H. Bocquillon-Limousin

# Formulaire
des
# Médicaments Nouveaux
Pour 1906

PARIS
J.-B. BAILLIÈRE ET FILS

Indications pour l'emploi à domicile

DES

# EAUX DE VICHY

## SOURCES DE L'ÉTAT

### CÉLESTINS ✣ GRANDE-GRILLE ✣ HOPITAL

**En raison des nombreuses fraudes et substitutions, avoir toujours soin de désigner la Source sur l'ordonnance**



JUSQU'A ces dernières années, l'opinion qui a prévalu au sujet de l'usage des eaux minérales, et en particulier des eaux de Vichy transportées, tendait à faire considérer les eaux minérales froides comme conservant seules leurs propriétés thérapeutiques, et comme les seules devant être consommées hors de la station ; les eaux des sources thermales étaient représentées comme altérables et perdant une bonne partie de leurs qualités, devenant, pour ainsi dire, des eaux mortes après le refroidissement et le transport.

L'expérience d'abord, puis des travaux

récents, sont venus réfuter cette opinion et ont démontré que dans un bassin contenant des eaux minérales chaudes et des sources froides, les premières doivent être considérées comme émanant en droite ligne de la nappe souterraine, et par conséquent comme le type à l'état le plus pur, tandis que les eaux froides doivent être considérées comme dérivées des filons principaux et refroidies par un trajet souterrain plus considérable.

Les eaux de ces dernières sources seraient donc des eaux thermales refroidies.

D'après cette théorie, considérée d'ailleurs comme la plus vraisemblable, il n'y a pas de raison plausible pour préférer les eaux des sources froides d'un bassin thermal aux eaux des sources chaudes ou tièdes de ce bassin, refroidies par le transport. Il suffit, pour rendre à l'eau de ces dernières sources ses propriétés thérapeutiques, de la ramener à sa température initiale, à sa température au griffon. Cette opinion a trouvé, d'ailleurs, sa confirmation dans les résultats de l'expérience, surtout pour ce qui concerne l'action de la *Grande-Grille* sur les maladies du foie, et en particulier sur la lithiase biliaire.

Aussi croyons-nous utile de résumer les indications des principales sources de Vichy dans les affections des voies digestives, du foie et des voies biliaires et des maladies de la nutrition.

Ainsi qu'il a été dit plus haut, les eaux thermales transportées doivent, pour la consommation, être ramenées à leur état primitif et, pour cela, être réchauffées au bain-marie, dans un flacon bouché (soit pour la *Grande-Grille* à 42° centigrades environ et pour l'*Hôpital* à 34° environ). Les sources des *Célestins*, *Hauterive-État* doivent être consommées froides, c'est-à-dire à leur température au griffon.

**Maladies du Foie et des Voies biliaires — Ictères — Cirrhoses hépatiques — Congestions du Foie et de la Rate d'origine paludéenne — Congestions du Foie d'origine gastro-intestinale, par auto-intoxication.**

Dans ces maladies, l'eau de la *Grande-Grille*, *tiédie*, doit être employée de préférence à toute autre, en dehors des cures à la station ; elle doit

être prise par périodes de douze jours par mois, ou de vingt à vingt-cinq jours, tous les deux ou trois mois, suivant les indications.

Les doses à employer varient, suivant les sujets et suivant la nature de la maladie, de 100 grammes à 200 grammes pris quatre à cinq fois par jour, hors des repas (soit une dose : 1° le matin à jeun, soit pure, (soit mélangée à une tasse de lait chaud ; 2° une demi-heure avant le déjeuner; 3° une demi-heure avant le dîner ou l'après-midi ; 4° au coucher (au minimum deux heures après le dîner).

# Diabète

Les diabétiques avec gros foie, les diabétiques par insuffisance hépatique, les diabétiques avec troubles gastro-intestinaux doivent, de préférence à toute autre source, boire l'eau de la *Grande-Grille*, tiédie, aux mêmes heures et à des doses un peu supérieures à celles indiquées pour les maladies du foie, et par périodes semblables.

*En dehors de ces cures* de *Grande-Grille*, le

diabétique usera *largâ manu* de l'eau de *Vichy-Célestins* ou *Hauterive-État* tant aux repas que pour étancher sa soif (jusqu'à la dose d'une bouteille par jour).

Les *diabétiques graveleux*, sans trouble hépatique ni gastro-intestinal, doivent user, dans les mêmes conditions, de l'eau des *Célestins.*

# Gravelles

Dans *la gravelle urique*, *la gravelle oxalique* et *la gravelle phosphatique*, faire des cures alternatives d'eau de la *Source de l'Hôpital*, tiédie au bain-marie (et bue en dehors des repas, dans les mêmes conditions que l'eau de la *Grande-Grille* chez les sujets atteints de maladie du foie), et d'eau des *Célestins* ou d'*Hauterive-État* bue à la dose d'une demie à une bouteille par jour, pendant une quinzaine de jours consécutifs tous les mois ou au moins tous les deux mois.

Les observations nombreuses recueillies par les médecins exerçant à Vichy prouvent que,

loin d'être contre-indiquées dans les cas de gravelle phosphatique et de phosphaturie, les eaux de Vichy, en améliorant les fonctions digestives, en régularisant les échanges nutritifs, en augmentant la diurèse, donnent d'excellents résultats.

L'eau de la *Grande-Grille*, tiédie et prise en dehors des repas, par périodes de quinze à vingt jours, est indiquée comme modificateur de la nutrition et des fonctions digestives; son emploi alternera avec celui de l'eau des *Célestins* ou d'*Hauterive-État*.

## Goutte — Rhumatismes

Les indications de l'eau des sources de l'*Hôpital* et des *Célestins* sont les mêmes chez les sujets atteints de *goutte* ou de *rhumatisme subaigu* ou *chronique* que chez ceux atteints de *gravelle urique*.

Les *Goutteux* et les *Rhumatisants* voient leurs accès s'espacer et leurs douleurs s'atténuer; leurs tophus, leurs nodosités et leurs engorgements articulaires diminuer progressivement, s'ils continuent l'action de leur cure annuelle

faite à Vichy, en buvant à domicile, par période régulière de quinze jours, tous les deux ou trois mois, trois à quatre verres d'eau de l'*Hôpital* tiédie au bain-marie, absorbée à jeun et en dehors des repas, et en faisant, entre ces périodes, usage à table de l'eau des *Célestins*.

Dans les *dyspepsies atoniques*, dans les *dyspepsies hypochlorhydriques*, par insuffisance stomacale, on doit prendre, un quart d'heure ou une demi-heure avant les repas, 100 grammes d'eau de la *Source de l'Hôpital* tiédie, dont l'action excitante sur la sécrétion gastrique est bien connue.

Dans la *dilatation de l'estomac*, 50 à 100 grammes d'eau de l'*Hôpital* seront pris une demi-heure avant les repas comme excitants de la sécrétion glandulaire; s'il existe des symptômes de fermentations hyperacides ou anormales, on neutralisera celles-ci par une dose de 150 à 200 grammes d'eau de cette même source pris deux à trois heures après le repas.

Les *dyspepsies hyperchlorhydriques*, *hypersthéniques* sont modifiées par l'usage de la *Grande-Grille* à petites doses (100 grammes

environ), un quart d'heure avant les repas et à doses plus élevées (150 à 200 grammes) deux ou trois heures après les repas, c'est-à-dire à l'instant où commencent à se manifester les symptômes de l'hyperchlorhydrie.

L'eau des *Célestins* est indiquée comme boisson aux repas chez les sujets qui accusent des sensations de brûlures stomacales, des régurgitations acides, en particulier dans les dyspepsies hyperchlorhydriques avec fermentations anormales.

Dans la *dyspepsie* des *chloro-anémiques* et dans la *dyspepsie nerveuse des jeunes filles*, donner de faibles doses (60 à 100 grammes) d'eau de la *Source de l'Hôpital* tiède, un quart d'heure avant les repas ; aux repas, comme boisson, eau de la *Source Mesdames* (bicarbonatée ferrugineuse).

Dans les *anémies paludéennes*, les eaux de la *Source de l'Hôpital* et de la *Source Mesdames* ont les mêmes indications et doivent être administrées comme dans les cas précédents.

# L'Établissement thermal

## *et les Bains Spéciaux*



L'ÉTABLISSEMENT thermal comprend deux édifices distincts : l'un aménagé pour les bains de 1re classe, l'autre pour les bains de 2e et 3e classes.

L'Établissement de 1re classe couvre une superficie de 30 000 mètres carrés, dont 11000 mètres occupés par la construction. Il a 170 mètres de long.

L'ensemble des services comprend : 136 cabines de bains, dont 6 de luxe ; — 13 grandes douches avec vestiaires ; — 24 douches-massages avec vestiaires et lits de repos ; — 36 douches ascendantes ; — 2 douches avec bain ; — 4 bains d'air chaud et 4 salles de massage ; — 4 bains de vapeur ; — 2 douches de vapeur ; salles de lavage d'estomac et de vessie ; — douches nasales et auriculaires ; — bains d'acide carbonique ; — inhalations d'oxygène et d'acide carbonique ; — 2 bains de lumière de Dowsing ; — 2 grandes piscines chaudes, 3 froides et 8 piscines individuelles ; — un institut de mécanothérapie Zander ; — un service complet d'électrothérapie avec bains Schnée.



# LE CASINO



Dans ces quelques dernières années, le Casino a subi une série de transformations qui en font un établissement modèle dans son genre.

A la façade existante, avec son architecture élégante, a été ajouté latéralement un théâtre d'un style entièrement différent, mais dont la décoration soignée se fond merveilleusement avec les environs couverts de verdure. Un Hall de proportions magnifiques relie les deux bâtiments et le tout forme une masse imposante entourée de larges terrasses.

Les aménagements intérieurs ont été exécutés en vue d'offrir au public le plus haut degré de confort allié aux environs (entourages) les plus élégants.

Ce théâtre, qui contient 1 400 places, communique par une large balustrade avec les jardins particuliers du Casino et, par un couloir à véranda vitrée, avec la voie publique, de sorte que les voitures peuvent déposer les visiteurs à la porte du théâtre.



Le succès n'a pas tardé à consacrer les propriétés de ce produit dont la vente atteint annuellement *quinze millions de paquets.*

Malheureusement tenté par ce succès, le commerce ne craint pas de vendre sous le nom de sel de Vichy des bicarbonates de soude d'origine douteuse plus ou moins purs et saturés d'acide carbonique artificiel. D'ailleurs, nous le répétons, du bicarbonate de soude, fût-il le plus pur du monde, ne saurait remplacer les Sels de Vichy naturels, c'est-à-dire extraits des sources de Vichy, dont l'ensemble très complexe jouit seul des admirables propriétés des eaux de Vichy.

C'est donc pour distinguer de tous ces sels du commerce, vendus à tort sous le nom de sel de Vichy, le véritable sel extrait des Eaux de Vichy dans les laboratoires du domaine de l'Etat à Vichy, que la Compagnie fermière a nommé ce dernier produit

**SEL VICHY-ÉTAT**

Elle le vend par paquet renfermant chacun la dose pour un litre d'eau, au prix de 0 fr. 10 le paquet. Exigez donc toujours

**les paquets de SEL VICHY-ÉTAT**

# Pastilles Vichy-État



Les pastilles de Vichy-Etat sont vendues partout. Leur réputation augmente de jour en jour, mais les imitations sont fréquentes, et le public doit faire attention à ce que les marques de fabrique et les cachets de la Compagnie soient apposés, afin d'éviter d'être







trompé avec des pastilles faites avec du bicarbonate de soude ordinaire.

Elles sont efficaces :

1° Pour les personnes qui, après leurs repas, souffrent pendant quelque temps de flatulence.

2° Pour les personnes en bonne santé, mais qui de temps en temps souffrent de mauvaise digestion accompagnée d'aigreurs qui se renouvellent.

Les pastilles de Vichy-Etat sont aussi recommandées dans les cas de dyspepsie acide et gastralgique, c'est-à-dire, tout d'abord aux personnes dont la digestion est accompagnée d'une sensation dans la gorge d'un caractère plus ou moins prononcé, causé par une sécrétion excessive du suc gastrique ; et en second lieu à ceux qui souffrent, entre les repas, de tiraillements, de crampes et de douleurs variant de nature et d'intensité.

Les pastilles fabriquées par l'Etablissement thermal de Vichy portent seules la marque de fabrique de la Compagnie. Elles sont aromatisées à la menthe, à l'anis, au citron, à la vanille et à la fleur d'oranger. Elles sont aussi préparées sans arôme.

L'arôme particulier que l'on désire doit être clairement indiqué, lors de la commande.

*Se méfier des imitations, la Compagnie étant seule autorisée* à extraire les sels des *eaux minérales de Vichy-Etat.*

Il est donc essentiel d'exiger sa marque comme garantie de la pureté du produit. Demander des boites en fer-blanc scellées.




SE MÉFIER DES SUBSTITUTIONS

# Formulaires

COLLECTION NOUVELLE

*de 28 volumes in-18 comprenant 300 pages,*
*illustrés de figures*

**à 3 fr. et 4 fr.**

le volume cartonné.

**ANDRÉ**, 1 vol. — **BOCQUILLON-LIMOUSIN**, 4 vol.
**BOISSON**, 1 vol. — **BREUIL**, 1 vol. — **CAGNY**, 1 vol.
**CHATEAU**, 1 vol. — **FOUINEAU**, 1 vol. — **GILLET**, 4 vol.
**LA HARPE**, 2 vol.
**JEANNEL**, 1 vol. — **GALLOIS**, 1 vol. — **GAUTIER**, 2 vol.
**LEFAS**, 1 vol. — **MARTIN**, 1 vol. — **MARTZ**, 1 vol.
**NORSTROM**, 1 vol. — **RECLU**, 1 vol.
**REGNIER**, 1 vol. — **THOMSON**, 1 vol. — **WEILL**, 1 vol.

H. BOCQUILLON-LIMOUSIN

***Manuel des Plantes médicinales coloniales et exotiques***, 1905, 1 vol. in-18, 314 p., cart. 3 fr.

***Formulaire des Médicaments nouveaux*** Introduction par le Dr HUCHARD, 18e *édition*. 1906, 1 vol. in-18 de 306 pages, cart........................ 3 fr.

***Formulaire des Alcaloïdes et des Glucosides*** 2e *édit*. 1 vol. in-18, 318 p., avec fig., cart..... 3 fr.

***Formulaire de l'Antisepsie et de la Désinfection*** 3e *édition*. 1905, 1 vol. in-18, 320 p., avec fig., cart. 3 fr.

---

***Formulaire des Médications nouvelles*** par le Dr H. GILLET. 1906, 1 vol. in-18 de 280 pages, cart. 3 fr.

---

***Formulaire des Régimes alimentaires*** par le Dr H. GILLET. 1 vol. in-18 de 300 p , cart.. 3 fr.

---

***Formulaire d'Hygiène infantile*** par le Dr H. GILLET. 1898, 2 vol. in-18 de 300 pages, cart. Chaque volume.................................... 3 fr.

---

***Formulaire de Thérapeutique et de Posologie infantiles*** par le Dr FOUINEAU. 1901, 1 vol. in-18, 300 pages, cart.......................... 3 fr.

---

***Formulaire des Spécialités pharmaceutiques*** par le Dr GAUTIER et F. RENAULT. 1 vol. in-18 de 298 p., cartonné................................ 3 fr.

---

***Formulaire des Eaux minérales*** par le Dr de LA HARPE. 3e *édit*. 1 vol. in-18 de 300 p., cart... 3 fr.

---

***Formulaire des Stations d'hiver***, d'été et de climatothérapie, par le Dr de LA HARPE. 1 vol. in-18. cartonné.................................. 3 fr.

---

***Formulaire Dentaire*** par le Dr N. THOMSON. 1 vol. in-18 de 288 p., cart.......................... 3 fr.

---

***Formulaire d'Hydrothérapie*** par le Dr MARTIN. 1900, 1 vol. in-18, 300 pages, cart.............. 3 fr.

**Formulaire du Massage** par le Dr Norstrom. 1 vol. in-18 de 268 p., cart. .... 3 fr.

**Formulaire des Vétérinaires praticiens**, par Cagny, 6e *édit.* 1905. 1 vol. in-18, 322 pages, cart. 4 fr.

**L'Art de formuler** par le Dr Breuil. 1903, 1 vol. in-18, cart. .... 4 fr.

**Formulaire de l'Union médicale**, par le Dr Gallois. 4e *édition*. 1 vol. in-32 de 662 pages, cart. 3 fr.

**Formulaire officinal et magistral** par J. Jeannel. 4e *édition*. 1 vol. in-18 de 1 014 pages, cart. 3 fr.

**Formulaire du Médecin de campagne** par le Dr Gautier. 1899, 1 vol. in-18, 300 pag., cart. 3 fr.

**Hématologie et Cytologie cliniques** par le Dr Lefas. 1904, 1 vol. in-18 avec pl. col., cart. .... 3 fr.

**Dictionnaire Dentaire** par le Dr Chateau. 1903. 1 vol. in-18, cartonné .... 3 fr.

**Guide de l'Herboriste** par Reclu. 1905. 1 vol. in-18, 250 pages, cartonné .... 3 fr.

**Guide pratique pour les analyses de Chimie physiologique** par F. Martz. Préface de M. Lépine, professeur à la Faculté de médecine de Lyon. 1899, 1 vol. in-18, 264 pages avec 52 figures, cart. 3 fr.

**Guide pratique d'Urologie clinique** par le Dr André. 1904, 1 vol. in-16, 300 pages, cart. .... 3 fr.

**Guide d'Électrothérapie gynécologique** par le Dr Weill. 1900, 1 vol. in-18, 300 p. et fig., cart. 3 fr.

**Formulaire Hypodermique et Opothérapique** par L. Boisson et J. Mousnier. 1899, 1 vol. in-18, 262 pages et 21 fig., cartonné .... 3 fr.

**Formulaire électrothérapique du Praticien** par le Dr Régnier. 1899, 1 vol. in-18, 256 pages, avec 34 figures, cartonné .... 3 fr.

# FORMULAIRE

DES

# MÉDICAMENTS NOUVEAUX

---

Corbeil. — Imprimerie Ed. Crété.

# FORMULAIRE

DES

# MÉDICAMENTS NOUVEAUX
# Pour 1906

PAR

**H. BOCQUILLON-LIMOUSIN**

Docteur en pharmacie. Pharmacien de 1re classe
Lauréat, médaille d'or de l'École de pharmacie
Membre des Sociétés de pharmacie et de thérapeutique

Avec une introduction

PAR

**Henri HUCHARD**

Membre de l'Académie de médecine
Médecin de l'hôpital Necker





PARIS
LIBRAIRIE J.-B. BAILLIÈRE ET FILS
19, rue Hautefeuille, près du boulevard Saint-Germain.

1906

# INTRODUCTION

Paris, 27 juin 1890.

« Comment juger impartialement un *Formu-*
« *laire des médicaments nouveaux*, quand j'es-
« saie, — après avoir eu naguère quelque chose
« à me reprocher à ce sujet, — de réagir contre
« la fièvre des nouveautés pharmaceutiques? En
« ce moment, la meilleure manière de faire du
« nouveau, c'est de parler encore des médica-
« ments anciens, dont nous connaissons à peine
« l'action physiologique et les applications thé-
« rapeutiques. Croyez-moi, adressez-vous à un
« médecin moins prévenu et certainement plus
« autorisé pour porter un jugement impartial
« sur votre œuvre. »

C'est en ces termes que je répondis à M. Henri Bocquillon, l'un de nos collègues à la Société de Thérapeutique, venant me demander, — honneur bien immérité! — de présenter son livre au public médical.

« N'importe, — dit-il, — j'ai confiance dans
« votre esprit de justice. Lisez, et jugez. »

J'ai lu, j'ai vu... et j'ai été vaincu. Il me semble, après l'avoir lu attentivement, que ce *Formulaire*,

écrit sans prétention, avec concision et clarté, vient combler heureusement une lacune : il réunit et étudie, avec toutes les indications pratiques qu'elles comportent, les acquisitions modernes de la thérapeutique. Sur le sol mouvant de cette science, nous avons moins besoin de presser que d'assurer nos pas; et, faire connaître tous les médicaments nouveaux — — beaucoup d'appelés et peu d'élus! — c'est encore mettre le médecin en garde contre cette sorte d'hystérie thérapeutique qui tend à nous envahir et qu'on ne saurait trop combattre.

A propos de tous ces médicaments (et ils dépassent le nombre de 455), l'auteur a exposé, aussi complètement que possible, tout ce que l'on doit savoir : la synonymie, la description, la composition, l'action physiologique, les propriétés thérapeutiques, le mode d'emploi, les doses.

M. Henri Bocquillon a droit à toutes nos félicitations et à nos remerciements.

A ce petit livre qui résume en moins de 300 pages la matière médicale de ces dernières années, on peut prédire un grand et légitime succès; il est non seulement utile, mais indispensable, à la fois aux chercheurs, aux praticiens et aux élèves.

Henri HUCHARD.

---

Paris, 20 octobre 1898.

J'avais promis une nouvelle introduction à ce *Formulaire*, pour la 10e édition.

Mais, pourquoi une « nouvelle » introduction pour un livre, si bien introduit chez presque tous les praticiens ?

Je garde la première, surtout parce qu'elle confirme le « grand et légitime succès » que j'avais prédit à cette excellente publication.

J'y ajoute de sincères et vives félicitations,

Non seulement à M. Henri BOCQUILLON, savant auteur du *Formulaire des médicaments nouveaux ;*

Mais encore à M. le Dr H. GILLET, auteur du *Formulaire des médications nouvelles*, un de mes anciens internes, qui m'honore beaucoup par son travail persévérant, digne des plus grands éloges ;

A MM. J.-B. BAILLIÈRE, dont les heureuses publications visent toujours le seul but de la médecine : de la pratique, encore de la pratique, toujours de la pratique.

Le *Formulaire des médicaments nouveaux* et le *Formulaire des médications nouvelles* — deux frères jumeaux — font honneur à leurs auteurs ; ils sont assurés d'un grand succès auprès de tous les praticiens, et j'espère bientôt leur donner une nouvelle introduction (dont ils n'ont cependant pas besoin) pour la 20e édition.

HENRI HUCHARD.

## AVANT-PROPOS

# DE LA DIX-HUITIÈME ÉDITION

---

En faisant réimprimer pour la dix-huitième fois le *Formulaire des médicaments nouveaux*, je ne me suis pas contenté d'une révision sommaire : j'ai fait de nombreuses et importantes additions à mesure que les nouveautés se produisaient.

Je citerai en particulier : *Acide formique, almaténia, alypine, arhovine, benzoïlperoxyde, broméine, calométol, carbovis, ceyssatite, eau de mer électrolysée, eklogan, formiates, gentiopierine, hémoplase, hermitine, hippiol, hopogan, ibogaïne, iodate de soude, iothion, iridine, isoforme, lentin, marétine, méthylrodine, morus alba, musculosine, naftalan, neurodine, olivéol, perborates, périplocine, pétrosulfol, purgène, quinobromine, quinoforme, quinoléine, satit, santhéose, scopolamine, sénoforme, sodium* (*glyeocholate de*), *tannone, théoeine, vasenol, zimphène.*

Les plantes médicinales exotiques et coloniales ayant pris une grande extension en thérapeutique, nous les avons indiquées dans le *Manuel des Plantes médicinales exotiques et eoloniales*, en conservant le même ordre de classement et de description.

Dans le *Formulaire des médieations nouvelles* pour 1906, que le Dr H. Gillet a fait paraître et qui est le complément nécessaire du *Formulaire des médieaments nouveaux*, on trouvera des détails complets sur les *médieations anticoagulante, antitoxique, antiuricémique, épidurale, hypotensive, intensive, minéralisatrice, phosphorique*, le *collargol*, la *diète hydrique*, l'*entérokinase*, la *méthode des trois lavages*, la *photothérapie*, la *rachicocaïnisation*, la *radiothérapie*, le *sérum antipesteux*, le *sérum antituberculeux* (Marmoreck), le *sérum de Trunecek*, la *zomothérapie*, etc.

Je suis reconnaissant à tous ceux qui ont bien voulu me signaler des erreurs ou des omissions; j'ai essayé d'y remédier; je serai heureux si les Médecins et les Pharmaciens veulent bien me continuer leurs bienveillants encouragements; mon livre n'en sera que meilleur et par suite plus utile.

H. B.-L.

2 janvier 1906.

# FORMULAIRE

DES

# MEDICAMENTS NOUVEAUX

---

**Acétopyrine**. — Syn. — Acéto-salicylate d'antipyrine.

Prop. thér. — Analgésique et antipyrétique.

S'emploie avec succès contre la migraine et les névralgies. De nombreux essais cliniques ont démontré que ce nouveau produit est de beaucoup supérieur aux autres combinaisons de l'acide salicylique et aux divers produits employés dans le rhumatisme articulaire. Il n'occasionne ni troubles gastriques, ni cardiaques et n'attaque pas les reins. Son efficacité est très grande.

D'après les nouvelles expériences physiologiques, faites par le Dr J. Zwintz sur des animaux, et ayant consisté notamment dans des mensurations de la pression sanguine, dans la détermination des modifications de la sécrétion pancréatique et des altérations de la rate et des reins à la suite de l'administration de l'acétopyrine, ce composé constitue un

très bon antipyrétique, ne produisant aucun effet accessoire fâcheux sur le cœur, jouant, à dose toxique, le rôle d'un poison de la respiration, mais, à dose médicinale, rendant simplement la respiration plus superficielle. Il agit sur la rate en la rapetissant, et, s'éliminant par les reins, il augmente la diurèse. Il fait accroître considérablement la sécrétion du pancréas, ce qui en autoriserait l'emploi dans le traitement du diabète pancréatique. La sécrétion sudorale, provoquée par l'acétopyrine, se produit tardivement et n'est que de courte durée.

Le Dr J. Reichelt a avantageusement employé l'acétopyrine dans un grand nombre d'affections, telles que le rhumatisme, l'influenza, la sciatique, le lumbago, la névralgie intercostale, la coxalgie, la migraine et la céphalalgie d'origine rhumatismale, la bronchite, la pneumonie, l'angine, l'herpès zoster et la tuberculose pulmonaire. L'auteur la recommande particulièrement dans le traitement du rhumatisme, dans lequel, administrée aux doses de 0gr,50, elle n'a pas seulement été très bien tolérée, mais a eu encore pour effet, sans donner lieu à aucune action fâcheuse sur le cœur, de calmer les douleurs et de déterminer ainsi un paisible sommeil.

Le Dr G. Spuller en a aussi obtenu, dans le traitement du rhumatisme articulaire, de très bons résultats.

Les Drs J. Winterberg et R. Braun ont employé avantageusement ce produit, non seulement dans le rhumatisme articulaire chronique, mais encore dans le typhus abdominal, la méningite cérébro-spinale et la pleurésie. Ces observateurs font aussi ressortir que l'acétopyrine n'a produit aucun effet désavantageux sur l'activité de l'estomac.

Doses. — 6 cachets de 0gr,50 par jour. Dans des

cas exceptionnellement graves, on peut donner jusqu'à 1 gramme par dose.

**Acétyl-salicylate de méthyle.** — Prép. — D'après le Dr Berlioz qui a préparé ce nouveau médicament, c'est un salicylate de méthyle dans lequel un atome d'hydrogène est remplacé par le radical acétyl, soit $C^6H^4\left\langle\begin{matrix}OCOCH^3\\OH\end{matrix}\right.$ qui devient $C^6H^4\left\langle\begin{matrix}OCOCH^3\\OCOCH^3\end{matrix}\right.$.

Desc. — C'est un produit cristallisé, fondant à 48°, inodore, insoluble dans l'eau, soluble dans l'alcool, la glycérine, le chloroforme, l'huile. Par ébullition dans l'eau, il se décompose en acide acétique et en salicylate de méthyle. Les acides étendus ne le décomposent pas, mais les alcalis le dédoublent en salicylate de soude et acétate de l'alcali. Dans les urines, le médicament donne une coloration violette très nette.

Prop. thér. — Le salicylate de méthyle est un médicament anti-rhumatismal de premier ordre. Son odeur pénétrante et désagréable ne permet malheureusement son usage qu'en application externe. L'acétyl-salicylate de méthyle, que Huchard et Ambard ont expérimenté sur une série de rhumatisants, à l'hôpital Necker, est un médicament qui a toute l'efficacité du salicylate de méthyle, moins sa mauvaise odeur. A côté de cette qualité, il en possède une seconde de tout premier ordre également : ce médicament n'est pas dédoublé par les acides faibles. L'on voit tout de suite qu'a prior au moins, il doit irriter fort peu la muqueuse gastrique, puisque le suc stomacal ne l'attaque pas et qu'il ne se dédouble que dans l'intestin.

Les effets thérapeutiques ont paru aussi bons

qu'avec le salicylate de soude ordinaire. De plus, il n'y a aucun des petits accidents, possibles avec le salicylate. Ainsi, ayant recherché l'albumine, dans aucun cas, même après plus d'une semaine du médicament à la dose de 6 grammes par jour, les auteurs n'ont noté des traces d'albumine.

Jamais de bourdonnements d'oreille, ni de dureté de l'ouïe. Dans aucun cas, il n'y a eu d'intolérance gastrique. Et même, une des malades qui avait eu antérieurement une crise de rhumatisme. soignée par du salicylate de soude fort mal toléré, a déclaré qu'elle n'avait pas éprouvé la moindre souffrance d'estomac en prenant l'acétyl-salicylate de méthyle.

De toutes les propriétés de ce médicament, celle de ne se dédoubler que sous l'influence des alcalis, c'est-à-dire dans l'intestin, semble la plus remarquable, car elle permettra peut-être de l'administrer dans des cas où l'intolérance gastrique ne permettra pas de donner le salicylate de soude.

Doses. — La dose employée varie de 5 à 8 grammes par jour.

**Adrénaline.** — Prép. — Corps obtenu des capsules surrénales par le Dr Takamine (de New-York).

Desc. — Cristaux basiques blancs, de goût amer. L'iode et l'ammoniaque donnent une coloration rose. Le perchlorure de fer donne une coloration vert-émeraude, devenant rouge-pourpre par l'addition d'un alcali.

Prop. phys. — Au point de vue physiologique, l'adrénaline est avant tout un vaso-constricteur d'une puissance considérable : il suffit de badigeonner la pituitaire d'un sujet pour voir la muqueuse pâlir presque immédiatement et à tel point qu'elle semble avoir disparu en laissant à nu la surface osseuse

sous-jacente; une solution faible à 2 ou 3 p. 100 permet d'arriver à ce résultat en quelques secondes. Elle aurait enfin une action marquée sur la pression sanguine, qu'elle élèverait, même employée à la dose infinitésimale de 0gr,000,001 par kilogramme d'animal, sur les échanges circulatoires, et sur la température du corps enfin.

Prop. thér. — Au point de vue pratique, ces dernières propriétés permettraient de l'employer avec avantage dans les intoxications par la morphine, l'opium et les différents narcotiques. Mais à l'heure actuelle, l'adrénaline a trouvé deux applications principales : 1° en laryngologie et en ophtalmologie comme vaso-constricteur et hémostatique ; 2° en thérapeutique générale comme hémostatique.

C'est ainsi qu'un des premiers en France, le Dr Lermoyez a pu, avec le secours de la cocaïne et de l'adrénaline, pratiquer à loisir sur un patient insensible des redressements de la cloison du nez, des résections de cornets, des grattages de lupus de la pituitaire, sans qu'une goutte de sang vînt jaillir sur le champ opératoire. Les lésions inflammatoires des cavités nasales ont été traitées avec avantage par le Dr Fletschertugal au moyen de pulvérisations à 1 p. 1000, ou de poudres à 1 p. 2 500 ou 5 000.

Le coryza, la fièvre des foins, les épistaxis, les laryngites et pharyngites aiguës ont rétrocédé par son emploi.

L'ophtalmologie, elle aussi, a bénéficié du nouveau produit : une demi-minute après l'introduction d'une solution d'adrénaline au dixième dans l'œil, le Dr Vignes a vu se produire une ischémie complète de la conjonctive qui durait encore une heure et demie après l'instillation d'adrénaline. L'adrénaline offre en pareil cas l'avantage de ne produire aucun trouble du côté de la cornée et d'être sans action sur la pu-

pille et l'accommodation : elle diminue la sécrétion lacrymale.

L'iritis et le glaucome sont traités avec bénéfice par ce produit. Son association à la cocaïne a permis de pratiquer deux fois des énucléations de l'œil et une iridectomie secondaire à une ablation de cataracte, sans douleur et sans hémorragie.

L'emploi de l'adrénaline s'est enfin étendu à la thérapeutique générale : les hémorragies des cirrhoses hépatiques, les hématémèses de l'ulcère de l'estomac, les hémoptysies, quelle qu'en soit l'origine, les hémorragies des fibromes utérins ont cessé par l'administration de l'adrénaline à l'intérieur.

Les hémorragies des maladies infectieuses ont été combattues par ce produit et le Dr Waren Coleman rapporte plusieurs observations d'hémorragies intestinales au cours de la fièvre typhoïde, dans lesquelles il a administré en une fois jusqu'à 0gr,07 d'adrénaline par heure pendant une nuit, à des typhiques, sans le moindre inconvénient. A la suite de cette ingestion, les hémorragies ont cessé définitivement.

Une dose égale, quatre fois par jour pendant six jours, a fait complètement disparaître des hémorragies rebelles dans un cas de purpura.

Enfin, les hémorragies des néoplasmes du rectum et du pylore ont cédé à cette même médication ; il est nécessaire d'administrer l'adrénaline dès le début des accidents et de répéter les doses à courts intervalles.

Au point de vue pratique, la seule objection qu'on puisse faire au nouveau produit est son prix de revient, puisqu'il coûte 200 000 francs le kilogramme, mais les très faibles solutions qu'on emploie suppriment ce gros inconvénient.

En résumé, par sa rapidité d'action, son innocuité jusqu'ici incontestée lorsqu'on se tient dans les

limites de faibles doses, l'adrénaline semble mériter un rang honorable parmi les divers hémostatiques et appeler de nouveaux essais.

**Agaricinate neutre de bismuth.** — Desc. — Poudre incolore, presque insoluble dans l'eau, ayant pour composition $(C^{16}H^{38}O^{5})^{3}Bi^{3}$. Agité avec de l'acide lactique à 5 p. 100 ou de l'acide chlorhydrique à 1 p. 100, il ne subit qu'une légère décomposition. Le liquide filtré ne donne avec l'hydrogène sulfuré qu'une coloration brune, mais point de précipité. Ce produit est dépourvu de saveur.

Prop. thér. — De même que les agaricinates basiques de bismuth, il a été employé contre le catarrhe intestinal et les sueurs nocturnes des phtisiques; il a été étudié, à ce point de vue, par H. Schneider. A la suite de l'administration, pendant plusieurs jours, de 0gr,25 à 1 gramme de ce médicament, on a observé, à plusieurs reprises, des effets favorables sur la diarrhée, mais on n'a pu obtenir aucune amélioration des processus tuberculeux. Schneider voudrait que ce médicament fût administré à des doses plus élevées. On n'a signalé la production d'aucun accident.

**Agaricinate (Sous-) de bismuth.** — C'est un agaricinate basique de bismuth, dont la composition est représentée par la formule $C^{16}H^{30}O^{8}Bi^{3}$.

Desc. — Poudre incolore, à peine soluble dans l'eau, aussi résistante que le sel neutre à l'action des acides.

Prop. thér. — On peut lui appliquer ce qui a été dit au sujet de l'agaricinate neutre de bismuth.

**Agaricinate de lithium.** — Desc. — Poudre incolore, ayant pour composition $C^{14}H^{37}.OH(COOLi)^{3}$, se dissolvant facilement dans l'eau en un liquide un peu trouble, très mousseux, à réaction faiblement alca-

line, liquide dont on peut séparer, sous forme d'un précipité gélatineux, au moyen de l'acide carbonique, le sel acide ayant pour point de fusion 180°, et, au moyen de l'acide acétique et des acides minéraux, l'acide agaricinique libre. Ce produit se colore en jaune à des températures supérieures à 200°; une température de 250° ne suffit pas pour le faire fondre. Chauffé sur la lame de platine, il brûle avec une flamme fortement fuligineuse, en dégageant des vapeurs à odeur de graisse brûlée et laissant comme résidu du carbonate de lithium.

Saveur un peu salée, provoquant dans la bouche une légère sensation d'écorchure, qui disparaît sous l'influence d'un peu d'eau.

Prop. thér. — D'après H. Schneider, il peut rendre service contre les sueurs nocturnes des phtisiques. Cet observateur a, au sanatorium de Görbendorf, employé ce médicament ainsi que l'agaricinate de sodium chez un grand nombre de phtisiques, atteints de sueurs nocturnes, et il en a obtenu de rapides effets.

Mode d'emploi. Doses. — La dose, dans la plupart des cas, a été de 0gr,1 à 0gr,2 en pilules. Le mieux est de la faire prendre le soir, à 8 heures et à 9 heures, dans de l'eau.

**Agurine.** — Prép. — Sel double de théobromine sodée et d'acétate de sodium.

Desc. — Poudre blanche hygroscopique, soluble dans l'eau et à laquelle elle communique une réaction fortement alcaline.

Prop. thér. — D'après Destrée (de Bruxelles), l'agurine est un bon diurétique ; il est bien supporté, grâce à sa faible causticité ; il agit à des doses relativement faibles, ses effets pouvant déjà se manifester à la dose de 0gr,25 à 0gr,50 par jour; ses effets ne se portent pas seulement sur la quantité d'eau éliminée, mais

aussi sur les éléments solides excrétés par le rein ; les effets persistent plusieurs jours (souvent une semaine) après la cessation de son dministration ; l'élimination de phosphates de l'urine est surtout accrue, et à cè titre le médicament doit être rejeté quand il y a phosphaturie.

Pour Huchard, la théobromine pure (ou *santhéose*, théobromine française) est plus active que l'agurine et doit lui être préférée.

Mode d'emploi. Doses. — Solution aqueuse. Cachets à la dose de 0gr,25 à 0gr,50 par jour.

**Almaténia**. — Prép. — Le Dr Bertini a expérimenté un nouveau produit de condensation de l'hématoxyline et de l'aldéhyde formique, qui dégage par la chaleur une certaine quantité de formol.

Desc. — Poudre rouge-brique, très légère, avec des reflets métalliques, et n'a ni odeur, ni saveur : il est très peu soluble dans l'eau, insoluble dans le chloroforme et l'éther, se dissout dans l'alcool, l'éther acétique, la glycérine et les liquides alcalins.

Prop. ther. — Le Dr Bertini relate 20 cas de lésions septiques et 12 cas de lésions aseptiques traités par ce composé. Les résultats ont été satisfaisants : la guérison fut rapide, sans le moindre trouble, ni aucun phénomène d'intoxication.

L'almaténia a une action favorable sur les blessures septiques, diminue la sécrétion et excite la prolifération des tissus à cause des propriétés astringentes et caustiques, très faibles d'ailleurs, qu'elle possède.

Si la blessure n'est pas infectée, la cicatrisation est très rapide, et on peut en enlever les points de suture après quatre à six jours. L'almaténia peut dès à présent remplacer l'iodoforme et la gaze iodoformée. Il est aussi utile par voie buccale dans plusieurs cas d'entérite aiguë.

Modes d'emploi et doses. — Le Dr Bertini le formule toujours en solution alcaline (1 p. 100 de bicarbonate de soude) en montant de 0gr,30 jusqu'à 1gr,50 chez les enfants et à 3 grammes chez les adultes. L'absorption a lieu sans le moindre malaise; le médicament supprime les diarrhées les plus rebelles.

L'almaténia est en somme un très bon produit, qui a tous les avantages de l'iodoforme sans en avoir les propriétés toxiques.

**Alypine.** — Syn. — *Chlorhydrate de benzoyl-tetraméthyldiamino-éthyldiméthylcarbinol primaire.*

Prép. — Impens signale un nouvel anesthésique local, l'alypine, qu'il a obtenu en collaboration avec le Dr Fritz Hoffmann, et qui serait le chlorhydrate de benzoyl-tétraméthyldiamino-éthyldiméthylcarbinol primaire.

Desc. — C'est un corps bien cristallisé, non hygroscopique, qui fond à 169° et est très soluble dans l'eau.

Ses solutions sont neutres et ne sont pas troublées par l'addition d'une certaine quantité de bicarbonate de soude.

Les solutions aqueuses sont stérilisées en les faisant bouillir, à feu nu, durant cinq à dix minutes au maximum, sans altération et sans diminution de l'action anesthésiante. Chauffées à l'autoclave, pendant vingt minutes, à une demi-atmosphère, elles deviennent acides au tournesol; toutefois une goutte d'une solution de bicarbonate de soude suffit pour les neutraliser. Les solutions à 2 et 4 p. 100 se conservent assez longtemps, mais les solutions plus étendues moisissent assez vite.

Prop. thér. — L'alypine est facilement absorbée par les muqueuses et le tissu cellulaire sous-cutané; l'absorption est très rapide par voie hypodermique.

L'auteur n'a jamais observé de nécrose ou d'inflammation aux endroits où les injections à 4 ou 5 p. 100 avaient été faites.

Les propriétés anesthésiques de l'alypine ne le cèdent en rien à celles de la cocaïne ; au contraire, elle exerce encore son action à des dilutions auxquelles cette dernière est sans effet. Ses avantages apparaissent surtout en oculistique.

Après une application de longue durée d'une solution à 0,025 p. 100, on constate toujours une diminution de la sensibilité de la cornée ; à la concentration de 0,05 p. 100, le réflexe est éteint ; les collyres à 1 ou 2 p. 100 anesthésient complètement la cornée après soixante à soixante-quinze secondes.

L'anesthésie dure en général huit ou dix minutes ; une mydriase n'a jamais été déterminée par ce médicament.

L'alypine, de même que la stovaïne, ne présente qu'une toxicité extrêmement faible. Ce n'est qu'après injection de quantités assez considérables qu'on constate des phénomènes d'intoxication analogues à ceux de la cocaïne.

De ces essais, on peut conclure que l'alypine est un anesthésique local, facilement soluble dans l'eau, et qui possède une activité au moins égale à celle de la cocaïne, mais elle aurait l'avantage d'être moins toxique et de ne provoquer ni mydriase, ni vaso-constriction, ni troubles de l'accommodation.

**Amyle (Valérianate d').** — Prép. — On le prépare en distillant du valérianate de sodium avec un mélange d'acide sulfurique et d'alcool amylique.

Desc. — Liquide huileux à odeur agréable de fruit, de densité à $+ 16^\circ = 0,865$, bouillant à $187^\circ$.

Prop. thér. — On a trouvé que ce corps possédait

un pouvoir dissolvant marqué sur les calculs hépatiques.

Mode d'emploi. Doses. — On l'administre en potion émulsionnée :

| | |
|---|---|
| Valérianate d'amyle | 0gr,50 |
| Mucilage de Caragheen | 14 grammes. |
| Huile d'amandes douces | 12 — |
| Sirop de framboises | 30 — |
| Eau distillée | 30 — |

On prend toute la potion dans un verre de lait.

On l'emploie aussi en capsules de gélatine contenant 0gr,10 ou 0gr,20 de cet éther.

**Anesthésine.** — Syn. — Éther éthylique de l'acide *p*-amidobenzoïque.

Desc. — Poudre blanche, insipide et inodore, qui, placée sur la langue, produit instantanément une sensation particulière. Elle se dissout difficilement dans l'eau froide, un peu mieux dans l'eau chaude, très facilement dans l'alcool, l'éther, le chloroforme, l'acétone, les graisses et les huiles ; elle se laisse incorporer dans toutes sortes de pommades, sans éprouver la moindre décomposition.

Propr. thér. — Le Dr Courtade l'a employé avec succès en rhino-laryngologie, soit à l'état pulvérulent, soit mélangé à l'acide phénique, soit en solution huileuse à 20 p. 100.

Les Drs Duhot et Duplan l'ont expérimenté en urologie et en dermatologie.

Les Drs Noorden, Dunbar, Lengemann, Kassel, Rammstedt, Schäffer, Hartmann, Spress, Geyer, Scherer, Glas, Earp, Kennel, Pollatichek, Hennius ont employé en Allemagne et en Autriche l'anesthésine pour le substituer aux emplois de la cocaïne.

En Italie, le Pr Maramaldi a fait une étude très complète de l'anesthésine.

MODE D'EMPLOI. DOSES. — Voici quelques formules à base d'anesthésine :

N° 1. Anesthésine........................ 0 gr. 2 à 0 gr. 5
Faire doses semblables.............. N° 10.

Trois fois par jour une dose avant le repas.

N° 2. Anesthésine.............................. 3 gr.
Alcool rectifié.............................. 45 gr.
Eau distillée.............................. 55 gr.

Usage externe pour inhalations.

N° 3. Mucilage de gomme arabique bien préparé.... 20 gr.
Anesthésine très finement pulvérisée......... 10 gr.

Usage externe pour badigeonnages.

N° 4. *Pommade à l'anesthésine à*.................. 10 0/0
Anesthésine.............................. 10 gr.
Lanoline.............................. } ãã 45 gr.
Vaseline.............................. }

Usage externe.

| | | |
|---|---|---|
| Pommade à l'anesthésine....... | 1. 10 0/0 | à 2. 5 0/0 |
| N° 5. Anesthésine.................... | 10 gr. | 5 gr. |
| Lanoline...................... | 90 gr. | 95 gr. |
| N° 6. Anesthésine.................... | 10 gr. | 5 gr. |
| Lanoline...................... | 75 gr. | 80 gr. |
| Huile d'olives................... | 15 gr. | 15 gr. |

Usage externe.

N° 7. Anesthésine................ }
Dermatol.................. } ãã 10 gr.
Talc...................... }

Usage externe.

N° 8. Anesthésine................ } ãã P. E.
Dermatol.................. }

Usage externe.

N° 9. Anesthésine................ } ãã 10 gr.
Dermatol.................. }
Amidon...................... 80 gr.

Usage externe.

N° 10. Anesthésine.................... 10 gr.
Amidon...................... 90 gr.

Usage externe.

**Aniodol.** — Prép. — Ce produit, dénommé *aniodol* par son inventeur, le Dr Sedan, de Marseille, est une solution de triméthanal, combiné avec une substance de la série allylique et le tout mis en solution dans une glycérine spécialement distillée pour cet objet.

Prop. phys. — La puissance antiseptique de ce corps est telle que, de prime abord, elle parut quasi paradoxale à l'inventeur. En solution au 100e, il détruit en cinq minutes presque tous les microbes; au 10000e ou même au 20000e, il infertilise n'importe quel milieu. Le titre bactéricide moyen exact fut fixé par Mérieux, directeur de l'Institut Pasteur de Lyon; il est de 1/5000e. Il présente l'avantage d'être inodore, incolore, peu toxique et fixe dans sa composition.

Prop. thér. — L'aniodol n'est pas seulement un antiseptique extraordinaire, c'est un désodorisant de premier ordre. Il n'est pas une plaie, si fétide soit-elle, qui résiste à son action et ne perde en peu de temps son odeur, fût-ce une plaie cancéreuse ou gangréneuse.

Mode d'emploi. Doses. — La posologie de ce corps est importante. Des doses trop fortes stérilisent une plaie, mais la dessèchent et l'empêchent de se cicatriser. Une dose modérée à 1/4000e et jusqu'à 1/3000 agit au contraire très bien.

Pour les narines ou la bouche, une solution à 1/1500e au moins, et 1/3000e au plus font une désinfection complète.

Pour les mains et les instruments, le taux de 1/2000e suffit en général.

Dans le traitement des affections vénériennes, la solution à 1/3000e donne, même dans la blennorragie, d'étonnants résultats, surtout et seulement avec constance chez les femmes.

Employé sous forme de savon en solution au 100e, il a donné au professeur Pinard, après le professeur Queyrel (de Marseille), de très bons résultats au

point de vue de la désodorisation et de la désinfection des mains, sans irriter la peau.

**Apocodéine (Chlorhydrate d').** — Prép. — Combinaison de l'acide chlorhydrique avec l'apocodéine.

Desc. — Sel blanc cristallisé, soluble dans l'eau.

Prop. thér. — Sédatif et hypnotique qui, à dose moyenne, n'influe jamais sur l'organisme de façon nocive ; il possède sur le tube digestif une action toute particulière, qui consiste en l'augmentation de ses mouvements péristaltiques et en de l'hypersécrétion glandulaire. Cette action si caractérisée laissait supposer que le chlorhydrate d'apocodéine agirait efficacement, à doses faibles, contre la constipation, la stagnation des matières fécales étant due à l'atonie de la tunique intestinale musculaire, aussi bien qu'à l'insuffisance des sécrétions glandulaires, quand les deux causes réunies n'entrent point en jeu. C'est donc dans ce sens que le Dr Combemale a étudié l'action laxative de l'apocodéine, en injections sous-cutanées, chez une trentaine de constipés.

Mode d'emploi. Doses. — Dans tous les cas, le Dr Combemale a employé la solution suivante :

| | |
|---|---|
| Chlorhydrate d'apocodéine...... | 50 centigrammes. |
| Eau stérilisée.................. | 50 grammes. |

La quantité injectée étant, en général, de 2 centimètres cubes, la dose du médicament absorbé était de 2 centigrammes en moyenne. Cette dose, suffisante pour produire l'effet recherché, ne pouvait avoir sur l'organisme aucun retentissement.

Le Dr Combemale a ainsi constaté que le chlorhydrate d'apocodéine est un médicament que l'on peut employer toujours contre la constipation passagère, parfois contre la constipation habituelle, sans

crainte du moindre accident. Dans presque tous les cas, son effet est sûr et assez rapide, à la dose de 2 centigrammes par la voie hypodermique.

**Argonine.** — Syn. — Caséinate d'argent.

Prép. — L'albumine peut former avec l'argent et les alcalis des composés solubles ; la question était de savoir si l'on pouvait obtenir des combinaisons d'albumine avec l'argent et les alcalis, mais ne contenant pas d'alcalis libres.

Il était à prévoir qu'une pareille combinaison ne serait pas caustique, mais qu'elle posséderait cependant des propriétés bactéricides.

La caséine est la matière albuminoïde la plus apte à former cette combinaison ; elle a le caractère d'un acide pouvant former des sels avec les différentes bases.

On obtient un sel soluble en traitant le caséinate de soude par le nitrate d'argent et en précipitant le mélange par l'alcool.

Le précipité obtenu se présente, apres dessiccation, comme une poudre blanche, fine, qui est l'argonine.

Desc. — Cette substance est facilement soluble dans l'eau chaude, difficilement dans l'eau froide. Il faut opérer la solution avec précaution ; on mélange d'abord dans un verre l'argonine avec une petite quantité d'eau froide, pour bien imprégner d'eau toutes les particules de poudre, puis on place le verre au bain-marie à 90° et l'on obtient un liquide opalescent à peine coloré. L'agitation accélère la dissolution, qui se fait en quelques minutes ; ensuite on fait passer le liquide sur du verre pilé ; de cette façon, on obtient des solutions à 10 p. 100, ou même à un titre plus élevé.

Comme tous les composés argentiques, l'argonine doit être conservée à l'abri de la lumière, dans des flacons noirs.

Elle a une réaction neutre, ce qui indique qu'elle ne contient pas d'alcalis à l'état de liberté ; les acides la décomposent.

L'argonine est soluble dans l'albumine ; on obtient une solution à 10 p. 100, en mélangeant la poudre avec du sérum et en chauffant légèrement le mélange.

Prop. thér. — Les recherches expérimentales ont montré que l'argonine possède des propriétés désinfectantes marquées, moins cependant que l'argentamine et le nitrate d'argent; ces propriétés disparaissent dans les liquides contenant de l'albumine ; cependant l'argonine les perd moins que les deux autres composés argentiques. L'argonine ne doit pas son action à un composé albuminoïde insoluble, mais elle agit uniquement par le métal qu'elle contient.

En somme, l'argonine est une combinaison d'argent qui possède les mêmes propriétés bactéricides que le nitrate d'argent, mais elle s'en distingue en ce qu'elle n'est pas caustique.

**Argyrol.** — Comp. — Composé d'argent et d'une substance organique, peptone ou caséine, il contient 30 p. 100 d'argent métallique ; c'est le produit actuellement connu le plus riche en ce métal.

Desc. — Substance amorphe de couleur brun noirâtre, soluble dans son poids d'eau.

Prop. thér. — Le Dr James Pedensen a employé la solution aqueuse en injection urétrale dans la blennorragie, et les gonocoques disparaissaient de 1 à 10 jours après l'emploi de ces injections. Le Dr W. W. Keen emploie l'argyrol en chirurgie dans le traitement externe des plaies suppurées.

Le Dr Edgar S. Thompson l'emploie en oculistique et lui trouve de grands avantages sur le nitrate d'argent.

Le Dr Georges Stout a employé les solutions à

20 p. 100 dans l'otorrhée chronique et les affections nécrotiques du tympan et de l'étrier.

Mode d'emploi. Doses. — Contre la blennorragie, on fait usage de solutions à 10 p. 100 en injections urétrales et de 1 p. 1 000 en irrigations. Dans les maladies des yeux, des oreilles et de la gorge, la solution de 5 à 20 p. 100 d'argyrol est employée en lotion de 1 à 3 fois par jour :

1° Pommade :

| | |
|---|---|
| Argyrol.......................... | 2 grammes. |
| Vaseline.......................... | 15 — |

en applications.

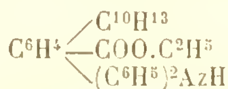
2° Mélange :

| | |
|---|---|
| Argyrol.......................... | 5 grammes. |
| Ichtyol.......................... | 5 — |
| Glycérine.......................... | 10 — |

3° Suppositoires :

| | |
|---|---|
| Argyrol.......................... | 0 gr. 10 à 0 gr. 25. |
| Beurre de cacao.......................... | 10 grammes. |

**Arhovine.** — Prép. — Sa composition chimique est représentée par la formule :



$$C^6H^4 \begin{cases} C^{10}H^{13} \\ COO.C^2H^5 \\ (C^6H^5)^2AzH \end{cases}$$

C'est donc une combinaison de diphénylamine et d'éther éthylthymyl-benzoïque.

Desc. — Liquide jaunâtre, d'une odeur aromatique, d'un goût brûlant, soluble dans l'alcool, l'éther et les huiles grasses, mais insoluble dans l'eau.

Il bout à 218° C. ; son poids spécifique est 1,055.

Prop. thér. — Administré à l'intérieur, il a, d'après les Drs Burchard et Schlokow, Manasse, L. Strauss, W. Schneider, Reiner et J.-A. Goldman, donné de nombreuses preuves de son efficacité

comme antiseptique contre la gonorrhée aiguë et chronique et contre la cystite.

MODE D'EMPLOI. DOSES. — Le mieux est de l'administrer en capsules gélatineuses, à la dose de $0^{gr},25$, trois ou quatre fois par jour.

Il est avantageux aussi de l'administrer, comme désinfectant local, sous forme de bâtonnets ou de globules, ou comme agent de pansement, dans la gonorrhée chronique, le catarrhe des muqueuses, la vaginite gonorrhéique, les flueurs blanches et la bartholinite. Ces bâtonnets et globules seront préparés de la façon suivante :

N° 1. *Bâtonnets.*

| | |
|---|---|
| Arhovine | 0 gr. 1 à 0 gr. 5. |
| Beurre de cacao | 10 gr. |

Faire des bâtonnets urétraux n° X.

Introduire, trois fois par jour, un de ces bâtonnets dans le canal de l'urètre.

N° 2. *Globules.*

| | |
|---|---|
| Arhovine | 2 gr. à 5 gr. |
| Beurre de cacao | 100 gr. |

Mêler et faire des globules vaginaux n° XXX.

En introduire un, 3 fois par jour.

Pour injections dans l'urètre, on se sert de solutions de 2 grammes d'arhovine dans 100 grammes d'huile d'olive stérilisée.

Pour tamponnements, on se sert d'une solution huileuse à 5 p. 100.

Aristoquine. — PRÉP. — L'aristoquine est l'éther carbonique neutre de la quinine : elle a pour formule :

$$CO\,OC^{22}H^{23}Az^{8}O^{3}.$$

DESC. — Poudre blanche dépourvue d'amertume, insoluble dans l'eau, soluble dans l'alcool, le chloro-

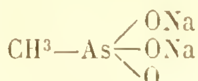
forme, fusible à 189°. Elle forme des sels avec les acides; de toutes les préparations de quinine, c'est la plus riche en quinine, elle renferme en effet 96,1 p. 100 de cette base.

Prop. thér. — L'aristoquine paraît douée d'une action destructive spéciale pour les protozoaires de la malaria et son activité est supérieure à celle de la quinine dans ce cas spécial. Sa toxicité est inférieure à celle de la même base et elle ne possède aucune action sur le cœur. Ses indications thérapeutiques sont les mêmes que celles de la quinine.

Mode d'emploi. Doses. — Cachets ou pilules de 0 gr. 10 à 0 gr. 20, à la dose de 1 à 3 par jour.

**Arrhénal.** — Syn. — Nouveau cacodylate, sel arsénical B.

Desc. — Ce sel, qui a fait l'objet d'une communication du Prof. A. Gautier à l'Académie de médecine, est, au point de vue chimique, le méthylarsinate disodique $AsCH^3O^3Na^2$ ou :



C'est un corps analogue au diméthylarsinate sodique ou cacodylate, mais il présente sur ce dernier l'avantage de ne pas donner lieu à la formation d'oxyde de cacodyle, lorsqu'il est administré par la voie gastrique.

Prép. — On prépare l'arrhénal par l'action de l'iodure de méthyle sur l'arséniate disodique, puis en éliminant l'iodure basique formé par l'oxyde d'argent.

Prop. thér. — Ce médicament a donné de très bons résultats dans les affections paludéennes d'Afrique;

on l'a administré à la dose de $0^{gr},05$ à $0^{gr},10$ en injections hypodermiques. Ces injections, en général très bien supportées, ne sont nullement douloureuses.

Le D^r Billet l'a expérimenté à Constantine, pays où les fièvres intermittentes règnent endémiquement et présentent souvent des formes graves. Neuf malades furent traités, et ces malades, qui étaient réfractaires à la quinine, même à fortes doses, furent rapidement guéris.

Le Prof. Gautier conclut en disant :

« La médication arrhénique semble, au point de vue de sa spécificité et de son efficacité, plus puissante que la médication par la quinine elle-même. Elle a sur elle les avantages suivants :

« Contrairement à ce qui se passe quand on a recours aux préparations de quinine, l'estomac, au lieu de se délabrer de plus en plus, grâce à l'action répétée de ces sels à hautes doses, prend une vigueur remarquable. Dès le lendemain de leur dernier accès, les malades traités par le sel arsenical demandent à manger. L'état saburral de la langue n'existe plus; les forces renaissent avec l'appétit. De plus, l'arsenic donné sous cette forme supprime entièrement et d'emblée l'anémie palustre. »

De plus, l'arrhénal est doué de propriétés médicamenteuses générales très remarquables.

Mode d'emploi. Doses. — De $0^{gr},05$ à $0^{gr},10$ en injections hypodermiques, ou en pilules, ou en solution.

**Asaprol** $C^{10}H^6OHSO^3)^2CaO + 3H^2O$. — Syn. — Abrastol.

Desc. — Corps blanc, neutre, soluble dans l'eau et l'alcool.

Prép. — On combine la chaux avec le dérivé monosulfoné-α du naphtol-β.

PROP. PHYS. — Non toxique, il s'élimine rapidement par les urines, dont le volume est augmenté.

PROP. BACT. — Il retarde les cultures des bacilles de la fièvre typhoïde, du choléra et du champignon de l'herpès tonsurant, à la dose de 10 centigrammes pour 5 centimètres cubes de bouillon. Il retarde les cultures de la bactérie du charbon et du *Streptococcus aureus*, à la dose de 65 centigrammes; il retarde les cultures du *Bacillus pyocyaneus*, à la dose de 30 centigrammes.

PROP. THÉR. — Le Dr Bang l'emploie comme antithermique dans la fièvre typhoïde et surtout dans le rhumatisme articulaire aigu.

DOSES. — A l'intérieur, à la dose de 1 à 4 grammes.

**Aspidospermine.** — PRÉP. — Alcaloïde découvert par Hesse dans le québracho. *Aspidosperma quebracho.*

DESC. — L'aspidospermine est une poudre jaunâtre, usitée en même temps que l'extrait fluide et la teinture de québracho.

PROP. THÉR. — Les Drs Huchard et Eloy ont signalé ses propriétés antithermiques et surtout antidyspnéiques; ils ont montré ses effets dans les affections pulmonaires et contre la dyspnée quand elle est d'origine fonctionnelle. Huchard l'a utilisée dans les affections du cœur avec dyspnée.

L'aspidospermine provoque l'hypersécrétion des glandes intestinales et salivaires, elle est surtout antidyspnéique.

Le québracho est fébrifuge et tonique au même degré que le quinquina.

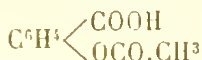
La teinture hâte la cicatrisation des plaies et des brûlures; elle empêche l'inflammation et la formation du pus.

MODE D'EMPLOI. DOSES. — Aspidospermine pure.

prises par voie buccale, à la dose de 1 à 3 centigrammes (inusité). Chlorhydrate d'aspidospermine, en injection sous-cutanée à la dose de 1 centigramme.

Teinture de québracho de 2 à 4 grammes. Extrait fluide de québracho de 2 à 4 grammes. Poudre de québracho à la dose de 4 à 5 grammes par jour.

**Aspirine.** — Prép. — Nouvelle préparation salicylée constituée par une combinaison d'acide acétique et d'acide salicylique d'après la formule



$$C^6H^4 \begin{cases} COOH \\ OCO.CH^3 \end{cases}$$

Desc. — Cette préparation, décrite par Witthaüer, forme des aiguilles cristallisées fondant à 135° et se dissolvant à raison de 1 p. 100 dans l'eau à 37°. Elle est soluble dans les autres dissolvants organiques, mais ne donne pas de coloration bleue avec le perchlorure de fer. L'aspirine se dissout facilement dans les alcalis étendus et s'y décompose au bout de quelques minutes, en ses deux composés, de sorte qu'il est probable qu'elle se dédouble dans l'intestin en ses deux constituants.

Prop. thér. — L'aspirine agit exactement comme l'acide salicylique et le salicylate de soude, auxquels elle est souvent supérieure (L. Renon).

Mode d'emploi. Doses. — A la dose de 1 gramme 4 ou 5 fois par jour, en cachets ou en suspension dans de l'eau sucrée.

**Baryum (Chlorure de).** — Desc. — Cristaux lamelleux, incolores, se dissolvant dans deux parties et demie d'eau froide et une partie et demie d'eau bouillante.

Prop. thér. — Le chlorure de baryum, longtemps négligé à cause de ses propriétés toxiques, a été

remis en honneur pour les usages thérapeutiques, grâce surtout aux travaux de H. Schedel. Cet observateur a fait, à l'aide de ce sel, des expériences sur lui-même, ainsi que sur un certain nombre de malades atteints d'affections cardiaques, auxquels il a administré, deux fois par jour, des doses de 0gr,02 à 0gr,03 et 0gr,05. Dans l'insuffisance mitrale, l'action s'est manifestée d'une manière évidente par une élévation marquée de la pression sanguine et un accroissement de la force du pouls; mais cette action s'est surtout montrée remarquablement favorable dans un cas de dégénérescence myocardique, avec phénomènes de collapsus, œdèmes, cyanose et stases pulmonaires, cas dans lequel la digitale n'avait donné aucun résultat. Sous l'influence de l'administration de 0gr,05 de chlorure de baryum, *pro die*, il s'est produit un ralentissement très accentué du pouls, qui est devenu plein et régulier. L'état général s'est amélioré; la dyspnée, l'œdème et la cyanose ont disparu; le sommeil est devenu paisible, l'appétit s'est régularisé, de sorte que le malade n'a pas tardé à voir son état s'améliorer.

Contre les mêmes phénomènes morbides, Schwartz a eu aussi les meilleurs succès à l'aide du chlorure de baryum, alors que la digitale avait échoué. Schedel conseille donc d'employer le chlorure de baryum à la place de la digitale, d'autant plus que cette dernière, par suite de ses conditions de croissance, ne présente pas toujours la même efficacité.

A la suite de l'emploi du chlorure de baryum 0 gr. 02 à 0 gr. 05 *pro dosi*, et 0 gr. 1 à 0 gr. 16 *pro die*) von Tabora a pu observer une élévation de la pression sanguine, très variable suivant les individus. D'après cet observateur, le médicament en question est surtout indiqué dans les cas d'insuffisance cardiaque peu accentuée, consécutive à une myocardite, ou de lésion

valvulaire, avec trouble de la compensation ; il excerce alors des effets modérateurs plus rapides. Il ne peut, au contraire, remplacer la digitale dans les troubles graves de la circulation, et il peut même être nuisible dans les cas de faiblesse cardiaque accentuée, dans lesquels la pression sanguine est déjà pathologiquement augmentée. Von Tabora a vu aussi, dans quelques cas de pneumonie croupale, ce médicament exercer une action favorable sur la pression sanguine et le pouls, et indirectement aussi sur la marche de l'affection.

Mode d'emploi. Doses. — Pilules de 0 gr. 01 à 0 gr. 05.

**Benzeugénol** $C^{18}H^{6},C^{14}HO^{4},C^{2}O^{4}O^{2}$.

Syn. — Éther benzoïque de l'eugénol.

Desc. — Cristaux incolores, inodores, amers, peu solubles dans l'eau, très solubles dans l'alcool chaud, le chloroforme, l'éther et l'acétone ; se colore en rouge pourpre avec l'acide sulfurique. Fond à 70°,5.

Prép. — On met en contact pendant 2 heures de l'eugénol et du chlorure de benzoïle à molécules égales, on chauffe légèrement, on reprend la masse par de l'alcool bouillant, on filtre et le benzeugénol pur se dépose par refroidissement.

Prop. thér. — L'eugénol, qui constitue la presque totalité de l'essence de girofles, jouit de propriétés antiseptiques analogues à celles des phénols et du gaïacol et on a proposé de le substituer à ce dernier dans le traitement de la tuberculose, en injectant une solution de 10 p. 100 dans de l'huile d'olive stérilisée.

Quand on veut prescrire de l'eugénol par voie buccale, on a été obligé, à cause de son goût désagréable, de faire le composé benzeugénol, que l'on donne aux mêmes doses que l'eugénol et le gaïacol.

**Benzoïlperoxyde.** — Desc. — Le Dr Lœwenhart a étudié ce corps, voisin de l'eau oxygénée. Ce produit se présente sous l'aspect de cristaux prismatiques blancs, inodores, fondant à 103,5°, peu solubles dans l'eau, plus solubles dans l'alcool, solubles à 2 ou 3 p. 100 dans l'huile d'olives.

Prop. thér. — L'application locale ne provoque aucune irritation; cette substance n'est pas, comme l'eau oxygénée, décomposée par le sang et d'autres liquides organiques.

Les premiers essais thérapeutiques ont été institués dans des cas de brûlures : la douleur fut rapidement calmée par l'application du benzoïlperoxyde, sous forme d'onguent lanoliné à 1 pour 10.

**Berbérine (Chlorhydrate de).** — Prop. thér. — Typaldo Lascarato a fait, sur l'action de cet antipériodique, des recherches thérapeutiques, qui permettent de le considérer comme un médicament précieux dans la tuméfaction splénique consécutive à la malaria. La berbérine a pour effet de provoquer une contraction du tissu de la rate; mais cette contraction doit être surveillée, car il peut se produire, à la suite de l'administration de doses trop élevées de cet alcaloïde, une déchirure de l'organe, presque toujours suivie d'une hémorragie mortelle. Cette contraction de la rate a pour conséquence une évacuation de son contenu, et l'on voit alors fréquemment, immédiatement après l'administration de la berbérine, survenir un fort accès de fièvre, déterminé sans doute par la pénétration des parasites de la malaria dans la circulation. Ce phénomène est d'autant plus favorable au développement ultérieur de la maladie, qu'il permet, par une exacte observation, de combattre activement les parasites, aussitôt qu'ils manifestent leur présence. On fait alors inter-

venir la quinine, qui agit avec une grande énergie sur les parasites poussés de la sorte dans le torrent circulatoire. S'il s'est déjà produit une dégénérescence de la rate, le médicament reste sans action.

MODE D'EMPLOI. DOSES. — Lascarato recommande la formule suivante :

| | |
|---|---|
| Chlorhydrate de berbérine................ | 1 gr. |
| Bisulfate de quinine...................... | 0 gr. 5 |

Diviser en 4 doses égales ; à prendre 1/2 à 1 dose chaque heure, en cachets (Merck).

**Bismone.** — SYN. — Oxyde de bismuth colloïdal.

PRÉP. — Le bismone est un hydrate d'oxyde de bismuth de nature colloïdale, obtenu par l'action des sels de bismuth sur une solution alcaline de protalbinate ou de lysalbinate de soude. On soumet le mélange à la dialyse, et l'on évapore à siccité dans le vide.

DESC. — Le bismone contient 20 p. 100 de bismuth métallique ; il est soluble dans l'eau froide et dans l'eau chaude ; les solutions à 25 p. 100 sont de couleur jaune rougeâtre et légèrement opalescentes.

PROP. THÉR. — Ce médicament peut remplacer le sous-nitrate de bismuth et la bismutose. Il convient bien dans le traitement des dyspepsies chez les jeunes enfants.

C'est là une nouvelle application des curieuses propriétés des métaux à l'état colloïdal. Il semble que, sous cette forme, ils acquièrent une activité et une puissance thérapeutiques spéciales.

MODE D'EMPLOI. DOSES. — On l'administre en solution au dixième, à la dose de 3 ou 4 cuillerées à café par jour.

**Bismutose.** — DESC. — Nouveau composé albumineux de bismuth, contenant environ 22 p. 100 de

bismuth et à peu près 66 p. 100 de substance albumineuse. Poudre blanche, ténue, inodore et insipide, prenant peu à peu, à la lumière, une teinte grise ardoisée. Elle est insoluble dans l'eau et dans les autres agents dissolvants ; les acides dilués la dissolvent partiellement sous l'influence de la chaleur ; avec les alcalis dilués, elle donne rapidement, surtout par l'intervention de la chaleur, une solution opaline.

Prop. thér. — La bismutose se montre très réfractaire à l'action du suc gastrique; elle est attaquée plus rapidement par le suc pancréatique ; elle offre cependant à l'action de ce suc une résistance si grande, que l'on peut admettre qu'une partie de la préparation atteint, sans se décomposer, les parties même es plus inférieures de l'intestin.

Les observations cliniques, faites jusqu'ici seulement par des médecins s'occupant des maladies de l'enfance, notamment par Escherich et Lugenbühl, ont permis de conclure que la bistumose était indiquée :

*A l'intérieur*, particulièrement dans les affections de l'estomac, à caractère infectieux ou s'accompagnant de diarrhée, dans les diarrhées et vomissements des enfants, dans les processus d'irritation et infectieux du canal digestif,

*A l'extérieur*, elle est indiquée aussi, répandue en poudre, dans le traitement de l'intertrigo, de l'eczéma et des brûlures.

Mode d'emploi. Doses. — Les doses, que l'on peut prescrire sous forme de poudre, sont les suivantes :

Pour les nourrissons, plusieurs fois par jour, une pincée.

Pour les enfants, trois ou quatre fois par jour, une demi-cuillerée à une cuillerée à thé.

Pour les adultes, on augmentera la dose, et on la délayera dans de l'eau, dans de la soupe, de l'eau

minérale ou du miel ; on pourra aussi l'administrer dans un lavement amidonné.

Formule :

| | |
|---|---|
| Bismutose........................ | 10 grammes. |
| Gomme arabique........................ | 10 — |

Eau stérilisée... Q. S. pour faire un mucilage de 70 grammes.

Une cuillerée à café par heure.

**Bisulfate de soude.** — Prop. thér. — Dans quatre-vingt-cinq cas de fièvre typhoïde, Le Dr Cannaday a eu recours au bisulfate de soude. Celui-ci était employé à la dose de 0gr,50 pour 30 grammes d'eau ; on donnait 60 grammes de cette solution toutes les trois heures. La solution, qui est acide, a une action bactéricide à l'égard du bacille typhique et serait encore un antidote pour les toxines. Elle favorise en outre l'action digestive très abaissée dans la fièvre typhoïde. Le Dr Cannaday n'a eu que huit décès. Sur ce nombre deux sont attribuables à la péritonite par perforation, un à une complication érysipélateuse ; les autres malades succombèrent à l'épuisement. La diazoréaction était présente dans 60 p. 100 des cas examinés. La conclusion est que le bisulfate de soude est un antiseptique intestinal non toxique, qui entretient la cavité buccale propre, prévient le tympanisme et diminue la diarrhée.

**Bleu de méthylène.** — Prop. thér. — Préconisé par Ehrlich et Lippmann, comme analgésique ; administré par Combemale et François avec succès dans les névralgies simples ; avec des succès moindres, dans les névrites et les douleurs de l'ataxie. Il a souvent donné de bons résultats dans les rhumatismes articulaires aigus et dans un cas de douleurs ostéocopes et d'hydarthrose traumatique. Deux heures après l'injection de ce composé, la douleur dis-

paraissait et ne survenait que six à huit heures après. Aucun phénomène gênant ne fut signalé.

C'est un analgésique qui se fixe sur le cylindre-axe, en modifiant l'exagération morbide des fonctions sensitives du nerf.

Le bleu de méthylène étant une matière excellente pour colorer les plasmodies pathogènes de l'impaludisme (hématozoaires de Laveran), aussi bien sur les préparations desséchées que dans le sang frais, Guttmann et Ehrlich ont eu l'idée d'employer cette substance comme médicament contre l'impaludisme même. Ils ont donc donné le bleu de méthylène à quelques malades atteints de fièvre intermittente à la dose de 50 centigrammes, par fraction de 10 centigrammes, toutes les trois heures, répétée pendant huit ou dix jours. Or, dès les premiers jours du traitement, la rate diminuait de volume et la guérison, après cinq ou six jours, pouvait déjà être considérée comme complète. Pendant la campagne de Madagascar, le Dr Durbec, directeur de l'hôpital maritime de Tamatave, a employé avec succès les pilules au bleu de méthylène. Les paludéens ont vu leurs douleurs faciales calmées par 4 à 6 pilules.

Le Dr Netchaiew l'emploie contre la néphrite aiguë et le mal de Bright. Il fait prendre au malade trois cachets par jour, renfermant chacun 3 centigrammes de bleu de méthylène. Sous l'influence de cette médication, on constate dès le jour suivant la coloration bleue de l'urine et une augmentation de la quantité des urines. Pendant les jours suivants, la quantité d'urine, qui était de 850 à 900 centimètres cubes, arrive jusqu'à 3600 centimètres cubes. On voit en même temps s'amender d'abord, puis disparaître l'albuminurie, les cylindres hyalins, l'ascite, l'œdème, les phénomènes du côté du cœur et des poumons. La guérison complète a été obtenue dans ces trois cas au

bout de neuf, douze et dix-sept jours de traitement.

Les Drs Boinet et Layet ont employé avec succès le bleu de méthylène à la dose de 0gr,50 pendant 8 jours dans la blennorragie; l'écoulement cesse dès le huitième jour.

Le bleu de méthylène agissant d'une façon remarquable dans le traitement des phénomènes douloureux, son emploi était tout indiqué dans le traitement de l'angine de poitrine (G. Lemoine).

Les travaux de Combemale sur le traitement de la sciatique par le bleu de méthylène ont fait voir que les névralgies rebelles, même liées à de la névrite, sont presque toujours améliorées et souvent guéries par l'usage prolongé de ce médicament. Dans des cas de névrite sciatique avec atrophie du membre malade et perte des réflexes, les douleurs disparurent peu à peu et les mouvements reprirent leur intégrité.

Le bleu de méthylène n'est pas seulement un calmant, mais encore un excitant des fonctions du système nerveux.

Si l'innocuité de cet agent nervin est absolue lorsqu'il est pur, on ne saurait en dire autant de beaucoup d'échantillons de bleu de méthylène que l'on trouve dans le commerce. Il arrive en effet trop souvent que ce produit contient des substances étrangères, qui, non seulement, en altèrent les propriétés thérapeutiques, mais peuvent même le rendre dangereux.

Doumer a découvert un procédé de purification qui lui permet d'éliminer toutes ces substances étrangères et de préparer un bleu de méthylène chimiquement pur.

Mode d'emploi. Doses. — La dose qu'il convient d'employer, pour obtenir les effets de sédation et de guérison de la douleur, est de 20 à 40 centigrammes,

de 4 à 6 pilules préparées par Doumer, par jour, en une ou plusieurs prises, avant les repas ou dans leur intervalle.

**Broméine.** — (Bromhydrate acide de codéine) $C^{18}H^{21}AzO^3, (HBr)^2 + H^2O$.

Desc. — Se présente sous forme de belles aiguilles soyeuses. Très soluble dans l'eau et dans l'alcool, insoluble dans l'éther. Contient p. 100 34,47 de brome (Montagu).

Prop. thér. — Hypnotique, calmant, préconisé avec succès contre les insomnies, les cauchemars, les phobies nocturnes des enfants.

Il donne également de bons résultats contre la coqueluche, les toux nerveuses opiniâtres et l'adénopathie trachéobronchique; dans les névroses douloureuses de l'estomac et de l'intestin, il agit comme sédatif et antispasmodique. Dans le cancer de l'estomac, il paraît avoir le double avantage d'atténuer les vomissements et surtout les symptômes douloureux.

Mode d'emploi. Doses. — *Sirop* dosé à 3 centigrammes par cuillerée à soupe, 1 à 3 cuillerées par 24 heures. — *Pilules* dosées à 1 centigramme, 4 à 8 par jour. — *Injections hypodermiques* à 2 centigrammes pour 1 centimètre cube.

**Bromipine.** — Prép. — La bromipine est une combinaison organique de brome et d'huile de sésame.

Desc. — Liquide de composition stable; ni sa saveur, ni son odeur ne révèlent la présence de brome. Liquide huileux, de couleur jaune clair, d'une certaine consistance, ayant un poids spécifique de 1,008. Insoluble dans l'eau, dans l'alcool, soluble dans l'éther, la benzine, le chloroforme et l'éther de pétrole. Il existe deux préparations de bromipine, l'une à 10 p. 100, l'autre à 33 $^1/_3$ p. 100 (E. Merck).

Prop. thér. — D'après le Dr Dornblüth, ce produit serait très recommandable pour combattre certains phénomènes d'excitation (palpitations, insomnie, anxiété précordiale) que l'on observe au cours de la neurasthénie grave et contre lesquels les moyens ordinaires (opium, bromure, etc.) restent assez souvent sans effet.

Le Dr Dornblüth en a obtenu des résultats tout à fait remarquables dans l'épilepsie, et son action serait supérieure à celle du bromure de potassium.

Le professeur René Verhoogen a employé la bromipine dans le traitement de l'épilepsie ; il a remarqué les avantages suivants : ce produit ne provoque aucun des symptômes d'intolérance gastrique qui détermine l'apparition des accidents du bromisme, la bromipine traverse l'estomac sans s'y décomposer, decomposition qui ne s'effectue que dans l'intestin ; elle ne détermine pas la constipation, ce qui a lieu avec le bromure de potassium ; on peut cesser quelques jours son emploi sans perdre le bénéfice du traitement, contrairement au bromure de potassium qui ne doit jamais être cessé ; et enfin on peut la donner en doses représentant 12 grammes de brome par jour, ce qui correspond à 20 grammes de bromure.

Les Drs Frensdorf, Leubuscher, Wulff, Zimmermann, Bass, Schulze, Lorenz, Kothe, Laudenheimer, Bodoni et Losio ont employé avec le plus grand succès la bromipine dans les cas où le bromure était indiqué : excitabilité nerveuse, hystérie, agrypnie nerveuse, paralysie agitante, aliénation mentale, chorée, ischialgie, névralgie faciale, diabète.

Mode d'emploi. Doses. — La bromipine s'administre à la dose d'une cuillerée à café prise aux repas du soir, soit pure soit mélangée à du lait ou de la bière, aromatisée avec une essence quelconque.

Les Drs Benoit et Vaquez préconisent la formule suivante :

| | | |
|---|---|---|
| Bromipine à 33 p. 100 | 5 | grammes. |
| Gomme adragante | 2 | — |
| Gomme arabique | 10 | — |
| Eau distillée de menthe | 100 | — |

F. s. a. une émulsion à prendre en douze heures; on peut augmenter à volonté la dose de bromipine.

*Électuaire :*

| | |
|---|---|
| Bromipine à 10 p. 100 | 50 grammes. |
| Jaune d'œuf, nº 1 : | |
| Cacao | ãã P. E. |
| Sucre blanc | |

*Émulsions :*

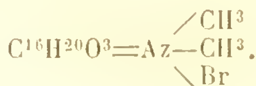
| | | |
|---|---|---|
| Nº 1. | Bromipine à 10 p. 100 | 120 grammes. |
| | Sirop simple | 120 — |
| | Alcool de menthe | 15 — |
| | Mucilage de gomme | Q. S. p. 480 cmc. |
| Nº 2, | Bromipine à 10 p. 100 | 100 grammes. |
| | Rhum | 25 — |
| | Saccharine | 0gr,125 |
| | Vaniline | 0gr,10 |
| | Décoction de fucus | 75 grammes. |

*Lavement :*

Bromipine à 10 p. 100. Q. S.

Mêler à Q. S. de { lait ; ou : infusion de graine de lin ; ou : décoction de fucus.

**Bromure de méthylatropine.** — Prép. — Merck a préparé le dérivé bromé de la méthylatropine, dont la formule est :



$$C^{16}H^{20}O^{3}{=}Az{\begin{cases}CH^{3}\\CH^{3}\\Br\end{cases}}$$

Desc. — Cristallise en lames blanches fondant à 222 et 223°, facilement solubles dans l'eau ou l'alcool étendu, mais insolubles ou très peu solubles dans l'alcool absolu, l'éther et le chloroforme.

Prop. phys. — D'après des expériences faites sur des chats, il résulte que ce dérivé de l'atropine accélère moins rapidement que l'atropine le mouvement du cœur et la respiration. L'ivresse particulière due à l'atropine ne se manifeste qu'à des doses relativement élevées à environ 0gr,015. Par contre, la sécrétion glandulaire n'est pas ralentie avec le bromure de méthylatropine comme avec l'atropine.

Prop. thér. — Ce composé a été employé avec succès aux doses de 0gr,006 et 0gr,012 pour combattre les sueurs nocturnes chez les phtisiques.

Il n'occasionne pas comme l'atropine de la sécheresse dans la bouche et le gosier. La même dose de 0gr,006 par jour combat également la salivation trop abondante et les sueurs nerveuses.

Le Dr Winselmann l'a utilisé dans la pratique ophtalmologique, en instillant quelques gouttes d'une solution à 0,25 p. 100.

Le Dr Aronheim l'emploie dans le traitement des bronchites aigues et chroniques, la pneumonie, les coliques hépatiques et la cardialgie.

Mode d'emploi. Doses :

*Cachets :*

| | |
|---|---|
| N° 1. Bromure de méthylatropine | 0gr,001 |
| Phénacétine | 0gr,25 à 0gr,50 |
| Pour 1 cachet n° 10. | |
| N° 2. Bromure de méthylatropine | 0gr,001 |
| Urotropine | 0gr,50 |
| Pour 1 cachet n° 10. | |
| N° 3. Bromure de méthylatropine | 0gr,001 |
| Aspirine | 0gr,50 |
| Pour 1 cachet n° 10. | |

*Collyres :*

N° 1. Bromure de méthylatropine.......... 0gr,05
Chlorhydrate de cocaïne........... 0gr,10
Eau distillée...................... 10 grammes.

N° 2. Eau distillée...................... 10 grammes.
Bromure de méthylatropine........ 0gr,003

*Gouttes :*

Bromure de méthylatropine.......... 0gr,003
Eau de laurier-cerise................ 10 grammes.

*Pilules :*

Bromure de méthylatropine................ 0gr,12
Excipient.............................. Q. S.

Pour 20 pilules.

*Pommade :*

Lanoline........................ 10 grammes.
Oxyde jaune de mercure.......... 0gr,20
Bromure de méthylatropine........ 0gr,01

Pour frictions sur les paupières.

*Potions :*

N° 1. Bromure de méthylatropine...... 0gr,01 à 0gr,03
Julep gommeux................. 200 grammes.

N° 2. Infusion de racine d'ipécacuanha... 0gr,40 à 0gr,100
Émétique........................ 0gr,04
Bromure de méthylatropine....... 0,003 à 0,005
Antipyrine........................ 0gr,40
Sirop de polygala................. 20 grammes.

1 cuillerée à café ou à soupe, suivant l'âge, toutes les deux heures.

*Poudres :*

N° 1. Bromure de méthylatropine........ 0gr,05
Bicarbonate de soude.............. } āā 5 grammes.
Salicylate de soude ou de Bi...... }
Essence de menthe.................. X gouttes.
Sucre de lait...................... 30 grammes.

N° 2. Bromure de méthylatropine..... 0gr,1
Antipyrine..................... 1gr,5
Bromure d'ammonium......... 50 à 100 grammes.

*Solution pour injections sous-cutanées :*

| | |
|---|---|
| Bromure de méthylatropine......... | 0gr,003 |
| Eau distillée........................ | 10 grammes. |

**Cacodylate de fer** $[As(CH^3)^2O]^6Fe^2$.

Desc. — Poudre jaune verdâtre qui contient 19,095 p. 100 de sesquioxyde de fer et 80,905 p. 100 d'acide cacodylique.

Le cacodylate de fer contient sept fois plus de fer que l'arséniate.

Prop. thér. — Le Dr Martinet, puis les Drs A. Gilbert et P. Lereboullet ont fait une étude de ce produit.

Ils sont arrivés aux conclusions thérapeutiques suivantes.

A l'arséniate de fer dans lequel il y a trop peu de fer et trop d'arsenic, ce qui oblige à donner séparément les deux médicaments, on devra substituer le cacodylate de fer; et les raisons, on les devine sans peine, pour peu qu'on soit au courant de la médication cacodylique.

Comme arsenic d'abord, il n'y a en effet aucune comparaison à établir entre le cacodyle et l'arsenic. N'étant point toxique, pouvant s'administrer à des doses cent fois plus fortes, on voit quelle marge existe en faveur du cacodyle.

Et il n'est pas nécessaire de pousser les choses à l'extrême : il suffit d'une dose dix fois plus forte, c'est-à-dire remplacer le milligramme d'arsenic par le centigramme de cacodyle.

On a donné jusqu'à 18 milligrammes d'arséniate de fer représentant 9 milligrammes d'acide arsénieux et 6 milligrammes de protoxyde de fer, après avoir débuté par 6 milligrammes. — On pourra donc administrer, et avec des effets bien supérieurs en tant qu'arsenic, 5 à 15 et 20 centi-

grammes de cacodylate de fer, et même davantage au besoin.

Ces doses nous semblent très suffisantes.

Mais ce ne sera pas seulement supérieur au point de vue arsenic : la dose de fer sera également six à sept fois plus forte (38 milligrammes au lieu de 6 milligrammes); et ce ne sera encore qu'une dose thérapeutique normale.

MODE D'EMPLOI. DOSES. — *Injections hypodermiques* à la dose de 3 à 5 centigrammes par centimètre cube.

*Granules de Glasser.* — Solution contenant 1 centigramme d'acide cacodylique, à la dose de 2 à 5 centigrammes par jour.

**Cacodylate de gaïacol.** — $As(CH^3)^2O^2-(C^6H^4-OCH^3.)$
SYN. — Cacodyliacol.

PRÉP. — Rebec et le Dr Barbary ont opéré la combinaison de l'acide cacodylique et du gaïacol, et ils ont obtenu un composé défini.

DESC. — Sel blanc très hygrométrique, assez soluble dans l'eau, soluble dans l'alcool, dans la glycérine, et dans un mélange d'alcool et d'éther, insoluble dans l'éther. Odeur alliacée; saveur légèrement caustique.

PROP. THÉR. — D'après le Dr Barbary, le cacodylate de gaïacol paraît être le médicament par excellence de la tuberculose. Il calme la toux, il excite l'appétit, son emploi sans douleur en injections hypodermiques, son action combinée de cacodyle et de gaïacol, doivent le faire préférer dans tous les cas où le gaïacol et la créosote sont indiqués.

MODE D'EMPLOI. DOSES. — Injection huileuse de cacodylate de gaïacol : 10 centimètres cubes contiennent 0gr,035 d'acide cacodylique et 0gr,05 de gaïacol cristallisé.

**Cacodylate de magnésie.** — DESC. — Sel neutre

très riche en acide cacodylique : 1 gramme de sel représentant 0gr,92 d'acide cacodylique, soit 0gr,48 d'arsenic ; alors que 1 gramme de cacodylate de soude ne contient que 0gr,70 d'acide cacodylique, soit 0gr,38 d'arsenic.

Le sel magnésien est très soluble dans l'eau ; on peut arriver à faire une solution à 45 p. 100 ; c'est-à-dire telle que 1 gramme de solution, contient 0gr,45 de sel. Mais c'est un liquide sirupeux.

Prop. thér. — D'après le Dr Burlureaux, ce n'est pas cette riche teneur en arsenic qui doit le faire préférer aux autres cacodylates, car, avec celui de soude en particulier, on peut fournir à l'économie des quantités invraisemblables d'arsenic non toxique, et qu'il y en ait un peu plus, dans le sel magnésien que dans le sel sodique, le fait n'a aucune importance.

Mode d'emploi. Doses. — La solution à 25 p. 100 est légèrement visqueuse, mais bien tolérée par le tissu sous-cutané : en moyenne, sur dix personnes, huit n'éprouvent aucune douleur ; une accuse des douleurs sourdes survenant peu après l'injection et durant une heure ou deux. Une autre trouve les injections très désagréables, quand elles sont faites à la dose d'un centimètre cube, mais avec un demi-centimètre cube, la douleur est insignifiante ; d'ailleurs, avec des solutions plus étendues, la douleur a toujours été nulle ; l'auteur a débuté par des solutions à 5 p. 100, puis à 10, à 20 et il a adopté celle de 25 p. 100. Il commence tous les traitements par une injection d'un demi-centimètre cube d'une solution à 10 p. 100, afin de tâter la tolérance ; si elle existe, c'est-à-dire si le malade n'éprouve aucun phénomène appréciable, il pousse à un centimètre cube de la même solution, et il arrive très vite à l'emploi de la solution à 25 p. 100. Sur trente-huit malades, il lui est arrivé deux fois seulement de ne pas pouvoir dépasser la dose initiale

d'une demi-seringue de solution à 10 p. 100. L'une de ces malades accusa une perturbation générale insolite, avec vertiges passagers. L'autre, des sensations si extraordinaires, que l'auteur renonce à les noter. Toutes deux rentrent dans la catégorie de ces malades auxquelles il ne faut rien donner, sous peine de leur faire du mal, et de se discréditer dans leur esprit. Chez tous les autres malades, la dose d'une seringue d'un centimètre cube de solution à 25 p. 100 est vaillamment acceptée, et chez plusieurs le Dr Burlureaux a donné deux seringues de la dite solution pendant trois ou quatre jours de suite, sans provoquer le moindre phénomène toxique.

**Cacodylate de soude.** — As $(CH^3)^2$ O (HO).

Syn. — Acide diméthyl-arsénique.

Desc. — Il se présente sous forme de prismes rhombiques, inodores, facilement solubles dans l'eau et l'alcool, fusibles à 200° centigr.

Le cacodylate de soude est une poudre blanche amorphe.

Le Dr Danlos a attiré de nouveau l'attention sur ce fait que l'acide cacodylique est très riche en acide arsénieux, 54 p. 100, qu'il est très soluble et que sa toxicité était relativement peu grande.

Prop. thér. — L'usage de l'acide cacodylique a été préconisé par le Dr Jockleim, comme succédané des préparations arsenicales couramment employées.

Le Dr Danlos a le premier utilisé l'acide cacodylique en thérapeutique ; il l'emploie dans les affections cutanées.

Le Dr Danlos administre le cacodylate de soude dans le psoriasis aux doses de 0gr,25 par jour à l'intérieur et de 0gr,10 par jour en injections sous-cutanées. Dans ces conditions, le médicament fut bien toléré et exerça une action favorable sur la maladie.

Il l'a employé en outre avec succès dans le lichen plan généralisé, dans le lupus érythémateux et dans la maladie de Duhring. Au contraire, les résultats sont restés nuls dans l'acné pustuleuse, le lupus ordinaire et le mycosis fongoïde.

Dans un cas de pseudoleucémie, le Dr Danlos administra, dans l'espace de trois semaines, dix injections de cacodylate de soude de 0gr,15 chacune. Ces injections ne furent pas douloureuses, le malade augmenta rapidement de poids.

L'emploi du cacodylate de soude a l'avantage de faire absorber une dose considérable d'arsenic sans danger.

MODE D'EMPLOI. DOSES. — Le cacodylate de soude devra être administré préférablement en dissolution dans l'eau distillée.

*Par ingestion*, le Dr Danlos conseille la formule suivante :

| | | |
|---|---|---|
| Cacodylate de soude | | 2 grammes. |
| Rhum | ãã | 20 — |
| Sirop de sucre | ãã | 20 — |
| Eau distillée | | 60 — |
| Baume de menthol | | II gouttes. |

Il administre encore ce médicament en pilules de 0,10 centigr.

*Par voie hypodermique*, il s'est servi de solutions renfermant de 3 à 5 p. 100 d'acide neutralisé :

| | |
|---|---|
| Chlorhydrate de morphine | 0gr025 |
| Chlorhydrate de cocaïne | 0gr10 |
| Chlorure de sodium | 0gr20 |
| Cacodylate de soude | 5gr |
| Eau phéniquée à 5 p. 100 | II gouttes. |
| Eau distillée | Q. S. p. 100cc. |

Chaque centimètre cube contient 0gr,05 d'acide cacodylique.

Armand Gautier conseille :

| | |
|---|---|
| Acide cacodylique | 5 grammes. |

Saturer complètement l'acide par le carbonate de soude et ajouter :

| | |
|---|---|
| Chlorhydrate de cocaïne............ | 8 centigr. |
| Créosote dissoute dans 8 gram. d'alcool. | VI gouttes. |
| Eau distillée stérilisée.............. | Q. S. p. 100cc. |

Chaque centimètre cube contient 0gr,05 d'acide cacodylique.

Ne pas dépasser 0gr,10 par jour pour les injections hypodermiques. La dose moyenne étant de 0gr,02 à 0gr,05 par vingt-quatre heures.

*Par voie rectale.* — Renaut formule :

1° *Solution faible.*

| | |
|---|---|
| Eau distillée.................... | 200 grammes. |
| Cacodylate de soude............... | 25 — |

2° *Solution forte.*

| | |
|---|---|
| Eau distillée.................... | 200 grammes. |
| Cacodylate de soude................ | 40 — |

Injecter le contenu d'une seringue de 5cc deux fois par jour pendant six jours, trois fois par jour pendant dix jours, puis faire reposer le malade pendant trois à cinq jours et reprendre une nouvelle série.

Il a pu donner des doses assez considérables de ce médicament ; chez l'homme, il a administré pendant plusieurs semaines jusqu'à 0gr,60 de cacodylate et 0gr,30 chez la femme, par jour, par la voie buccale, et 0gr,40 par jour par la voie hypodermique, et cela pendant deux mois consécutifs.

**Calométol**. — Prép. — Le calométol est un calomel colloïdal préparé par Heyden.

Desc. — Poudre impalpable, grisâtre, sans saveur et sans odeur, insoluble dans l'alcool, l'éther et la benzine, soluble dans l'eau (1 p. 50), ainsi que dans

les solutions salines faibles, dans l'eau albumineuse et dans le sérum sanguin. Sa réaction est neutre. Il renferme 75 p. 100 de calomel et 25 p. 100 d'albumine. Il ne contient pas de sublimé.

Prop. thér. — Les Drs Neisser et Siebert ont expérimenté, dans la syphilis, la pommade au calométol préparée à 45 p. 100, qui agit comme la pommade mercurielle. On retrouve le mercure dans l'urine des malades après la cinquième friction. L'activité de la pommade est plus considérable lorsqu'on l'additionne de 2 p. 100 de mercure. La pommade au calométol ne colore pas la peau et ne salit pas le linge.

Le calométol ne donne pas de résultats satisfaisants lorsqu'on l'administre soit par la bouche, soit en injections hypodermiques ou intramusculaires ; dans le premier cas, il irrite l'estomac ; dans l'autre, il détermine de vives douleurs.

On ne l'emploie qu'en pommade.

**Camphorate de créosote.** — Syn. — Créosocamphre.

Prép. — Combinaison moléculaire du camphre et de la créosote, obtenue par A. Lorot.

Desc. — Liquide huileux, densité à + 16° = 1086 ; sa saveur, d'abord chaude, devient fraîche, odeur très faible de créosote. Insoluble dans l'eau, soluble dans l'alcool, l'éther, la benzine, le chloroforme, la glycérine.

Prop. thér. — Le Dr Galpin avait observé que le camphre injecté en dissolution éthérée atténuait les effets caustiques de la créosote.

Le Dr Lorot a observé que le camphorate de créosote faisait disparaître les hémoptisies dans les tuberculoses ; c'est un sédatif énergique du système nerveux et circulatoire ; il calme les névralgies intestinales des phtisiques, et par son action sur le

pneumogastrique, il fait cesser la toux. Son action sur l'ensemble de la nutrition est telle que l'on voit chez les malades l'appétit être vigoureusement stimulé et le poids augmenter notablement.

Mode d'emploi. Doses. — Le camphorate de créosote peut être administré en solution huileuse, en capsules, en injections hypodermiques.

En *solution huileuse* à 1/5 on peut donner une cuillerée à café, soit 1 gramme par jour du médicament dans du lait, après les repas.

*Capsules* gélatineuses contenant 0gr,20 de produit; de 3 à 6 capsules par jour.

**Camphorate de pyramidon.** — L'acide camphorique ($C^{10} H^{16} O^4$) peut se combiner avec une molécule de pyramidon et former un camphorate acide, ou bien avec deux molécules et former un camphorate neutre.

Prep. — Ce sel est obtenu en faisant réagir l'acide camphorique et le pyramidon d'après le poids moléculaire de ces deux corps.

Descr. — Il cristallise et est soluble dans l'eau.

Lyonnet et Lançon ont employé sur différents malades le camphorate de pyramidon.

Prop. thér. — Si le pyramidon est trois fois plus actif que l'antipyrine, si c'est un excellent analgésique et antithermique dont l'effet dure, en général, plus longtemps que celui de l'antipyrine, il a l'inconvénient de provoquer, plus facilement même que l'antipyrine, des sueurs abondantes. D'où l'idée de le combiner à l'acide camphorique qui, comme on le sait, est un actif antisudorifique.

Différentes expériences sur les animaux ont montré que les camphorates de pyramidon semblent peu toxiques, et en particulier le camphorate acide. Avec ce sel, il faut environ 0gr,20 par kilogramme pour tuer le lapin.

Chez les animaux tuberculeux, on observe, après leur administration, un abaissement souvent assez marqué de température.

Bertherand a également constaté, comme pour le pyramidon, une augmentation du coefficient d'oxydation.

Ces expériences démontraient donc que le camphorate de pyramidon n'a qu'une toxicité faible et que, d'autre part, il abaisse beaucoup la température.

L'administration du camphorate de pyramidon a été suivie chez presque tous les malades d'un sentiment de bien être, souvent très net.

Dans la plupart des cas, il y a eu un abaissement de température marqué. Aucun malade ne s'est plaint d'avoir de sueurs, et plusieurs ont même vu diminuer une sudation profuse dont ils étaient affligés.

A part de rares exceptions, le camphorate de pyramidon est donc en général très bien supporté.

Du reste, si l'on voulait avoir une action antisudorale plus intense, il suffirait d'ajouter à chaque cachet de camphorate de pyramidon une certaine quantité d'acide camphorique.

Mode d'emploi. Doses. — S'appuyant sur ces données expérimentales, on a administré le camphorate de pyramidon à quinze tuberculeux fébricitants et ayant des sueurs abondantes. La dose administrée fut de 1 gramme par jour, divisée en deux cachets de $0^{gr},50$.

D'ailleurs c'est une dose minima, qui pourrait être augmentée sans inconvénients.

On peut aussi, au lieu de cachets, diluer ce produit dans une potion quelconque, il est en effet très soluble.

Carbovis. — Desc. — Poudre de viande pure, de

couleur jaune et d'odeur plutôt agréable de viande grillée et de saveur agréable.

Comp. — L'analyse faite par H. Carrion a montré que 100 grammes de *Carbovis* contenaient :

| | |
|---|---|
| Eau | 5gr36 |
| Matières grasses | 5gr06 |
| Azote | 7gr29 |
| Matières albuminoïdes | 44gr15 |
| Substances réductrices (glycogène) | 4gr08 |
| Matières extractives | 15gr15 |
| Sels minéraux | 16gr24 |

Prop. thér. — Ce produit constitue un reconstituant de premier ordre employé contre la neurasthénie, l'anémie et la tuberculose.

Le Dr Hallion, par de nombreuses expériences, a montré que le *Carbovis* correspond à cinq fois son poids de viande crue de bœuf de premier choix assimilé.

**Céarine.** — Prép. — La base de la céarine est la cire de Carnauba blanchie avec un mélange de cire d'abeilles ou de cérésine. La céarine se prépare avec un mélange de

| | |
|---|---|
| Cire de Carnauba et cérésine | 1 partie. |
| Paraffine liquide | 4 parties. |

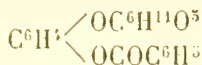
On fait fondre au bain-marie et on agite jusqu'à complet refroidissement.

Desc. — Pommade de blancheur de neige, de consistance de cérat, elle présente un certain éclat que l'on retrouve dans toutes les préparations faites avec elle. Elle est très stable. Enfin elle peut absorber de 15 à 18 p. 100 d'eau.

Prop. thér. — La céarine sert d'excipient à des pommades formées avec des sels chimiques, qui se décomposent en présence de l'axonge. On prépare

ainsi de la pommade à l'iodure de potassium, qui se conserve huit mois sans altération ; on prépare aussi la pommade à l'acétate de plomb, qui se conserve très bien.

**Cellotropine.** — Prép. — La cellotropine est l'éther monobenzoïque de l'arbutine dont la formule est :



On la prépare en dissolvant 22 parties d'arbutine dans l'eau, en y ajoutant par petites portions, et en agitant fréquemment 8 à 10 parties de chlorure benzoïque. Après chaque addition de chlorure benzoïque, on neutralise par un alcali pour éviter la présence de l'acide chlorhydrique libre.

Desc. — Poudre blanche, sans odeur, sans saveur, soluble dans 80 parties d'eau bouillante, dans 1 300 parties d'eau à 15°. Elle est facilement soluble dans l'alcool, mais insoluble dans l'éther, la benzine et le chloroforme, elle fond à 184°,5 ; elle ne réduit pas la liqueur de Fehling et ne donne pas avec le perchlorure de fer la coloration bleue déterminée par l'arbutine sous l'action des agents hydrolysants, elle se décompose en glucose, acide benzoïque et hydroquinone.

Prop. thér. — La cellotropine semble indiquée dans les maladies infectieuses et principalement dans la tuberculose et la scrofulose.

Elle n'est pas toxique.

Mode d'emploi. Doses. — Elle a été administrée à la dose de 0,30 à 0,50 centigrammes en paquets ou cachets.

**Ceyssatite.** — Desc. — La Ceyssatite est un composé naturel minéral, formé presque à l'état pur de carapaces siliceuses de diverses diatomées.

On la trouve à Ceyssa (Auvergne). Elle est analogue à la Raudanite (de Raudan). Elle supporte bien la stérilisation. Si on la calcine, elle prend, sans perdre ses propriétés, une teinte rosée, grâce au fer qu'elle renferme.

Prop. thér. — Elle est employée en thérapeutique dermatologique sous forme de pommades et de pâtes à cause de ses propriétés absorbantes.

**Chlorure de calcium.** — Prép. — On sature l'acide chlorhydrique pur par du carbonate de chaux pur, on évapore et on fait cristalliser.

Desc. — Cristaux incolores, déliquescents, très solubles dans l'eau.

Prop. thér. — Les propriétés coagulantes du chlorure de calcium n'ont été jusqu'ici utilisées que d'une manière exceptionnelle en gynécologie. Or, d'après l'expérience du Dr A. Lafond-Grellety (de Villefranche-de-Longchampt), il existe toute une catégorie de faits dans lesquels l'emploi systématique de ce médicament est susceptible de rendre d'excellents services. Ce sont les cas où la menstruation, tout en restant à peu près indolore, est cependant d'une abondance telle qu'elle donne lieu à un état de faiblesse extrême, avec inappétence, vertige et lassitude générale. En pareille occurrence, l'auteur fait prendre, une huitaine de jours avant l'époque présumée des règles, du chlorure de calcium sous forme d'une potion qu'il prescrit de la manière suivante :

| | | |
|---|---|---|
| Chlorure de calcium................. | 9 | grammes. |
| Sirop de sucre....................... | 60 | — |
| Eau.................................. | 180 | — |

A prendre deux cuillerées à soupe par jour.

Le plus souvent, ce traitement se montre peu efficace d'emblée, mais, en le renouvelant d'une façon

systématique pendant plusieurs mois, on parvient à faire complètement disparaître l'exagération pathologique du flux cataménial. A cet effet, il est bon de continuer la médication pendant six à huit périodes menstruelles, alors même que la malade semble guérie au bout de deux ou trois mois.

Employé à la dose que nous venons d'indiquer, le chlorure de calcium est en général très bien toléré. Toutefois, cette substance s'éliminant surtout par les reins, on comprend que, chez les chlorobrightique atteintes de dysménorrhée avec menstruation trop abondante, son usage puisse provoquer des accidents plus ou moins graves (céphalée, vomissements, etc.). Lafond-Grellety a eu l'occasion d'observer trois cas de ce genre, et, depuis lors, toutes les fois qu'il soupçonne l'existence d'une néphrite, il remplace le chlorure de calcium par des injections hypodermiques d'une solution de gélatine.

Lorsque l'abondance de l'écoulement menstruel s'accompagne de phénomènes de dysménorrhée, il est prudent de ne pas faire un usage trop prolongé du chlorure de calcium à haute dose, les douleurs s'exacerbant parfois quand les pertes sanguines diminuent d'une façon notable. Cependant, même en pareil cas, l'auteur a obtenu des améliorations durables en associant 40 gouttes d'extrait fluide de séneçon au chlorure de calcium, pris à la dose journalière de $0^{gr},20$.

Mathieu, médecin des hôpitaux de Paris, a cherché à combiner avec l'hémostase par resserrement des petits vaisseaux, obtenue au moyen de lavements chauds, l'action directement coagulante du chorure de calcium, hémostatique dont l'usage n'est pas encore entré dans la thérapeutique courante. Dans ce but, Mathieu fait prendre tous les jours un ou deux lavements composés d'un litre d'eau bouillie, maintenue à la température de 48°, et de 4 grammes

de chlorure de calcium. Ces lavements sont administrés à faible pression, à l'aide d'un bock à injections placé, tout au plus, à 40 centimètres au-dessus du lit. On donne, en outre, du chlorure de calcium par la bouche, à la dose quotidienne de 2 grammes en solution aqueuse.

Contre les hémorragies, le Dr Wallis l'emploie contre la diathèse hémophilique, dans les cas d'extraction dentaire.

Le Dr Alezais a démontré que le chlorure de calcium avait un effet favorable dans la variole hémorragique, surtout dans les formes secondaires.

Les Drs Andenino et Bonnelli l'ont préconisé contre l'épilepsie ; sous l'influence de ce traitement, on observa une diminution dans la gravité et la fréquence des accès convulsifs, voire même des guérisons. Dans cette maladie, on emploie la forme d'injections sous-cutanées.

Le chlorure de calcium est employé fréquemment dans les hémorragies cérébrales.

Mode d'emploi. Doses. — Injections sous-cutanées d'une solution de chlorure de calcium à 1 p. 100, à la dose quotidienne de 0,02 à 0,05 centigrammes de sel.

Le médicament étant assez difficile à supporter, il faut le donner avec précautions.

La dose de 6 grammes administrée en vingt-quatre heures dans une potion formulée comme il suit, a donné d'excellents résultats, et de cette façon la causticité du médicament a été détruite.

| | | |
|---|---|---|
| Chlorure de calcium | 6 | grammes. |
| Eau distillée | 10 | — |
| Mucilage simple de gomme arabique à 30 p. 100 | 40 | — |
| Teinture de cannelle | 10 | — |
| Lait ou émulsion huileuse. Q. S. pour faire | 150 | — |

On fait dissoudre le sel dans l'eau distillée et on

fait d'autre part le mucilage de gomme avec du sirop de tolu; on mélange les deux solutions, on ajoute la teinture de cannelle et on complète avec du lait.

Pour les enfants ou les personnes qui prennent difficilement les médicaments, l'administration de cette potion mélangée à du lait a paru le plus convenable.

Le médicament, ainsi préparé, ne présente aucun mauvais goût, il est facilement toléré, et la légère saveur styptique qu'il offre est atténuée par ce véhicule : il ne présente plus aucune causticité.

**Cidrase.** — Syn. — Ferments du cidre sélectionnés.

Desc. — La cidrase obtenue par Couturieux en partant des procédés qui lui ont permis d'obtenir les levurine brute et extractive, est un produit sec, de couleur brune, d'odeur de pomme caractéristique, de saveur très légèrement acide, brunissant à l'air et de conservation indéfinie aux températures n'excédant pas 55° C.

La cidrase est préparée à l'aide d'une levure de cidre provenant de grands crûs de Normandie.

En plus des éléments constitutifs communs aux levures de bière et de raisin (zymase, peptones, glycogène, nucléines, etc.), la cidrase renferme une oxydase très active à laquelle peut-être sont dues ses propriétés curatives spéciales dans l'arthritisme.

Prop. thér. — La cidrase a donné les meilleurs résultats dans le rhumatisme, la goutte et autres manifestations de l'arthritisme à la dose de 2 à 6 comprimés de 0gr,50 par jour, à prendre de préférence au début des repas avec un peu d'eau légèrement sucrée (non sucrée si le malade est diabétique). — Dans la tuberculose, pour lutter contre les infections secondaires et l'inappétence, la cidrase a

donné d'excellents résultats, à la dose de 4 à 6 comprimés de 0gr,50 par jour, quelques minutes avant les repas.

**Citarine** $(CH^2 - COONa)^2 (CO - CH^2 - COO)$. Syn. — Anhydrométhylencitrate de soude.

Prép. — Sel sodique d'une combinaison de formaldéhyde et d'acide citrique.

Desc. — Poudre blanche cristalline qui, chauffée jusqu'à 250°, ne fond pas encore et qui est à peu près insoluble dans l'alcool et l'éther, mais, au contraire très soluble dans l'eau. La saveur en est un peu alcaline, mais non désagréable.

Prop. phys. — L'action du formaldéhyde, dans les affections goutteuses, repose sur la formation de combinaisons chimiques avec l'acide urique qui sont beaucoup plus solubles que ce dernier.

Pour guérir la goutte et faire disparaître les sédiments et les concrétions d'acide urique, on avait dejà fait des recherches avec un médicament capable de transformer l'acide urique en acide formaldéhydurique, notamment avec l'hexaméthylentétramine. Mais avec cette substance, d'un dédoublement relativement difficile même dans le verre à réactif, le dégagement du formaldéhyde reste dans des limites assez étroites qu'il ne peut pas dépasser en raison des actions irritantes qui se produisent.

Nous possédons aujourd'hui dans la citarine une préparation qui, ainsi que le montrent les recherches pharmacologiques de Impens, dédouble le formaldéhyde bien plus facilement que ne le fait l'hexaméthylentétramine. Comme la citarine est très bien supportée par l'organisme, même à hautes doses, et que la mise en liberté du formaldéhyde se fait très rapidement dans l'urine, on est bien plus certain

que le foyer goutteux soit atteint par la quantité suffisante de formaldéhyde non modifié, de voir les dépôts uratiques (tophus) se dissoudre, la solubilité de l'urine pour l'acide urique augmenter et favoriser ainsi son élimination de l'organisme.

Prop. thér. — Le principal domaine de l'emploi de la citarine comprend les syndromes morbides constitués par une accumulation excessive d'acide urique dans l'organisme et ses manifestations directes, telles que la goutte (podagre), calculs vésicaux, sable urinaire, etc. D'après les données des Drs Fisch, Ardo, Zeller et d'autres, elle s'est montrée un rapide analgésique et a coupé les accès.

Mode d'emploi. Doses. — On peut, en général, prendre comme dose pour la citarine 2 grammes, quatre à six fois par jour pendant la durée de l'accès de goutte. On peut même au besoin, le premier jour, renouveler plus souvent les doses pour supprimer plus sûrement l'accès.

**Citrophène** $C^{12}H^{14}O^{3}$. — Substance découverte par J. Roos, de Francfort.

Prép. — C'est une combinaison de l'acide citrique avec la phénétidine (1 molécule d'acide citrique pour 2 molécules de phénétidine).

Desc. — Poudre blanche, ressemblant par la forme de ses cristaux et son goût à l'acide citrique. Son point de fusion est à 181°. Elle se dissout dans 40 parties d'eau froide et 50 parties d'eau bouillante. On peut donc la prescrire en solution à l'intérieur ou en injections sous-cutanées, ce qui présente un grand avantage sur la phénacétine, qui ne se dissout que dans 1 400 parties d'eau, et sur la lactophénine, qui n'est soluble que dans 340 parties d'eau. Les acides et les alcalis décomposent la citrophène en ses parties constituantes.

Prop. thér. — D'après Benario, son action est antithermique et analgésique; en même temps, elle est très rafraîchissante par l'acide citrique qu'elle contient.

Benario a administré la citrophène à doses de 50 centigrammes à 1 gramme à 7 typhiques. L'abaissement de la température de 2 ou 3 degrés s'observa après deux heures, et à une période de l'affection où la température a une tendance à s'élever, aucun phénomène secondaire n'a été observé. La citrophène administrée le soir, les malades dormaient d'un sommeil tranquille, de sorte que cette substance a aussi une action sédative.

La fièvre des tuberculeux est aussi très bien influencée par la citrophène, de même que les gastrites où elle calme la douleur et abaisse la température. Elle rend aussi de bons services dans la migraine et les névralgies, même à des doses de 50 centigrammes et plus petites.

On peut administrer jusqu'à 6 grammes par jour de citrophène, sans inconvénient.

Mode d'emploi. Doses. — *Cachets* de 50 centigrammes, à la dose de 1 à 2 par jour.

*Solution* à 2 p. 100, à la dose de 2 à 4 cuillerées à soupe par jour.

Voici pour l'adulte, quelques formules d'un usage courant :

| | |
|---|---|
| 1° Citrophène | 3 grammes. |

Diviser en 3 cachets.

Un cachet le matin, dans l'après-midi et le soir dans une cuillerée d'eau.

| | |
|---|---|
| 2° Limonade citrique | 120 grammes. |
| Citrophène | 3 — |

A prendre en 3 fois dans la journée.

| | |
|---|---|
| 3° Eau | 120 grammes. |
| Sirop de Limons | 39 — |
| Citrophène | 10 — |

M. P. — Chaque cuillerée à soupe contient 1 gramme de médicament actif.

**Collargol.** — Syn. — *Argent colloïdal.* — Forme allotropique de l'argent, découverte en France par Wurtz et utilisée en thérapeutique pour la première fois, par le chirurgien allemand Credé.

Prép. — On obtient le collargol en mettant en contact du sulfate ferreux avec du citrate d'argent. Un des meilleurs procédés d'obtention du collargol est celui qui a été donné par Cothereau, interne à l'hôpital Saint-Louis. Ce procédé consiste :

1° A dissoudre 100 grammes d'acide citrique dans quantité suffisante d'eau distillée ; on neutralise la solution par de l'ammoniaque jusqu'à coloration de la phtaléine et on complète à 500 centimètres cubes ;

2° A faire dissoudre, d'autre part, 186 grammes de sulfate ferreux ammoniacal dans quantité suffisante d'eau distillée pour obtenir 500 centimètres cubes de solution ;

3° A mélanger les deux solutions précédentes et à porter le volume à 2500 centimètres cubes, en y ajoutant un litre et demi d'eau distillée. On y verse alors, par petites parties et en agitant constamment, 100 centimètres cubes d'une solution de nitrate d'argent cristallisé à 20 p. 100.

Il se forme un précipité rouge brun qu'on recueille et qu'on lave rapidement à l'abri de la lumière et surtout de l'air, qui insolubiliserait en partie le produit. On dessèche dans le vide, sous la cloche à acide sulfurique ou à l'étuve à 50°.

La poudre ainsi obtenue contient 97 p. 100 d'argent avec des traces de fer et d'acide citrique. Les solutions de collargol ne traversent pas le septum du dialyseur, d'où son nom d'argent colloïdal.

Desc. — Le collargol se présente sous forme de petits grains noirs à reflets métalliques; il est inodore et n'est pas caustique. Le collargol se dissout dans l'eau dans la proportion de 1 p. 25. Les solutions ont une couleur brun olivâtre ou noirâtre, rappelant certaines bières foncées. Ce ne sont d'ailleurs pas des solutions parfaites, mais plutôt des suspensions de particules excessivement ténues, puisqu'elles sont à peine visibles au microscope. Les acides et les sels précipitent le collargol de ses solutions et celles-ci sont rendues plus stables par l'addition d'un peu d'albumine (1 p. 100 environ).

*La chaleur précipite également le collargol, d'où la nécessité de faire les solutions à froid.*

Prop. thér. — C'est le professeur Netter qui a attiré l'attention sur l'emploi de cette substance.

Le collargol est employé dans le traitement des maladies infectieuses, médicales et chirurgicales. Son action bactéricide est faible, mais il agit mieux par son pouvoir catalytique qui s'oppose énergiquement au développement des microbes. On retrouve d'ailleurs ce pouvoir catalytique, analogue à celui des ferments, dans tous les métaux à l'état de division extrême (*mousse de platine*), ou à l'état colloïdal (*métaux colloïdaux.*)

Dans ces conditions, en effet, on sait que les métaux accélèrent par leur présence, à doses infinitésimales, les transformations chimiques, agissant dès lors comme de véritables ferments.

Le professeur Netterà employé l'argent colloïdal dans les maladies les plus diverses : péricardite, fièvre typhoïde, scarlatine, diphtérie, méningite cérébro-spinale, tuberculose pneumonique, infection purulente, infection puerpérale, ostéomyélite, appendicite, endocardite infectieuse, endocardite et chorée rhuma-

tismales, phlébite, pleurésie sérofibrineuse ou purulente, broncho-pneumonie, bronchite gangréneuse, grippe, etc.

Il a paru que l'action favorable du médicament se manifeste essentiellement par des modifications rapides et profondes de l'état général : retour de forces, diminution de l'abattement, du caractère infectant, de l'état typhoïde, sensation de bien-être, appétit, soif, diurèse.

La température baisse presque toujours, souvent très rapidement, par défervescence, surtout après injections intraveineuses. Dans des cas plus nombreux, l'abaissement se fait avec plus de lenteur et demande plusieurs jours. La chute se fait en lysis et souvent la ligne oblique du tracé est directe, d'une seule tenue, dans les ascensions vespérales habituelles. La durée de la maladie est habituellement abrégée, la convalescence plus courte, les complications plus rares.

Mode d'emploi. Doses. — Le collargol s'emploie surtout en pommade et en injections intraveineuses. Il s'administre aussi, mais plus rarement, par les voies stomacale ou anale.

1° Usage externe.

*Pommade :*

| | |
|---|---|
| Collargol | 15 grammes. |
| Lanoline | 35 — |
| Axonge benzoïnée | 50 — |

*Ovules ou suppositoires :*

| | |
|---|---|
| Collargol | 0gr,30 |
| Beurre de cacao | 30 grammes. |

Divisez en 10 ovules ou suppositoires.

4.

2° Usage interne.

*Solution :*

| | |
|---|---|
| Collargol...................... | 1 gramme. |
| Albumine d'œufs frais.......... | 3 grammes. |
| Glycérine...................... | 3 — |
| Eau distillée.................. | 300 — |

Par cuillerée à café, de 3 à 4 fois par jour.

*Pilules :*

| | |
|---|---|
| Collargol...................... | 1 gramme. |
| Sucre de lait.................. | 5 grammes. |
| Excipient non tannique......... | Q. S. |

Divisez en 100 pilules, à la dose de 4 à 6 par jour.

*Solution pour injection intra-veineuse :*

| | |
|---|---|
| Collargol...................... | 1 gramme. |
| Eau distillée stérilisée......... | 100 centimètres cubes. |

**Créosoforme.** — Prép. — Le créosoforme est un produit de condensation de la créosote et du formaldéhyde.

Pour le préparer, on mélange 100 parties de créosote, 80 parties de formaldéhyde (à 40 p. 100) et 150 parties de HCl. Le mélange s'échauffe. Au bout de quelque temps, il se forme un liquide vert qu'on lave et qui se solidifie par refroidissement.

Desc. — Le créosoforme est insoluble dans l'eau et les autres dissolvants.

Prop. thér. — Il est employé comme désinfectant.

**Créosotal.** — Syn. — Créosote carbonatée. Carbonate de créosote.

Prép. — Dans une solution de créosote sodée, on fait passer un courant d'acide carbonique tant

que la solution est alcaline. La créosote carbonatée se sépare de la solution, on la lave avec une solution alcaline, puis on chauffe modérément pour chasser l'humidité.

Desc. — Liquide visqueux à froid, fluide à chaud, neutre, de couleur ambrée, sans odeur, de saveur douce et huileuse. Densité à $+ 15° = 1{,}165$. Insoluble dans l'eau, la glycérine et l'alcool faible; soluble dans l'éther, le chloroforme, la benzine et l'alcool à 95°. Cent parties de créosotal contiennent 90 parties de créosote.

Prop. phys. — Le créosotal ne trouble pas les fonctions digestives; on peut en absorber de hautes doses sans malaise, 10, 15 et 20 grammes par jour.

Il se dédouble dans l'intestin en ses composants, créosote et acide carbonique. Il en résulte une action lente et continue de ce médicament.

La créosote se retrouve dans l'urine une demi-heure après l'ingestion de son carbonate.

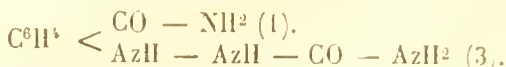
Prop. thér. — La créosote, considérée comme le médicament le plus actif contre la tuberculose, ne peut être ingérée qu'à petites doses, tellement elle est caustique. Dans le créosotal, la créosote est dissimulée dans une combinaison neutre, ce qui permet d'en donner des doses qu'on ne saurait atteindre avec la créosote. Il en résulte donc un progrès dans le traitement de la tuberculose.

Le créosotal donne de brillants succès dans la tuberculose pulmonaire et en général dans toutes les affections des voies respiratoires.

Doses. — Doses de 2 à 10 grammes par jour, dans du vin, de l'eau-de-vie ou de l'huile de foie de morue.

**Cryogénine.** — Syn. — Métabenzamine semi-carbazide.

Desc. — Semi-carbazide aromatique isolée et préparée par A. Lumière.



$$C^6H^4 < \begin{matrix} CO - AzH^2 \ (1). \\ AzH - AzH - CO - AzH^2 \ (3). \end{matrix}$$

Desc. — Poudre cristalline blanche, peu soluble dans l'eau.

Prop. phys. — La cryogénine n'est nullement toxique et son administration prolongée n'entraîne pas d'inconvénients. Elle ne possède aucune propriété anesthésique, analgésique ou hypnotique, bien qu'elle se range dans la catégorie des antithermiques nervins. Par contre, elle n'a provoqué en aucun cas ni frissons, ni sueurs, ni collapsus, ni cyanose, ni troubles cardio-vasculaires, ni troubles digestifs, ni accidents cutanés ou sensoriels, ni modifications urinaires. C'est un antithermique pur, particulièrement précieux, par conséquent, dans les cas où la fièvre est durable et doit être combattue longtemps.

Prop. thér. — Les Drs Dumarest, Quinson et Bayle ont expérimenté ce corps avec succès dans la fièvre des tuberculeux.

La dose thérapeutique, qui varie de 20 centigrammes à 1gr,50, est sans action sur les sujets sains. Administrée en une fois, chez les fébricitants, elle amène une défervescence rapide de 1° à 2° qui s'accuse immédiatement, atteint son maximum au bout de deux heures environ et reste encore sensible le lendemain matin, contrairement à ce que l'on observe avec la plupart des antipyrétiques, qui ne font que retarder l'accès sans le supprimer.

Cette dépression thermique semble liée à une action de présence, car elle s'obtient avec des doses faibles et n'est pas toujours proportionnelle à la dose. En particulier, la défervescence, une fois

obtenue, peut être maintenue à l'aide de doses très faibles, continuées pendant quelques jours. Dans la plupart des cas, l'action médicamenteuse est encore nette le lendemain.

Son innocuité et son efficacité font donc de la cryogénine le médicament de choix de la fièvre des tuberculeux.

Mode d'emploi. Doses. — Le mode d'administration le plus commode est le cachet. Les doses de 20 centigrammes à 1 gramme sont généralement suffisantes ; il y a avantage à commencer par une dose plus massive, administrée en une seule fois, au début de l'ascension thermique ou un peu avant, à une ou plusieurs reprises. Il suffit ensuite de maintenir le résultat acquis, à l'aide de doses décroissantes de 60 à 20 centigrammes, données tous les deux jours seulement à la même heure, aussi long temps qu'il est nécessaire.

**Cuivre (Citrate de).** — Syn. — Cuprocitrol.

Prop. thér. — Le citrate de cuivre, introduit par le Dr Arlt dans la pratique ophtalmologique, semble prendre faveur dans le traitement des cas même les plus graves de trachome. Ses usages et les bons résultats qu'il a fournis ont été l'objet des communications des Drs Bock, Cervicek et Krotow.

Dans un cas de trachome datant de trois ans et dans un autre cas datant de huit ans, le Dr Cervicek a obtenu des succès surprenants à l'aide d'une pommade de cuprocitrol à 5 p. 100. Il introduisait, à midi et le soir, à l'aide d'un bâtonnet de verre, une petite goutte de pommade dans le sac conjonctival et pratiquait ensuite avec le doigt, un massage doux, mais suffisant, intéressant particulièrement les angles externes des paupières. Grâce à ce traitement, l'amélioration de l'affection et la régression des phéno-

mènes morbides se manifestent d'abord sur la partie tarsienne de la conjonctive, les aspérités s'aplanissent, le bord tarsien devient plus net, et la conjonctive, épaisse, d'un rouge sombre, s'amincit et pâlit. Au bout de trois à quatre semaines, l'état de la conjonctive commence à devenir normal. Outre que son application est indolore, cette pommade a encore sur le crayon bleu l'avantage de ne produire aucun effet intense en profondeur et de ne donner lieu, par suite, à aucune formation de cicatrices. On ne sera autorisé, d'après l'opinion de l'auteur, à porter un jugement définitif sur la valeur du citrate de cuivre qu'après des observations datant de plusieurs années car les cas traités jusqu'ici par le médicament en question ont besoin, en raison de la nature du trachome et de sa tendance aux récidives, d'être observés pendant longtemps avant de pouvoir être considérés comme guéris.

Le citrate de cuivre agirait, d'après Bock, d'une manière supérieure dans les cas avancés, avec développement de cicatrices et pannus concomitant. Cette méthode présente encore, d'après l'auteur, l'avantage de pouvoir être employée par les malades eux-mêmes et de ne jamais donner lieu à aucun inconvénient. Dans le traitement du pannus, le Dr Krotow préconise surtout l'action du crayon de cuprocitrol. Mais la solution saturée de ce médicament (1 : 9143 manifeste aussi des propriétés fortement bactéricides. L'auteur a observé des résultats favorables dans les 62,6 p. 100 des cas traités.

Mode d'emploi. Doses. — *Crayons. Pommade* à 5 p. 100. *Solution* à 1 p. 1 000.

**Cuprol.** — Prép. — Le cuprol, préparé par le Dr Schwickevath, est une combinaison organique de cuivre et d'acide nucléinique qui contient environ

6 p. 100 de cuivre. L'acide nucléinique utilisé pour la production du cuprol est tiré des cellules de la viande.

Desc. — Le cuprol est facilement soluble dans l'eau, surtout l'eau chaude ; la solution n'est pas précipitée par les alcalis.

Prop. thér. — La meilleure préparation à employer est la solution à 10 p. 100, contenant un demi p. 100 de chloratone. Un des grands avantages de cette préparation organique de cuivre, c'est qu'elle n'occasionne pas la moindre irritation et ne provoque presque pas de douleurs. Le Dr Sicherer (de Munich) a employé le cuprol dans la thérapeutique oculaire, et surtout dans le catarrhe aigu et chronique de la conjonctive. Il en a obtenu de brillants résultats. Dans les cas rebelles, on peut employer le cuprol tel que, en poudre que l'on introduit dans le sac conjonctival.

Ce moyen est si peu douloureux qu'il n'est pas nécessaire de recourir à l'emploi d'un anesthésique. L'auteur ne donne pas le cuprol comme une panacée universelle contre tous les cas de conjonctivite catarrhale. On peut éprouver des insuccès, mais le plus souvent on se trouvera bien d'employer cette préparation qui ne provoque qu'une très légère irritation des tissus et qui n'occasionne qu'une sensation de douleur insignifiante, deux points qui ont leur importance.

**Dionine.** — Syn. — Éthylmorphine.

Prép. — La dionine est un dérivé de la morphine ; d'après sa formule, $C^{19}H^{23}AzO^{3} \cdot HCl + H^{2}O$, elle serait un chlorhydrate d'éthylmorphine.

Desc. — Poudre blanche cristalline, à saveur légèrement amère, très facilement soluble dans l'eau et l'alcool, fondant à 123-125°.

Prop. thér. — Le Dr Korte (de Dantzig) a employé

ce nouveau médicament pour calmer la toux des phtisiques : il a observé qu'il détermine des effets calmants plus énergiques et plus durables que ceux de la codéine, qui est de la méthylmorphine.

La dionine est un sédatif et un analgésique dans la phtisie, les maladies des bronches, l'asthme, la pneumonie. Elle procure un sommeil tranquille, exempt de sueurs; les douleurs thoraciques cessent, la respiration est plus facile, l'excitation pénible de la toux s'arrête. Dans beaucoup de cas de bronchite chronique, la dilatation bronchique, l'emphysème, l'asthme, la dionine est supérieure à la codéine et à la morphine, car elle ne détermine pas de phénomènes secondaires désagréables, comme des nausées, des vomissements, de la constipation ou de l'anurie.

Elle pourra être employée avantageusement dans le traitement des morphinomanes, car, substituée à la morphine, elle fait rapidement disparaître les symptômes pénibles de l'abstention, elle fortifie le système nerveux et exerce une heureuse influence sur le moral.

Mode d'emploi. Doses. — La dionine s'administre à la dose journalière de 15 milligr. à 3 centigr. sous forme de pilules, de sirop, ou de solution.

*Pilules de dionine.*

| | |
|---|---|
| Dionine | 30 centigr. |
| Suc de réglisse<br>Poudre de réglisse | Q. S. |

Pour 30 pilules, à prendre 2 à 3 pilules le soir en se couchant.

*Sirop*, $0^{gr},50$ dans 1000 grammes de sirop simple.

*Solution*, $0^{gr},40$ pour 20 grammes d'eau distillée.

*Injection sous-cutanée* de $0^{gr},02$ à $0^{gr},05$ de dionine pour 1 centimètre cube d'eau distillée.

*Cachets :*

N° 1 Bicarbonate de soude.............. 10 grammes.
Chlorhydrate d'ammoniaque pur.... $0^{gr},03$ à $0^{gr},05$.
Dionine......................... $0^{gr},02$ à $0^{gr},35$.
Pour 10 paquets.

N° 2. Chlorhydrate de quinine........ } ãa 2 grammes.
Cafeine pure.................... }
Dionine........................ $0^{gr},02$ à $0^{gr},35$.
Pour 10 cachets.

*Collyre :*

Dioniue......................... $0^{gr},20$ à $0^{gr},50$
Eau distillée.................... 10 grammes.

*Crayons :*

Dionine.......................... $0^{gr},01$ à $0^{gr},25$
Beurre de cacao.................. 1 gramme.
Pour bâtonnets de 4 à 7 millimètres de long.

*Gouttes :*

Dionine............................ $0^{gr},04$
Eau de laurier-cerise............... 20 grammes.
XX gouttes contiennent $0^{gr},02$.

*Injection hypodermique :*

Dionine........... .............. $0^{gr},40$
Eau distillée...................... 20 grammes.
Stériliser.
1 cc. contient $0^{gr},02$ de dionine.

*Paquets :*

N° 1. Bromure de sodium.... ..... .. 1 à 2 grammes.
Dionine......................... $0^{gr},02$ à $0^{gr},03$.
Pour 1 paquet n° 10.

N° 2. Dionine............................ $0^{gr},15$
Sous-nitrate de bismuth............ 5 grammes.
Pour 10 paquets.

*Pilules :*

N° 1. Dionine................................. $0^{gr},03$
Excipient............................. Q. S.
Pour 30 pilules.

N° 2. Dionine................................. $0^{gr},0$
Poudre d'ipéca.......................... $0^{gr},0$
Excipient...... ......................... Q. S.
Pour 60 pilules.

*Poudre :*

| | |
|---|---|
| Bicarbonate de soude............. } Magnésie calcinée.................. } | āā 10 grammes. |
| Dionine...................... | 0gr,05 |

*Sirop :*

| | |
|---|---|
| Dionine...................... | 0gr,20 |
| Sirop simple...................... | 200 grammes. |

Une cuillerée à bouche renferme 0gr,02.

*Solution :*

| | |
|---|---|
| Dionine...................... | 0gr,25 |
| Eau distillée...................... | 60 grammes. |

Une cuillerée à café renferme 0gr,02.

*Suppositoires :*

| | |
|---|---|
| Dionine...................... | 0gr,10 à 0gr,15 |
| Beurre de cacao...................... | Q. S. |

Pour 5 suppositoires.

**Diosmal.** — Prép. — Sous le nom de Diosmal, Paul Runge a préparé un extrait éthéro-alcoolique de feuilles de buchu, extrait qui contient tous les principes actifs de la plante. Les feuilles de buchu doivent leurs propriétés à deux principes, un glucoside, la *diosmine*, et une huile essentielle : cette dernière est constituée par un phénol particulier, le diosphénol, de formule $C^{10}H^{16}O^2$, un terpène et une cétone isomère de la menthone. Ces différents principes sont solubles dans les dissolvants employés par Runge.

Pour préparer le diosmal, les feuilles de buchu sont épuisées d'abord par l'éther de pétrole, puis par l'alcool bouillant. Les dissolvants évaporés laissent deux résidus qui sont amenés en consistance d'extrait, puis mélangés.

Desc. — Cet extrait se présente sous forme d'une masse verte, possédant l'odeur caractéristique de la plante, ainsi que sa saveur fraîche et agréable.

Prop. thér. — On emploie le diosmal surtout dans les affections de l'appareil génito-urinaire.

Mode d'emploi. Doses. — On l'emploie soit en pilules contenant $0^{gr},15$, soit en capsules de $0^{gr},3$ à $0^{gr},5$ ; la dose est de 6 à 12 capsules par jour.

**Diurétine.** — Syn. — Salicylate de théobromine et de soude.

Desc. — Poudre blanche, soluble dans l'eau.

Prop. thér. — Elle a, de même que la caféine, une action diurétique, mais avec de nombreux avantages (von Schrœder, de Strasbourg et Gram, de Copenhague) :

1° Elle produit des effets diurétiques par son action sur les reins, comme le Dr von Schrœder l'a constaté par rapport à la caféine et la théobromine ;

2° Elle se distingue de la caféine parce qu'elle n'exerce pas une action stimulante centrale, c'est-à-dire qu'à l'encontre de la caféine elle ne cause pas d'insomnie, d'agitation, etc., qui sont nuisibles à l'action sur les reins et qui sont la cause de l'action incertaine de la caféine ;

3° Elle est une espèce de caféine, à laquelle manque l'action stimulante centrale, alors qu'elle produit en plein l'action sur les reins ; elle a provoqué de bonnes diurèses, même dans les cas où la digitale et le strophantus étaient sans effet ;

4° Il ne convient pas d'employer la théobromine non combinée. Comme elle ne se dissout que dans environ 1600 parties d'eau, à une température moyenne, son absorption est trop difficile et provoque facilement des vomissements.

Huchard en condamne l'emploi, surtout dans les cardiopathies artérielles où le médicament détermine de l'irritation rénale par l'élimination de l'acide salicylique. Il préfère la théobromine pure (Voir *Agurine*).

Doses. — Environ 6 grammes par jour, à prendre par fractions de 1 gramme.

**Dormiol.** Amylène-chloral. — Syn. — Diméthyléthylcarbinolchloral.

Prép. — Le dormiol est une combinaison d'hydrate de chloral et d'hydrate d'amylène.

Desc. — Liquide huileux, incolore, à odeur camphrée, à saveur brûlante, insoluble dans l'eau froide et décomposé par l'eau bouillante. Il est très soluble dans l'alcool, l'éther, les huiles grasses, l'acétone; sa densité est 1,24.

Prop. thér. — D'après Tuchs et Kock, ce composé serait doué de propriétés hypnotiques.

Le dormiol a été administré comme hypnotique à la dose de 0gr,50, mais cette dose peut être portée à 1 gramme et même à 2 grammes.

Mode d'emploi. Doses. — On emploie les formules suivantes :

| | | |
|---|---|---|
| N° 1. | Dormiol | } āā 10 grammes. |
| | Mucilage de gomme arabique | |
| | Sirop simple | |
| | Eau distillée | 120 — |

Agiter avant de s'en servir.

| | | |
|---|---|---|
| N° 2. | Dormiol en solution à parties égales | 30 grammes. |
| | Eau distillée | 170 — |

une à deux cuillerées à soupe dans du lait ou de la bière.

| | | |
|---|---|---|
| N° 3. | Dormiol en solution à parties égales | 30 grammes. |
| | Sirop de groseille, de réglisse ou d'écorces d'oranges | 30 — |
| | Eau distillée | 140 — |

une à deux cuillerées à soupe avant le coucher. Prendre ensuite des pastilles de menthe.

| | | |
|---|---|---|
| N° 4. | Dormiol en solution à parties égales | 20 grammes. |
| | Chlorhydrate de morphine | 0gr,10 à 0gr,15 |
| | Sirop de réglisse | 20 grammes. |
| | Eau distillée | 160 — |

une ou deux cuillerées à soupe avant le coucher. Prendre ensuite quelques pastilles de menthe.

| | | |
|---|---|---|
| N° 5. Dormiol en solution à parties égales.... | 20 grammes. | |
| Mucilage de gomme arabique............ | 30 | — |
| Eau distillée........................ | 150 | — |

Une ou deux cuillerées à soupe, dans un quart de litre d'eau chaude, en *lavement*.

N° 6. Capsules de Dormiol à.................. 0gr, 20

de 3 à 6 *capsules* avant le coucher (pour provision n° 25).

**Dymal.** — Syn. — Salicylate de didyme.

Prép. — Le salicylate de didyme s'obtient à un prix de revient très faible, étant donné qu'on utilise, pour le préparer, les résidus de la fabrication des becs Auer.

Desc. — Poudre fine, blanche, inodore.

Prop. thér. — D'après Kopp, le dymal constitue un excellent topique siccatif et antiseptique ; on l'emploie en nature, ou sous forme de pommade à 10 p. 100, en cas de brûlures, d'ulcères des jambes, d'hyperhidrose et d'intertrigo, de gangrène, d'ichtyose.

Le docteur Overlach l'a employé avec succès dans la forme palpulo-vésiculeuse de l'eczéma aigu, le psoriasis, l'impétigo contagieux, tandis qu'il ne produisait aucun effet dans l'érysipèle.

Mode d'emploi. Doses. — Pommade lanolinée à 10 p. 100 de dymal ; ou encore le dymal est incorporé à du sparadrap caoutchouté et appliqué en emplâtre sur la peau.

**Eau oxygénée.** — Syn. — Superoxyde d'hydrogène (Merck). Perhydrol Merck.

Prép. — E. Merck a préparé du peroxyde d'hydrogène pur à 30 p. 100 en poids et 100 vol. p. 100 en flacons-ampoules.

Prop. thér. — Les Drs V. Bruns et Honsell ont étu-

dé la valeur thérapeutique de ce produit au point de vue chirurgical, et ont observé que la préparation de Merck étendue de neuf fois son poids d'eau distillée, correspond à la liqueur de Van Swieten.

Le Dr Mankiewicz a obtenu rapidement la guérison d'ulcérations syphilitiques de la bouche et de la gorge.

Le Dr Ehrenfried ne manque pas de la prescrire dans l'otite chronique, où elle est appelée à rendre les meilleurs services.

Le Dr Molinié recommande le superoxyde pour le ramollissement et l'enlèvement du cérumen et des plaques cornées d'épithélium dans les otites externes diffuses.

Le Dr Gœrges a fait valoir l'importance du superoxyde de Merck dans l'opération de l'empyème.

Les Drs Unger, Luton, Gunson, prescrivent ce produit en solution de 1 à 10 p. 100 sous forme de pansements humides dans les lymphangites, les panaris, les érysipèles et les abcès tuberculeux.

Les Drs Kozlowsky, Nowikoff, Chambard-Henon et Bichat prescrivent l'eau oxygénée dans la gangrène, la septicémie gazeuse et les ulcères de la jambe.

Le Dr Cassier s'en est heureusement servi dans les accouchements fébriles et protraïques, pour la désinfection des voies obstétricales et le pansement des ulcérations puerpérales.

Les Drs Moller, Rocaz, Roger, Sieber emploient à l'intérieur une solution à 2 p. 100 contre la diphtérie, le tétanos, les dysentéries aiguës, le choléra infantile, les diarrhées malignes et la fièvre typhoïde.

Les Drs Huss et Honsell ont préconisé l'eau oxygénée pure de Merck en oculistique en employant les solutions à 1 ou à 3 p. 100. Ces solutions ont donné satisfaction dans les blépharites, tant simples qu'ulcéreuses.

Dans la dacryocystite, les injections à 2 p. 100 de peroxyde d'hydrogène, répétées deux ou trois fois par jour dans le canal, entraînent et font disparaître promptement la sécrétion purulente.

Elle est contre-indiquée dans les conjonctivites et les phlyctènes, tandis qu'elle réussit très bien dans les conjonctivites pseudo-membraneuses et chroniques.

Dans le traitement des ulcères traumatiques infectieux, il n'y a eu à enregistrer aucun insuccès. Indistinctement dans tous les cas, des résultats satisfaisants ont été obtenus par l'eau oxygénée qui s'est montrée alors le meilleur détersif et désinfectant. Dans la cure de l'ulcus serpens, l'$H^2O^2$, combiné aux applications chaudes, au galvanocautère, etc., présente de réels avantages. Dans les formes scrofuleuses graves, il a conduit rapidement à la guérison.

Ferrara recommande l'$H^2O^2$ en injections sous-conjonctivales pour le traitement de la kératite parenchymateuse.

Les injections dans la chambre antérieure sont indiquées aussi dans les épanchements purulents et dans les infections intra-oculaires post-opératoires.

L'auteur fait encore un usage fréquent de l'eau oxygénée comme hémostatique dans les opérations sur la conjonctivite et sur les paupières, à moins qu'il ne s'agisse de gros vaisseaux. Les solutions à 1 p. 100, au maximum à 3 p. 100, ont arrêté les hémorragies presque aussitôt. A cet effet, il n'est pas nécessaire d'introduire le liquide dans la chambre antérieure. Il suffit en général de pratiquer un lavage de la cornée. Les arrosages abondants semblent prévenir aussi les infections présumées dans les blessures du bulbe.

**Eau oxygénée boriquée.** — Prép. — Pour préparer l'eau oxygénée boriquée, Delaye, de Liège, procède de la façon suivante : il prend de l'eau oxygénée du commerce et il s'assure qu'elle est titrée à 10 volumes. Puis il la neutralise complètement. Pour cela, après avoir additionné de quelques gouttes d'une solution alcoolique au trentième de phtaléine du phénol (5 à 6 gouttes suffisent pour un demi-litre d'eau de la soude caustique pure, jusqu'à ce que le liquide prenne une coloration légèrement rosée. Immédiatement il y dissout, à froid, 30 p. 1000 d'acide borique, ce qui ne demande que quelques minutes.

Desc. — Le liquide ainsi obtenu est limpide, incolore, et sa saveur est à peu près nulle, bien que sa réaction au papier de tournesol soit acide. On peut se laver la bouche longuement avec le produit pur, sans ressentir aucune sensation aigre ou désagréable. Le liquide mousse fortement au contact de la muqueuse buccale. Il en est de même lorsqu'il est mis en rapport avec une muqueuse mise à nu. Il a donc, comme l'eau oxygénée du commerce, la propriété de se décomposer en dégageant son oxygène en présence du sang et des matières organiques. Delaye s'est assuré aussi que ce dégagement n'a pas lieu en présence de la caséine, des peptones, des graisses, des amylacés, des ferments solubles. Conservé en flacons bouchés au liège ou à l'émeri, ou en ampoules scellées à la lampe, il présente de même une stabilité qui ne parait pas moindre que celle de l'eau oxygénée ordinaire, tout au moins pendant les deux semaines qui suivent le jour de sa préparation.

Prop. thér. — Le Dr Beco signale, au point de vue clinique, la tolérance parfaite de la muqueuse buccopharyngée pour l'eau oxygénée boriquée à 12 volumes, ce qui assure à ce produit une supériorité incontestable sur l'eau oxygénée ordinaire dans le traite-

ment des inflammations de la muqueuse buccale et du pharynx.

**Echtol.** — Prép. — Médicament américain fait avec un mélange d'extrait fluide de *Thuya* et de l'*Echinacea angustifolia* ; ce mélange porte le nom d'echtol.

Prop. thér. — L'echtol sera le plus puissant des antipurulents et des antisuppuratifs. D'après le Dr Meyer, ce corps a une action puissante dans les toxémies. Les Drs Parker, Webster, Snydser et Russel ont montré qu'il rend les plus grands services dans les maladies infectieuses, dans les plaies septiques, dans les morsures des serpents, dans les catarrhes muqueux chroniques. Le Dr Leaning l'a employé avec succès dans les maladies cancéreuses ; il tarit la suppuration et accélère la guérison.

Mode d'emploi. Doses. — Ce médicament a été employé dans les hôpitaux américains et on ne connaît pas encore le mode d'emploi, ni la dose.

**Ektogan.** $ZnO^2$.

Syn. — Dioxyde ou peroxyde de zinc.

Desc. — Poudre légèrement jaunâtre, non hygroscopique, un peu plus lourde que l'eau, insoluble.

Le Dr Élias a obtenu ce composé qui contient jusqu'à 65 p. 100 de peroxyde de zinc, ce qui équivaut à environ 12 p. 100 d'oxygène actif.

Essai. — L'ektogan donne toutes les réactions des peroxydes : caramélisation du sucre ; détonation au frottement avec du magnésium métallique ; dégagement d'oxygène sous l'action des acides ; formation d'acide perchromique.

Le Dr Chaput (1), chirurgien des hôpitaux, a le premier expérimenté ce corps et a trouvé ses pro-

(1) *Bulletin de la Société de chirurgie*, 1904, n° 15.

priétés remarquables en chirurgie, en gynécologie et en dermatologie. Il l'indique sous forme de poudre dans les plaies fraîches, béantes ou suturées, les plaies infectées, les plaies anciennes, bourgeonnantes et les ulcères de jambes.

Le Dr Chaput indique la gaze à 10 p. 100 stérilisée d'après le procédé du Dr Bombard pour les plaies béantes, les ulcères de jambes, les plaies infectées, les brûlures, les plaies cavitaires dans la bouche, le nez, les oreilles et le vagin ; il emploie la pommade dans les brûlures, les dermites, les anthrax et furoncles et les ulcères de jambes ; le Dr Chaput prescrit l'huile à l'ektogan en injections dans les abcès froids et pour le pansement humide des plaies infectées, et enfin des crayons pour les fistules, métrites, plaies profondes et étroites. En gynécologie, contre les métrites, le Dr Chaput fait dilater l'utérus avec des bougies de Hégar, puis introduit un crayon à l'ektogan qu'on renouvellera 2 fois par semaine, enfin il bourre le vagin à la gaze ektoganée ; la durée du traitement est de 15 à 20 jours.

Les Drs de Beurmann, médecin des hôpitaux, et Tanon ont constaté l'efficacité de l'ektogan en dermatologie et surtout dans l'eczéma et l'ulcère variqueux, les ulcérations cutanées. Les ulcérations tuberculeuses ou syphilitiques infectées, les gommes ouvertes les fistules suppurantes, les ulcérations à tendance sphacélique des vieux alcooliques, les ulcères diabétiques bénéficieraient de ce traitement, car le dégagement continu d'oxygène aura l'avantage de combattre la tendance au sphacèle.

Le Dr Vanverts dit que l'emploi de l'iodoforme est inutile et dangereux. Pour ces raisons, l'emploi de l'iodoforme diminue tous les jours et n'est plus guère usité que dans le pansement vaginal. Pour ce dernier pansement, le peroxyde de zinc présente de grands

avantages sur l'iodoforme ; il n'est ni irritant, ni toxique, et supporte bien la stérilisation (Chaput). La gaze au peroxyde de zinc stérilisée constitue un désodorisant et un désinfectant aussi énergique que la gaze iodoformée.

Mode d'emploi. Doses. — Poudre employée pour saupoudrer. Pommade d'ektogan à 10 p. 100 à la vaseline blanche.

*Pâte cadique ektoganée :*

| | | |
|---|---|---|
| Huile de cade | 10 | grammes. |
| Ektogan | 5 | — |
| Vaseline | 25 | — |
| Poudre de talc | 10 | — |

*Gaze stérilisée :*

*Emplâtre* à l'ektogan. Emplâtre à l'ektogan et minium. Emplâtre à l'ektogan et acide salicylique.

*Crayons. Ovules. Tampons vaginaux.*

*Huile à l'ektogan :*

| | |
|---|---|
| Vaseline liquide neutre | 50 grammes. |
| Ektogan | 2 à 8 gr. |

**Energétène.**— Prép. — Nouvelle préparation pharmacologique obtenue par Byla.

Il emploie le suc frais des plantes additionné de quantité suffisante d'alcool pour la conservation.

Prop. thér. — Ces préparations auxquelles Byla a donné le nom d'énergétènes contiennent la totalité des principes actifs de la plante fraîche, d'activité pharmacodynamique toujours égale. Leur énergie est considérable car ils contiennent tous les albuminoïdes, les oxydases, les matières minérales même qui jouent un rôle important dans ces préparations, tandis que dans la plupart des préparations galéniques la chaleur ou l'action directe de l'alcool ont annihilé l'action de ces corps.

Le Dr Huchard a expérimenté avec succès ces nouvelles préparations à base de digitale, de muguet, de genêt; leur action sûre et constante a déterminé ce praticien à les préférer aux autres préparations galéniques.

Les Drs Féré et Parent ont obtenu des résultats cliniques remarquables avec l'énergétène de valériane, qui est un merveilleux sédatif du système nerveux central, hypnotique et même analgésique.

Mode d'emploi. Doses. — De même que les extraits fluides, ces énergétènes correspondent au poids de la plante primitive. Elles contiennent 36 gouttes au centimètre cube. L'énergétène de digitale s'emploie à la dose de X à XXX gouttes par jour; celui de muguet, à la dose de 1 à 3 grammes; celui de genêt, de 2 à 4 grammes; enfin, celui de valériane, de 2 à 4 grammes.

**Enésol.** — Syn. — Salicylarsinate de mercure.

Prép. — Ce corps a été obtenu en faisant réagir une molécule d'acide méthylarsinique sur une molécule de salicylate basique de mercure; c'est donc par sa composition un « salicylarsinate de mercure ».

Desc. — Il se présente, sous l'aspect d'un sel amorphe, blanc, soluble dans l'eau, et dont la solution peut être stérilisée par la chaleur sans se décomposer. Elle ne donne ni les réactions des arséniates, ni celles du mercure, et, en particulier, ne précipite ni par le sulfhydrate d'ammoniaque, ni par l'iodure de potassium.

Bien que soluble dans l'eau, sa solubilité ne dépasse pas 4 centigrammes par centimètre cube, mais elle est suffisante pour produire des effets thérapeutiques.

Sa teneur en mercure est de 38,46 p. 100, et en arsenic métalloïdique de 14,4 p. 100.

Prop. thér. — Grâce à la constitution chimique particulière que présentent les sels à métal ou métalloïde « dissimulé », la toxicité est beaucoup plus faible pour ce sel que ne le comportent les quantités d'arsenic ou de mercure qui entrent dans sa composition. Le mercure étant encore le « spécifique » le meilleur contre la syphilis, l'arsenic jouissant de propriétés reconstituantes universellement reconnues, le salicylarsinate de mercure permettra d'exercer à la fois un effet tonique et curatif.

En résumé, on peut dire que :

1° Le salicylarsinate de mercure est un nouveau sel soluble où le mercure et l'arsenic se trouvent à l'état « latent ou dissimulé », ce qui en atténue la toxicité et permet ainsi de les administrer ensemble à des doses relativement élevées ;

2° En clinique il présente un avantage notable : c'est de n'être pas douloureux en injections ;

3° Ses effets thérapeutiques doivent le faire classer dans la catégorie des bons sels mercuriels. De plus, il joint à son action spécifique, due au mercure qu'il contient, l'action dynamique de l'arsenic sous sa forme de dérivé méthylé.

Mode d'emploi. Doses. — Ampoules hypodermiques Clin, en ampoules de 2cc titrées à 0gr,03 par cent. cub. (0gr,06 par ampoule).

**Éosolate de quinine.** — Desc. — Sel de quinine neutre de la trisulfoacétylcréosote ou acide acétyl créosototrisulfonique.

Prop. thér. — Ce sel s'est montré, entre les mains de A. G. Cipriani, un agent efficace à opposer à la malaria. La formule suivante a donné des résultats satisfaisants, particulièrement dans la

malaria chronique ou récente, ainsi que dans la cachexie et l'anémie dépendant de la malaria :

| | | |
|---|---|---|
| Éosolate de quinine.... | } | ãã [illegible]gr,5 |
| Fer réduit............ | } | |
| Sulfate de strychnine.. | } | ãã 0gr,1 |
| Acide arsénieux....... | } | |
| Extrait de gentiane... | | Q. S. |

Faire pilules n° 50.

MODE D'EMPLOI. DOSES. — Doses pour adultes : trois fois par jour, 2 pilules ; pour personnes jeunes, trois fois par jour, 1 pilule pendant les repas. Aux enfants, on administrera par jour, 1 ou 2 pilules, en tenant compte de l'âge et des circonstances particulières.

**Épiosine.** — PRÉP. — A la suite de ses travaux sur la constitution de la morphine, Vahlen arrive à cette conclusion que l'activité de la morphine tient, d'une part, à la présence d'un noyau phénanthrénique dans cet alcaloïde, d'autre part au mode de fixation de l'azote sur ce noyau.

En partant de la phénanthrènequinonehydrazone, il a obtenu un corps de formule brute $C^{14}H^{11}AzOHCl$ qu'il désigne sous le nom de *chlorhydrate de morphigénine* et qui possède l'action physiologique de la morphine.

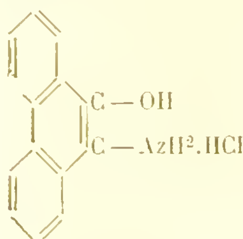
Mais ce corps est pratiquement inutilisable, car il est insoluble dans les dissolvants employés d'habitude en pharmacie et il ne possède pas une stabilité suffisante.

En partant de ce composé, Vahlen a pu obtenir une base, l'*épiosine* (de ἤπιος, calmant) qui forme avec les acides des sels solubles dans l'eau.

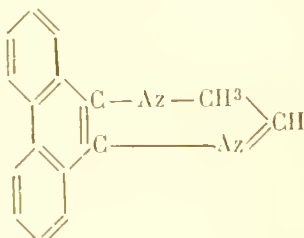
Cette épiosine s'obtient en chauffant à vase clos un mélange de chlorhydrate de morphigénine, de solution de méthylamine et d'acétate de soude fondu,

qui agit comme déshydratant. Le produit de la réaction est traité par le chloroforme qui dissout l'épiosine; on purifie par dissolution dans l'acide chlorhydrique, précipitation par un alcali et cristallisations dans l'alcool.

Ces corps ont pour formule de constitution :




Chlorhydrate de morphigénine.




Épiosine.

DESC. — L'épiosine forme des prismes transparents fusibles à 195°. Elle est soluble dans l'alcool, le chloroforme, insoluble dans l'éther, et donne avec les acides des sels solubles.

PROP. THÉR. — Elle possède une action sédative très puissante et est très peu toxique. A la dose de 0gr,10 à 0gr,13, chez les adultes, elle provoque un sommeil calme et jusqu'ici on n'a pas observé de phénomènes accessoires.

MODE D'EMPLOI. DOSES. — Pilules de 0gr,05, à la dose de 1 à 2 par jour.

**Épithol.** — DESC. — Sous le nom de *Épithol Gold* et *Epithol Silber* ont été introduits dans le commerce des alliages métalliques, composés d'étain et de cuivre, qui, au moyen du pilon, ont été réduits à l'état de poudre excessivement fine et débarrassés, par un traitement approprié, de la graisse qui y adhérait mécaniquement.

PROP. THÉR. — Les poudres métalliques ainsi

obtenues, complètement antiseptiques, ont été essayées d'abord par L. Hoffmann dans la médecine vétérinaire, pour le pansement des plaies : au moyen d'une spatule, il a fortement appliqué la poudre sur les plaies, de telle sorte que cette poudre, qui y adhérait intimement, les faisait paraître dorées ou argentées. Ainsi employés, ces produits peuvent agir comme excellents topiques protecteurs sur les plaies récentes, sèches, aseptiques, et jouer aussi le rôle d'agents curatifs dans le traitement des irritations cutanées, des lésions superficielles, des eczémas et autres formes non contagieuses de dermatite. Ce traitement aurait, d'après Hoffmann, exercé une action particulièrement favorable sur les formes aiguës, non humides, ayant pris naissance d'une manière mécanique, par exemple sur les lésions superficielles résultant de la pression de la selle ou des harnais, l'urticaire, les rougeurs cutanées. Vis-à-vis des autres agents de pansement des plaies, les épithols possèdent l'avantage de pouvoir être maniés commodément, d'être exempts de germes, de ne pas être toxiques et de ne donner lieu à aucune irritation locale. (E. Merck.)

**Érythrol.** — Prép. — Iodure double de bismuth et de cinchonidine.

Desc. — Poudre jaune rougeâtre, insoluble dans les dissolvants ordinaires.

Prop. thér. — Le Dr Albert Robin préconise l'érythrol dans le traitement de certaines formes de dyspepsies acides assez rares, dans lesquelles se produit une fermentation butyrique.

Mode d'emploi. Doses. — Le Dr A. Robin prescrit à la fin de chaque repas un cachet contenant de 1 à 5 centigrammes d'érythrol et de 10 à 20 centigrammes de magnésie hydratée.

Eucaïne $C^{19}H^{27}AzO^4,HCl,H^2O$.

Syn. — Éther méthylique de l'acide méthylbenzotétraméthyl-γ-oxypipéridine-carbonique.

Prép. — Alcaloïde artificiel, préparé avec l'ecgonine et l'acide oxypipéridine carbonique. L'eucaïne possède la propriété de ne pas être décomposée à l'ébullition, comme la cocaïne.

Desc. — Substance blanche, cristalline, très soluble dans l'eau, l'alcool, l'éther, le chloroforme et la benzine. Fond à 104-105°.

Prop. phys. — Le Dr Vinci a expérimenté l'eucaïne et a trouvé que son action anesthésique était plus durable que celle de la cocaïne et possède l'immense avantage de ne pas être toxique.

L'eucaïne ralentit le pouls, tandis que la cocaïne l'augmente.

Enfin la cocaïne donne de la mydriase et des troubles d'accommodation, qu'on n'éprouve pas avec l'eucaïne.

Prop. thér. — Le Dr Vinci, le professeur Schwergger, le Dr L. Wolff, le Dr Silex en Allemagne, le Dr Oliver le Dr Belt, le Dr Craig, le Dr Giroux, le Dr Hal Forster, le Dr L. Fuller en Amérique, le Dr von Deneffe en Belgique et les Drs E. Berger et Legueu en France ont conclu que l'eucaïne est un anesthésique de grande valeur.

L'association avec la cocaïne semble devoir constituer une formule type qui permet de profiter des avantages particuliers que possède chacune de ces substances, en en supprimant les inconvénients.

L'eucaïne offre encore cet avantage que ses solutions ne sont pas altérées par la stérilisation.

Mode d'emploi. Doses. — Solution de chlorhydrate à 2 p. 100 en injections hypodermiques de 1 cent. cube. — Formule de solution :

| | |
|---|---|
| Chlorhydrate de cocaïne........ } Chlorhydrate d'eucaïne.. ...... } | ãã 20 centigrammes. |
| Eau distillée bouillie..... ........... | 20 grammes. |

**Eugénol iodé.** — Prép. — E. Liotard a préparé ce nouveau corps en mélangeant les solutions suivantes :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Iode............. | 60 gr. | Eugénol......... | 15 gr. |
| Iod. de potassium. | 80 — | Lessive de soude. | 52 — |
| Eau distillée ad.. | 300 cc. | Eau distillée ad.. | 300 cc. |

Il se forme un précipité rougeâtre ; on agite et on le recueille sur un filtre, on le lave jusqu'à ce que les eaux ne soient plus alcalines. Enfin, on le sèche à une douce température.

La combinaison se fait avec dégagement de chaleur.

Desc. — Poudre jaunâtre à odeur affaiblie d'eugénol ; insoluble dans l'eau, peu soluble dans l'alcool, soluble dans l'éther, les huiles grasses et la lessive de soude. Liotard a trouvé son point de fusion égal à 78° ; il émet à cette température des vapeurs d'iode.

Prop. thér. — Désinfectant plus énergique que le thymol iodé ; il a son emploi dans les plaies de mauvaise nature, lupus, cancer notamment.

**Eumydrine.** — Syn. — Méthylo-nitrate d'atropine.

Desc. — Poudre blanche, inodore, facilement soluble dans l'eau. La toxicité de ce produit serait 50 fois moindre que celle de l'atropine : il n'agirait pas, comme cette dernière, sur le système nerveux central, mais il produirait les mêmes effets périphériques. Il détermine, en outre, comme la plupar des bases ammoniacales, une paralysie des terminaisons nerveuses périphériques dans les muscles striés, à la manière du curare.

Prop. thér. — Il résulte des expériences du Dr Goldeberg que l'eumydrine exerce sur la pupille une action dilatatrice dix fois plus faible que celle du sulfate d'atropine. Ni sur l'œil normal, ni sur l'œil à l'état pathologique, on n'a vu l'eumydrine donner lieu à une élévation de la pression ou à tout

autre effet nuisible. Lindenmeyer a, comme essai, employé des solutions de ce produit à 1-10 p. 100, et il a trouvé que, en solution faible, il tenait le milieu entre les solutions d'homatropine et d'atropine à 1 p. 100, et que, en solution plus forte, il atteignait presque l'activité de l'atropine. Ce nouveau médicament ne pourrait rendre superflue l'atropine, mais il rendra de bons services, comme succédané, dans les cas où l'atropine n'est pas bien tolérée. Le méthylo-nitrate d'atropine a aussi été employé avec succès par le Dr Erb contre les sueurs nocturnes des phtisiques. D'après l'opinion de cet observateur, il n'y a nullement lieu, pour la pratique ophtalmologique, de remplacer l'atropine par de l'eumydrine. Contrairement aux observations du Dr Lindenmeyer, Erb a signalé la production, à la suite d'instillations d'une solution d'eumydrine, de divers accidents subjectifs, tels que sécheresse dans le pharynx, difficulté de la déglutition et céphalalgie.

Mode d'emploi. Doses. — Solution pour usage externe de 1 à 10 p. 100 d'eau.



**Euquinine.** $CO < \begin{matrix} OC^2H^5 \\ OC^{20}H^{26}Az^2O. \end{matrix}$

Syn. — Éthylcarbonate de quinine.

Prép. — On l'obtient en faisant agir sur la quinine du chlorocarbonate d'éthyle.

Desc. — Cristaux blancs insipides, peu solubles dans l'eau, mais facilement solubles dans l'alcool, l'éther et le chloroforme. Elle est de réaction basique et forme avec les acides des sels cristallisables.

Prop. thér. — D'après le professeur C. von Noorden, ce produit se distinguerait de la quinine sous deux rapports importants : d'une part, il serait presque complètement insipide, ce qui le rend précieux pour la pratique infantile; d'autre

part, il n'occasionnerait pas les troubles dyspeptiques si souvent dus à la quinine et produirait moins de tintements d'oreille que les composés quiniques.

Von Noorden a trouvé que dans le traitement de la coqueluche, de la fièvre hectique des tuberculeux, de la fièvre d'origine septique, de la pneumonie, de la dothiénentérie à la période des grandes oscillations thermiques et enfin des névralgies, 1 gramme de quinine pouvait être considéré comme l'équivalent de 1gr,50 à 2 grammes d'euquinine. Il s'emploie aux mêmes usages et aux mêmes doses que le sulfate de quinine.

On peut se servir aussi de tannate d'euquinine, sel également insipide.

Par contre, le chlorhydrate d'euquinine a mauvais goût et ne présente par conséquent aucun avantage sur les divers sels de quinine.

Mode d'emploi. Doses. — On administre l'euquinine aux adultes en cachets de 0gr,10 à 1 gramme et aux enfants dans du lait, de la soupe ou du cacao.

**Europhène.** — Syn. — Iodure d'isobutylorthocrésol. Crésoliodide.

Desc. — Poudre jaune à odeur safranée légère. Formule : $C^{44}H^{29}IoO^{4}$.

Insoluble dans l'eau et la glycérine; assez soluble dans l'alcool; très soluble dans l'éther, le chloroforme, le collodion et les huiles fixes. Très stable à l'air sec, l'europhène, au contact de l'humidité à la température ordinaire, libère, comme l'iodoforme, de petites quantités d'iode à l'état continu. Ce dégagement d'iode est beaucoup plus intense en présence d'un alcali.

Prép. — On l'obtient en faisant agir l'iode sur

l'isobutylorthocrésol, en solution alcaline. L'isobutylorthocrésol est obtenu en faisant agir l'alcool isobutylique sur l'orthocrésylol à une température élevée en présence du chlorure de zinc.

Prop. phys. — Il n'est pas toxique, on a pu en donner 3 grammes à des chiens sans inconvénient ; il passe dans l'urine.

Prop. thér. — Remplace l'iodoforme. Employé avec succès pour le pansement des chancres mous ou indurés, des plaies scrofuleuses, des ulcères variqueux, des dermatoses humides, en poudre ou sous forme de pommade à 5 p. 100. Siebel et Lichoff l'ont administré aussi en injections hypodermiques à des syphilitiques atteints d'accidents secondaires; à cet effet, ils font usage d'une solution huileuse contenant :

| | |
|---|---|
| Europhène | 1 gr. |
| Huile d'olive | 100 gr. |

et ils injectent chaque jour un demi ou 1 centimètre cube de solution.

Eichoff a encore appliqué l'europhène au traitement de l'ulcère variqueux, du lupus ulcéré ; ce médicament s'est montré sans efficacité contre l'eczéma, le psoriasis, le favus, etc.

En général, comme l'iodoforme et l'aristol, l'europhène ne paraît avoir d'action manifestement curative que dans les cas où il est appliqué sur des surfaces humides et sécrétantes.

Mode d'emploi. Doses. — 1° *Poudres :*

1° Poudre d'europhène pur (pour saupoudrer).

2° Poudre d'europhène et d'acide borique.

| | |
|---|---|
| Europhène | 10 gr. |
| Acide borique porphyrisé | 10 à 20 gr. |

2° *Huiles. Pommades :*

| | |
|---|---|
| Europhène | 2 à 5 gr. |
| Huile d'olive | 10 gr. |
| Vaseline } | ãa 45 gr. |
| Lanoline } | |
| (Siebel, Nolda.) | |

| | |
|---|---|
| Europhène | 5 à 15 gr. |
| Faire dissoudre dans huile d'olive au bain-marie à 60° C | 20 gr. |
| Vaseline ou lanoline | Q. S. p. f. 100 gr. |
| (De Molènes.) | |

| | |
|---|---|
| Europhène | 5 gr. |
| Huile d'olive | 95 gr. |
| (Au bain-marie à 60° C.) | |
| (Goldschmidt [Madère].) | |

3° *Collodion. Traumaticine :*

| | |
|---|---|
| Europhène | 10 gr. |
| Huile de ricin | 10 gr. |
| Collodion | Q. S. p. f. 100 gr. |
| (De Molènes.) | |

**Exalgine** $C^9H^{11}AzO$.

Syn. — Méthylacétaniline.

Desc. — Aiguilles ou larges tablettes blanches, suivant qu'elle a été obtenue par cristallisation ou qu'elle s'est prise en masse après distillation ; peu soluble dans l'eau froide, plus soluble dans l'eau chaude, très soluble dans l'eau légèrement alcoolisée. Elle fond à 101° (Beilstein).

Prop. phys. — Les effets physiologiques et toxiques de l'exalgine ressemblent à ceux de l'antipyrine, mais cependant l'exalgine paraît agir plus nettement sur la sensibilité et d'une façon moins active sur les centres thermogènes (Drs Dujardin-Beaumetz et Bardet).

Prop. thér. — On obtient des effets analgésiques, à la dose de 10 à 25 centigrammes qu'on peut renouveler de façon à ne pas dépasser 75 à 80 cen-

tigrammes dans les vingt-quatre heures. Cette action analgésique est très marquée et paraît supérieure à celle de l'antipyrine, et cela dans toutes les formes de névralgies, y compris les névralgies viscérales. Jusqu'à présent, on n'a pas eu à constater, dans son emploi, l'irritation gastro-intestinale, le rash et la cyanose notés dans l'usage de l'antipyrine ou de l'acétanilide, mais une seule fois un léger érythème.

L'exalgine s'élimine par les urines, modifie la sécrétion urinaire et agit comme les antithermiques du même groupe, dans la polyurie diabétique, en diminuant la quantité de sucre et la quantité journalière des urines.

En résumé, l'exalgine est un puissant analgésique, qui paraît supérieur, à ce point de vue particulier, à l'antipyrine ; elle est en outre beaucoup plus active, puisqu'elle agit à doses moitié moindres. Si l'on compare ce produit aux autres antithermiques analgésiques tirés de la série aromatique, on constate que, comme ces derniers, l'exalgine est à la fois antiseptique, analgésique, mais que cette dernière propriété paraît dominer dans ses effets thérapeutiques. (Dr Bardet.)

Mode d'emploi. Doses. — Potion d'après le Dr Bardet :

| | |
|---|---|
| Exalgine........................ | 2gr,50 |
| Acoolat de menthe................. | 15 grammes. |

Dissoudre et ajouter :

| | |
|---|---|
| Sirop........................ | 30 grammes. |
| Eau........................... | 105 — |

Chaque cuillerée renferme 25 centigrammes de médicament ; on donne de 1 à 3 cuillerées dans les vingt-quatre heures.

Sous forme alcoolisée :

| | | |
|---|---|---|
| Exalgine | 4 | grammes. |
| Rhum | 40 | — |
| Eau distillée | 110 | — |

Cachets médicamenteux à la dose de 25 centigrammes répétée deux ou trois fois dans les vingt-quatre heures.

**Extrait sec de pichi.** — Prop. thér. — Le Dr. M. Friedlander (de Berlin) a étudié ce médicament destiné aux maladies des voies urinaires.

L'extrait fluide de pichi semblait contenir des substances possédant les propriétés des balsamiques, sans en avoir les inconvénients.

Le Dr Friedlander a pu remplacer l'extrait fluide par un extrait sec, de goût et d'odeur aromatiques, présentant la forme d'écailles brunes et brillantes et qui lui semble préférable comme forme à l'extrait fluide. On prépare l'extrait sous forme de tablettes comprimées à 0gr,25, qui représentent une cuillerée à café de l'extrait fluide. Ces tablettes sont d'un brun clair, d'odeur agréable et sont facilement acceptées par les malades. L'auteur les a expérimentées sur lui-même.

Maintenant, l'expérience et les étude cliniques ont permis d'assigner à ce nouveau remède sa place dans la thérapeutique des maladies des organes génito-urinaires.

Aucun trouble, ni du côté des reins, ni du côté de l'estomac ou de l'intestin.

L'extrait sec possède la propriété d'acidifier fortement l'urine comme l'extrait fluide, et ses propriétés ne sont pas diminuées. L'extrait sec de pichi a été essayé dans un grand nombre de cas de gonorrhées avec lymphangite, œdème, etc., il a donné de bons

résultats. Les douleurs cessent, la sécrétion est tarie assez promptement, l'irritation est calmée. Les excellents effets obtenus ont fait espérer que le remède serait efficace dans les cas de cystite.

La possibilité de rendre l'urine acide ne suffit pas toujours à rendre inoffensives les bactéries qui se trouvent dans la vessie : le bactérium coli, entre autres, se trouve souvent dans l'urine acide. Aussi l'auteur a-t-il essayé d'adjoindre à son remède un astringent comme le tanin et un antiseptique comme le salol. Il compose ainsi son mélange :

| | |
|---|---|
| Extrait sec de pichi ......... | gr. 25 |
| Salol ..................... | } àà 0 gr. 125 |
| Tanin..................... | |

dont on fait des tablettes à 0gr,50.

Il cite quelques observations qu'il lui a été permis de suivre, et qui portaient sur des malades atteints de blennorragie aiguë, de cystite et de prostatite. Les résultats furent excellents et rapides.

Le Dr Lewy a nommé ces tablettes « *tablettes urostériles* ».

**Extraits d'organes.** — On désigne souvent sous ce nom diverses lymphes : ils sont connus sous les noms spéciaux de *Cancroïne, Cardine, Liquide capsulaire, Liquide cérébral, Liquide pancréatique, Liquide testiculaire, Liquide thyroïdien, Nucléine, Sérothérapie, Sérum artificiel, Suc pulmonaire* (1).

**Ferripyrine** $FeCl^6(C^{11}H^{12}Az^2O)^3$.

Syn. — Ferropyrine.

Prép. — Wechowsky a préparé ce corps de la façon suivante :

On dissout 5gr,6 d'antipyrine dans 10 centimètres

(1) Voy. H. Gillet, *Formulaire des médications nouvelles*. Paris, 1906

cubes d'alcool, en chauffant doucement et en y ajoutant 20 centimètres cubes d'éther. D'autre part, on mélange 7gr,2 de solution de perchlorure de fer avec 10 centimètres cubes d'alcool et on verse en jet mince la majeure partie de cette mixture dans la solution d'antipyrine, en agitant sans cesse. La dernière partie de la solution de perchlorure de fer ne sera versée qu'avec précaution et goutte à goutte, tant que chaque goutte versée ainsi produit encore un précipité.

Le précipité jaune rougeâtre ainsi obtenu est jeté sur un filtre; on le laisse égoutter, on le lave avec 20 centimètres cubes environ d'éther et on le sèche entre des feuilles de papier buvard.

Desc. — Les quantités indiquées d'antipyrine et de perchlorure de fer fournissent 9gr,8 d'une poudre sèche, jaune-orange, se dissolvant dans 5 parties d'eau froide et seulement dans 9 parties d'eau bouillante. La solution aqueuse, chauffée, se trouble et laisse déposer des paillettes rouge-rubis fondant à 220-225 degrés centigrades, solubles dans l'alcool et le benzol et presque insolubles dans l'éther. Traitée par l'ammoniaque et les alcalis, la ferripyrine précipite de l'hydroxyde de fer. Ce sont les solutions faiblement acides qui sont les plus stables.

Prop. phys. — Ce serait un hémostatique et un astringent très puissant, qui présenterait sur le perchlorure de fer l'avantage de n'être pas caustique, et qui produirait une action anesthésique sur le point des muqueuses où on l'applique.

La solution de ferripyrine possède une saveur légèrement astringente; mais, même en solution très concentrée, elle est dépourvue de toute action caustique. Elle se mélange, sans se décomposer, avec l'acide chlorhydrique, la pepsine, le bromure de po-

tassium et toutes les teintures ne contenant pas de tanin; le fer est précipité par les alcalis caustiques, les carbonates alcalins, l'iodure de potassium, quelques alcaloïdes et le tanin.

Prop. thér. — Les Drs Jurasz et Heddarich ont employé avec succès la ferripyrine pour combattre les hémorragies nasales d'origines diverses, en appliquant au niveau de la source de l'hémorragie de petits tampons d'ouate imbibée d'une solution de 18 à 20 p. 100. On peut aussi employer les insufflations de la poudre.

La solution aqueuse à 1 ou 1,5 p. 100 pourrait être aussi employée en injections urétrales dans la blennorragie, ou pour combattre les hémorragies de l'estomac, et, dans ce cas, on donnerait la ferripyrine à la dose moyenne de 50 centigrammes, associée au sucre et à l'essence de menthe.

Le Dr W. Cubasch s'en est servi surtout en cas de chlorose et d'anémie et, plus spécialement, dans les cas accompagnés de céphalée, de migraine, de gastralgies et d'autres névralgies semblables. En effet, grâce à l'union de l'antipyrine avec le perchlorure de fer (qui, en solution très diluée, est la préparation de fer le plus facilement résorbée), on réussit à obtenir un composé qui, outre son pouvoir hématopoiétique, est en même temps doué de propriétés antinévralgiques.

Mode d'emploi. Doses. — Voici une bonne formule :

| | |
|---|---|
| Ferripyrine........................ | 0gr,5 |
| Sirop d'écorces d'oranges.... | 20 grammes. |
| Eau distillée........................ | 120 — |

Prendre, trois fois par jour, une cuillerée à soupe.

A-t-on affaire à des sujets qui se plaignent de troubles dyspeptiques, on fera bien d'ajouter à la solution

une certaine quantité de pepsine qui s'y dissout très bien (la solution reste limpide) :

| | |
|---|---|
| Ferripyrine | 0gr,6 |
| Acide chlorhydrique dilué | V gouttes. |
| Pepsine soluble | 5 grammes. |
| Eau distillée | 200 — |

Prendre, après chaque repas, une cuillerée à soupe.

**Fluorure d'ammonium** $AzH^4Fl$.

Prép. — Saturer de gaz ammoniac une solution d'acide fluorhydrique.

Desc. — Cristaux incolores, solubles dans l'eau.

Prop. thér. — Les antiseptiques dont on se sert couramment pour combattre les fermentations anormales du tube gastro-intestinal produisent souvent de l'irritation des voies digestives, surtout dans les cas d'hypersthénie gastrique ; de plus, ils entravent parfois l'action des ferments chimiques qui interviennent dans le processus de digestion. Or, il semble que le fluorure d'ammonium, doué de propriétés éminemment antiseptiques, serait exempt de ces inconvénients. En effet, dans la thèse inaugurale du Dr E. Baudouin, nous trouvons la relation de 15 cas de dyspepsie flatulente, dans lesquels le fluorure d'ammonium a été administré avec succès.

Mode d'emploi. Doses. — On peut l'employer en pilules ou en potion.

*Pilules :*

| | |
|---|---|
| Fluorure d'ammonium | 3 grammes. |
| Chlorure de sodium | 3 — |
| Gomme arabique | 4 — |
| Eau | V gouttes. |

F. S. A. — Diviser en 60 pilules. — Prendre à la dose de 1 pilule après chaque repas.

*Potion :*

| | |
|---|---|
| Fluorure d'ammonium | 1 gramme. |
| Eau distillée | 300 grammes. |

F. S. A. — A prendre : une cuillerée à bouche après chaque repas, ou une cuillerée à café, si le malade ne fait que de petits repas.

**Fluorure de sodium.** — Prép. — On obtient ce corps en saturant l'acide fluorhydrique par le carbonate de soude pur, étendu d'eau ; on filtre, on évapore à siccité dans un vase de platine.

Desc. — Corps blanc, extrêmement soluble dans l'eau, beaucoup moins soluble dans l'alcool.

Prop. thér. — Le Dr Tuffier préconise le fluorure de sodium, qui jouit d'un pouvoir antiseptique puissant. Cet agent possède aussi la propriété de liquéfier la sécrétion de certaines cystites, sécrétion tellement épaisse et concrète qu'elle ne peut passer à travers la sonde. Aussi, dans le traitement des cystites glaireuses, le Dr Tuffier emploie avec succès les lavages de la vessie au moyen de solutions de fluorure de sodium dont le titre varie de 0,25 à 1 p. 100. Des solutions plus concentrées ne doivent pas être employées, car elles sont irritantes. Ces lavages sont répétés tous les deux jours seulement et jusqu'à ce que la sécrétion vésicale devienne assez fluide pour pouvoir être facilement extraite au moyen de la sonde. Ce résultat une fois atteint, on cesse l'usage du fluorure de sodium et on s'adresse, pour pratiquer les lavages de la vessie, à l'eau boriquée ou à d'autres solutions antiseptiques.

**Formaldéhyde-caséine.** — Prép. — E. Merck prépare ce produit, analogue au glutol, par condensation de l'aldéhyde formique et de la caséine.

Desc. — Poudre blanc jaunâtre, ne présentant pas d'odeur ni de saveur appréciable. Soluble dans les acides étendus et précipitable par les alcools.

Prop. thér. — Antiseptique faible, recommandé

surtout pour les plaies purulentes, granuleuses; il entrave la purulence et exerce sur les granulations une action astringente.

Mode d'emploi. — La formaldéhyde-caséine s'emploie sous forme de poudre, en tampons et en gaze. Celle-ci est préparée en saupoudrant l'étoffe humide avec ce produit chaque fois avant l'emploi.

**Formiates**. — Prép. — Ils se préparent en saturant l'acide formique par les carbonates ou les oxydes.

Desc. — Le formiate de soude (sel blanc, cristallisé en prismes rhomboïdaux), à l'emploi duquel on doit donner la préférence, est très soluble dans l'eau et déliquescent, ce qui interdit sa prescription en cachets. Les formiates de potasse, d'ammoniaque, de chaux, de lithine, de fer, sont solubles dans l'eau, tandis que le formiate de mercure est absolument insoluble.

Prop. thér. — En 1904 parurent les recherches remarquables de Clément, concernant l'action de l'acide formique sur le système musculaire.

Les nouvelles recherches que Huchard vient de communiquer à l'Académie de médecine confirment les observations du médecin lyonnais. L'acide formique et les formiates réagiraient sur tous les muscles de l'économie. Sous leur influence, la sensation douloureuse des muscles soumis à des contractions répétées est notablement atténuée, et les muscles fatigués récupèrent facilement leur énergie.

Cette action toni-musculaire s'exercerait encore sur le cœur et les vaisseaux, sur les tuniques gastro-intestinales, sur le diaphragme, sur le muscle vésical au point d'augmenter très notablement la puissance de l'émission urinaire; en un mot sur tous les muscles, striés ou lisses, de l'économie. Huchard en a déduit des applications thérapeutiques très nom-

breuses dans les maladies suivantes : neurasthénie, diabète, asthénie grippale, état adynamique dans les maladies infectieuses, convalescences, anémies diverses, hyposthénie avec dilatation du cœur, hyposthénie gastrique, faiblesse sénile, affaiblissement des malades soumis au régime lacté exclusif.

L'action diurétique, mentionnée seulement d'une façon vague, a été démontrée nettement par les observations de Huchard. Cette action est certainement moins constante qu'avec la théobromine, mais comme le médicament diminue également la quantité d'albumine, on comprend très bien qu'il puisse être indiqué dans le traitement des affections rénales et des cardiopathies artérielles.

La toxicité est presque nulle, d'après les recherches expérimentales du professeur Gréhant, et l'action sur l'estomac est sans danger.

Il n'y a pas d'accoutumance, et après un usage personnel prolongé pendant vingt mois, Clément est en mesure d'affirmer que le formiate de soude est inoffensif. Il n'a pas d'action nocive sur le rein.

Quant au mode d'action physiologique des formiates, il est encore sujet à discussion. Son action toni-musculaire serait bien supérieure à celle de l'extrait testiculaire ou encore à celle de l'ibogaïne, qui paraît être plutôt un tonique du système nerveux ; mais le mécanisme physiologique de cette action toni-musculaire si remarquable est encore inconnu. Il est permis de se demander avec le Dr Clément si le médicament n'agit pas en favorisant les échanges musculaires.

Huchard croit plutôt que le formiate agit en grande partie en produisant une certaine anesthésie musculaire et en diminuant ainsi la sensation douloureuse de la fatigue musculaire. Le fait semble prouvé par la disparition de cette douleur dans les

muscles agissant sur l'ergographe et cela dès qu'une certaine dose de formiate a été absorbée.

Quoi qu'il en soit des explications, ce qui ne paraît plus en discussion, c'est l'action toni-musculaire et diurétique des formiates, c'est l'importance de cette médication, ce sont les nombreuses applications thérapeutiques que ces recherches paraissent avoir définitivement confirmées ou établies.

D'après Clément (1), elle se traduit chez les sujets par une sensation de fermeté des masses musculaires.

Il était tout indiqué de rechercher ce que l'acide formique pouvait produire dans certaines formes de tremblements où le tonus est affaibli.

L'auteur l'a administré avec succès dans deux cas de tremblements très intenses, chez une femme de soixante-cinq ans et un homme de soixante-douze ans. La première avait son tremblement depuis dix ans et le second depuis dix-huit ans.

Ce ne sont pas des tremblements séniles, car le menton, les lèvres, la tête sont immobiles.

Ils disparaissent au repos, ou du moins ils sont très atténués, ce qui les sépare des tremblements parkinsoniens.

Quoique très exagéré dans l'exécution des mouvements volontaires, au point que ces deux malades ne peuvent porter un verre à la bouche qu'en se servant des deux mains, leur tremblement n'a pas le rythme, ni les oscillations de celui de la sclérose en plaques. D'ailleurs tous deux ont la perte des réflexes patellaires.

Dans ces deux cas, l'acide formique, administré à la dose habituelle de 4 grammes de la solution normale, a donné des résultats aussi rapides que sur-

(1) *Comptes-Rendus de l'Académie des sciences.*

prenants. En deux jours, le tremblement a été assez modifié pour que ces malades aient pu boire aisément d'une seule main sans faire répandre un verre à moitié plein.

Les jours suivants, l'amélioration s'est accentuée, mais le tremblement n'a pas complètement disparu. Il serait peut-être illusoire de compter sur un succès plus complet, puisque les troubles moteurs sont anciens et datent de dix et de dix-huit ans.

Ce qu'il y a de bien établi par ces faits, et bien d'autres analogues, c'est qu'aucun médicament n'agit d'une manière aussi rapide et aussi nette sur ce trouble de la motilité.

Mode d'emploi. Doses. — Le *formiate de soude*, aux doses indiquées plus loin, n'a pas jusqu'ici déterminé de phénomènes d'intolérance gastrique.

Le *formiate de lithine* doit être employé à moindre dose que le formiate de soude (1 gramme à 1gr,50 au plus par jour au lieu de 3 à 4 grammes), parce qu'il provoque facilement des nausées et des vomissements.

Le *formiate de potasse* se prescrit aux mêmes doses que le formiate de soude (3 à 4 grammes par jour et par dose de 1 gramme chaque fois), et il semble avoir peut-être une action diurétique un peu plus accusée.

Il faut avoir soin de ne pas prescrire les formiates dans des sirops plus ou moins acides qui pourraient mettre en liberté une certaine quantité d'acide formique toujours très irritant pour l'estomac.

La dose d'acide formique pour un adulte est de 2 grammes environ. On dilue cette quantité dans un demi-verre d'eau, et on neutralise avec 4 grammes de bicarbonate de soude. Mais cette boisson, indiquée d'abord par Clément, est assez désagréable, et il est préférable de recourir d'emblée au *formiate de soude* à la dose de 3 ou 4 grammes par jour, dissous dans l'eau

et aromatisé ou sucré avec le curaçao ou le sirop d'écorces d'oranges amères. La préparation la plus agréable, recommandée par l'auteur, est la suivante :

| | |
|---|---|
| Sirop d'écorces d'oranges amères. | 200 grammes. |
| Formiate de soude............. | 10 — |

Trois à quatre cuillerées à soupe par jour, une cuillerée représentant 1 gramme de formiate.

Capsules kératinisées ou glutinisées à 0gr,25. — Sirop et Élixir contenant 0gr,30 par verre à liqueur. — Granules contenant 0gr,50 par cuillerée à café.

**Formiate de cocaïne.** — Prép. — Sel obtenu par F. Vigier par la saturation de la cocaïne par l'acide formique pur cristallisable.

Desc. — Sel blanc facilement soluble dans l'eau.

Prop. thér. — Tous les emplois médicaux de la cocaïne sont indiqués, surtout en injections hypodermiques à cause de la stabilité de ce nouveau sel.

Mode d'emploi. Doses. — A l'intérieur, de 0,01 à 0,05 centimètres cubes en solution pour injection hypodermique.

A l'extérieur, solution de 2 à 5 p. 100.

**Formiate de quinine.** $C^{20}H^{24}Az^2O^2, CO^2H^2$.

Syn. — Quinoforme.

Prép. — La quinine s'unit à l'acide formique pour donner deux sels :

1° Un sel neutre $C^{20}H^{22}Az^2O^2 (CO^2H^2)^2$ a solution très acide.

2° Un sel basique $C^{20}H^{22}Az^2O^2,CO^2H^2$ à solution neutre.

Le formiate basique de quinine est préparé par H. Lacroix (1) en saturant la quinine par son équivalent d'acide formique cristallisable.

(1) *Société de Pharmacie de Paris*, 1er novembre 1905.

Desc. — Sel blanc, bien défini, cristallisé en belles aiguilles brillantes et soyeuses, il est beaucoup moins amer que le sulfate, il fond à 32°, il est soluble dans 19 parties d'eau à + 15°, 8 parties à 32°, soluble aussi dans l'alcool et le chloroforme, très peu soluble dans l'éther, insoluble dans les huiles. Ce sel dévie à gauche la lumière polarisée α D=—141,1 ; il renferme 87,56 p. 100 d'alcaloïde, c'est le plus riche de tous les sels de quinine neutres ou basiques. Sa solution aqueuse ne se décompose pas dans l'eau, elle est neutre aux réactifs colorés et indolore en injections hypodermiques.

Prop. thér. — Le formiate basique de quinine dont la solubilité dans l'eau permettra sans doute d'éviter les accidents bien connus, plus ou moins graves, consécutifs aux injections sous-cutanées de chlorhydrate neutre de quinine, accidents mentionnés par de nombreux médecins et décrits par Kelsch, Laveran, Moty, Malafosse, etc. Ces auteurs attribuent les phénomènes inflammatoires, surtout les abcès, à l'action caustique du chlorhydrate neutre de quinine employé, action augmentant avec le titre de la solution injectée.

D'ailleurs, comme l'a expliqué le professeur Pouchet, le chlorhydrate, ainsi que tous les sels neutres de quinine, précipitent abondamment en présence du sérum sanguin, et l'on sait d'autre part que Marty a signalé l'altération des globules rouges par ces mêmes sels.

Si l'on examine ce qui se passe lors de la dissolution dans l'eau d'un sel neutre de quinine, le chlorhydrate par exemple, on voit que ce sel se décompose en sel basique et acide chlorhydrique, cet acide exprimé en HCl atteignant en poids le dixième du sel en dissolution. Or, si l'on considère que l'acide du Codex de D = 1,17 renferme 34 p. 100 d'HCl, on

voit que lorsqu'on injecte 50 centigrammes de chlorhydrate neutre, on injecte par cela même 17 centigrammes d'acide chlorhydrique officinal. On peut donc admettre sans difficulté que cette quantité d'acide chlorhydrique peut occasionner, soit de la douleur, soit des lésions inflammatoires, ces accidents augmentant avec le titre de la solution injectée.

Pour le Dr Bardet, le quinoforme au dixième ou au vingtième est le dosage utile et de choix, car il est supérieur au lactate, et ne peut être comparé ni au chlorhydrate, ni au bromhydrate neutre.

Mode d'emploi. Doses. — On l'emploie surtout en injections hypodermiques.

Quant à la posologie, il y a lieu de considérer la teneur en quinine pure de ce nouveau sel dont 1 gramme correspond à 1gr,48 de chlorhydrosulfate et renferme 14 p. 100 plus d'alcaloïde que le sulfate basique.

**Fortoïne.** — Prép. — Alcaloïde extrait de l'écorce de *Coto verum*, isomère de la cotoïne. C'est une formaldéhyde cotoïne ou une méthylène-di-cotoïne, obtenue en faisant agir l'aldéhyde formique sur la cotoïne.

Desc. — Cristaux jaunes à saveur nulle, à odeur de cannelle. Point de fusion 211°. Soluble dans le chloroforme, l'acétone, l'acide acétique ; peu soluble dans l'alcool, la benzine ; très soluble dans l'eau.

Prop. thér. — Le Dr Overlach a étudié l'action thérapeutique de ce nouveau produit, dans plus de 162 cas, diarrhées des phtisiques, entérites catarrhales, diarrhées des aliénés, des pellagreux, ulcérations intestinales et a reconnu en lui un spécifique de la diarrhée dans ses manifestations les plus diverses.

Le Dr Albertoni l'a préconisé contre la diarrhée infantile et a obtenu des cas de guérison, sauf dans les états hyperémiques de l'intestin et la tendance aux entérorragies.

Mode d'emploi. Doses. — La fortoïne s'emploie en cachets ou en solution :

1° *Cachets* de 25 centigrammes de fortoïne, à la dose de 3 à 6 par jour.

2° *Solution :*

| | |
|---|---|
| Fortoïne........................ | 50 centigrammes. |
| Alcool à 90°..................... | 5 grammes. |
| Eau distillée.............. ..... | 45 |

A prendre en deux fois.

**Fucol.** — Prép. — On a donné le nom de *fucol* à une huile obtenue en faisant digérer avec une huile végétale le produit de la calcination des algues riches en iode, telles que *Laminaria digitata*, *Fucus vesiculosus*, *Fucus serratus*.

Prop. thér. — Cette huile, proposée comme pouvant remplacer l'huile de foie de morue, a une couleur vert-olive, une odeur faible et une saveur particulière; elle présente les réactions de l'huile de sésame. Aufrecht a constaté qu'elle ne contient pas d'iode.

Mode d'emploi. Doses. — S'emploie aux mêmes doses que l'huile de foie de morue.

**Gabianol.** — Prép. — Produit retiré des schistes naturels de l'Hérault.

Desc. — Liquide de consistance huileuse, de couleur brun foncé avec teinte verdâtre par réflexion.

Prop. thér. — Le Dr Hastings a obtenu des effets remarquables par ce produit dans la phtisie et le catarrhe pulmonaires.

Le Dr Durand-Fardel en a obtenu d'excellents résultats dans le traitement des catarrhes des vieillards.

Le Dr Blache a fait une enquête sur l'action de ce médicament sur les malades des hôpitaux et sur les malades de la ville. Dans les bronchites chroniques, où l'expectoration est abondante, il s'est produit rapidement une manifestation importante : c'est la diminution des sécrétions et des quintes de toux qui en sont la conséquence.

Dans l'asthme, semblable fait a été constaté, avec disparition de la dyspnée, et en particulier chez un malade qui souffrait depuis des années à chaque changement de température.

Dans les bronchites simples, toutes les fois que le gabianol a été administré, une rapide amélioration s'est produite, et, sans passer par la deuxième période, le malade a guéri.

Maintes fois nous avons vu chez des malades affectés de manifestations catarrhales diverses, pharyngées, laryngées et bronchiques, et aussi chez des phtisiques confirmés, les forces se relever, l'expectoration diminuer et perdre sa mauvaise odeur, puis progressivement la toux disparaître et la respiration devenir plus facile, tout cela sans l'emploi d'aucun autre médicament.

On peut donc affirmer que le gabianol possède une action thérapeutique des plus puissantes dans les affections broncho-pulmonaires et qu'il est un stimulant général, un anticatarrhal, un désodorisant, un antispasmodique, un médicament eupnéique

Mode d'emploi. Doses. — Capsules médicamenteuses de gabianol, contenant 0gr,25 de produit, à la dose de 4 à 6 par jour.

**Gelée antidiarrhéique.** — Prép. — MM. Lumière ont préparé avec la gélatine pure stérilisée à l'autoclave à 120° une gelée contenant 10 p. 100 de cette gélatine.

Prop. thér. — Le professeur Wall, A. Lumière et Pehu ont entrepris des essais cliniques avec les gelées incorporées au lait; ils ont obtenu de nombreux succès dans la diarrhée infantile, la fréquence des selles diminue beaucoup, la diarrhée verte redevient normale. Elle réussit bien dans les cas de gastro-entérite simple, son action est moins notoire dans les cas d'infections digestives. La diarrhée des nourrissons, exception faite pour le choléra infantile sont modifiées rapidement, quelquefois en quelques heures et la comparaison faite avec les différents médicaments classiques ont permis de constater la supériorité de la gelée.

Mode d'emploi. Doses. — On peut à chaque tétée administrer aux enfants 1, 2 ou 3 grammes de gélatine; en leur donnant 10, 20 ou 30 grammes de gelée, le pot de gelée Lumière contient 30 grammes de gelée. Suivant les indications du médecin on peut sans inconvénient faire prendre par jour 8 ou 10 grammes de gélatine pure, même aller jusqu'à 15 ou 18 grammes de gélatine, soit 10 fois plus de la gelée, qui est très bien acceptée des nourrissons. Il faut au préalable faire liquéfier la gelée antidiarrhéique en mettant quelques instants le flacon dans de l'eau chaude et on mélange au lait tiède à donner à l'enfant.

**Gentiopicrine.** $C^{16}H^{20}O^{9}$.

Prép. — Glucoside obtenu par Kromayer, étudié par Bourquelot et préparé à l'état de pureté absolue par le Dr G. Tanret (1) et retiré de la racine fraiche de gentiane.

(1) G. Tanret, *Contribution à l'étude de la gentiane*, Paris, 1905.

DESC. — Le Dr G. Tanret a trouvé la solubilité de ce corps dans l'éther acétique, ce qui permet de l'isoler et de le purifier. La gentiopicrine fond à 91° à l'état anhydre et 122° à l'état hydrate. Elle se dédouble sous l'influence de l'émulsine en gentiogénine et en glucose.

PROP. THÉR. — D'après les travaux du Dr G. Tanret, la gentiopicrine jouit de propriétés purgatives marquées ; elle tue rapidement les infusoires, ce qui permet d'expliquer son action sur l'hématozoaire du paludisme, tandis qu'elle n'agit pas, d'après le même auteur, sur le trypanosome de la maladie du sommeil.

La gentiane est un fébrifuge fort employé avant la découverte du quinquina et de ses alcaloïdes.

Le Dr G. Tanret a fait des expérimentations originales en Corse où le paludisme règne, et là, ses recherches personnelles ont constaté l'effet de la gentiopicrine sur la fièvre dans huit observations complètes. Grâce aux glucosides de la gentiane, il est parvenu à couper les crises de la fièvre ; et ces glucosides ont pu, à eux seuls, amener la guérison de la maladie. Bien qu'ils soient moins actifs que la quinine, ils pourront sans doute rendre service quand cet alcaloïde n'aura pas donné tout ce qu'on attendait de lui.

L'auteur rappelle que les préparations de gentiane doivent être faites avec des racines fraiches contrairement à la thérapeutique actuelle qui emploie la plante sèche.

L'emploi de la gentiopicrine est indiqué dans l'anémie, la cachexie et les convalescences ; son usage est encore indiqué dans l'anorexie, les dyspepsies, l'anachlorhydrie et l'hypochlorhydrie.

MODE D'EMPLOI. DOSES. — Cachets de gentiopicrine de 0gr,50 à la dose de 1 à 2 par jour.

**Glycérophosphate de lithine** $C^3H^7O^3 - PHO < \begin{matrix} OLI \\ OLI \end{matrix}$.

Desc. — Poudre cristalline, blanche, soluble dans l'eau.

Prop. thér. — Son usage est indiqué dans tous les cas où l'on donne les sels de lithine et où l'on recherche les effets tonifiants de l'acide glycérophosphorique.

Mode d'emploi. Doses.

*Cachets :*

Glycérophosphate de lithine.................. 0,50

Diviser en 10 cachets ; donner de un à deux cachets par jour, à prendre dans une eau chargée d'acide carbonique.

*Solution :*

A 50 p. 100, à la dose de 1 gramme à 2 grammes par jour.

**Glycérophosphates de quinine.**

Sel basique $C^3H^7O^5P, [C^{20}H^{24}Az^2O^2]^2 + 7H^{2}O$.

Sel neutre $C^3H^9PO^6, C^{20}H^{24}Az^2O^2 + 10H^2O^2$.

Prép. — Le glycérophosphate de quinine se prépare par plusieurs méthodes différentes :

1° En neutralisant une solution titrée d'acide glycérophosphorique par une quantité équivalente de quinine (Moncour) ;

2° En pratiquant la double décomposition de deux solutions, l'une de sel de quinine, l'autre de glycérophosphate de chaux, solutions employées toutes deux en proportions équivalentes (Moncour) ;

3° Dans 500 centimètres cubes d'éther, on fait dissoudre 75gr,6 de quinine cristallisée. On ajoute à cette solution 17gr,2 d'acide phosphorique pur dissous dans 60 grammes d'alcool à 96°. Il se forme un abondant précipité blanc, qui est le glycérophosphate de quinine, que l'on recueille sur un filtre et qu'on lave avec 40 grammes d'éther (Falières).

DESC. — Poudre cristalline très blanche, légère, inaltérable à l'air, insoluble dans l'éther, une partie se dissout dans 353 parties d'eau à 15°, 26 parties d'alcool et 28 parties de glycérine.

PROP. THÉR. — Le glycérophosphate de quinine réunit les propriétés de la quinine à celles de l'acide glycérophosphorique, dont les sels sont connus comme toniques nerveux par excellence. Son emploi est indiqué dans tous les cas où il s'agit de combattre des attaques de malaria, en présence d'une nutrition insuffisante. Son usage se recommande, en outre, principalement contre les névralgies et dans la convalescence des maladies fébriles graves.

MODE D'EMPLOI. DOSES. — La forme pilulaire est celle qui convient le mieux.

*Pilules :*

| | |
|---|---|
| Glycérophosphate de quinine. | 3 grammes. |
| Sucre de lait................ | 1gr,5 |
| Sirop de gomme........... | Q. S. pour faire 30 pilules. |

Prendre 3 fois par jour 1 à 3 pilules.

*Cachets :*

*Cachets* médicamenteux de 0gr,10 à 0gr,50.

**Glycogène.** — PROP. THÉR. — Le Dr J. de Nittis a employé le glycogène comme médicament.

Se basant sur le rôle que joue le glycogène dans tout travail cellulaire (réactions histologiques, prolifération active des organes, etc.), l'auteur a eu l'idée de l'administrer à des cachectiques ; il a, notamment, obtenu de très bons résultats dans les stades apyrétiques de la tuberculose (augmentation de poids pouvant atteindre 1 kilogramme par semaine). Au début, il donnait 0gr,08 par jour, en pilules ou en lavement ; depuis, il a plus que doublé les doses. Il a eu également de bons résultats dans les périodes fébriles de certaines affections (fièvre typhoïde, péri-

cardite rhumatismale, grippe, scarlatine, pneumonie), et même contre la migraine.

Le glycogène, étudié dans les hôpitaux de Paris et notamment à l'hôpital Broussais dans le service du professeur Gilbert et par le Dr Lereboullet, s'est révélé comme un médicament utile dans le traitement de certaines affections dans lesquelles la défense de l'organisme est diminuée, ou les fonctions du foie perturbées.

On sait en effet que le foie jouit d'un pouvoir toxolytique qui lui est conféré par le glycogène par rapport aux poisons intraorganiques bactériens ou tissulaires. De même le glycogène atténue ou détruit, *in vitro*, la toxicité de certains alcaloïdes (Bouchard et ses élèves, Tessier, Tanret, Roger, Saschi, etc.). Le glycogène est indiqué de par ces propriétés dans les intoxications, les maladies infectieuses et surtout leurs convalescences dont il abrège la durée.

On le prescrit donc dans les fièvres scarlatine, typhoïde, muqueuse, dans la rougeole, la pneumonie.

Il trouve aussi son emploi dans les cachexies et la tuberculose, où on peut constater sa disparition des organes et des tissus.

Enfin, on sait le rôle considérable joué par le foie dans la production de certains cas de diabète, ainsi que l'ont établi les travaux du professeur Gilbert consacrant l'existence d'un diabète par anhépatie et par hyperhépatie. On a pu penser que le glycogène stimulerait et régulariserait la fonction glycogénique du foie, et ces vues théoriques ont été vérifiées par ce fait, que dans de nombreux cas de diabète, dits arthritiques, et que l'on peut ranger dans l'une des deux classes indiquées par le professeur Gilbert, l'administration du glycogène a toujours amené le sucre à un taux insignifiant.

Mode d'emploi. Doses. — Dose quotidienne nor-

male de $0^{gr},60$ à 1 gramme, ou de 3 à 5 capsules de glycogène Clin.

**Glycolate de menthyle.** — Ce nouvel éther, obtenu par F. Bayer, a pour formule : $CH^2\begin{cases}OH\\COOC^{10}H^{19}\end{cases}$

Prép. — C'est une substance sans saveur, sans aucune propriété irritante, tout en possédant, dans son intégralité, les propriétés thérapeutiques du menthol.

Le principe de sa préparation est de partir du menthol ou d'un de ses dérivés et de l'éthérifier par les procédés ordinaires au moyen de l'acide glycolique ou de ses dérivés.

Prop. thér. — Il possède, sur les autres éthers du menthol, l'avantage d'être complètement dédoublé par le contenu alcalin de l'intestin.

Le glycolate de menthyle s'est révélé comme un moyen très efficace contre les accidents dus à l'irritation de l'estomac, comme nausées, vomissements, etc.

**Glycosal.** — Prép. — Le glycosal est l'éther glycérique, de l'acide mono-salicylique, préparé pour la première fois par Traeuber.

Desc. — Poudre cristalline blanche qui fond à 70° C., qui se dissout facilement dans l'eau froide à environ 1 p. 100 et dans l'eau chaude avec une grande facilité. Le glycosal est également très soluble dans l'alcool, moins soluble dans l'éther et le chloroforme.

Prop. phys. — Le glycosal peut se mêler facilement avec la glycérine ; cette substance possède les facultés antiseptiques et anti-rhumatismales de l'acide salicylique et semble devoir occuper une place dans la thérapeutique à côté des autres préparations sali-

cylées. Elle possède l'avantage de ne pas impressionner l'estomac et de n'occasionner que de rares bourdonnements d'oreilles.

PROP. THÉR. — Les badigeonnages locaux, avec une solution alcoolique de glycosal à 20 p. 100, ont un grand effet sur la prompte résorption du rhumatisme articulaire aigu, et l'on trouve, après avoir employé ce procédé, la réaction salicylée dans les urines au bout de quinze ou vingt heures. La fièvre et les douleurs sont aussi favorablement influencées.

Pris à l'intérieur, le glycosal, à fortes doses de 10 à 12 grammes *pro die*, agit comme lorsqu'on l'emploie en badigeonnages externes. On n'a jusqu'alors constaté aucun symptôme d'intoxication salicylée.

MODE D'EMPLOI. DOSES. — On peut prescrire le glycosal suivant les formules suivantes :

1° *Usage externe.*

*Badigeonnages :*

| | |
|---|---|
| Glycosal | 30 grammes. |
| Alcool pur | 120 — |

Pour badigeonnages externes sur les articulations.

*Collodion :*

| | |
|---|---|
| Collodion | 80 grammes. |
| Glycosal | 20 — |

*Pommade :*

| | |
|---|---|
| Glycosal | 3 à 5 grammes. |
| Alcool | Q. S. |
| Vaseline<br>Lanoline | ãã 30 — |

2° *Usage interne.*

*Cachets :*

| | |
|---|---|
| Glycosal | 0 gr. 50 |

pour un cachet. Prendre un de ces cachets à des

intervalles de une demi-heure, une, deux, trois heures, dans une eau minérale naturelle.

*Lavement :*

| | |
|---|---|
| Glycosal........................ | 4 à 6 ou 10 grammes. |
| Mucilage de gomme arabique.... } | āā 100 — |
| Eau distillée.................. } | |
| Teinture d'opium ............... | V à XXX gouttes. |

Bien agiter et à employer pour deux lavements.

*Solution :*

| | |
|---|---|
| Glycosal........................ | 20 grammes. |
| Glycérine........................ | 10 — |
| Alcool........................... | 100 — |

**Grisérine.** — Prép. — La lorétine, qui, d'après sa nature chimique, est un acide méta-iodo-ortho-oxyquinolineanasulfonique, dont la composition est représentée par la formule $C^9H^4Az.I.OH.SO^3H$, est tombée dans l'oubli et a été récemment, sous le nom de grisérine, réintroduite en thérapeutique sous la forme soluble, grâce aux recherches du Dr K. Küster, d'après lesquelles elle semblerait destinée à un brillant avenir.

La grisérine est la lorétine rendue soluble par l'addition d'un alcali.

D'après F. Zernik, le produit commercial est un mélange de lorétine avec 4,25 p. 100 de bicarbonate de sodium sec ou avec 6,75 p. 100 de bicarbonate de sodium, mélange qui ne se dissout pas entièrement dans l'eau.

Desc. — Poudre jaune, entièrement dépourvue de toxicité à l'égard de l'organisme humain.

Prop. thér. — Le Dr Zernik prescrit la grisérine aux doses de 3 à 5 grammes.

Elle produit, au bout de vingt minutes environ,

une action laxative assez intense, à laquelle succède une vive sensation de faim. Douze heures environ après qu'elle a été administrée, on peut en déceler la présence dans les urines.

Dans la tuberculose pulmonaire, ce médicament, dans les premiers jours de son emploi, provoquerait, dit-on, une sensation de pression et des douleurs dans la poitrine, auxquelles succéderait au bout de peu de temps un sentiment général de bien-être. La fièvre, au dire de l'auteur, céderait, les sueurs nocturnes diminueraient et disparaîtraient bientôt complètement, l'appétit deviendrait plus vif, et la toux et l'expectoration devenant moindres, l'aspect du malade s'améliorerait considérablement. Küster croit même que ce produit est à même de tuer les bacilles de la tuberculose et d'arrêter ainsi les progrès de destruction de l'organisme, d'amener même la guérison des lésions déjà existantes. La médication par la grisérine aurait aussi donné des résultats surprenants dans le cancer, dans un cas d'inflammation pulmonaire double, datant de plusieurs semaines, avec endocardite, dans une série de maladies cutanées et dans la syphilis. Küster espère même que la grisérine pourra rendre de bons services dans toutes les maladies infectieuses.

D'après le Dr Petruschky, on ne peut pas admettre que la grisérine soit capable d'effectuer une désinfection interne et de tuer les bactéries pathogènes ; son action sur les maladies infectieuses serait donc tout à fait douteuse.

Le Dr Schomburg, après avoir employé ce médicament pendant plusieurs semaines, n'a pu non plus lui reconnaître aucune action sur le processus tuberculeux.

Ce produit s'est montré jusqu'ici inefficace contre le rhumatisme articulaire et la glycosurie.

Mode d'emploi. Doses. — On l'administre à l'intérieur en commençant par des doses de 0gr,3, deux fois par jour, doses qui le plus souvent favorisent agréablement les évacuations alvines. Au besoin on peut les élever, et, s'il survient de la diarrhée, on peut y mettre obstacle au moyen d'une dose de 0gr,5 à 0gr,75 de tannalbine.

**Gynocardique (Acide).** — Prép. — Acide retiré par John Moss et Roux par saponification de l'huile de Chaulmoogra.

Desc. — Aspect cristallin et pâteux, de couleur jaune, à odeur non désagréable de l'huile dont on l'a extrait, saveur âcre et brûlante, fond à 29°. Soluble dans l'alcool froid, l'éther, l'éther de pétrole, le chloroforme, la benzine, l'alcool méthylique et le sulfure de carbone.

Prop. thér. — Le Dr W. Cottle, de Londres, a employé l'acide gynocardique dans le traitement de la lèpre, du psoriasis, de l'eczéma et du lupus.

A. Bories, à la léproserie de Bourbon (Ile de la Réunion), a employé avec succès l'acide gynocardique en pommade ou en globules.

Le Dr Z. Falcao, de Lisbonne, a traité des lépreux par l'acide gynocardique et a obtenu de bons résultats.

Mode d'emploi. Doses. — Le Dr G. Desprez (1) a indiqué les formes pharmaceutiques de l'acide gynocardique.

1° *Usage externe.*

*Pommades :*

| | |
|---|---|
| 1° Acide gynocardique | 1 gramme. |
| Vaseline | 30 grammes |

(1) Desprez, L'huile de Chaulmoogra. Thèse inaugurale, 1900.

| | |
|---|---|
| 2° Acide gynocardique | 0gr 75. |
| Huile de Chaulmoogra | 10 grammes. |
| Vaseline | 20 — |
| Paraffine | 5 — |

*Liniment :*

| | |
|---|---|
| Acide gynocardique | 2 grammes. |
| Huile de Chaulmoogra | 30 — |
| Chloroforme | 30 — |

2° *Usage interne.* — *Globules* à 0gr,05 à la dose de 2 par jour, en augmentant la dose jusqu'à 20 et 30 par jour.

*Pilules :*

| | |
|---|---|
| 1° Acide gynocardique | 25 milligr. |
| Extrait de gentiane | 0gr,75 centigr. |
| Extrait de houblon | 0gr,75 — |

Pilules par jour en augmentant la dose jusqu'à 12.

| | |
|---|---|
| 2° Gynocardate de soude | 0,20 centigr. |
| Extrait de gentiane | 0,5 — |

5 à 20 pilules par jour.

**Helmitol** $C^7O^5H^8$.

Syn. — Anhydrométhylencitrate d'hexaméthylentétramine. Citraminoxyphène.

Prép. — Combinaison de l'acide anhydrométhylène-citrique avec l'urotropine; il se forme par condensation un acide méthylène-citrique qui se combine à l'urotropine.

Desc. — Poudre blanche, cristalline, de saveur acide agréable, soluble dans l'eau, peu soluble dans l'alcool, insoluble dans l'éther.

Prop. thér. — D'après les observations publiées par Rosenthal (de Berlin), Heuss (de Zurich), de Buck (en Belgique), confirmées par un grand nombre de médecins des hôpitaux de Paris, l'helmitol paraît être un agent très efficace contre les affections suivantes : pyélites, cystites, cystite du col, prostatites,

blennorragies récentes ou de date ancienne, et, en général, toutes les affections infectieuses du système urinaire.

Jusqu'ici, c'est surtout dans le traitement de la blennorragie que s'est affirmée au plus haut point l'efficacité de l'helmitol.

Mais il convient d'ajouter qu'une fois ces résultats obtenus, il est souvent nécessaire d'avoir recours aux autres médicaments, notamment aux capsules au copahivate de soude, au santal, à l'ichtyol, etc., pour obtenir une guérison définitive.

L'helmitol est donc le médicament sédatif et antiseptique, par excellence, des voies urinaires; par son emploi, on peut juguler rapidement les phénomènes inflammatoires de toutes les maladies infectieuses de l'appareil uropoétique.

C'est aussi un médicament qui, très probablement, ne tardera pas à occuper une place importante dans la thérapeutique comme antiseptique de l'intestin.

Mode d'emploi. Doses. — Il suffit généralement de quatre doses quotidiennes de 1 gramme de ce médicament pour faire cesser, en quelques jours, la douleur, le ténesme, la fréquence des mictions et l'écoulement purulent.

Son innocuité absolue permet d'en élever les doses jusqu'à la production des effets désirables.

On peut élever la dose quotidienne jusqu'à 8 grammes sous forme de poudre, de comprimés Fumouze et de globules Fumouze.

*Poudre.* — La poudre s'emploie par paquets de 1 gramme dont on verse le contenu dans un verre d'eau. Cette dose de 1 gramme est administrée à intervalles égaux, deux, trois, quatre, cinq fois, etc., par jour.

*Comprimés.* — Les comprimés, dosés à 50 centi-

grammes, s'emploient de la même façon. On fait dissoudre un ou deux comprimés dans un demi-verre ou un verre d'eau sucrée.

*Globules.* — Les globules présentent l'avantage de dissimuler la saveur du médicament, de préserver l'estomac et d'assurer la dissolution graduelle du médicament dans l'intestin grêle, nécessaire pour obtenir la double action de l'helmitol sur l'intestin et sur les voies urinaires. Ils sont dosés à 40 centigrammes. On en prescrit un à dix par jour.

**Hémoplase.** — Syn. — *Extrait protoplasmique des globules sanguins.*

Prop. thér. — Lumière et Chevrotier ont rappelé d'abord qu'on n'a pas préparé jusqu'ici à l'état de pureté des extraits organiques renfermant exclusivement le protoplasma des globules sanguins et débarrassés du sérum et du stroma des globules. Pour isoler les substances protoplasmiques des globules, Lumière et Chevrotier ont pris du sang recueilli par saignée, qu'ils ont additionné de 20 parties d'un liquide isotonique, destiné à éviter les passages dans le sérum des substances actives des globules et à conserver celles-ci intactes. Le mélange a été centrifugé ; le liquide surnageant les globules a été séparé, et les globules ont été lavés plusieurs fois avec le liquide isotonique ; après avoir été ramené au volume primitif du sang mis en œuvre par addition d'eau distillée, le mélange a été soumis à plusieurs congélations successives, suivies de réchauffements à 35°, qui ont pour effet de briser les enveloppes des éléments cellulaires et de mettre en liberté les substances protoplasmiques ; une nouvelle centrifugation a été pratiquée dans le but de séparer ces substances des débris de cellules ; le liquide décanté a été rendu isotonique par addition de

chlorure de sodium, puis filtré à la bougie et conservé dans des flacons stérilisés.

Ces opérations sont effectuées avec toutes les précautions de l'asepsie la plus rigoureuse ; on s'assure que ces préeautions ont été bien prises en portant les flacons à l'étuve à 40° pendant 48 heures au moins ; les flacons doivent conserver leur limpidité.

L'extrait ainsi préparé, par Lumière et Chevrotier, se présente sous forme d'un liquide rutilant, qui se conserve parfaitement sans perdre de couleur et sans qu'il se forme aucun dépôt. Placé dans le vide, l'hémoplase perd l'oxygène fixé par l'hémoglobine et prend une teinte violet-noir, mais elle reprend sa couleur rutilante, si elle est agitée à l'air.

Lumière et Chevrotier ont préparé des extraits protoplasmiques de sang d'âne et de mouton ; ces extraits sont peu toxiques, attendu qu'on a pu injecter impunément 250 centimètres cubes à un lapin.

Les cobayes, les chiens, les lapins auxquels l'hémoplase a été administrée par voie hypodermique ou par voie intra-veineuse n'ont présenté aucun phénomène anormal ; on constate seulement une élévation de température de quelques dixièmes de degrés, qui se produit 3 ou 4 heures après les injections. A doses massives et répétées, le produit n'a aucune action sur le rein.

Lumière et Chevrotier attribuent à l'hémoplase des vertus antitoxiques, ainsi qu'une action tonique et stimulante. Ils se proposent de préparer de l'hémoplase avec du sang fourni par des animaux immunisés, de manière à comparer le pouvoir antitoxique du sérum fourni par ces animaux avec celui de l'extrait protoplasmique.

Ce sont là de fort intéressantes expériences, bien conformes aux données actuelles de la physiologie

pathologique. C'est une voie nouvelle qui pourra être féconde en heureux résultats.

**Hermitine.** — Syn. — Eau de mer électrolysée. — Prop. thér. — L'hermitine ou eau de mer électrolysée ne renferme que des composés oxygénés du chlore à l'état naissant : elle ne peut donc être toxique, quoique douée de propriétés microbicides puissantes. Absolument neutre, elle se distingue ainsi de la liqueur de Labarraque, en raison de sa teneur plus forte en chlore. Enfin son prix de revient est peu élevé.

Il semblait donc indiqué de l'employer dans les affections génitales de la femme, et Legourd a fait dans le service de gynécologie de Le Blond, à l'infirmerie de Saint-Lazare, des injections, des pansements vaginaux, des badigeonnages de la cavité du col et de l'utérus, enfin des lotions vulvaires.

Dans les leucorrhées ayant pour origine le gonocoque et entretenues par les saprophytes du vagin, les injections à 1/6, répétées deux fois par jour, ont vite désinfecté le vagin et tari la sécrétion : désinfecté, probablement par suite du pouvoir désodorisant et réducteur du chlore ; tari par la destruction des saprophytes.

Dans les leucorrhées gonococciques symptomatiques de la vaginite aiguë, dans les endométrites du col ou du corps de l'utérus, dans les lésions vulvaires, l'hermitine a donné des résultats rapides.

**Hermophényl.** — Prép. — L'hermophényl, préparée par le Dr Bérard, est un composé organométallique dont le nom chimique est *mercure-phénoldisulfonate de sodium.*

Desc. — Poudre blanche, amorphe, très soluble dans l'eau (15 à 22 p. 100), qui contient 40 p. 100 de

mercure, et dans laquelle les réactions du mercure sont masquées.

Prop. phys. — Le coefficient de toxicité de ce corps est de 1 centigramme par kilogramme d'animal (chien ou lapin) en injection intra-veineuse ; 12 centigrammes par voie hypodermique. C'est un bactéricide énergique, détruisant en quelques minutes, en solution à 1 p. 100, les principaux microbes pathogènes ; les solutions à 1 p. 1000 agissent moins rapidement.

L'hermophényl est dépourvue de propriétés irritantes et peut être appliquée sur les muqueuses.

Prop. thér. — Bérard a expérimenté un savon antiseptique à 1 p. 100 d'hermophényl, qui peut être employé pour la désinfection des mains des chirurgiens; ainsi utilisé, il ne produit pas les érythemes que causent les solutions de sublimé ou d'acide phénique. D'après Bérard, ce corps conserverait sa solubilité dans le savon, contrairement à ce qui se passe pour le sublimé, qui se transforme immédiatement en combinaison insoluble.

Les objets de pansement (ouate ou gaze), imprégnés d'hermophényl, peuvent être stérilisés à 120 degrés; ces objets peuuvent rendre aux chirurgiens les mêmes services que la gaze iodoformée et le coton salicylé.

Les solutions à 1 p. 100, et même à 1 p. 50, peuvent être utilisées pour les pansements humides. Bérard s'est servi d'une solution à 1 p. 30 pour le lavage des yeux des enfants nouveau-nés, à la place du nitrate d'argent et du protargol.

**Héroïne.** — Prép. — Éther diacétique de la morphine.

Desc. — Poudre blanche, cristalline, fusible à 171-172°, se dissolvant très lentement dans l'eau, mais facilement dans l'alcool.

Prop. thér. — L'héroïne a sur la morphine deux avantages principaux : elle ne cause pas de constipation, et s'emploie à des doses beaucoup moindres. La pression sanguine n'est aucunement influencée par l'héroïne ; par conséquent elle peut être employée sans crainte de troubles secondaires, si légers soient-ils, chez les personnes dont le cœur et le système artériel sont affaiblis et qui ne peuvent tolérer la morphine. Le besoin d'oxygène est réduit de beaucoup par l'héroïne, sans qu'il y ait à appréhender de ce fait aucun effet secondaire désagréable, à l'encontre de ce qui se produit avec la morphine ; aussi l'héroïne peut-elle être administrée de préférence à cette dernière substance aux phtisiques, de même que dans les cas d'asthme, d'affection bronchique, etc.

L'héroïne n'est pas plus toxique que la codéine, malgré son efficacité plus prononcée, comme de nombreuses expériences sur des lapins l'ont clairement établi. La codéine est toxique à 0gr,1 par kilogramme d'animal (lapin), alors qu'il faut administrer un peu plus de 0gr,1 d'héroïne par kilogramme pour tuer l'animal. Or puisque — toujours chez le lapin — la dose efficace d'héroïne est de 0gr,001 seulement, alors qu'elle est de 0gr,01 pour la codéine, il s'ensuit que la marge entre la dose efficace et toxique est dix fois plus grande pour l'héroïne que pour la codéine.

L'héroïne a la propriété d'abaisser la température dans une plus large mesure que la morphine, comme l'a démontré Lépine, sans provoquer les crampes qu'on observe souvent après l'usage de la codéine, lorsqu'elle est donnée à hautes doses : on peut donc l'employer de préférence pour combattre les sueurs des phtisiques.

L'héroïne, à la dose de 0gr,005, trois fois ou au

plus quatre fois par jour, a été employée avec les meilleurs résultats dans plus de 50 cas de bronchites, pharyngites, laryngites, catarrhes pulmonaires des phtisiques et asthmes bronchiques. Dans les deux dernières affections, la dose peut être élevée jusqu'à 0gr,01.

L'action calmante de l'héroïne se fait sentir presque immédiatement, au plus tard dans la demi-heure qui suit l'ingestion.

Mode d'emploi. Doses. — L'héroïne se prescrit sous forme de chlorhydrate qui est très soluble dans l'eau et qui peut s'administrer soit en nature, soit en gouttes, mixtures et spécialement en injections hypodermiques. Dose pour injection : 0gr,003 à 0gr,01 ; ne jamais injecter plus de 1 centigramme à la fois (2 ou 3 injections par jour).

**Hétol.** — Syn. — Cinnamate de soude.

Prop. thér. — Les Drs Heusser et Landerer (1) ont étudié ce médicament sur un grand nombre de tuberculeux.

Ils l'emploient par la voie hypodermique et font l'injection intramusculaire.

Ils commencent par injecter, tous les deux jours, 0gr,1 d'une solution à 5 p. 100 et relèvent à chaque injection la dose de 0gr,1, à moins que la susceptibilité du sujet n'exige une élévation moins rapide. La quantité maxima est de 1 gramme par injection ; cette dose sera conservée jusqu'à la fin du traitement, qui sera, si c'est possible, continué encore pendant un mois après la cessation de tous les phénomènes morbides.

S'il ne s'agit pas d'un cas très grave, on peut prévoir que la durée du traitement sera, en règle générale, de cinq à six mois.

(1) Landerer, *Le traitement de la tuberculose et la cicatrisation des processus*. Paris, 1899.

Les malades resteront encore soumis à l'observation du médecin pendant un temps prolongé après l'achèvement du traitement : en cas de récidive, il sera de nouveau pratiqué pendant un laps de temps plus ou moins long.

L'injection, dans la plupart des cas, n'est pas suivie d'effets immédiats. Les malades se sentent, du reste, fatigués, des congestions à la tête ont été notées dans des cas rares et une fois on a même observé un accès de vertige. Presque tous les malades traités de la sorte deviennent irritables.

L'état général se relève en peu de temps; en quatre semaines, le malade se sent plus solide, l'appétit s'améliore et le poids du corps augmente.

S'appuyant sur ces observations, Heusser et Landerer arrivent aux conclusions que voici :

1° L'acide cinnamique influence considérablement la marche de la tuberculose ;

2° Les injections d'acide cinnamique dans la profondeur des fessiers sont absolument inoffensives, pourvu que l'on prenne les précautions nécessaires ;

3° Les injections intra-fessières d'acide cinnamique peuvent améliorer et même guérir quelques cas de tuberculose pulmonaire.

Le Dr Roblot a présenté la formule suivante au Congrès de la Tuberculose :

| | |
|---|---|
| Cinnamate de soude .................. | 0 gr. 50 |
| Glycérophosphate de soude ........... | 20 grammes |
| Cacodylate de soude.................. | 10 — |
| Eau stérilisée........................ | 100 cent. cubes |
| Alcool phéniqué 1 p. 100.............. | V gouttes |

3 injections par semaine, la 1re semaine de 1cc, la 2e semaine de 2cc, la 3e semaine de 3cc, puis on continue pendant 3 semaines à 3cc.

*Hétocresol.* — Éther métacrésolique de l'acide cinnamique, employé aussi dans le traitement de la tuberculose.

**Hippol.** — Prép. — C'est un acide méthylène hippurique. La substance n'est pas un véritable acide ; mais, plus probablement, un composé comparable à l'éther d'acide hippurique répondant à la formule suivante : $C^6H^5CO - Az = (CH^2)^2 - COO$. On l'obtient en dissolvant l'acide hippurique dans l'acide sulfurique concentré et en ajoutant un excès de formaldéhyde polymérisé.

Desc. — L'acide méthylène hippurique forme des cristaux prismatiques incolores, inodores et sans saveur, fondant à 51° C. Il est soluble dans le chloroforme froid, la benzine chaude, l'éther acétique et l'alcool. Dans l'eau, il est difficilement soluble (1 : 460 à 23° C).

Prop. thér. — Il est employé, selon A. Nicolaier, comme antiseptique urinaire dans les maladies microbiennes des organes urinaires, parce qu'il dégage facilement le formaldéhyde.

L'hippol est considéré comme non toxique. Nicolaier le donne dans l'inflammation de la vessie, en doses de 1gr,5, quatre fois par jour.

**Histogénol.** — Nom donné par le Dr Mouneyrat au méthylarsinate de soude associé avec l'acide nucléinique (composé arsénio-phosphoré organique).

Prop. thér. — Le Dr Mouneyrat, tout en confirmant les résultats énoncés par le Pr Armand Gautier, a constaté que le méthylarsinate de soude ou arrhénal est, dans la plupart des cas, impuissant à lui seul contre la phosphaturie des tuberculeux. Il a pensé qu'en donnant aux phtisiques, en même temps que du méthylarsinate de soude, un composé phosphoré, faci-

lement assimilable, capable de compenser les pertes phosphorées que ces malades éprouvent par les urines et les crachats, il obtiendrait de meilleurs résultats qu'avec le dérivé arsenical seul. Les faits cliniques ont confirmé ses prévisions.

Les phosphates minéraux n'étant que très difficilement assimilés, il était rationnel de penser qu'en fournissant à l'organisme du phosphore sous une forme identique à celle qu'il affecte dans les noyaux des leucocytes, c'est-à-dire sous forme de nucléines, on augmenterait le pouvoir phagocytaire des globules blancs.

Il s'est servi de l'acide nucléinique $C^{40}H^{54}Az^{14}P^{4}O^{2}$ provenant de la laitance de poisson, et préparé par la méthode de Miescher.

Il a donc associé au méthylarsinate de soude de l'acide nucléinique, de telle façon qu'avec 30 centimètres cubes de médicament il fasse absorber à ses malades, en deux fois et par jour, $0^{gr},05$ de méthylarsinate de soude et $0^{gr},20$ d'acide nucléinique.

Il s'est adressé, dans le but d'avoir des résultats aussi concluants que possible, à des tuberculeux (premier et second degré) fiévreux, soumis déjà sans succès à l'action de la créosote, du cacodylate de soude, de la lécithine, etc., et qui, bien qu'étant déjà depuis longtemps au repos (lit), n'éprouvaient aucune amélioration ; bien au contraire, leur état allait en s'aggravant et leur poids diminuait progressivement.

Cette médication arsénio-phosphorée a produit, dans la plupart des cas, en peu de temps (un mois au maximum), une amélioration de l'état général avec un accroissement de poids considérable, une augmentation de l'appétit, la disparition des sueurs nocturnes et de la fièvre ; une diminution manifeste ou la cessation complète de la toux.

Les crachats ont perdu au bout d'un temps variable

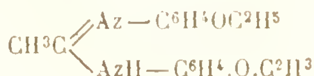
(un mois, un mois et demi au maximum) leur caractère de purulence (avec disparition, dans beaucoup de cas, des bacilles de Koch) et l'expectoration est redevenue normale. Ce fait est de la plus grande importance; car il semble que, sous l'influence de cette médication arsénio-phosphorée, les lésions pulmonaires se cicatrisaient rapidement.

Le nombre des globules blancs et surtout des grands mononucléaires à noyau polymorphe, reconnus le plus puissamment toxicophages, augmente dans de grandes proportions. En même temps, les globules rouges s'accroissent avec une extrême rapidité dans le sang.

Mode d'emploi. Doses. — L'histogénol se donne à la dose de deux cuillerées à soupe par jour chez l'adulte (une cuillerée une heure avant chaque repas) et à la dose de deux cuillerées à café chez l'enfant.

Ce nouveau médicament doit être pris 20 jours de suite par mois, sans interruption.

**Holocaïne (Chlorhydrate d')**. — Prép. — Combinaison chimique due au Dr E. Taeuber, présentant la formule suivante :



$$CH^3C\begin{cases} Az - C^6H^4OC^2H^5 \\ AzH - C^6H^4.O.C^2H^3 \end{cases}$$

Prop. thér. — La p.-Diéthoxydiphényléthényldiamine ou holocaïne a été pour la première fois reconnue comme anesthésique local par le Dr R. Heinz. On peut considérer que le produit nouveau peut avantageusement remplacer la cocaïne en ophtalmologie.

D'après le Dr Hirschberg, le chlorhydrate d'holocaïne en solution de 1 p. 100 se prête à l'obtention de l'anesthésie locale du milieu oculaire, car au

bout d'une minute déjà l'instillation de II à IV gouttes provoque une insensibilisation complète de la cornée. La solution présente sur la solution de cocaïne plusieurs avantages, qu'on trouvera énumérés dans les travaux ci-dessus indiqués.

Comme l'holocaïne est plus toxique que la cocaïne, il faut se borner provisoirement à en recommander l'emploi en ophtalmologie seulement : dans cette spécialité, on peut l'employer sans aucune crainte d'accidents : on n'a jamais eu à constater de phénomène toxique quelconque dans les nombreux cas (plus de 100) où le médicament a été jusqu'ici utilisé.

Les solutions de chlorhydrate d'holocaïne peuvent être bouillies pour en obtenir la stérilisation; mais le chlorhydrate d'holocaïne présente par lui-même des propriétés stérilisantes, aussi l'ébullition semble-t-elle superflue. Si, malgré cela, l'ébullition paraissait désirable, il faudra se rappeler que cette opération ne peut s'effectuer que dans des vases de porcelaine, ou des vases de terre bouillis au préalable dans de l'acide chlorhydrique : si l'on négligeait cette précaution, la substance alcaline du verre, se dissolvant en partie, passerait dans la solution d'holocaïne et ferait précipiter cette dernière, ce qui troublerait la solution. Il est vrai qu'en filtrant, on obtiendrait une solution limpide.

**Honthin.** — Syn. — Tannate d'albumine kératiné.

Desc. — Poudre d'une couleur gris brun, sans odeur, ni saveur, insoluble dans l'eau froide ou chaude, additionnée de perchlorure de fer, soluble dans l'alcool et les alcalis en leur communiquant une coloration brun clair. La solution donne la couleur caractéristique du tanin.

Prop. thér. — Excellent astringent intestinal, qui

s'emploie avec succès dans le traitement de catarrhes intestinaux chroniques et aigus, qu'il fait disparaître. Ce produit est employé dans la médecine infantile ainsi que pour les adultes ; il est même bien toléré par les nourrissons atteints de dyspepsie.

Doses. — On donne aux nourrissons atteints de dyspepsie 4 à 5 fois par jour 0gr,25 pur ou mélangé avec du sucre de lait, que l'on verse sur la langue. On peut augmenter la dose jusqu'à 0gr,30.

Pour des enfants jusqu'à l'âge de cinq ans, la dose est de 0gr,50 à 1 gramme 4 à 5 fois par jour ; la dose peut cependant être augmentée sans aucun inconvénient jusqu'à 2 grammes. Après que la diarrhée a cessé, l'on continue à prendre encore pendant quelques jours une dose moins forte une fois par jour.

**Hopogan.** $MgO^2$.

Syn. — Dioxyde ou peroxyde de magnésium.

Desc. — Poudre blanche, non hygroscopique, légère, insoluble dans l'eau, dans l'alcool et dans l'éther.

Le Dr F. Élias a préparé ce composé qui contient environ 30 p. 100 de peroxyde de magnésium ou environ 10 p. 100 d'oxygène actif.

Essai. — Traité par l'acide sulfurique dilué, l'hopogan se dissout avec dégagement d'*oxygène*. Chauffé avec l'acide sulfurique dilué et le sucre de canne, il transforme ce dernier en caramel. Frotté avec du magnésium métallique, il produit une détonation. L'hopogan donne la réaction de l'acide perchromique avec le bichromate de potasse, l'acide sulfurique dilué et l'éther.

Prop. thérap. — Le Professeur Gilbert a préconisé ce produit contre la diarrhée des tuberculeux. Albert Robin le prescrit contre les diarrhées acides et l'entérite chronique. Le Dr Huchard l'emploie contre les fermentations de l'estomac et dans la tuberculose pul-

monaire, le diabète. D'après le professeur Loffmann (Philadelphie), le professeur Hatch (Londres), le Dr Harold Morré (Berlin) et le Dr A. Mühlstein (Berlin), l'hopogan, sous l'action d'acide gastrique, met en liberté tout son oxygène actif qui est ensuite absorbé par le sang. Il est donc indiqué dans les cas où une action directe d'oxygène est désirable. On a constaté des résultats remarquables dans les anémies, chloroses, diabètes et les manifestations de l'arthritisme. L'hopogan n'est ni toxique, ni irritant.

Le Dr Labadie-Lagrave l'a employé chez des malades atteints de cancer et d'ulcère d'estomac, et il a été très utile pour lutter contre les hématémèses survenant au cours de ces affections. Le Dr Lautaret en a fait usage dans les cas de dilatation de l'estomac avec stase et fermentation; il a obtenu des améliorations nettes et durables en utilisant ce médicament en lavages de l'estomac.

Dans les hémorragies intestinales, qu'il s'agisse de fièvre typhoïde, d'ulcérations dysentériques ou tuberculeuses, les Drs Labadie-Lagrave et Lautaret ont employé l'hopogan dans plusieurs cas, et l'action hémostatique a été rapide et durable.

Mode d'emploi. Doses. — 3 à 4 *pastilles* ou *cachets* à 0gr,25 par jour, 1/4 d'heure ou 1/2 heure avant le repas.

*Pilules* Kératinées à 0gr,15, à la dose de 2 à 4 par jour.

Les Drs Labadie-Lagrave et Rollin ont publié la posologie de ce corps (1).

Le peroxyde de magnésie peut être employé à des doses et sous des formes pharmaceutiques variables, selon l'effet à obtenir.

Dans les affections bucco-pharyngées, c'est à une solution à 25 centigrammes de poudre peroxydée

(1) *Bulletin Médical.*

pour 1 000 d'eau additionnée d'acide tartrique qu'on devra s'adresser, pour les lavages buccaux et les gargarismes.

Dans les affections stomacales, on l'emploiera sous forme de cachets ou de paquets, de 25 centigrammes à 1 gramme pro die, ou sous la forme de comprimés à la même dose. En lavages de l'estomac, nous l'avons utilisé à la dose de 25 centigrammes pour 1 litre d'eau bouillie. Pour agir sur l'intestin, qu'il s'agisse d'obtenir une action antiseptique, antidiarrhéique ou hémostatique, la poudre peroxydée sera administrée en capsules kératinisées (Dr Labadie-Lagrave).

Enrobé dans la kératine, le peroxyde effectue la traversée stomacale à l'abri des acides de l'estomac et limite ainsi l'action de l'oxygène naissant au niveau de l'intestin.

La dose quotidienne, dans ces cas, variera de 30 centigrammes à 1 gramme et même 1gr,20 par jour, c'est-à-dire de deux à huit capsules ingérées une heure avant les repas en une, deux ou trois fois.

**Hydrargyrol.** — Syn. — Paraphénylthionate de mercure.

Prép. — On maintient du phénol cristallisé en présence de l'acide sulfurique pendant 8 jours, on neutralise par du carbonate de baryte : on filtre et on incorpore de l'oxyde mercurique récemment préparé, on filtre au bout de 24 heures et on dessèche le produit à l'étuve.

Desc. — Écailles rouge brun, réaction neutre, densité 1,850 ; il renferme 53 p. 100 de mercure ; soluble dans l'eau et la glycérine, insoluble dans l'alcool.

Prop. thér. — Après essais multiples, Gautrelet lui a reconnu les avantages suivants, qui en font le meilleur des antiseptiques mercuriques : stabilité

parfaite, très grande solubilité dans l'eau, absence de causticité, non-coagulation des albumines, précipitation des toxines, défaut d'attaque des métaux, toxicité relativement très réduite.

**Hypnal.** — Syn. — Chloral-antipyrine. Trichloracétyl-diméthylphénylpyrazolone.

Prép. — On prépare ce corps en mélangeant le chloral hydraté et l'antipyrine ; on obtient une huile, qui ne tarde pas à se prendre en cristaux, qu'on essore et qu'on purifie par des cristallisations dans l'eau.

Desc. — Reuter a fait connaître la combinaison de 1 molécule d'antipyrine et 1 molécule de chloral anhydre ; ce corps ne donne pas la réaction rouge avec le perchlorure de fer. Béhal et Choay ont obtenu les combinaisons de 1 molécule d'antipyrine pour 1 molécule de chloral hydraté et de 1 molécule d'antipyrine pour 2 molécules de chloral hydraté. Ces deux corps donnent la coloration rouge par le perchlorure de fer.

Prop. thér. — Le composé de Reuter est inactif thérapeutiquement, tandis que ceux de Béhal et Choay ont de l'action. On devra donc au préalable faire l'essai au perchlorure de fer. Le Dr Bardet préconise l'hypnal contre l'insomnie due à la douleur et à la toux. On peut l'administrer facilement à des enfants, car il n'a pas de goût.

Dose. — 1 gramme.

**Hypnone** $C^6H^5—CO—CH^3$.

Syn. — Acétophénone. Phénylméthyl-acétone.

Desc. — Liquide incolore, mobile, très réfringent bouillant à 198°. Il appartient à la série aromatique. Il est volatil et son odeur, très tenace et très persistante, rappelle à la fois celle de l'essence d'amandes

amères et celle de l'eau de laurier-cerise. Il n'est pas directement inflammable, mais active la combustion des corps qui en sont imprégnés. Vers + 4 ou 5 degrés, il devient solide et se prend en masse sous forme de cristaux enchevêtrés. Très soluble dans l'alcool, l'éther et particulièrement l'huile d'amandes douces, ce qui a donné l'idée de le mettre en capsules, après l'avoir dissous dans ce véhicule.

Prép. — Obtenu par Friedel en faisant réagir le chlorure de benzoyle sur le zinc méthyle, ou en distillant un mélange de benzoate et d'acétate de calcium.

Prop. phys. — Chez les cobayes, en injection sous-cutanée, à l'état pur, et à la dose de 50 centigrammes à 1 gramme, il amène une somnolence à forme comateuse, suivie de la mort de l'animal, cinq à six heures après l'injection (Dujardin-Beaumetz).

Prop. thér. — Le Dr Dujardin-Beaumetz a, le premier, constaté ses propriétés hypnotiques, qui avaient échappé à Popoff et Nencki.

Mode d'emploi. Doses. — La dose varie de 4 à 16 gouttes, soit de 10 centigrammes à 40 centigrammes, et cette dose provoque toujours de quatre à six heures d'un sommeil réparateur.

Dans ses premiers essais, le Dr Dujardin-Beaumetz a d'abord administré l'hypnone étendu d'alcool, d'éther ou de glycérine dans des capsules Lehuby.

Étant donné les petites doses auxquelles doit s'administrer ce médicament et la précision nécessaire à son dosage, Limousin préfère l'emploi des capsules gélatineuses, ainsi formulées :

| | |
|---|---|
| Hypnone........................ | IV gouttes ou 10 centigr. |
| Huile d'amandes douces.......... | Q. S. pour une capsule |

On évite ainsi l'ingestion d'une certaine quantité

d'alcool à 90° ou d'éther proportionnellement élevée, si on considère que l'hypnone s'administre à la dose de quelques gouttes seulement.

L'huile d'amandes douces possède la propriété d'atténuer dans une forte mesure l'odeur pénétrante de l'hypnone.

| | | |
|---|---|---|
| Hypnone | VIII | gouttes. |
| Glycérine | 2 | grammes. |
| Looch blanc | 40 | — |

à prendre en une fois.

**Hypnopyrine.** — Prép. — L'hypnopyrine du Dr Charpentier est un dérivé chloré de la quinine.

Desc. — Ce corps cristallise sous forme de fines aiguilles d'une très grande amertume ; soluble dans huit fois environ son poids d'eau, très soluble dans l'eau bouillante, l'alcool et les acides, il est insoluble dans l'éther et le chloroforme.

Prop. thér. — Ce médicament possédant des propriétés à la fois antithermiques, hypnotiques et analgésiques, est employé contre toutes les fièvres à caractère hyperesthésique, et particulièrement dans celle des tuberculeux, dans la migraine, les névralgies et les rhumatismes.

Mode d'emploi. Doses. — L'hypnopyrine est d'une innocuité absolue, mais il est préférable de ne pas dépasser la dose de 2 grammes dans les vingt-quatre heures pour les adultes.

*Cachets.* — Cachets de 0gr,25 à 0gr,50.

*Pilules.* — Pilules de 0gr,20.

*Sirop.* — On peut également donner l'hypnopyrine sous forme de sirop, dont une cuillerée à soupe représente 0gr,25 de principe actif.

Le sirop d'écorces d'oranges amères nous paraît être un bon véhicule.

**Ibogaïne.** — Prép. — Alcaloïde retiré de l'iboga par Landrin : $C^{24}H^{33}Az^{3}O$, fond à 152°. Pouvoir rotatoire $\alpha = +48° 32'$.

Desc. — L'iboga est une plante tropicale de l'Afrique occidentale, et particulièrement du Congo, le *Caberna montana* Hec., récemment introduite chez nous. Elle appartient à la famille des Apocynacées. Les nègres lui attribuent des vertus merveilleuses et prétendent qu'elle permet de résister à une longue fatigue sans éprouver le besoin de sommeil.

Landrin s'est livré à une étude très complète de cette plante et de son alcaloïde, l'ibogaïne, tant au point de vue chimique qu'au point de vue physiologique. Il résulte de ses conclusions que la thérapeutique est en droit d'en attendre de réels services.

Prop. thér. — *C'est un névrosthénique* : Elle agit d'une façon élective sur le système nerveux central, en produisant des phénomènes d'hyperexcitabilité, et, si la dose est trop forte, des convulsions, puis de la paralysie. A dose toxique, la mort arrive par paralysie bulbaire.

*C'est un toni-cardiaque* : Elle régularise les contractions cardiaques et en augmente très notablement l'énergie. A dose toxique, elle détermine de l'arythmie et de la contraction du myocarde.

*C'est un excitant de la nutrition* : Son action tonique sur la nutrition se manifeste par l'augmentation des échanges respiratoires et des processus d'assimilation et de désassimilation.

L'indication s'en trouve dans tous les cas où, par suite d'un processus infectieux ou d'un trouble de nutrition, le malade se trouve sous l'influence d'une dépression nerveuse plus ou moins accentuée.

Mode d'emploi. Doses. — Le chlorhydrate d'ibogaïne est, à l'heure actuelle, le seul sel employé en thérapeutique. La dose quotidienne est de 1 à 3 centi-

grammes. Il est inutile de dépasser cette dernière dose. Sa saveur désagréable rend difficile l'administration en solution. Le mode d'emploi le meilleur est la forme pilulaire.

**Ichtalbine.** — Prép. — On mélange une solution aqueuse d'ichtyol à une solution aqueuse d'albumine, on obtient un précipité qui est lavé à l'alcool et à l'eau et séché.

Desc. — Poudre fine, brun grisâtre, qui n'a plus ni l'odeur, ni la saveur de l'ichtyol, dont elle contient 40 p. 100.

Prop. thér. — Le Dr H. Vieth avait remarqué les inconvénients de l'emploi de l'ichtyol à l'intérieur; son odeur désagréable et les renvois qu'il provoque font que le malade se résout difficilement à en faire un usage répété. Grâce à cette nouvelle combinaison, le Dr Vieth a évité ces inconvénients, car l'ichtalbine traverse l'estomac sans se décomposer et ce n'est que dans l'intestin qu'il y a mise en liberté de l'ichtyol.

Mode d'emploi. Doses. — Cachets médicamenteux contenant $0^{gr},50$ d'ichtalbine, à la dose de 2 à 6 par jour avant les repas.

**Ichtyol.** — Desc. — Ce corps a l'apparence du goudron; il possède une réaction faiblement alcaline et la consistance de la vaseline. Il est soluble dans l'eau, ainsi que dans un mélange d'alcool et d'éther; il est miscible en toutes proportions aux graisses et aux huiles. On prépare également un sel ammoniacal.

Prép. — La matière qui sert à le préparer est le produit de la distillation de roches bitumineuses du Tyrol, dans lesquelles on trouve des poissons fossiles. On traite cette matière, qui renferme déjà du

soufre, par l'acide sulfurique concentré, et on neutralise ensuite avec le carbonate de soude.

Comp. — D'après les analyses de Baumann et Schotten, le sel de soude desséché sur l'acide sulfurique possède la composition centésimale suivante :

| | |
|---|---|
| Carbone | 55,05 |
| Hydrogène | 6,06 |
| Soufre | 15,27 |
| Sodium | 7,78 |
| Oxygène | 15,83 |

Sa formule brute serait donc $C^{56}H^{36}S^{6}Na^{4}O^{12}$. C'est le sel d'un composé sulfoné, analogue, par exemple, aux acides benzinosulfuriques. Le soufre qu'il renferme en fortes proportions vient en partie du produit primitif et en partie de l'acide sulfurique. La sulfonisation rend l'huile sulfurée soluble dans l'eau, ce qui fait de l'ichtyol un composé très différent des combinaisons organiques sulfurées utilisées jusqu'à présent.

Prop. thér. — Introduit dans la thérapeutique par Unna, l'ichtyol est très utilisé en Allemagne.

Unna l'a employé contre les maladies de peau, les rhumatismes et le psoriasis. Mais c'est surtout comme anti-eczémateux qu'il est recommandé. Il offre l'avantage de ne pas occasionner de dermatite, qui serait inévitable si on faisait usage d'une pommade renfermant 10 p. 100 de soufre.

Zugler le considère comme un médicament d'épargne, réussissant dans les cas de catarrhe de la vessie, d'écoulements chroniques, de néphrite et de diabète.

Le Dr Félix (de Bruxelles), dans les cas d'anthrax, applique, trois fois par jour, sur la région malade une couche épaisse de cette pommade :

| | |
|---|---|
| Ichtyol | 3 grammes. |
| Cerat camphré | 15 — |

Le Dr Kœster s'est servi avec succès d'injections de solution aqueuse de sulfo-ichtyolate d'ammonium à 1 p. 100 dans trois cas de blennorragie urétrale chez l'homme, ainsi que dans un cas de cystite blennorragique chez la femme. Dès le deuxième jour, la douleur à la miction disparut et la guérison définitive fut obtenue au bout de huit à vingt jours.

D'après le Dr Freund, chez la femme, la cystite blennorragique fut combattue et guérie par des injections intravésicales.

Les Drs Rietmann et Schonauer disent que ce traitement est indiqué dans les affections inflammatoires des organes génitaux des femmes : la métrite, la péri-paramétrite, l'ovarite, la salpingite ; l'effet calmant et les propriétés résolutives des préparations d'ichtyol sont remarquables. Des exsudats considérables de pelvi-péritonite ne laissent, après dix à quatorze jours de traitement, que de petits noyaux que le massage et les bains font totalement disparaître. La durée du traitement est de dix à dix-huit jours.

Mode d'emploi. Doses. — 1° *Usage externe.* — A l'extérieur, en *pommade*, mélangé à de la vaseline ou à de la lanoline. — *Solution* aqueuse, solution éthéro-alcoolique à la dose de 0,5 à 1 p. 100 (écorchures chez les enfants) jusqu'à 50 p. 100.

2° *Usage interne.* — On emploie les sels de soude ou d'ammoniaque, qui sont des produits plus purs que l'ichtyol. — *Pilules* de 10 centigrammes (1 à 4 pilules, 3 fois par jour).

*Capsules.*

*Solution aqueuse.*

| | |
|---|---|
| Ichtyol........................ | 5 à 50 grammes. |
| Alcool à 90°.................. | 50 — |
| Éther.......................... | 50 — |

en frictions, d'après la formule du Dr Brocq.

**Iodate de soude.** — Desc. — Poudre blanche, soluble dans l'eau, surtout à chaud.

Prop. thér. — Le Dr J. Ruhemann a pour la première fois préconisé l'emploi thérapeutique de l'acide iodique et de ses sels.

Récemment, il a eu l'occasion de constater que l'iodate de soude était également susceptible de rendre d'excellents services contre la méningite cérébro-spinale. Le cas qu'il a observé concerne un enfant de treize ans, que l'on considérait comme perdu en raison des symptômes graves (convulsions, cyanose, état typhoïde, hémiplégie) qu'il présentait.

Le Dr Ruhemann eut alors l'idée d'administrer au petit malade une solution au soixantième d'iodate de soude dans l'eau, à raison de trois demi-cuillerées à soupe par jour. Dès la première prise, l'état général s'améliora, la défervescence s'ébaucha. Le lendemain, la température redevint normale, la céphalée cessa, et, dans l'espace de quelques jours, les contractures musculaires, notamment la rigidité de la nuque, disparurent entièrement. Quinze jours après le début du traitement par l'iodate de soude, la guérison était complète.

Le Dr Schiele l'a employé avec succès dans l'atrophie des nerfs optiques, dans la paralysie des muscles de l'œil et dans l'amblyopie narcotino-alcoolique.

Le Dr E. Grams la prescrit avec des résultats satisfaisants dans le tétanos chez les chevaux et dans les inflammations aiguës de la mamelle des vaches.

Mode d'emploi. Doses. — Injections hypodermiques de 0gr,05 d'iodate de sodium pour 1 centimètre cube d eau distillée avec addition de quelques gouttes de solution de cocaïne ou de stovaïne pour le rendre indolore.

**Iodipine.** — Prép. — L'iodipine est une combi-

naison organique d'iode avec l'huile de sésame.

Desc. — Liquide huileux clair, densité de 1,025, insoluble dans l'eau et l'alcool, soluble dans l'éther, la benzine, le chloroforme et l'éther de pétrole. Il existe deux préparations d'iodopine : l'une à 10 p. 100, l'autre à 25 p. 100 d'iode, celle-ci de densité 1,227 et de consistance de miel.

Prop. phys. — Le Dr Winternitz a préparé l'iodipine et le Dr Klingmuller l'a expérimentée dans le service de Neisser. Il résulte de ces essais physiologiques que l'iodipine est absolument inoffensive, même à hautes doses, employée en injections ou prise à l'intérieur. On est arrivé progressivement à injecter par jour 20 centimètres cubes du produit à 25 p. 100, ce qui représente 5 grammes d'iode par jour.

Le Dr Klingmuller, arrivé à la dose de 10 grammes d'iode, considère le traitement comme terminé. A cette dose, on n'observe aucun trouble, ce qui s'explique par la lente absorption du métalloïde dans les tissus. L'élimination de l'iode introduit se fait par les reins et les glandes salivaires.

Par les reins, on a constaté que l'élimination dure un mois après la dernière injection, tandis que, pour toute autre médication iodée, l'élimination est complète au bout de cinq jours.

La méthode des injections sous-cutanées d'iodipine est commode et indolore ; les injections se font dans la région fessière. En injectant lentement en une seule fois 20 centimètres cubes de liquide, celui-ci se répand à 5 ou 7 centimètres autour de la piqûre. La petite tuméfaction est sensible seulement à la pression. Jamais il ne se produit de réaction inflammatoire.

Prop. thér. — Les Drs Rosenthal, Radestock, Burckardt etc., ont employé l'iodipine contre la syphilis. Elle a la même action que l'iode sur les produits de la syphilis tertiaire, mais elle ne provoque jamais

d'iodisme, même chez des sujets ayant éprouvé déjà l'iodisme avec d'autres substances. L'iodipine possède une action spécifique sur la syphilis tertiaire.

Les Drs Schuster, Kindler, Dornblueth, Losio, Spagolla et Vairon ont employé ce médicament contre les manifestations syphilitiques cérébrales graves, la syphilis spinale, les gommes syphilitiques et la névrite syphilitique. Les Drs O. Frese, Frensdorff, Zirkelbach, Kindler ont employé l'iodipine contre la bronchite, l'emphysème, l'asthme pulmonaire, et ont trouvé son action préférable à celle des autres iodures; de plus, il constitue un bon expectorant.

Le Dr Schuster l'a employée contre la névrite, le tabes dorsalis, le psoriasis, le rhumatisme articulaire, et enfin les douleurs de la périostite.

En France, les Drs Benoit et Vaquez ont trouvé l'iodipine préférable aux iodures alcalins. D'après le Dr Huchard, le *lipiodol* (de Lafay), doué des mêmes propriétés que l'iodipine, a une action supérieure à celle-ci.

Mode d'emploi. Doses. — Injections hypodermiques de 20 centimètres cubes.

Usage interne : une cuillerée à café dans du lait chaud ou du café chaud.

Le Dr Benoit a préconisé la formule suivante :

| | | |
|---|---|---|
| Iodipine à 25 p. 100 | 5 | grammes. |
| Gomme adraganthe | 2 | — |
| Gomme arabique | 10 | — |
| Eau de menthe | 100 | — |

F. s. a. une émulsion à prendre en douze heures.

**Iodo-cacodylate de mercure.** — Prép. — D'après Fraisse et Clavette, on fait dissoudre 1 gramme de cacodylate de mercure et 2 grammes d'acide cacodylique dans 75 grammes d'eau distillée. D'autre part, on fait dissoudre 1 gramme d'iodure de sodium dans 5 centimètres cubes d'eau distillée et l'on ajoute cette solution à la première. On neu-

tralise ensuite avec une solution étendue de soude caustique, et l'on ajoute une quantité d'eau distillée suffisante pour faire 100 centimètres cubes. Cette solution reste stable d'une manière persistante et l'on peut la stériliser. Elle contient, par centimètre cube, 0gr,03 d'iodo-cacodylate de mercure, quantité qui équivaut à 0gr,004 de bi-iodure de mercure.

Prop. thér. — On en injecte, tous les deux jours, 1 centimètre cube. La durée du traitement peut être de deux à trois semaines, après quoi l'on suspend les injections pendant huit à dix jours, pour les reprendre ensuite comme auparavant. Si ces injections ont été bien tolérées, on pourra injecter 2 centimètres cubes à chaque séance. Clavette et Fraisse considèrent les injections d'iodo-cacodylate de mercure comme indiquées : 1° chez tous les syphilitiques déprimés, neurasthéniques et amaigris; 2° dans les cas où la syphilis est compliquée d'une dermatose, 3° dans les cas acnéiformes, tenaces, de la syphilis maligne précoce, surtout si d'autres méthodes de traitement sont restées inefficaces. Les résultats de cette médication ont été très satisfaisants ; dans le plus grand nombre des cas (50 sur 60), elle a réussi à faire disparaître promptement les accidents syphilitiques. Des résultats semblables à ceux de Clavette et Fraisse avaient aussi été obtenus à l'aide de l'iodocacodylate de mercure, par E. di Tommasi.

Iodocaséine. — Syn. — Caséoïodine.

Prép. — On chauffe en agitant, à la température du bain-marie, un mélange intime formé de 80 grammes de caséine et de 20 grammes d'iode. On obtient une poudre brune homogène, que l'on traite par de l'éther, privé d'alcool, dans un appareil Soxhlet. Il

reste une poudre jaune renfermant 17,8 p. 100 d'iode. C'est la periodecaséine (A. Liebrecht).

100 grammes de cette periodecaséine sont chauffés au bain-marie pendant 2 heures avec 2 litres d'acide sulfurique étendu (10 p. 100). La periodecaséine se transforme en une poudre d'un brun rouge que l'on sépare par filtration. On dissout dans un alcali étendu, on précipite par un acide et on fait bouillir le précipité avec de l'alcool à 70°. Par refroidissement, il se sépare des flocous blancs, que l'on purifie par un nouveau traitement au moyen d'alcool à 70°. On sèche par l'alcool, l'éther, etc., et on obtient la caséoïodine sous forme de poudre blanche.

Desc. — Elle renferme environ 8,7 p. 100 d'iode. Elle est soluble à chaud dans l'alcool étendu et insoluble dans les dissolvants ordinaires. Elle est soluble dans les alcalis étendus ; les acides la reprécipitent non altérée de ses solutions. Elle donne la réaction du biuret. L'iode y est combiné d'une manière stable comme dans l'iodothyrine de Baumann. Un peu de poudre, chauffée dans un tube à essai sec avec de l'acide sulfurique concentré, dégage des vapeurs d'iode.

Prop. thér. — L'iodocaséine jouit de propriétés thérapeutiques analogues et même supérieures à celles de l'iodothyrine.

**Iodoforme vasogène.** — Prép. — Le vasogène, qui est une substance huileuse, un hydrate de carbone fortement imprégné d'oxygène, en d'autres termes de la vaseline oxygénée, dissout l'iodoforme : la solution d'iodoforme dans le vasogène, c'est l'iodoformovasogène.

Desc. — Il se présente sous forme d'une substance brune huileuse, à odeur de bitume, de réaction alcaline et du poids spécifique de 0,891. Il se saponifie, mélangé qu'il est avec des liquides aqueux, tels que,

par exemple, le sang, le pus, les sécrétions des plaies, avec lesquels il forme des émulsions.

Prop. thér. — Ce qui distingue l'iodoformo vasogène de la glycérine iodoformée employée pour le traitement de la tuberculose chirurgicale, c'est qu'il est une solution d'iodoforme, et non une émulsion. En effet, l'inconvénient que présente l'émulsion d'iodoforme, c'est que rapidement l'iodoforme tombe au fond, d'où il suit que les parties supérieures de l'abcès ne viennent pas en contact avec lui et que, grâce à la distribution inégale de l'iodoforme dans l'intérieur de l'abcès, la guérison en est ralentie.

On l'emploie de préférence à l'éther iodoformé.

**Iodol.** $C^8HI^4Az$.

Syn. — Tétra-iodure de pyrrol.

Desc. — Poudre amorphe, brune, inodore ; renferme 80 p. 100 d'iode; se décompose à 140 ou 150°.

Prép. — On l'obtient en faisant dissoudre le pyrrol, qui provient de l'huile animale de Dippel, en recueillant ce qui passe vers 130° dans de l'eau alcaline, et on ajoute une solution d'iode dans de l'iodure de potassium ; il se forme un précipité, qu'on lave à l'alcool.

Prop. bact. — Antiseptique puissant.

Prop. thér. — Anesthésique local.

Mode d'emploi. Doses. — *A l'intérieur*, 10 centigrammes par jour.

*A l'extérieur*, poudre comme topique. — Solution dans l'alcool, l'éther ou les huiles.

**Iodolène.** — Prép. — Composé d'albumine et d'iodol.

Desc. — Poudre jaunâtre, inodore, insipide, amorphe, insoluble dans les véhicules ordinaires. Il renferme 36 p. 100 d'iodol (E. Merck).

Prop. thér. — Les Drs Laquer et W. Sommerfeld le considèrent comme un antiseptique pouvant remplacer l'iodoforme. Il est particulièrement indiqué dans le traitement des plaies opératoires, des ulcères, des lymphadénites suppurées et du chancre mou. Les papules syphilitiques suintantes guérissent en quelques jours sous l'action de l'iodolène. Des doses même élevées (30 grammes) introduites dans des plaies profondes n'ont jamais donné lieu à des phénomènes d'intoxication.

Mode d'emploi. Doses. — Pour l'usage interne, on préconise un iodolène contenant 10 p. 100 seulement d'iodol, on l'emploie à la place des iodures alcalins.

La poudre d'iodolène est appliquée directement en saupoudrant les plaies à l'aide d'un pinceau ou d'un pulvérisateur.

**Iodoline**. — Desc. — L'iodoline est une préparation d'iode qui doit servir de succédané aux iodures et à l'iodoforme. L'iodoline est une poudre jaune, insoluble dans l'eau et l'alcool, qui est formée d'un mélange d'iodol et d'albumine. On la prépare sous deux formes : l'une pour l'usage interne contenant 9 à 10 p. 100 d'iodol ; l'autre pour l'usage externe, qui contient 36 p. 100 d'iodol. Cette préparation, administrée par voie interne, provoque de l'iodisme.

Prop. thér. — On l'a utilisée en la réduisant au tiers de sa force dans la syphilis tertiaire, à la dose de 2 grammes dans de l'eau ou du lait. Bien que l'iodoline provoque souvent de l'iodisme, ses avantages sont assez grands pour qu'on puisse, dans certains cas, passer outre. Le principal avantage de ce nouveau médicament, c'est qu'il agit sur l'état général, qu'il le relève très rapidement.

**Iodothyrine**. — Syn. — Thyroïodine de Baumann.

Prép. — Corps retiré par Baumann de la glande thyroïdienne avec toute la quantité d'iode organique.

Prop. thér. — D'après le professeur Afanassief, l'iodothyrine donne de meilleurs résultats que toute autre médication dans l'obésité et avec des effets durables.

Les D[rs] A. Henninrg et Critchmaroff l'ont employée dans le goitre et dans la maladie de Basedow.

Le D[r] Marie préconise l'iodothyrine dans le myxœdème.

Le P[r] F. Raymond conclut à l'efficacité du traitement thyroïdien dans le myxœdème infantile.

Lorsque l'iodothyrine est administrée à hautes doses (au-dessus de 2 grammes) comme dans le psoriasis, où Paschkis (de Vienne) conseille 5 à 6 grammes par jour pendant au moins quinze jours, il est bon d'interrompre la médication un jour ou deux par semaine; s'il se produit, au cours du traitement, des phénomènes de thyroïdisme (palpitations, nausées, diarrhée, syncopes, etc.), il suffira, pour les faire cesser, d'arrêter le traitement, quitte à le reprendre un ou deux jours plus tard à la dose précédemment tolérée.

Mode d'emploi. Doses. — Il est jusqu'ici impossible de donner un dosage rigoureux et déterminé. Les doses à administrer dépendent de la tolérance du malade; cette tolérance varie avec chaque sujet et selon les cas. Il faut donc s'en assurer tout d'abord.

Il est recommandé de commencer par une dose de 0gr,25 (un comprimé) et d'augmenter progressivement jusqu'à ce que l'on ait obtenu les effets cherchés.

Il est bon de faire remarquer que le traitement à l'iodothyrine ne peut amener aucun des accidents nombreux survenus au cours des médications par la

glande séchée, accidents provenant de l'état de décomposition des glandes employées ou du mode de dessiccation. De tous les produits thyroïdiens, l'iodothyrine est le seul qui puisse être administré en toute sécurité et sans crainte aucune, une fois la tolérance du malade bien établie.

Les applications de l'iodothyrine sont nombreuses, la médication thyroïdienne prenant de jour en jour plus d'extension; voici les principales, avec dosage approximatif:

| | | | |
|---|---|---|---|
| Goitre parenchymateux | 0gr25 à 1gr,5 | (1 à 6 comprimés) | p. jour p. adulte. |
| Myxœdème | 0gr25 à 2 et 3 gr. | (1 à 8 — ) | — |
| Obésité | 0gr25 à 4 et 5 gr. | (1 à 12 — ) | — |
| Psoriasis, eczéma, dermatoses | 0gr25 à 5 et 6 gr. | (1 à 20 — ) | — |
| Troubles menstruels, ménorragies, etc. | 0gr25 à 2 et 3 gr. | (1 à 10 — ) | — |
| Rachitisme, nanisme. | 0gr10 à 1 gr. (pour enfant). | | |

**Iodure d'amyle.** — Employé par Huchard comme antidyspnéique. Il suffit de déboucher le flacon qui renferme cet iodure et d'en respirer les vapeurs pendant quelques minutes. Il associe quelquefois le chloroforme à cet iodure, d'après cette formule :

| | |
|---|---|
| Iodure d'amyle | 25 grammes. |
| Chloroforme | 5 — |

**Iodure de codéine** $C^{18}H^{21}AzO^{3}(HI)^{2}+I^{3}$.

Syn. — Iodéine.

Desc. — Le biiodure ou iodhydrate acide de codéine forme des cristaux jaunâtres légèrement solubles dans l'eau et l'alcool, presque insolubles dans l'éther (Montagu).

Prop. thér. — D'après le Dr Labadie-Lagrave et Rollin, l'iodure de codéine dans les affections broncho-pulmonaires donne de bons résultats, et Huchard

qui l'a ensuite beaucoup employé, lui reconnaît une action remarquable contre la toux.

Ce corps jouit des propriétés de ses deux composants; même à petites doses, l'iodure de codéine produit des effets aussi manifestes que les doses d'iodures alcalins habituellement employées dans les affections broncho-pulmonaires, et il s'y ajoute les effets de la codéine comme calmant de la toux, par action sur les réflexes et les douleurs des voies respiratoires. C'est surtout dans l'emphysème pulmonaire que les résultats ont été bons : amendement de la dyspnée, dégagement des bronches, diminution de la toux, légère action hypnotique. On donnait, le soir, 0gr,08 à 0gr,15. Dans la trachéo-bronchite et les bronchites aiguës, il est indiqué pendant la période de crudité, où la toux est sèche et douloureuse, l'expectoration muqueuse peu abondante. Dans les cas d'asthme où les accès sont fréquents, dans la coqueluche, surtout à sa première période, il donne des résultats favorables. Il a été utilement employé chez un certain nombre de tuberculeux pulmonaires, sans jamais amener d'hémoptysies.

Mode d'emploi. Doses. — On l'emploie, soit sous forme de *sirop* (à 0gr,04 par cuillerée à bouche), soit sous forme de *pilules* à 0gr,01, soit encore en *injections hypodermiques* (0gr,01 par centimètre cube).

**Iodure de méthyle.** $CH^3I$.

Desc. — Liquide incolore, réfringent, très mobile, de densité 2,19 et ayant son point d'ébullition à 45°.

Prop. thér. — Le Dr Garnier a préconisé ce produit comme vésicatoire. En appliquant sur la peau une petite quantité de ce liquide recouvert d'un tissu imperméable pour prolonger le contact des vapeurs, on voit le tégument d'abord pâlir, puis rougir : il se forme une plaque d'érythème à bords saillants ;

enfin, au bout de quelques heures, les couches superficielles de l'épiderme se soulèvent en grandes vésicules. La douleur qui résulte de la vésication se produit au bout de deux à cinq minutes après l'application du vésicatoire. Cette douleur cuisante progressive disparaît au bout de dix à douze minutes et ne laisse plus qu'une sensation de chaleur qui n'empêche pas le sommeil.

Le Dr Ch. Garnier fait remarquer que le vésicatoire à l'iodure de méthyle a l'avantage de ne pas être nuisible à l'appareil génito-urinaire et de pouvoir être employé sans crainte dans les affections rénales ; de ne pas introduire d'élément toxique dans l'organisme ; d'être moins douloureux que la vésication ordinaire.

**Iothion.** — Prép. — C'est le diiodohydroxypropane ($C^3H^5I^2OH$), un éther de l'acide iodhydrogène, présenté comme succédané des préparations iodées les plus diverses, notamment de l'iodure de potassium, de la teinture d'iode.

Desc. — L'iothion, qui constitue un liquide légèrement coloré, de consistance sirupeuse, d'une densité de 2,5, possède une teneur en iode d'environ 80 p. 100. Il se dissout difficilement dans l'eau, facilement dans l'alcool et les autres dissolvants organiques, même les graisses.

Prop. thér. — La teneur excessivement élevée en iode en même temps que l'excessive facilité avec laquelle il se résorbe à travers la peau intacte, outre qu'il est indemne des effets secondaires nuisibles qui accompagnent la thérapeutique iodée interne, rendent l'iothion capable de remplacer tout d'abord dans tous les cas l'usage interne de l'iodure de potassium.

L'iothion s'est montré actif dans la périostite, l'ar-

thrite chronique, la ténosité, les inflammations chroniques des séreuses; dans la métrite chronique; dans le traitement consécutif des traumatismes articulaires, des blessures et des exsudats sanguins; puis dans le goître, la scrofulose et les autres adénites; enfin comme remède anticatarrhal dans la tuberculose pulmonaire, l'asthme bronchique, etc.

Mode d'emploi. Doses. — On emploie l'iothion pur ou mélangé de 1 1/2 à 2 fois la quantité d'huile, en badigeonnages sur la peau ou mieux encore sous forme d'onguent en mélange avec 25, 50 ou 75 p. 100 de lanoline anhydre en frictions topiques.

On peut considérer comme dose moyenne de l'iothion pur en général, 2 à 4 grammes par jour.

**Iridine.** — Desc. — Résinoïde extrait du rhizome de l'iris versicolore, originaire de l'Amérique du Nord. Il ne faut pas le confondre avec le glucoside qui porte le même nom, et que Laire et Tiemann ont extrait du rhizome de l'iris de Florence (E. Merck).

L'iridine de l'iris versicolore se présente sous forme d'une poudre brunâtre, soluble dans l'alcool, employée depuis longtemps, en Amérique, comme cholagogue cathartique, émétique et diurétique, et surtout appréciée dans les tuméfactions du foie et les troubles intestinaux.

Prop. thér. — L'iridine a été vantée par William Bain, Mayo Robson et Rutherford, comme un stimulant de la sécrétion biliaire.

Ce médicament n'augmente pas seulement la quantité de la bile sécrétée, mais aussi les parties solides de cette sécrétion, fait que W. Bain considère comme une preuve de son action stimulante.

D'après Rutherford, l'action de l'iridine se ma-

nifeste le mieux lorsqu'on l'administre avec de la bile de bœuf.

Mode d'emploi. Doses. — Pilules :

| | |
|---|---|
| Iridine........................ } | āā 5 grammes. |
| Bile de bœuf purifiée et desséchée. } | |
| Mucilage de gomme arabique, pour masse pilulaire................ | Q. S. |

En faire pilules n° 100.

Saupoudrer de poudre de cannelle.

Dose : 4 pilules, le soir en se couchant.

Le lendemain matin, prendre un purgatif salin.

**Isoforme.** — Prép. — Sous ce nom, A. Liebrecht désigne un dérivé obtenu par l'oxydation du *p.*-iodoanisol :

$$C^6H^4 - OCH^3 - I + 2O = C^6H^4 - OCH^3 - IO^2.$$

*p.*-iodanisol isoforme

Desc. — Corps se présentant en lamelles brillantes, blanches, peu soluble dans l'eau froide, plus soluble dans l'eau à chaud, se décomposant à 225°.

La solution traitée par l'iodure de potassium, puis par un acide, forme de l'iode libre, ce qui donne un procédé de dosage facile. La gaze se titre facilement en traitant un poids donné (3 grammes) par une solution d'iodure de potassium additionnée d'acide acétique; l'iode mis en liberté est titré par l'hyposulfite de soude : 1 centimètre cube de solution décinormale correspond, dans ces conditions, à 0,00665 d'isoforme.

Prop. thér. — C'est un antiseptique puissant, plus énergique que l'iodoforme et susceptible de rendre de grands services pour l'antisepsie des plaies opératoires.

Le professeur F. Röhmann a pris des observations

et il a sur des malades, dans le cas d'anus prœternaturalis, observé que le développement des bactéries se trouvait plus ou moins entravé, pendant deux à quatre heures, après l'absorption de 2 grammes d'oxy-*p*.-iodanisol, soit 4 grammes de poudre d'isoforme, et souvent même complètement arrêté.

Bien que l'isoforme soit un antiseptique de premier ordre pour la chirurgie, on ne doit pas, d'après Röhmann, lui accorder, de prime abord, une trop grande confiance en tant qu'antiseptique de l'intestin.

Il ne peut tuer, ni même empêcher le développement de toutes les bactéries que renferment le gros intestin et l'intestin grêle, quand ils sont remplis d'aliments.

Il n'y exerce, tout au moins à la dose employée jusqu'ici, qu'une action antiseptique limitée.

En revanche, il est susceptible de suspendre le développement des bactéries pendant un certain temps dans l'intestin plus ou moins vide.

Jusqu'à présent, on n'a eu recours à lui que pour désinfecter l'intestin avant les opérations.

Les malades reçurent 4 grammes et plus de poudre d'isoforme, en cachets, par jour.

Mode d'emploi. Doses. — *Poudre d'isoforme* : mélange à parties égales de phosphate de chaux et d'isoforme.

*Pâte d'isoforme* : parties égales de glycérine et de principe actif.

*Capsule d'isoforme* à 0,25 à la dose de 1 à 4.

*Gaze à l'isoforme*, à 1, 3 ou 10 p. 100. Cette gaze est préparée avec la poudre et constitue un excellent moyen de pansement.

**Isopral.** — Prép. — C'est un alcool trichlorisopropylique.

Desc. — Cristallisant en prismes, soluble dans l'éther, l'alcool et dans l'eau à 19° C., dans le rapport de 3,35 p. 100. Il a une odeur de camphre, un goût aromatique, un peu piquant; il fond à 49° C. et se sublime déjà à la température ordinaire. Chauffé avec les alcalis, il dégage son chlore sans formation de chloroforme, propriété que l'on peut utiliser pour l'analyse quantitative de ce composé. La solution aqueuse provoque sur la langue une sensation de brûlure assez intense, qui a pour conséquence une anesthésie prononcée.

Prop. thér. — Le Dr Impens a fait une étude approfondie de l'action physiologique, toxique et thérapeutique de ce médicament, qu'il a mis en parallèle avec l'hydrate de chloral, le chloréton et l'alcool trichloréthylique. Parmi les conclusions de ce travail étendu, je mentionnerai seulement celle-ci : L'isopral est beaucoup moins toxique que l'hydrate de chloral, tout en étant au moins deux fois plus actif, de sorte que son emploi comme hypnotique semble autorisé dans tous les cas où est indiqué l'hydrate de chloral.

Les expériences que le Dr Impens a faites sur l'homme ont prouvé que l'isopral, aux doses de 0gr,5 à 0gr,75, possède une valeur hypnotique, qui ne peut être atteinte que par des doses d'hydrate de chloral beaucoup plus élevées.

**Itrol.** — Syn. — Citrate d'argent.

Desc. — Poudre blanche, très difficilement soluble dans l'eau, 1 p. 3500.

Prop. thér. — L'itrol est exempt de tout inconvénient : aussi présente-t-il une excellente poudre antiseptique pour pansements. C'est une substance finement pulvérulente, bien supérieure à l'iodoforme, à cause de l'absence de toute odeur. Elle se conserve

longtemps dans des verres colorés. Grâce à son peu de solubilité (1 p. 3800), elle séjourne longtemps dans les sécrétions des plaies, ce qui garantit une action bactéricide et entravante de longue durée. L'itrol se comporte envers les schizomycètes d'une manière identique à celle que manifeste l'actol. Il n'irrite pas les tissus de l'organisme animal et peut être prescrit pour l'usage externe en n'importe quelle quantité, sans que le malade en souffre. De plus, comme l'itrol ne doit être insufflé qu'en couche mince, et à longs intervalles, son emploi est relativement bon marché.

Mode d'emploi. Doses. — *Poudre.* — A insuffler, une seule fois ou à des intervalles de plusieurs jours, à l'état pur, sur les plaies, les granulations ou les muqueuses.

*Pommade.* — Trituré, dans le rapport de 1 à 50 pour 100, avec l'axonge benzoïnée, la vaseline ou la lanoline, on s'en servira pour le traitement des plaies et des affections cutanées.

*Solutions aqueuses.* — En solution à 1 p. 4000 ou 5000 pour la désinfection des mains, des instruments, de la peau et des plaies, ainsi que des cavités du corps; en solution à 1 p. 5000 ou 10000 pour gargarismes, compresses, bains, etc. On aura soin de préparer ces solutions chaque fois avant de s'en servir; dans ce but, on mettra dans un litre d'eau une pincée d'itrol; on agitera jusqu'à obtention de la solution désirée.

**Lactates de mercure.** — Prép. — Guerbet a étudié le lactate de mercure. Le produit qu'on trouve sous ce nom dans le commerce est à peine soluble dans l'eau. Le lactate mercurique basique d'Engelhardt et Maddrel, ainsi que le lactate mercureux de Brüning sont des mélanges de lactate mercureux et de lactate mercurique.

Guerbet a réussi à préparer un lactate mercu-

rique soluble de la façon suivante : on prend une certaine quantité d'acide lactique du commerce, qu'on étend de dix fois son volume d'eau et qu'on fait ensuite bouillir pendant une demi-heure, afin de détruire l'anhydride lactique que renferme l'acide commercial; d'autre part, on prépare de l'oxyde jaune de mercure, avec lequel on sature l'acide lactique ; on a soin de mettre un excès d'oxyde de mercure; on filtre; on évapore à basse température sur l'acide sulfurique; le sel cristallise peu à peu; malgré les précautions prises, il se produit toujours du lactate mercureux, mais ce sel reste dans les eaux mères de la cristallisation; on se débarrasse de ce lactate mercureux en lavant les cristaux de lactate mercurique avec quelques gouttes d'eau ; on les sèche ensuite à la température ordinaire.

Desc. — Le lactate mercurique cristallise en aiguilles prismatiques incolores, solubles dans moins de trois parties d'eau à 20°.

Si l'on soumet la solution aqueuse de lactate mercurique à l'action de la chaleur, elle se décompose d'une façon assez curieuse ; il se forme du lactate mercureux, de l'acide carbonique, de l'aldéhyde ordinaire et de l'acide lactique libre.

On constate la présence du lactate mercureux au moyen de l'acide chlorhydrique, qui donne un précipité de chlorure mercureux.

L'acide carbonique est facilement caractérisé à l'aide de l'eau de chaux ; l'aldéhyde est reconnaissable à son odeur, mais on peut la caractériser en distillant quelques gouttes de liqueur; la distillation réduit la solution ammoniacale de nitrate d'argent, précipite l'acétate de phénylhydrazine et ramène au rose le bisulfite de rosaniline.

A cause de l'action de la chaleur sur le lactate

mercurique, les solutions de ce sel doivent être préparées à froid ; on ne peut donc pas les stériliser à l'autoclave.

**Lactophénine.** — SYN. — Lactylphénétidine. Éther lactique de la paraphénétidine.

DESC. — C'est une poudre blanche, insipide et soluble dans 330 parties d'eau.

PRÉP. — La lactophénine diffère de la phénacétine ar la substitution de l'acide lactique à l'acide acétique.

PROP. PHYS. — L'action de ce médicament est double : à faible dose, il est analgésique et a donné de bons résultats dans le traitement des névralgies ; à forte dose, il est, de plus, hypnotique.

L'avantage de la lactophénine est d'être bien tolérée par les malades qui ne supportent pas l'antipyrine. Chez quelques sujets, un peu de sueur, quelques étourdissements se sont produits après son administration. La lactophénine n'a jamais causé de collapsus ou de cyanoses.

Elle produit un abaissement considérable et persistant de la température fébrile. Cet effet antithermique, ne survenant et ne se dissipant que graduellement, ne s'accompagne pas de transpiration abondante et n'est pas non plus suivi de frissons.

Dans les cas traités par la lactophénine, l'urine présente la réaction du para-amidophénol.

PROP. THÉR. — En France, le Dr Landowsky a employé la lactophénine dans le service du Dr Proust, et ses expériences ont montré que la lactophénine possède, outre des propriétés antinévralgiques analogues à celles de l'antipyrine, une action hypnotique réelle.

Cette substance a été administrée, en Allemagne, dans le rhumatisme articulaire, l'influenza, la scarlatine, la septicémie et quelques autres maladies infectieuses.

Von Jaksch (de Prague) a obtenu d'excellents résultats, dans dix-huit cas de fièvre typhoïde, en prescrivant des cachets de 50 centigrammes à 1 gramme.

C'est donc un bon antithermique, mais von Jaksch la recommande surtout comme calmant dans les fièvres typhoïdes. Il a vu, en effet, qu'aucun autre agent thérapeutique n'exerce, chez les typhiques, une action sédative aussi puissante.

Elle a été encore administrée dans 33 cas de maladies diverses comme la polyarthritis, l'influenza, la scarlatine. Là aussi il ne s'est produit, sur plus de mille observations particulières, aucun effet accessoire nuisible et même désagréable au malade.

Le Dr Jacquet l'a employée dans 42 cas (pneumonie, influenza, érysipèle, fièvre typhoïde, tuberculose aiguë avec fièvre), et il a obtenu bon succès grâce à son action antithermique et calmante.

Le Dr Strauss a expérimenté ce médicament sur 45 malades, et a trouvé son emploi favorable dans la sciatique, la névralgie, le delirium tremens, et il en déduit que la lactophénine est un antithermique et un analgésique actif se distinguant des autres par ce fait qu'elle n'a donné lieu à aucun effet accessoire nuisible.

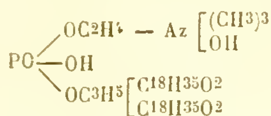
Mode d'emploi. Doses. — La dose thérapeutique ordinaire est de 0gr,60, répétée trois fois dans les vingt-quatre heures ; la dose maxima, de 1 gramme, répétée également trois fois, qu'on administre en cachets.

**Lécithine.** — Syn. — Phospholutéine.

Prép. — Combinaison organique phosphorée, identifiée au protargon de Liebreich, au myelocone de Kühn et au cérébrone de Couerbe, retirés du cerveau humain, puis du jaune d'œuf, de la laitance, de

la substance nerveuse, etc. ; elle existe dans la proportion de 11 p. 100 dans le cerveau, 6,8 p. 100 dans le jaune d'œuf et de 1,5 p. 100 dans le sperme.

En thérapeutique, on a surtout utilisé la lécithine retirée du jaune d'œuf, qui est l'éther distéaroglycérophosphorique de la choline, dont voici la constitution et que l'on peut encore désigner sous le nom de *distéaroglycérophosphate de triméthylhydroxylétilène d'ammonium* :




Desc. — Poudre jaune, d'aspect cireux, fusible avant 100°, très soluble dans l'alcool concentré à la température de 40 à 45°, moins soluble dans l'éther, la benzine et le chloroforme, soluble dans les huiles fixes.

Dans l'eau, elle se gonfle et ne se dissout pas ; cette substance, étant à la fois une base et un acide, se combine aux acides et aux bases pour donner des sels ordinairement très instables.

Calcinée avec un mélange de potasse et de carbonate de soude, elle donne un résidu minéral riche en phosphates alcalins.

Prop. thér. — Le Dr V. Danilevsky et ses élèves, Zeleuvsky et Kostine, ont étudié expérimentalement l'action de la lécithine comme agent thérapeutique. Sous l'influence des injections hypodermiques de lécithine, le nombre de globules rouges du sang augmente et leur teneur en hémoglobine s'élève; l'appétit s'améliore et le poids du corps augmente.

D'autre part, les observations que V. Danilevsky a eu l'occasion de faire sur l'homme lui ont démontré que cette substance a une action très favorable

dans l'asthénie nerveuse et l'altération de la nutrition.

Le Dr Danilevsky, se basant sur ces données, propose la médication lécithinique dans l'anémie, l'anorexie, l'altération de la nutrition, l'asthénie musculaire, etc.

Cesare Serono, médecin italien, l'employait avec succès en injections hypodermiques chez les neurasthéniques, les tuberculeux, les chlorotiques.

Le Dr Tonelli a étudié sa valeur thérapeutique dans la chlorose et l'anémie secondaire.

L'emploi de cette substance produit une augmentation constante et rapide du poids du corps, qui a été, dans certains cas, de plus de 7 kilos pour un traitement de vingt à trente jours.

Cette augmentation de poids est en rapport avec l'amélioration que l'on observe du côté de l'appareil digestif : disparition des douleurs épigastriques, de l'anorexie, des vomissements.

Le Dr Tonelli estime que, dans un certain nombre d'affections, en particulier dans les chloroses et les anémies associées à des troubles graves de l'appareil digestif et à des symptômes de dépérissement général, cette substance, dont l'emploi thérapeutique ne présente aucun inconvénient, peut remplacer avantageusement le fer dont les sels employés en injections hypodermiques produisent presque toujours de la douleur et souvent des troubles excessivement graves.

Desgrez et Zaki constatèrent qu'elle favorise l'assimilation de l'azote et du phosphore.

Les Drs Gilbert et L. Fournier, en l'administrant à des tuberculeux et à des neurasthéniques, constatèrent les résultats suivants : augmentation de l'appétit, reprise des forces, augmentation notable du poids et amélioration très sensible de l'état général.

Mode d'emploi. Doses. — Doses de 10 centigrammes à 50 centigrammes par jour, en *pilules*, en *cachets* ou sous forme de *granulés*.

On l'administre également en *injections hypodermiques* dans l'huile stérilisée, à la dose de 5 à 15 centigrammes.

Le Dr A. Roblot a présenté une formule d'huile injectable :

| | |
|---|---|
| Huile d'olive stérilisée.............. | 10 grammes. |
| Lécithine.......................... | 0gr,50 |
| Gaïacol............................ | 1 gramme. |
| Eucalyptol......................... | 1 — |
| Menthol............................ | 0gr,4 |
| Iodoforme.......................... | 0gr,10 |

A la dose moyenne de 3 centimètres cubes injectée 3 fois par semaine, pendant 3 semaines.

**Lentin.** — *Métaphénylènediamine* (chlorhydrate de). — Desc. — Poudre cristalline blanche, prenant, à la longue, une couleur rougeâtre ; sa composition est représentée par la formule $C^6H^4 (AzH^2)^2$ 2HCL. Elle se dissout dans l'alcool et dans l'eau.

Prop. thér. — Cette préparation, qui n'avait pas jusqu'ici été employée en thérapeutique, a été l'objet d'un travail dû à H. Unverricht. D'après lui, des observations, faites sur des malades affectés de diarrhée de causes diverses, ont prouvé que le chlorhydrate de métaphénylènediamine peut être considéré comme un antidiarrhéique parfaitement utilisable dans un grand nombre de cas, et que, sous son influence, les selles, auparavant liquides, deviennent molles, solides et moins fréquentes. Chez les malades de ce genre, l'urine prend une coloration brune, ce qui ne se produit pas chez les personnes en bonne santé. On peut admettre, d'après ce fait,

qu'il se passe dans le canal intestinal un processus chimique particulier, qui tient probablement sous sa dépendance les effets constipants du médicament.

Le Dr Bruno Boye, de Halle, a employé sous le nom de lentin du chlorhydrate de métaphénylènediamine pur, comme antidiarrhéique.

Sous l'influence de ce médicament, on a constaté la cessation de diarrhées aiguës ou chroniques très rebelles chez les tuberculeux. Bruno Boye a également employé cette médication chez des enfants de deux à trois ans auxquels il administre de 0gr,10 à 0gr,02 deux fois par jour. Il n'a jamais constaté d'accidents.

L'urine des individus qui absorbent le métaphénylènediamine se colore en brun verdâtre ; mais il semble que l'intensité de la teinte soit plus en rapport avec la gravité du trouble gastro-intestinal qu'avec la quantité du médicament absorbé.

Mode d'emploi. Doses. — Bruno Boye prescrit le lentin chez l'adulte à des doses variables de 0gr,10 à 0gr,30 par jour. En général 0gr,05 à 0gr10, trois fois par jour.

**Levure de bière.** — Prép. — On emploie la levure de bière basse, en pâte ou sèche, purifiée.

Prop. thér. — Le Dr de Backer a présenté au Congrès de Budapest une étude sur les effets de la levure de bière dans un certain nombre de maladies et particulièrement contre le diabète, la tuberculose et le cancer.

Le Dr Brocq a employé la levure de bière avec succès contre la furonculose et les anthrax. Encouragé par ce bon résultat, il employa ce médicament dans les suppurations et les phlegmons, l'acné et le psoriasis.

Les Drs Aragon et Collet ont utilisé l'action de

la levurine, non seulement dans cas de dermatoses rebelles, mais aussi dans certaines dyspepsies flatulentes avec des résultats heureux.

Les Drs Cana et Beylot ont supprimé le sucre et l'albumine au bout de huit jours, grâce à la levurine.

Le Dr Thiroloix cite des cas d'ostéo-myélites guéris par l'action de la levure de bière.

Les Drs Thiercelin et Chevrey ont publié de nombreux cas de guérison dans la gastro-entérite infantile, dans l'entérite infectieuse et dans la dysenterie.

Les Drs da Foureca et Yaddle ont employé avec succès la levurine dans la peste bubonique.

Les Drs Faisans et Marie ont employé de la levure de bière dans la fièvre typhoïde et dans la pneumonie.

La levure de bière est encore utilisée par quelques médecins oculistes ou auristes, entre autres le Dr Lermoyez, pour modifier l'état général du malade.

La levure de bière a été considérée comme un tonique et un antiseptique. On l'a employée à l'intérieur, comme laxatif doux; à l'extérieur, comme agent antiputride désodorisant, dans le traitement des ulcères à odeur fétide. Les Drs Heer, Rieck et Mettenheimer, Gresta et Tarruela l'ont utilisée dans le purpura, le choléra, la dysenterie, la diarrhée des enfants, la tuberculose, la diphtérie, la scarlatine, la rougeole, la variole et les affections cancéreuses. Ce médicament est bien toléré, même si l'on en prolonge l'usage.

Le Dr Landau, et, après lui Gelli, considèrent la levure comme un antagoniste local, un agent bactério-thérapeutique, parfaitement inoffensif, propre à combattre les blennorragies chroniques, ainsi que les catarrhes vaginaux chroniques, qui, pouvant être reconnus comme blennorragiques par leurs signes anamnestiques et leur marche, ne peuvent cependant être distingués comme tels par l'examen

au microscope. Dans plus de la moitié des cas traités au moyen de la levure, l'écoulement a disparu, après la première ou la seconde application. Des femmes, tourmentées depuis de longs mois, et même depuis plusieurs années, par une sécrétion profuse irritante, qu'aucun traitement n'était parvenu à tarir, sont restées guéries après quelques applications de ce médicament; chez une autre série de malades, il s'est produit une amélioration équivalant presque à une guérison; ce n'est que dans un petit nombre de cas que le traitement n'a déterminé aucun résultat objectif.

Mode d'emploi. Doses. — Les anciens médecins administraient la levure naturelle à l'état frais et en faisaient prendre jusqu'à 250 grammes par jour. Les nourrissons et les jeunes enfants en recevaient toutes les deux heures, 1 à 3 grammes; les enfants plus âgés, 6 à 8 grammes; les adultes, 10 à 15 grammes (Heer). Depuis, on s'est servi de *levurine* (marque déposée) ou encore de levure sèche du commerce, et que l'on prescrit aux doses de une, deux ou trois cuillerées à café par jour, délayée dans un peu de bière, avant les repas, ou en cachets à la dose de 4 à 10 cachets de 1 gramme par jour.

**Levurine.** — Prép. — La Levurine extractive obtenue par Couturieux et présentée par le Dr Lancereaux à l'Académie de médecine, est un suc de levure sec, possédant toutes les propriétés thérapeutiques de la levure type dont il est extrait.

Desc. — Couleur marron clair, odeur de peptone, saveur légèrement amère rappelant celle de la bière et du houblon, soluble dans l'eau et la glycérine. Ses solutions donnent toutes les réactions des substances albuminoïdes : précipité par la chaleur, les réactifs de Tanret, d'Esbach, l'acide chromique, coagulation

par l'alcool, etc. Elle est détruite en partie à partir de 55° C.

La Levurine extractive correspond à trente-cinq fois son poids de levure fraîche et à six fois son poids de levure sèche.

Elle renferme tous les principes solubles du protoplasma de la levure de bière : zymase de Büchner et Rapp, sucrase ou invertine, maltase, diastases diverses non caractérisées, peptones et peptonoïdes, albumoses, glycogène, leucine, tyrosine, etc..., et enfin une ou plusieurs enzymoïdes (toxines non toxiques) formées pendant la vie de la cellule.

PROP. THÉR. — Employée dans le service du Pr Lancereaux, elle a donné les meilleurs résultats dans plusieurs cas de furonculose où toute autre médication avait échoué, dans plusieurs cas de dyspepsie avec atonie, et de bronchopneumonie grippale.

Le Pr Auvard donne ce produit dans l'entérite, les dyspepsies et la constipation à la dose de un demi ou un comprimé à la fin des repas et en a noté les heureux résultats dans la plupart des cas, surtout ceux d'origine neurasthénique.

Le Dr Valentin a vu des anthrax rebelles chez des malades à l'estomac très sensible se terminer rapidement, la cicatrisation se faisant vite.

Le Dr Martinez dans dix cas de fièvre typhoïde, quatre d'entérite muco-membraneuse et six de constipation rebelle, n'a eu que d'heureux résultats.

Le Dr Duhot (de Bruxelles) dit que le traitement interne par la Levurine extractive lui a toujours donné les meilleurs résultats dans la furonculose, alors que les levures fraîches étaient restées sans résultat.

Le Dr Despaigne, dans l'angine herpétique, a eu d'excellents résultats.

Tous les expérimentateurs ont noté l'action carac-

téristique du produit dans la constipation rebelle, même à la dose journalière de un comprimé de 20 centigrammes.

La Levurine extractive a été d'autre part employée avec succès, soit à l'intérieur, soit en ampoules injectables, dans l'acné, l'eczéma, la grippe, le diabète, la leucorrhée, la variole la peste bubonique, le choléra, la dysenterie, etc.

Le Dr Raymond l'a employée en injections hypodermiques, par cette méthode il a obtenu une diminution presque totale du pus dans des cas de dacryocystite grave, et le Dr d'Aspremonti, deux guérisons dans deux cas d'infection puerpérale grave. Le Dr Bailly-Salin l'a employée avec succès chez un enfant de huit mois atteint d'éruption furonculeuse intense avec température élevée et le Dr Despaigne dans la bronchite aiguë des vieillards.

Modes d'emploi. Doses. — 1° *Comprimés :* Adultes : deux à huit comprimés de 20 centigrammes par jour, immédiatement avant ou après les repas. Enfants : un demi-comprimé deux ou trois fois par jour (faire dissoudre le comprimé, après l'avoir écrasé dans un peu d'eau sucrée).

2° *Injections hypodermiques :* Une à deux ampoules de 3 centimètres cubes par jour (enfants : une demi-ampoule). Le manuel opératoire est le même que celui qui doit être employé pour les injections de sérum immunisant. Le lieu d'élection pour les piqûres est la région fessière : la peau doit être soigneusement nettoyée et aseptisée, le liquide est puisé directement dans l'ampoule à l'aide d'une seringue parfaitement aseptique; l'aiguille est enfoncée profondément en plein tissu musculaire et l'injection est poussée très lentement pour éviter la douleur. Il ne nous a jamais été signalé d'accident causé par cette méthode.

Le contenu de l'ampoule ne doit pas être chauffé.

3° *Lavements :* Adultes : deux à huit comprimés dissous dans 100 grammes d'eau bouillie. Enfants : un comprimé dissous dans 30 grammes d'eau bouillie.

**Libanol.** — Syn. — *Essence de bois gras de Cèdre de l'Atlas* (Algérie) (*Cedrus atlantica*).

Prép. — Produit obtenu par la distillation du bois gras du *Cedrus atlantica*, variété du cèdre du Liban, *Cedrus libani*.

Prop. chim. — Essence d'un jaune clair, à odeur aromatique, de densité 0,9517; pouvoir rotatoire : $^{a}D = + 48° 16'$ à 20°; $^{n}D = 1,51487$ à 20°; soluble complètement dans 3 à 4 parties d'alcool à 90°. Après acétylation, indice de saponification 40,6, ce qui correspondrait à 16,6 p. 100 d'un alcool $C^{15}H^{26}O$.

Prop. thér. — Le Dr Trabut déclare que le bois et la résine du cèdre de l'Atlas sont employés en médecine depuis fort longtemps. Actuellement les Arabes se servent de la résine, qu'ils recueillent en faisant de grandes entailles au pied des arbres, dans les maladies des organes de la respiration.

La distillation au laboratoire du Jardin botanique d'Alger a donné une essence qui a été employée avec succès à l'hôpital de Mustapha-Alger. Plus de deux cents cas de blennorrhée ont été traités avec le libanol au lieu et place de l'essence de santal ; tous ont été guéris.

Le professeur Gemy, après une expérimentation de deux années, n'hésite pas à reconnaître que le libanol ne s'est jamais montré inférieur aux meilleurs santals et autres balsamiques dans le traitement des maladies des voies urinaires, et qu'il a, de plus, l'avantage de n'exercer aucune influence fâcheuse sur le tube digestif et le rein. L'action du

libanol s'est également révélée dans les cas de cystite qui ont été soumis à ce traitement.

On a toujours remarqué une diminution de la douleur dès les premières doses employées. Les urines s'éclaircissent rapidement, et les mictions sont moins fréquentes. On a également utilisé les propriétés balsamiques du libanol dans le traitement des affections pulmonaires, dans le service du professeur Trabut, où le santal était employé dans le même but.

A la dose de 3 grammes par jour, en capsules, dans la glycérine, l'huile de foie de morue, en inhalations, associé au formol, dans tous les nombreux cas où il a été employé, les résultats thérapeutiques ne le cédaient en rien à ceux obtenus avec les autres balsamiques.

Le Dr Bruncher, médecin-major de l'armée, a expérimenté le libanol sur des malades atteints de tuberculose. Dans un cas, le libanol fut combiné à la zomothérapie, à 600 grammes de viande crue. Les crachats se tarirent rapidement, malgré le ramollissement d'un sommet; le malade gagne 7 kilogrammes en deux mois et est libéré en bon état.

Dans une phtisie caverneuse actuellement en traitement, l'usage des capsules a diminué la quantité et surtout l'odeur abominablement gangreneuse de l'expectoration, et cela sans troubles digestifs (trois capsules par jour).

De même, dans l'observation signalée plus haut de phtisie caverneuse avec persistance, cette dernière est actuellement améliorée par l'usage des badigeonnages gaïacol-iodés; l'expectoration fut notablement diminuée par l'usage des capsules au libanol.

Il considère donc ce produit comme un des spécifiques du symptôme bronchorrée, comme un balsamique relativement peu coûteux, peu irritant et

efficace, un anticatarrhal de choix. Le libanol n'a pas encore été employé pour les affections cutanées, mais il semble logique que son efficacité soit probable dans lesaffections suivantes : eczémas aigus, brûlures, etc.

MODE D'EMPLOI. DOSES. — Capsules gélatineuses à la dose de 3 grammes par jour.

**Lusoforme.** — SYN. — *Lysoform, Lisoformo* (formol saponifié).

PRÉP. — Combinaison de savon et de formol, contenant 20 p. 100 de solution commerciale d'aldéhyde formique.

DESC. — Liquide jaune clair, sans odeur, réaction légèrement alcaline, non toxique, soluble en toutes proportions dans l'eau et dans l'alcool. Produit stable, non irritant et ne coagulant pas les matières albuminoïdes, désodorisant et détergeant.

MODES D'EMPLOI. DOSES. — S'emploie à la dose de 1 p. 100 pour lavages antiseptiques en obstétrique, en gynécologie, dans les métrites, vaginites, rétentions placentaires, prurits, etc., à la dose de 2 à 3 p. 100 dans les hyperhidroses, pour la stérilisation des mains, de tous genres d'instruments, et dans la désinfection du linge, des objets de toilette, des hôpitaux, des usines, etc.

**Lycètol.** — SYN. — Tartrate de diméthylpipérazine.

PROP. PHYS. — Ce produit possède, comme la pipérazine, la propriété de dissoudre l'acide urique ; c'est le dissolvant de l'acide urique le plus énergique. Sa saveur acidule est agréable et sa conservation indéfinie.

PROP. THÉR. — Son emploi, sans inconvénients pour l'organisme général, est suivi d'une diurèse considérable, d'une diminution de la densité de l'urine et de la disparition des symptômes goutteux. Essayé et

prôné par Tollemer et V. Hamonic dans la goutte et toutes les manifestations de la diathèse urique où Huchard l'associe à parties égales (0,25 cent.) au carbonate de lithine et au benzoate de soude. Dans le diabète, il faut l'associer à l'arséniate de soude.

Mode d'emploi. Doses. — 2 à 3 grammes par jour, avec 1/2 bouteille d'eau de Vittel ou de Contrexéville. Mais le meilleur mode de prescription est le lycétol effervescent (Vicario), ou le *lycétol alcalin* additionné de carbonate de lithine et benzoate de soude (Roussel).

**Malacine.** — Syn. — Malakine. Salicylparaphénétidine.

Prép. — Ce corps résulte de la combinaison de l'aldéhyde salicylique avec la paraphénétidine.

Desc. — Petites aiguilles soyeuses, jaune clair, insolubles dans l'eau, l'alcool chaud, de saveur remarquablement douce, d'où le nom qui lui a été donné.

Prop. phys. — Le suc gastrique décompose la malacine en aldéhyde salicylique et en phénacétine.

Les expériences faites sur les lapins ont montré qu'ils supportaient sans inconvénients des doses de 2 grammes.

Elle possède une action sur le rhumatisme articulaire aigu, sans avoir les inconvénients de l'acide salicylique, céphalalgie, vertiges, bourdonnements d'oreilles, sueurs profuses, etc.

Elle a, en outre, une action antipyrétique un peu moins énergique que celle de l'antipyrine et de la phénacétine.

On peut donc l'employer dans certaines affections fébriles, comme la fièvre des phtisiques. Un gramme de malacine abaisse, en une heure et demie ou deux, la température de 0°,7 à 1°,5.

De plus, elle agirait comme analgésique contre la céphalée de la chloro-anémie; mais ici encore son action est moindre que celle de l'antipyrine.

Prop. thér. — La malacine est un médicament d'un effet sûr dans le rhumatisme articulaire aigu. Elle présente, dans cette maladie, l'avantage d'être exempte de toute action désagréable. Pour cette raison, elle est indiquée chez les malades trop sensibles aux préparations salicylées (femmes, enfants), ou ayant à l'égard de celles-ci une idiosyncrasie particulière.

Il résulte des expériences faites par Jacquet (de Bâle) qu'elle produit un abaissement de température : mais, contrairement à l'antipyrine et à l'acétanilide, dont l'effet est prompt et énergique, la malacine agit lentement et graduellement. C'est surtout dans les derniers stades de la fièvre typhoïde, à une époque où les malades sont déjà notablement affaiblis, et particulièrement dans toutes les fièvres tuberculeuses, que la malacine a produit les meilleurs effets. Après l'administration de 1 gramme, on observe ordinairement un abaissement de température de 0°,7 à 1°,5 se manifestant une heure et demie à deux heures après l'absorption et durant environ quatre à six heures. En renouvelant la dose, l'effet va en augmentant.

Mode d'emploi. Doses. — Jacquet administrait à ses malades la malacine en cachets de 1 gramme, dont il faisait prendre de 4 à 6 par jour; 4 grammes de malacine seraient à peu près l'équivalent de 2 grammes d'acide salicylique. Les enfants et les adultes qui ne peuvent pas avaler de cachets prennent facilement la malacine incorporée dans la marmelade de pommes ou dans des confitures.

Marétine. — Prép. — Parmi les dérivés de la phénylhydrazine, il en est qui peuvent être utilisés

comme antipyrétiques, à la condition que la combinaison soit assez stable pour l'organisme sans donner de la phénylhydrazine libre, qui agirait ici comme toxique à l'égard des globules. A ce point de vue, les urées des hydrazines aromatiques ont donné des résultats remarquables. Dans ce groupe, le carbaminate de *m.*-tolylhydrazine a montré des propriétés intéressantes au point de vue clinique et pharmacologique. C'est celui qui a été introduit en thérapeutique sous le nom de marétine.

Desc. — Poudre insipide, blanche, cristalline, fondant entre 183 et 184°, presque insoluble dans l'eau froide (1 p. 1000), soluble dans l'eau chaude à raison de 2 p. 100, dans l'alcool à 1 p. 100 et très difficilement soluble dans les autres dissolvants organiques. Chauffée à une température élevée, la marétine se décompose en dégageant de l'ammoniaque; la solution aqueuse réduit la solution de nitrate d'argent à une douce chaleur.

Prop. thér. — La marétine est surtout indiquée comme antipyrétique dans la fièvre de la première et de la seconde période de la phtisie et des autres affections tuberculeuses ; elle a moins d'action dans la fièvre hectique de la dernière période de la maladie. Elle est indiquée ensuite dans la fièvre typhoïde, dans l'embarras gastrique fébrile, les entérites infectieuses, les pleurésies séro-fibrineuses, l'influenza, la fièvre intermittente, la septicémie, etc. Elle se serait montrée utile, comme d'autres antipyrétiques, dans le traitement des névralgies, des céphalées, etc.

Elle a été employée surtout chez les phtisiques; on commence par des doses de $0^{gr},25$ matin et soir avant l'élévation présumée de la température (Dr Sénator). On peut encore commencer par $0^{gr},50$, puis abaisser progressivement la dose jusqu'à $0^{gr},20$. Le

médicament augmente d'efficacité avec une deuxième dose dans la journée.

D'après le Dr Barjansky, la marétine est un antipyrétique sûr, dont l'action est relativement lente, mais durable. Elle n'exerce pas d'influence sur la circulation ; la fréquence du pouls s'abaisse avec la température. Elle ne produit pas de modifications du côté de la respiration, de la digestion et de l'appareil urinaire, ni d'actions accessoires nuisibles ; elle n'a pas d'action cumulative et peut être employée tous les jours.

D'après le Dr W. Kaupe, qui a employé la marétine chez les tuberculeux à la dose de 0gr,50, puis de 0gr,25, l'abaissement thermique est souvent considérable.

Elkan a également employé la marétine chez des tuberculeux fébricitants pendant plusieurs mois et tire les conclusions suivantes de ses observations : la marétine est un antipyrétique qui peut être placé à côté des autres comme valeur :

1° La marétine abaisse rapidement la température, l'abaissement se poursuit assez lentement ;

2° La marétine n'exerce aucune influence sur les organes respiratoires et digestifs, ni sur la circulation.

Helmbrecht a employé la marétine dans vingt-cinq cas d'affections tuberculeuses à la dose de 0gr,20 à 0gr,30, d'une à trois fois par jour. L'action antithermique s'est produite dans tous les cas, sauf chez les malades qui se trouvaient à un stade trop avancé de la maladie : elle s'est observée là même où les autres antipyrétiques avaient échoué. Un des meilleurs cas a été obtenu dans un cas de tuberculose ganglionnaire. Le médicament a été bien supporté par l'estomac, et on n'a pas observé d'action nuisible sur les autres organes. Dans quelques cas seule-

ment, on a observé de légères transpirations, mais jamais de sueurs profuses avec prostration consécutive, comme avec d'autres antipyrétiques, même en employant des doses de 0gr,50.

Mode d'emploi. Doses. — L'administration de la marétine, qui n'a pas de goût, n'offre pas de difficulté. Comme elle est insoluble dans l'eau, on la donne en cachets avec un peu d'eau. Les lavements de marétine ont également donné des résultats satisfaisants. Ces lavements ont été composés d'un quart de litre de lait tiède, additionné de X gouttes de teinture d'opium et de 0gr,50 de marétine. Chez les malades affaiblis, qui transpirent facilement, on pourrait, pour éviter les sueurs, associer la marétine à un antisudoral, par exemple à 0gr,001 à 0gr,002 d'eumydine.

**Menthophénol.** — Prép. — Sa composition est complexe : il est dû à l'association de deux produits, le menthol et le phénol. On l'obtient d'ailleurs en fondant ensemble :

| | |
|---|---|
| Phénol | 1 partie. |
| Menthol | 3 parties. |

Desc. — Il se présente sous l'aspect d'un liquide transparent, aromatique, peu soluble dans l'eau et la glycérine, mais soluble dans l'alcool, l'éther et le chloroforme.

Son poids spécifique est : 0,973.

Traité par l'ammoniaque, il se colore en jaune.

Prop. thér. — Il est analgésique et antiseptique.

Mode d'emploi. Doses. — Employé en solution peu étendue (15 gouttes pour un verre d'eau), il est un bon gargarisme. En solution forte, il peut être employé pour les plaies. La solution aqueuse chaude à 3

ou 5 p. 100 sert, dans les petites opérations, comme antiseptique et analgésique.

**Menthyle (Camphorate de)** $C^{10}H^{16}O^{4}C^{10}H^{19}$. — Prép. — E. Liotard a obtenu ce composé sous un aspect pâteux blanc.

Desc. — Insoluble dans l'eau, le chloroforme, le sulfure de carbone et l'éther de pétrole; soluble dans l'alcool, l'éther ordinaire et les huiles fixes.

Le camphorate de menthyle fond à 86° (le point de fusion de l'acide camphorique étant 185°), ne se décompose pas en présence de l'eau froide; cette décomposition a lieu à chaud, le menthol est mis en liberté.

Prop. thér. — Antiseptique par le menthol et l'acide camphorique, il peut rendre des services dans la tuberculose, sous forme de pilules ou de cachets.

**Mercure (Asparaginate de).** — Syn. — Aspartate de mercure.

Prép. — On le prépare en dissolvant 10 grammes d'asparagine dans de l'eau chaude et en ajoutant peu à peu de l'oxyde jaune de mercure jusqu'à refus. On filtre la solution refroidie. On en prélève un volume exact, dans lequel on dose le mercure par précipitation avec l'hydrogène sulfuré. On étend ensuite cette solution avec quantité suffisante d'eau distillée jusqu'à la concentration désirée (1 à 2 p. 100 de mercure). Par l'addition d'eau, ou après quelque temps, la solution peut se troubler. Le trouble disparaît par addition d'asparagine pulvérisée.

Desc. — La solution d'asparaginate de mercure constitue un liquide clair, incolore, inodore, de saveur saline métallique, un peu caustique. Elle se conserve bien (Wolf et Ludwig).

Prop. phys. — Ce qui distingue surtout l'aspara-

ginate de mercure de toutes les autres préparations mercurielles usitées pour injections sous-cutanées, c'est son rapide passage dans la circulation, ce qui rend possible d'agir promptement sur le processus morbide. Son élimination par les reins s'effectue de même en très peu de temps; vingt-quatre heures après la première injection de $0^{gr},01$ d'asparagine hydrargyrique, on décèle déjà dans l'urine $0^{gr},0008$-$0^{gr},0013$ de mercure.

Prop. thér. — Le Dr Neumann a employé la solution aqueuse d'asparagine hydrargyrique (à 1 ou 2 p. 100) pour injections sous-cutanées, dans 37 cas de syphilis. Les injections ne sont pas douloureuses et sont bien tolérées par les malades. Pas de phénomènes secondaires fâcheux. Les injections sont répétées ordinairement tous les jours. Sous l'influence de ce traitement, le poids du corps augmente, les exanthèmes pâlissent dès le treizième ou le quatorzième jour et disparaissent après trois à quatre semaines.

Mode d'emploi. Doses. — En injections sous-cutanées. La dose par injection est de $0^{gr},01$ d'asparaginate de mercure pour un centimètre cube d'eau.

**Mercure colloïdal.** — Prép. — C'est un des métaux les plus difficiles à obtenir à l'état allotropique.

Hendrich le prépare en traitant 150 centimètres cubes d'une solution 1/1000 normale d'azotate mercureux, en présence de quelques gouttes d'acétate de soude par 16 centimètres cubes d'une solution N/100 de pyrogallol. On obtient après dialyse une solution brun jaune par transparence, blanc gris par réflexion. Cette solution ne se conserve pas même un mois.

Billitzer prépare le mercure colloïdal en électrolysant une solution neutre très diluée (au 1/4 000) de nitrate mercurique par un courant de 228 volts et

0,2 ou 0,3 ampère. On obtient une solution dont la couleur varie du jaune au brun foncé. Cette solution se conserve mal : on en prolonge la conservation à l'aide de la gélatine.

On doit éviter de laisser passer trop longtemps le courant.

Les électrodes en platine donnent de bons résultats, et l'expérience réussit mieux avec des électrodes assez larges. Les électrodes de mercure ne donnent aucun résultat. On pourrait penser que le zinc, qui se laisse amalgamer facilement, doit donner de bons résultats pour la préparation du mercure colloïdal ; c'est le contraire qui se produit. Les électrodes de fer, de plomb et de nickel réussissent bien.

On peut encore obtenir du mercure colloïdal en faisant jaillir l'arc dans l'eau conductrice, entre une lame de zinc ou de fer servant d'anode et une tige de zinc amalgamé comme cathode ; le zinc amalgamé peut être remplacé par du fer recouvert de mercure par voie électrolytique. Le plomb ne réussit pas comme cathode.

Pour obtenir de bons résultats, les cathodes doivent avoir des surfaces polies, et les solutions doivent être très diluées.

Cette méthode diffère de celle de Bredig, qui consiste à disperser, au moyen de l'arc, différentes cathodes au sein de l'eau pure.

Prop. thér. — Le mercure colloïdal possède les propriétés spécifiques du mercure avec plus d'activité. On peut faire avec le mercure colloïdal un onguent à parties égales et un onguent au quart, le premier pour frictions, le second comme parasiticide.

Mercure (Succinimide de). $(C^4H^4O^2Az)^2Hg$.

Desc. — Aiguilles longues, soyeuses, incolores

très solubles dans l'eau, assez solubles dans l'alcool.

Prép. — On obtient d'abord la succinimide en faisant réagir le gaz ammoniac sur l'anhydrique mercurique, ou en distillant rapidement du succinate d'ammoniaque. La succinimide se combine en solution concentrée et chaude avec l'oxyde de mercure, et laisse déposer par refroidissement de la succinimide mercurique.

Prop. thér. — Antisyphilitique, recommandé pour les injections hypodermiques, comme ne précipitant pas l'albumine.

Mode d'emploi. Doses. — Le Dr Louis Jullien a employé ce sel pour le traitement de la syphilis, dans trente-huit cas, onze fois sous forme de pilules et vingt-sept fois en injections.

*Pilules* — Les pilules contenaient 2 à 3 centigrammes de succinimide mercurique préparée par Bocquillon-Limousin, les malades en prenaient 2 par jour ; elles n'ont jamais déterminé de stomatite.

*Injections hypodermiques.* — Pour les injections hypodermiques, le Dr Louis Jullien se sert d'une solution contenant 20 centigrammes de ce sel pour 100 grammes d'eau distillée bouillie, correspondant à 2 milligrammes par centimètre cube. La dose quotidienne est de 1, 2 et 2 milligrammes et demi, dose qu'il ne faut pas dépasser. Le lieu de prédilection pour les injections est dans la profondeur des muscles de la région fessière. Le nombre des injections nécessaires varie avec les sujets, il peut être de 22, 25, 32 et même 45.

Solution hypodermique :

| | |
|---|---|
| Succinimide mercurique.............. | 1gr,30 |
| Eau distillée.......................... | 1000 grammes. |

A la dose de 1 seringue de Pravaz. Pour atténuer

la cuisson, ajouter 1 centigramme de cocaïne par seringue.

**Mésotane.** — Syn. — Ether méthyloxyméthylique de l'acide salicylique.

Desc. — Le mésotane, combinaison d'acide salicylique et de formaldéhyde, est un liquide jaunâtre, à odeur faible, miscible aux huiles grasses. Il est plus facilement saponifiable par les alcalins faibles que l'éther méthylsalicylique.

Prop. phys. — Le mésotane est très rapidement absorbé par la peau, puis facilement décomposé par les liquides de l'organisme : peu de temps après son application, on constate déjà l'acide salicylique dans l'urine.

Prop. thér. — Le mésotane sert à remplacer le salicylate de méthyle à odeur désagréable, dans le traitement local des affections rhumatismales.

Le mésotane est employé contre les affections rhumatismales sérieuses dans lesquelles il se montre un analgésique extrêmement sûr, agréable et le plus souvent d'une action analgésique extrêmement rapide. En premier lieu, se placent comme indications du mésotane, toutes les formes du rhumatisme musculaire aigu (lumbago, torticolis rhumatismal, etc.) ainsi que le rhumatisme articulaire aigu, dans lequel il permet le plus souvent d'obtenir la guérison ou l'amélioration en beaucoup moins de temps qu'avec l'administration interne du salicylate. Dans les cas graves de polyarthrite, il peut être employé avec avantage pour soutenir le traitement par l'aspirine. Il a donné d'excellents résultats dans les formes chroniques du rhumatisme articulaire et musculaire ; de même dans les maladies en relation étiologique avec le rhumatisme articulaire aigu, la pleurésie sèche, l'angine, etc.

Mode d'emploi. Doses. — Pour éviter toute irritation de la peau, le mésotane sera de préférence employé en mélange avec de l'huile d'olive ou de ricin ou encore avec de la vaseline et de la lanoline. Dans la plupart des cas, un mélange à parties égales suffit pour obtenir une action complète. Autrement, on peut employer des concentrations plus fortes et, là où on s'est convaincu que le médicament est bien supporté, on peut l'appliquer à l'état pur. En général, on se sert d'une faible quantité d'huile au mésotane, une cuillerée à thé pour deux ou trois frictions par jour. La région malade est doucement frictionnée de cinq à dix fois avec le mélange.

**Métal-ferment.** — Syn. — Solutions métalliques à l'état colloïdal.

Prop. thér. — Adrian a présenté à la Société de thérapeutique ces nouveaux médicaments. Ce sont des solutions de métaux divers obtenus à l'état colloïdal et pouvant être injectées, après stérilisation et mise en ampoules. Dans ces liquides, le métal est dissous en proportions infinitésimales, et, comme l'ont montré les expériences rapportées par Bredig, d'abord, par Trillat ensuite, agit à la façon d'un ferment, ce qui a fait donner le nom de *Métal-ferment* ou d'*oxydases artificielles* à des curieux produits, par les auteurs qui les ont étudiés.

Ces solutions ont été obtenues par la voie électrique ou par la voie chimique.

1° *Méthode électrique.* — Due à Bredig, cette méthode consiste à faire éclater dans des conditions favorables, c'est-à-dire avec assez peu de dépense d'énergie, l'étincelle électrique dans de l'eau distillée, au moyen d'électrodes du métal dont on veut obtenir la solution. Il se produit un petit nuage de ce qu'on pourrait appeler des vapeurs du métal, ce nuage se

dissipe peu à peu et se dissout littéralement dans l'eau, sauf quelques particules trop grosses qui restent en suspension. On obtient ainsi des solutions plus ou moins foncées qui passent à travers les filtres et même à travers des bougies, pourvu qu'elles ne soient pas trop fines. Le microscope n'y décèle la présence d'aucune particule métallique. Évaporées à siccité, elles laissent, comme résidu, le métal dissous, lequel dépasse à peine un dixième de milligramme par centimètre cube. Chauffées à 110°, ces solutions laissent déposer un peu de métal, mais restent cependant fixes et conservent la propriété de jouer le rôle de ferment. On a ainsi obtenu des solutions d'or, de platine, de palladium et d'argent ; les métaux facilement oxydables, comme le fer, le cuivre et le manganèse, sont plus difficilement préparés, et surtout conservés, par ce procédé.

2° *Méthode chimique.* — Cette méthode, due à Trillat, consiste à précipiter de très faibles quantités d'un sel du métal donné par un alcali faible, en présence d'un colloïde et notamment de très petites quantités d'albumine. Un léger précipité se forme, qui se redissout et l'on obtient ainsi des solutions de titre variable, mais toujours très faible, où le métal agit comme argent catalytique extrêmement énergique.

On a pu préparer par ce procédé des solutions colloïdales de manganèse, de cuivre et d'argent. Ces solutions peuvent être stérilisées à la bougie, mais elles perdent leur pouvoir par la chaleur.

Ces deux séries de solutions colloïdales sont des agents d'oxydations ou de réduction extrêmement énergiques. Bredig et Trillat ont pu les assimiler à de véritables ferments : au point de vue thérapeutique ou physiologique, des recherches ont

été commencées sur les solutions métalliques colloïdales par Lumière et Chevrottier, d'une part, et, d'autre part, par les docteurs Albert Robin et Bardet qui ont entrepris depuis deux ans l'étude physiologique de ces préparations singulières signalées d'abord par Bredig. Cette préparation est encore fort délicate et incertaine, car l'état que prend la matière est de nature très mobile et changeante, de sorte qu'on éprouve encore de grandes incertitudes dans la préparation, certaines solutions se détruisant très vite, tandis que d'autres, en apparence semblables, tiennent fort longtemps.

Lumière et Chevrottier ont annoncé que les oxydases artificielles étudiées chimiquement par Trillat étaient capables de neutraliser l'action du virus tétanique.

Les métaux à l'état colloïdal, et surtout les métaux combinés à la matière organique, notamment et avant tous le manganèse, exercent sur l'organisme, lorsqu'ils sont injectés à très faible dose, une action oxydante énergique. Cette action ne peut être rendue visible que par l'étude des phénomènes de nutrition, car, comme cela a été constaté dans des essais sur l'animal, l'injection faite à un chien n'amène dans son état apparent aucun phénomène physiologique; cette excitation du métabolisme se montre surtout facilement dans les maladies infectieuses, lorsque justement les échanges organiques sont fortement modifiés par la maladie. On voit en effet les phénomènes d'hydratation, qui donnent naissance aux produits toxiques et mal solubles auxquels on doit les symptômes infectieux, se transformer énergiquement en phénomènes d'oxydation parfaite, avec production d'urée, et production d'acide urique et d'indoxyle urinaire, en rapport avec une désintégration cellulaire augmentée, qui indique

une réaction de défense intense, caractérisée notamment par une poussée leucocytaire importante.

Les Drs Albert Robin et Émile Weil ont étudié l'action des ferments métalliques sur les éléments figurés du sang, en particulier les solutions électrolytiques d'or.

D'une façon générale, l'injection est suivie d'une leucolyse, qui commence au bout d'une à deux heures, pour se prolonger un temps variable, et qui ne persiste après vingt-quatre heures qu'exceptionnellement. Légère chez un individu sain dont le nombre des globules blancs est normal, la leucolyse est souvent intense dans les injections s'accompagnant de leucocytose.

A la leucolyse succède, soit une leucocytose secondaire, d'ordinaire peu marquée quantitativement, soit le retour à l'état d'équilibre antérieur.

La destruction leucocytaire se fait aux dépens des polynucléaires neutrophyles surtout, et accessoirement aux dépens des lymphocytes. Cependant, les grands mononucléaires et les macrophages se montrent avec abondance dans le sang. Secondairement, les polynucléaires réapparaissent. Quand le retour à l'état antérieur où à la normale survient, il n'est pas rare de voir se produire ou augmenter l'éosinophilie.

Ils ont observé également que, grâce à ces ferments, l'urée, l'acide urique et le coefficient d'utilisation azotée avaient augmenté dans des cas de rhumatisme et de carcinome de l'estomac et du péritoine.

**Méthylrodine.** — Prép. — On désigne sous le nom de méthylrodine le salicylate de méthyle acétylé, c'est-à-dire dans lequel 1 atome d'hydrogène a été remplacé par le radical acétyl.

Desc. — Corps cristallin, blanc, fondant à 48°,

insoluble dans l'eau, soluble dans l'alcool, la glycérine, le chloroforme et les huiles fixes, d'une odeur agréable; la méthylrodine se dédouble en acide acétique et salicylate de méthyle lorsqu'elle se trouve en contact avec l'eau bouillante ou avec les alcalis ; les acides ne la décomposent pas ; aussi ne se dédouble-t-elle pas dans l'estomac.

Prop. thér. — D'après le Dr Fausto Corsi, c'est un excellent analgésique, antipyrétique et antirhumatismal. Elle est bien tolérée par l'estomac.

L'acide salicylurique apparaît dans les urines environ vingt minutes après absorption de la méthylrodine.

Mode d'emploi. Doses. — La dose à administrer est de 5 à 8 grammes par jour en paquets ou en cachets.

**Morus alba.** — Syn. — Mûrier blanc.

Desc. — Plante de la famille des Morées, qui croît dans le midi de l'Europe.

Prop. thér. — Le Dr Huchard a constaté l'effet diurétique de cette plante et l'a employée sous forme d'extrait fluide; son effet a été constant et d'une efficacité et d'une innocuité parfaites.

Le Dr Froitzky, âgé de quatre-vingts ans, souffrant depuis dix ans d'œdème des pieds, a essayé sur lui-même les effets du mûrier.

Il eut recours à l'emploi des feuilles de mûrier, remède diurétique populaire en Sibérie et dont la promptitude et l'efficacité ne se sont pas démenties pendant cinq ans. Il a fait préparer une infusion dont la saveur n'est pas agréable. On en continue l'usage pendant trois jours. La sécrétion de l'urine va graduellement en augmentant ; de 1 500 grammes, par vingt-quatre heures au début, elle s'élève à 1900 et finalement à 2 500 grammes.

MODE D'EMPLOI. DOSES. — Extrait fluide à la dose de 5 à 15 grammes par jour.

| | |
|---|---|
| Feuilles de mûrier | 7gr,50 |
| Eau bouillante | 2 tasses. |

Laisser infuser huit à dix heures en lieu chaud; prendre une tasse le matin et une le soir.

**Musculosine.** — SYN. — Plasma musculaire.

DESC. — La musculosine préparée par Byla est le suc de viande total, crû, inaltérable et sucré, obtenu à froid selon la méthode des professeurs Richet et Héricourt.

PROP. THÉR. — La musculosine est plus et autre chose qu'un aliment; c'est un médicament. Elle agit principalement, en effet, par la présence d'un ferment spécial du muscle — et peut-être par plusieurs diastases — dans toutes les maladies consomptives et particulièrement dans la tuberculose, en produisant des modifications humorales de l'économie voisines de celles observées chez les arthritiques, puisque les rapports d'échanges urinaires se rapprochent de ceux des uricémiques.

La musculosine préparée à basse température réunit toutes les conditions nécessaires au maximum d'activité physiologique du plasma. Étendue d'eau et chauffée dans un tube, on observe la coagulation rapide des albuminoïdes. L'alcool absolu la dépouille entièrement de ses principes actifs.

DOSES. — Une cuillerée à bouche représente le plasma de 125 grammes de pulpe de viande fraîche. Elle se prescrit par cuillerée à toute heure du jour ou de la nuit, à prendre avec de l'eau de seltz, ou une eau minérale gazeuse. Le médecin est seul juge du nombre de cuillerées à prescrire dans les vingt-quatre heures, mais la dose moyenne est de deux à quatre cuillerées par jour pour les adultes.

**Naftalan.** — Prép. — Le naftalan est un produit naturel extrait d'une source spéciale de naphte du Caucase.

Desc. — D'une nuance brun verdâtre et d'une odeur aromatique sui generis, cette substance possède d'importantes propriétés thérapeutiques qui intéressent le praticien.

Prop. thér. — Le naftalan est calmant, antiphlogistique et sédatif ; dans l'eczéma, il calme la démangeaison et fait cesser le grattage.

Il agit bien dans l'eczéma chronique et dans les cas de gerçures ou crevasses des pieds, des mains ou de l'anus.

De plus, le naftalan est antiseptique et antiparasitaire, et cette double propriété explique son action favorable dans la furonculose, l'herpès, le psoriasis.

Mode d'emploi. Doses. — On peut l'employer pur, sous forme d'onction renouvelée chaque jour, ou l'associer aux autres produits agissant eux-mêmes favorablement aussi sur les maladies.

*Émulsion pour lavages des plaies et injections vaginales.*

| | | |
|---|---|---|
| Naftalan | 25 | grammes. |
| Savon médicinal pulvérisé | 25 | — |
| Eau distillée | 500 | — |

| | |
|---|---|
| Ovules vaginaux | Naftalan 15 à 25 p. 100. |
| Bougies urétrales | |

*Glycéré au naftalan.*

| | |
|---|---|
| Naftalan | ãã P. E. |
| Glycéré d'amidon | |
| Glycérine | |

*Injection.*

| | | |
|---|---|---|
| Naftalan | 30 | grammes. |
| Huile d'amandes douces | 160 | — |

*Naftalan iodé.*

| | | |
|---|---|---|
| Iode métalloïde | 5, 10 ou 20 | grammes |
| Naftalan | 100 | — |

*Onguent de naftalan.*

| | |
|---|---|
| Oxyde de zinc..................... | 5 grammes. |
| Acide salicylique................. | 1 — |
| Naftalan.......................... | 30 — |

*Onguent mercuriel au naftalan.*

| | |
|---|---|
| Mercure.......................... | 100 grammes. |
| Naftalan......................... | 200 — |

Cet onguent mercuriel est plus facile à faire que l'onguent mercuriel du Codex et, de plus, il est absorbé par la peau.

*Pommade.*

| | |
|---|---|
| Pyrogallol........................ | 10 grammes. |
| ou Huile de cade.................. | 1 — |
| Naftalan.......................... | 100 — |

*Pommade pour le psoriasis.*

| | |
|---|---|
| Précipité blanc................... | 4 grammes. |
| Sous-nitrate de bismuth........... | 4 — |
| Naftalan.......................... | 40 — |

*Pommade à l'oxyde de zinc.*

| | |
|---|---|
| Oxyde de zinc..................... | 20 grammes. |
| Naftalan.......................... | 70 — |
| Eau distillée..................... | 10 — |

*Suppositoires.*

| | |
|---|---|
| Naftalan.......................... | 0.50 centigr. |
| Beurre de cacao................... | 2 grammes. |

pour un suppositoire antihémorroïdal.

*Autres formules.*

| | | |
|---|---|---|
| N° 1. | Naftalan.......................... | parties égales. |
| | Lanoline.......................... | |
| N° 2. | Glycérine......................... | 10 grammes. |
| | Naftalan.......................... | 20 — |
| N° 3. | Tanin............................. | 1 gramme. |
| | Naftalan.......................... | 20 — |
| N° 4. | Naphtol........................... | 5 grammes. |
| | Soufre précipité.................. | 4 — |
| | Naftalan.......................... | 50 — |

| | | |
|---|---|---|
| N° 5. | Iodoforme | 1 gramme. |
| | Naftalan | 20 — |
| N° 6. | Lysol | 1 gramme. |
| | Naftalan | 25 — |
| N° 7. | Teinture d'iode | 3 grammes. |
| | Naftalan | 50 — |

**Naphtolate de bismuth** β. — Syn. — Orphol. Bismuth naphtolé.

Prép. — Le naphtol combiné au bismuth est un médicament synthétique des plus précieux : en se combinant au bismuth, le naphtol, tout en conservant ses propriétés antiseptiques, perd ses propriétés toxiques.

Prop. phys.— Le naphtolate de bismuth β se décompose dans l'estomac en ses deux constituants, dont le naphtol est éliminé avec l'urine et par l'intestin, tandis que le bismuth, sous forme de sulfure, est rejeté de l'organisme avec les selles. Ce composé est doué de propriétés bactéricides très accusées.

Prop. thér. — Le Dr Engel l'a employé, à la dose quotidienne de 1 à 2 grammes, dans le choléra asiatique. Il est en général indiqué contre les diarrhées douloureuses, surtout contre les gastro-entérites des enfants, en un mot dans tous les cas où il s'agit de fermentations intestinales anormales causées par des microorganismes pathogènes.

Cette préparation est le meilleur antiseptique intestinal, et il se montre simultanément comme antiseptique et comme astringent. On peut l'administrer longtemps, sans danger, aux adultes aussi bien qu'aux enfants.

Mode d'emploi. Doses. — 1° *Usage interne.* — *Cachets* de 0gr,50 à la dose de 1 à 10 par jour.

*Lavage* de l'estomac ou de l'intestin avec la solution suivante :

| | |
|---|---|
| Eau bouillie | 1000 grammes. |
| Orphol | 5 — |

2° *Usage externe.* — *Poudre* d'orphol, pour saupoudrer les plaies.

*Pommade :*

| | | |
|---|---|---|
| Vaseline | 20 | grammes. |
| Naphtolate de bismuth β | 2 | — |

**Narcyl.** — Syn. — Chlorhydrate d'éthylnarcéine. $C^{25}H^{31}AzO^{8}.HCl$.

Desc. — Aiguilles soyeuses, prismatiques, incolores, fondant à 205°. Soluble dans l'eau 1 p. 120 à 15°, rendu plus soluble dans l'eau par addition de benzoate de soude. Soluble dans l'alcool et le chloroforme, peu soluble dans l'éther, la benzine et l'éther de pétrole.

Si, à une solution aqueuse de narcyl, on ajoute de l'eau de chlore, puis de l'ammoniaque, on obtient une coloration rouge-cerise.

*Caractère analytique permettant de distinguer l'éthylnarcéine (narcyl) de la narcéine :*

Le narcyl se distingue de la narcéine en ce que sa solution aqueuse, traitée par une solution étendue de soude caustique, donne un précipité blanc cristallin, insoluble à froid dans un excès de réactif, mais soluble à chaud.

Au contraire, une solution aqueuse de chlorhydrate de narcéine, traitée par une solution étendue de soude caustique, donne d'abord un précipité ; mais, sous l'influence d'un excès d'alcali, ce précipité se redissout instantanément à froid.

Prop. thér. — Administré à doses thérapeutiques, ce médicament n'entraînerait pas d'actions secondaires fâcheuses sur les appareils vasculaire, respiratoire, digestif et urinaire.

Il se recommanderait surtout comme modérateur de l'hyperexcitabilité réflexe. Il aurait donné de bons résultats dans le traitement de la toux, soit nerveuse, soit symptomatique d'une affection spasmodique des

voies respiratoires. Il posséderait un pouvoir analgésiant très marqué.

Mode d'emploi. Doses. — On l'administre soit par la voie buccale, en *sirop*, *granules* ou *pastilles*, à la dose moyenne de 0gr,06 par jour, chez l'adulte, soit en *injection hypodermique* à la dose de 0gr,01 par centimètre cube. La dose moyenne à injecter chez l'adulte est de 2 centimètres cubes.

**Neurodine.** $C^{11}H^{13}AzO^{4}$.

Syn. — Acétylparaoxyphénylurétliane.

Prép. — On l'obtient en acétylant le paraoxyphénylurétliane, en le chauffant avec l'anhydride acétique (Merck).

Desc. — Cristaux incolores, inodores, fondant à 87 degrés, peu solubles dans l'eau (1 dans 1400 d'eau à 15 degrés), solubles dans 140 d'eau bouillante.

Prop. phys. — A la dose de 50 centigrammes, la neurodine abaisse la température de 2°,5 à 3 degrés. Elle baisse graduellement, atteint son point le plus bas trois ou quatre heures après l'ingestion et remonte ensuite légèrement. Cette chute s'accompagne souvent d'une abondante perspiration, et parfois l'élévation ultérieure coïncide avec la cyanose ou les vomissements. On n'a jamais observé de symptômes de collapsus.

Prop. thér. — D'après von Mering, les expériences sur les animaux ayant montré l'innocuité à doses quotidiennes de 2 à 3 grammes, la neurodine fut employée chez l'homme dans vingt-quatre cas d'affections fébriles (fièvre typhoïde, pneumonie, pleurésie, érysipèle, scarlatine) et trente cas d'affections névralgiques (migraines, tumeur cérébrale, troubles rhumatismaux, névralgie du trijumeau, sciatique, ataxie locomotrice).

Les observations faites par le Dr von Mering lui

que cette dernière et déterminerait une insensibilité font recommander la neurodine comme un antinévralgique prompt et efficace, qui, à la dose de 1 gramme à 1gr,50, serait un succédané de la phénacétine dans le traitement de la migraine et des différentes névralgies. Les douleurs disparaissent une demi-heure après l'absorption de ce médicament.

Ce serait également un antipyrétique; la dose de 0gr,50 suffit pour faire baisser la température de 2 à 3 degrés. Mais cet effet est si rapide, qu'il produit quelquefois différents accidents : cyanose, transpiration, etc.

Mode d'emploi. Doses. — Ce médicament ne doit pas être employé comme antipyrétique, mais seulement comme antinévralgique à la dose de 1 gramme en cachets. Cette dose pourrait être, dans certains cas, portée jusqu'à 4 et même 6 grammes.

**Neuronal.** — Syn. — *Bromodiéthylacétamide.*

Prép. — Le neuronal est obtenu en partant de l'acide diéthyl-acétique; celui-ci, traité par le perchlorure de phosphore, donne un chlorure acide qui, additionné de brome, fournit le chlorure de l'acide diéthylbromo-acétique; enfin ce chlorure traité par une solution ammoniacale forme le bromodiéthylacétamide ou neuronal.

Desc. — Poudre blanche, cristalline, à saveur amère, avec une faible odeur de camphre, fusible vers 60°, facilement soluble dans les dissolvants ordinaires, mais très faiblement soluble dans l'eau (1 p. 115). Ce médicament jouirait de propriétés hypnotiques à la dose de 50 centigrammes dans l'insomnie légère et de 1 gramme à 2 grammes dans l'insomnie grave.

Prop. thér. — Dans l'insomnie légère, le neuronal agit à la dose d'un demi-gramme. Dans l'insomnie rebelle, il est parfois nécessaire d'administrer 1gr,5 à 2 grammes. La dose ordinaire est de 1 gramme.

Il convient à toutes les formes de la débilité mentale, y compris la manie, et rend de bons services contre l'épilepsie (dose de 1 à 2 grammes), tant comme sédatif que comme hypnotique. Même les sujets souffrant de céphalalgies épileptiques s'en trouvèrent bien et le redemandèrent fréquemment.

Le succès fut en outre remarquable dans la neurasthénie, l'hystérie, etc., notamment dans les cas où d'autres hypnotiques ne donnèrent pas de résultats, soit qu'ils eussent été employés trop fréquemment, ou que leur action ait été nulle de prime abord. Jusqu'à présent, on n'a observé aucune action secondaire désagréable. Le neuronal est parfaitement toléré, et son usage ne provoque jamais d'oppression, ni de trouble quelconque.

Mode d'emploi. Doses. — *Paquets. Cachets. Pastilles* de 0, 50 à la dose de 1 à 4 par jour.

**Nirvanine** HCl($C^2H^5$).

Prép. — La nirvanine est l'éther méthylique de l'acide diétylglycocoleparaamidooxybenzoïque, qui est une variété d'orthoforme.

Desc. — Prismes blancs, fusibles à 185°, solubles dans l'eau.

Sa solution aqueuse se colore en violet par le perchlorure de fer.

Prop. phys. — Le Dr A. Joanin a étudié la valeur pharmacodynamique de la nirvanine sur les animaux, il a montré son pouvoir toxique comparativement à celui de la cocaïne. Le pouvoir toxique de la cocaïne étant de 0,08 par kilo d'animal, celui de la nirvanine est de 0,70. L'équivalent de toxicité de la cocaïne étant 1, celui de la nirvanine est de 8,75.

Prop. thér. — Elle a été employée comme anesthésique sous forme d'injections sous-cutanées à la place de la cocaïne; elle serait beaucoup moins toxique

qui pourrait se prolonger pendant plusieurs heures.

Mode d'emploi. Doses. — Injections aqueuses sous-cutanées à la dose de 0gr,05 et à 0gr,50.

**Nitrite de soude.** — Prép. — On sature une solution de carbonate de soude par du gaz acide nitreux, ou on calcine imparfaitement de l'azotate de soude. On dissout le résidu dans l'alcool, on filtre et on évapore l'alcool.

Desc. — Cristaux blancs, déliquescents, très solubles dans l'alcool et dans l'eau.

Prop. thér. — Le professeur Darkschevitch s'est basé sur les résultats satisfaisants obtenus par Petrone dans le traitement de la syphilis par des injections hypodermiques d'azotite de soude. Il a constaté que l'action de ce médicament dans le tabès est aussi favorable que celle du mercure. Sous son influence, les douleurs fulgurantes, l'ataxie et la faiblesse des membres inférieurs diminuent ; parfois aussi on note un amendement des troubles sphinctériens et surtout des troubles vésicaux ; enfin la situation générale est également améliorée et le poids du corps augmente.

L'examen du fond de l'œil chez les tabétiques soumis au traitement par le nitrite de soude a démontré que cette substance n'exerce pas sur le nerf optique la même action défavorable que le mercure; bien au contraire, dans certains cas d'atrophie notable des papilles, où il était, pour cette raison, impossible d'administrer du mercure, le nitrite de soude a amené une ampliation des artères des papilles et une amélioration de l'acuité visuelle.

Darkschevitch croit que l'action favorable est surtout due à l'influence du nitrite de soude sur le virus syphilitique.

Le Dr H. Huchard a observé que cette substance était un vaso-dilatateur et avait surtout des effets

surprenants de diminution de la pression artérielle.

Mode d'emploi. Doses. — Darkschevitch a préconisé la formule suivante :

| | | |
|---|---|---|
| Nitrite de soude | 1 | gramme. |
| Eau | 2 | — |
| Alcoolat de citrons | 3 | — |
| Sirop simple | 100 | — |

1 cuillerée à café de 2 à 3 fois par jour.

On peut aussi avoir recours aux injections hypodermiques quotidiennes d'une solution aqueuse d'azotite de soude, dont la concentration allait progressivement de 1 p. 100 à 6 p. 100 ; on injectait tous les jours 1 c.c. de la solution. Il a été fait en tout, à chaque malade, 80 injections.

**Nosophène** $C^{20}H^{8}I^{4}O^{4}$.

Syn. — Tétraiodophénolphtaléine.

Le sel de soude a été appelé *antinosine* et le sel de bismuth *endoxine*.

Prép. — Ce corps a été obtenu par A. Classen et W. Loeb, en faisant agir l'iode sur les solutions de phénolphtaléine.

Desc. — C'est une poudre faiblement jaunâtre, inodore, insoluble dans l'eau et les acides, difficilement soluble dans l'alcool, l'éther et le chloroforme. Ce corps fond à 235°, en dégageant de l'iode. Il donne des sels stables, solubles quand ce sont des sels alcalins ou alcalino-terreux. Les sels préparés avec les autres métaux sont insolubles dans l'eau.

Le nosophène contient 60 p. 100 d'iode combiné intimement.

Prop. phys. — Cette substance traverse l'organisme sans décomposition, aussi bien employée en usage interne qu'en usage externe. Elle est dépourvue de toute irritation locale et n'est pas toxique. Un chien a reçu, pendant 8 jours, jusqu'à 300 grammes de ce produit, sans qu'il soit survenu aucun phéno-

mène secondaire fâcheux. Dans deux expériences sur l'homme, le Dr Seifert a administré 25 et 50 centigrammes de ce médicament sans provoquer de phénomènes d'irritation du côté de l'estomac, ni de l'intestin.

Le nosophène est non toxique et dépourvu de toute action irritante locale. Le Dr Seifert le recommande pour ses propriétés bactéricides et dessiccantes. Il s'est servi du nosophène pour insufflations dans le traitement des affections de la muqueuse nasale (rhinite avec sécrétion profuse et rhinite aiguë) et pour saupoudrer les chancres mous et en cas de balanoposthite.

Pour prévenir, dans ces derniers cas, la formation des croûtes, ce qui aurait pour résultat la rétention des sécrétions, on aura soin de ne le saupoudrer qu'en couche très mince. Après avoir nettoyé l'ulcère à l'aide du perchlorure de fer, on saupoudrera le nosophène et l'on recouvrira le tout d'une couche mince d'ouate.

On peut aussi se servir des insufflations de nosophène pour le traitement consécutif aux cautérisations par l'acide chromique et l'acide trichloracétique; de la sorte, on s'oppose efficacement à la formation des exsudats fibrineux.

Prop. thér. — Il s'agit d'un agent vaso-dilatateur et hypotenseur d'une assez grande puissance, employé en Angleterre par Matthiew Hay, Lauder Brunon. Bradbury, etc., et en France par Huchard, Alb. Robin, contre l'hypertension artérielle la présclérose, l'angine de poitrine, etc.

Mode d'emploi. — Poudre de nosophène, employée en insufflations ou en l'étalant en fines couches avec un pinceau.

Huchard emploie ce médicament sous forme de sirop (5 centigrammes de nitrite par cuillerée à

café) ou encore sous forme de gouttes concentrées (5 centigrammes par dix gouttes).

Doses. — 10 à 30 centigrammes par jour.

**Nucléinate de fer.** $C^{40}H^{54}Az^{14}O^{28}P^{4}Fe$.

Desc.— Poudre brunâtre contenant 12 p. 100 de fer.

Prép. — Le Dr L. Vergnioux a préparé ce corps en précipitant par l'alcool une solution ammoniacale d'acide nucléinique additionnée d'une solution ammoniacale d'hydrate de fer. L'acide nucléinique se trouve dans la laitance des poissons, la chair musculaire du bœuf, les champignons et les semences de moutarde noire.

C'est un véritable médicament d'épargne, relevant l'appétit, donnant de l'embonpoint, recommandé contre la dyspepsie nerveuse, les anémies graves, l'athrepsie et les formes les plus variées de dénutrition et d'adynamie ; les essais les plus sérieux sont entrepris contre la tuberculose et ces essais sont déjà satisfaisants.

Le Dr Huchard emploie avec succès le nucléinate de fer dans le cas de chlorose avec dénutrition et troubles neurasthéniques.

Mode d'emploi. Doses. — Le nucléinate de fer s'emploie en injections sous-cutanées ou en pilules, à la dose de 0,05 employée deux à quatre fois par jour.

**Nucléinate de soude.** $C^{40}H^{54}Az^{14}O^{28}P^{4}Na$.

Prép.— Combinaison de l'acide nucléinique retiré des poissons ou de la chair des animaux avec la soude.

Prop. thér. — Le Dr Huchard et son interne Mougeot (1) emploient le nucléinate de soude dans les chloroses avec troubles de nutrition et dans la neurasthénie. Huchard et Mougeot (2) s'ap-

(1) *Journal des Praticiens*, 20 juillet 1904.

(2) *Journal des Praticiens*, juillet 1904.

puyant sur les propriétés expérimentales de l'acide nucléinique (leucocytose provoquée) l'ont employé comme médicament anti-infectieux en général et s'en sont bien trouvés dans plusieurs cas de fièvre typhoïde et de pneumonie adynamiques.

Mode d'emploi. Doses. — Le nucléinate de soude s'emploie en injections hypodermiques de 0,05 à 0,10 centigrammes deux à trois fois par jour.

**Œnase.** — Syn. — Ferments de raisin sélectionnés.

Prép. — L'Œnase obtenue par Couturieux est préparée à l'aide de ferments de raisins de Champagne, elle garde toutes ses propriétés jusqu'à 55° C. — L'Œnase, comme la Levurine (ferments de la bière), renferme de la zymase, de la sucrase, des peptones, du glycogène, des nucléines, etc. — L'Œnase correspond à 10 fois son poids de ferments de raisins frais en pâte.

Desc. — Produit sec de couleur grisâtre, inaltérable, conservant plusieurs années ses propriétés fermentescibles et thérapeutiques.

Prop. thér. — L'Œnase a été employée par de nombreux médecins, en France et à l'étranger, principalement par les Drs Lancereaux et Auvard dans les cas suivants : Inappétence, maladies de l'estomac : à la dose de 1 ou 2 comprimés de 0gr,50, quelques minutes avant les principaux repas; dans les maladies de l'intestin (entérites, constipations, etc.) : à la dose de 1 à 2 comprimés trois fois par jour, de préférence entre les repas; contre le diabète : 4 à 6 comprimés par jour diminuent le sucre dans les urines, rendent l'appétit et suppriment les complications du diabète; furoncles et anthrax : 4 à 6 comprimés par jour d'Œnase à prendre en trois fois, de préférence entre les repas; maladies de la peau,

acné, eczéma : 3 à 6 comprimés par jour, au début des principaux repas; maladies infectieuses (fièvre typhoïde, choléra, peste, etc.) : 6 à 10 comprimés par jour, en trois fois; enfin dans les affections rhumatismales (goutte, etc.) : 2 à 6 comprimés par jour, en deux ou trois fois, au début des repas.

Ce produit est absolument inoffensif et peut être pris par les enfants, sans aucun danger.

MODE D'EMPLOI. DOSES. — Comprimés de 0gr,50 à la dose de 1 à 6 par jour.

**Olivéol.** — DESC. — L'acide oléique de l'huile d'olive se présente sous deux formes isomériques, A et B, différant toutes deux par le point de solidification; l'isomère B fige à 13°. ; il a une densité de 0,807 à 15° ; il est insoluble dans l'eau, très soluble dans l'alcool et dans l'éther, très facilement saponifiable à 15° en milieu alcalin; sa réaction au tournesol est acide ; son poids moléculaire est de 282,5 ; sa formule après analyse est $C^{18}H^{33}O,OH$. C'est cet isomère B qui est appelé Olivéol. Il a une odeur d'huile d'olive très franche.

PROP. THÉR. — De recherches personnelles sur des digestions artificielles d'huile d'olive faites par J. Etiévant, il résulte qu'en présence du suc pancréatique, l'huile, préalablement traitée par le carbonate de soude, se décompose bien suivant la théorie de Cl. Bernard, mais d'une façon très lente, car ce ne fut qu'au bout de douze heures de séjour à l'étuve à 45° que la quantité d'Olivéol formé fut trouvée égale à 1 pour 150 du poids de l'huile mise en expérience. D'où l'efficacité si lente du traitement de la colique hépatique et de la lithiase biliaire par l'huile d'olive.

L'Olivéol, mis *in vitro* en contact avec des calculs de cholestérine, après quatre heures à la tempéra-

ture de 20°, après six heures à la température de 17°, son action dissolvante sur le calcul est telle que celui-ci est ramolli sur sa périphérie et, après dix-huit heures, complètement désagrégé : c'est le *dissolvant* par excellence de la cholestérine.

Mode d'emploi. Doses. — L'Olivéol s'ordonne en capsules gélatineuses de contenance de 1gr,50, deux par jour, dose suffisante et nécessaire pour arriver à juguler sans narcotique une crise hépatique : c'est la dose curative. Comme dose préventive, 1gr,50 par jour, tous les jours, pendant dix jours par mois, permet aux malades de ne pas être repris d'accidents lithiasiques. Il est recommandé de faire absorber, deux heures après son ingestion, un verre à bordeaux d'eau de Vichy tiède dont l'alcalinité sature l'excès d'*Olivéol* non employé à la dissolution de la cholestérine.

**Orexine (Tannate d').** — Prép. — Tannate de phenyldihydrochinazoline, obtenu en prenant pour matière première la formaniline.

Desc. — Substance pulvérulente, d'un blanc jaunâtre, insipide et inodore ; insoluble dans l'eau, faiblement soluble dans les acides dilués, plus fortement dans l'acide chlorhydrique. Ce médicament ne doit pas être prescrit avec les préparations ferrugineuses.

Prop. thér. — Le Dr Kolb a employé ce médicament dans 40 cas d'inappétence avec toutes les causes variées d'anorexie, et 34 malades furent guéris. Kolb faisait prendre avant chaque repas 0gr,25 d'orexine en cachets et prescrivait de boire en même temps quelques gorgées d'eau pure.

Le tannate d'orexine a aussi son usage dans la thérapeutique infantile, où on l'administre comme excitant de l'appétit, à la dose de 20 centigrammes

deux fois par jour, deux heures avant le dîner et avant le souper.

Mode d'emploi. Doses. — Il peut être pris avec de l'eau ou du sucre, ou dans des cachets, tablettes chocolatées et dosées à 25 centigrammes. Pilules de 10 centigrammes, de 1 à 5 par jour.

**Orthoforme.** — Prép. — On combine l'alcool méthylique a l'acide amidoxybenzoïque, de façon à avoir l'éther méthylique de cet acide.

Desc. — Poudre cristalline blanche, inodore, insipide, peu et lentement soluble dans l'eau, qui n'en dissout que la quantité strictement nécessaire pour faire une solution dont on fait usage.

Prop. thér. — Appliqué sur les muqueuses en poudre ou en pommade, l'orthoforme y provoque, au bout de quelques minutes, une anesthésie lentement progressive. Il est facile de s'en convaincre en étalant ce médicament d'une manière uniforme sur la langue ou sur la conjonctive oculaire. Cette même action analgésique se manifeste aussi sur les plaies et ulcères douloureux, mais elle ne se produit pas à travers la peau ou une muqueuse épaissie et indurée. L'orthoforme se montre inactif partout où il n'existe pas de solution de continuité du tégument, comme dans les brûlures au premier degré, par exemple, les plaies réunies par suture, etc.

Par contre, l'action analgésique de l'orthoforme est des plus nettes dans les brûlures au troisième degré, dans toutes les plaies douloureuses (cancers, ulcères variqueux de la jambe), les fissures des lèvres, du sein et de l'anus, les excoriations, les ulcérations de la langue, du larynx, etc.

Administré à l'intérieur, l'orthoforme constitue un bon moyen pour calmer les douleurs de l'ulcère

rond et du cancer de l'estomac, mais il ne peut servir à combattre les sensations pénibles liées au catarrhe chronique de l'estomac ou à la dilatation de cet organe, la muqueuse gastrique étant intacte dans ces cas.

L'orthoforme, en se combinant avec l'acide chlorhydrique, forme un sel soluble. Ce chlorhydrate d'orthoforme ne convient cependant pas pour l'analgésie de la conjonctive et des muqueuses nasale, buccale et pharyngo-laryngée ; il ne peut non plus être employé en injections sous-cutanées, car, par suite de la réaction acide de ses solutions, il irrite fortement les tissus. Néanmoins, on peut l'utiliser à l'intérieur (ulcère et cancer de l'estomac), ainsi qu'en injections intra-urétrales dans les cas de blennorragie.

Mode d'emploi. Doses. — A l'intérieur, on peut administrer l'orthoforme et son chlorhydrate à la dose de 0gr,50 à 1 gramme par jour.

**Oxycamphre.** — Syn. — Oxaphore.

Prép. — L'oxycamphre est du camphre ordinaire, dans lequel un atome de H est remplacé par HO.

Desc. — Substance blanche amorphe, soluble à 2 p. 100 dans l'eau froide.

On ne se sert que d'une solution alcoolique à 50 p. 100.

Prop. thér. — D'après le Dr Henitz, ce médicament abaisse l'excitabilité du centre respiratoire ; c'est un antidyspnéique dont l'action peut être comparée à celle de la morphine.

Les Drs Neumayer, Ehrlich, Ewal Jacobson, Rumpel l'ont employé avec succès contre les affections organiques du cœur avec troubles de compensation et de stase, dans l'emphysème et la bronchite :

MODE D'EMPLOI. DOSES. — Cachets de 0gr,50 que l'on prend à la dose de 2 le matin et 2 le soir ; pour Henitz, on peut aller jusqu'à 2 et 3 grammes par jour.

| | | |
|---|---|---|
| Oxaphore en solution............. | 10 | grammes. |
| Alcool............................ | 20 | — |
| Eau de réglisse................... | 10 | — |
| Eau distillée..................... | 150 | — |

ou :

| | | |
|---|---|---|
| Oxaphore.......................... | 10 | grammes. |
| Vin de Malaga..................... | 60 | — |
| Sirop simple...................... | 30 | — |
| Eau distillée..................... | 60 | — |

**Paraforme.** $C^3H^6O^6$.

SYN. — Trioxyméthylène. Triformol. Aldéhyde formique polymérisé.

PRÉP. — Le paraforme serait, d'après le Dr Aronson, un polymère du formaldéhyde; on l'obtient en chauffant la solution aqueuse de formaldéhyde (formaline, formol) : le formaldéhyde se transforme alors en un polymère qui est le paraforme.

DESC. — Substance blanche, cristalline, insoluble dans l'eau.

PROP. THÉR. — Le Dr Aronson préconise le paraforme comme antiseptique intestinal. De tous les antiseptiques comparés avec le paraforme, tels que naphtol-β, iodoforme, salol, dermatol et benzonaphtol, ce n'est que le premier qui, par son pouvoir d'arrêter complètement le développement des bactéries, peut être mis en parallèle avec le paraforme, et encore celui-ci agirait-il sur le bacille de la fièvre typhoïde avec plus d'énergie que ne le fait le naphtol-β. C'est ainsi qu'une solution de paraforme à 1 p. 5000 l'influencerait aussi efficacement qu'une solution de naphtol-β à 1 p. 3000. De même aussi 0gr,05 de paraforme stérilisèrent 200 grammes d'urine, tandis

que le même but n'était atteint que par $0^{gr},15$ de naphtol-β. L'administration de 5 grammes de paraforme ne fut suivie de phénomènes secondaires fâcheux d'aucune nature; de par son action physiologique, il ressemble au calomel. Donné à la dose de 3 à 5 grammes, le paraforme est un bon purgatif, tandis qu'à des doses moins élevées il provoquerait plutôt la constipation. On peut aussi l'employer comme antiseptique pour les pansements.

Le Dr Miquel préconise les vapeurs de paraforme pour désinfecter les appartements.

A cet effet, il prépare la pâte suivante : paraforme cristallisé et chlorure de calcium, par parties égales d'après le nombre et la dimension des bandelettes à préparer, et eau Q. S. pour faire une pâte. On étend la pâte sur des bandelettes, qu'on suspend dans la pièce à désinfecter.

Mode d'emploi. Doses. — *Solution aqueuse* à 1/1000. — *Cachets* de $0^{gr},10$, à la dose de 2 à 10 par jour. — *Poudre* pour saupoudrer les plaies.

**Pegnine.** — Prép. — Mélange de présure pure et stérile à du sucre de lait.

Prop. thér. — Le Dr Bardet a préconisé l'action de la pegnine sur le lait dans le régime des dyspepsies hypersténiques.

Beaucoup de malades, au bout d'un certain temps, éprouvent une répugnance marquée à conserver le régime lacté et se plaignent surtout de la nécessité d'user seulement d'aliment liquide; ils donneraient beaucoup pour pouvoir absorber quelque chose de solide. C'est surtout pour eux que l'usage des laits coagulés peut rendre de réels et appréciés services. Voici comme le Dr Bardet a tiré parti de ce procédé : il fait préparer des crèmes solides absolument analogues aux crèmes aux œufs, mais beaucoup plus

digestibles et même plus agréables, car avec la même consistance, elles ont en plus l'avantage d'être faites avec du lait qui n'a pas bouilli. Prenez un demi-litre de lait, additionnez-le de sucre à raison de 20 a 35 grammes, mettez sur le feu et quand le lait est à 40° au plus, ajoutez-y un aromate quelconque, au goût du malade, puis 2 ou 3 grammes de pegnine. Versez ce mélange dans de petits pots de crème ordinaires et mettez au frais. En quelques heures le tout se prend et forme une crème extrêmement agréable d'aspect et de goût. Il ne faudrait pas mettre la masse entière dans un seul vase, car le caillot aurait tendance à se rétracter; au contraire, en pots de 100 grammes, la crème reste bien homogène et il ne se produit pas la séparation du petit-lait. Cet aliment est généralement accepté avec reconnaissance par les malades et leur permet de varier un peu leur régime.

Mode d'emploi. Doses. — Une dose de 9 grammes au plus par litre de ce lait mélangé amène une rapide coagulation. On fait tiédir le lait, que l'on peut aromatiser avec du café ou de l'eau de laurier-cerise; pour varier le régime, on additionne le lait de 60 à 80 grammes de sucre et de 4 à 8 grammes de pegnine. On obtient ainsi un lait d'apparence de crème légère et cela a l'avantage d'introduire dans l'estomac un lait déjà coagulé en caillots très fins, ce qui en assure la digestibilité.

**Perborates.** — Prép. — Jaubert a préparé le premier le perborate de soude en mettant au contact de l'eau distillée, du peroxyde de sodium et de l'acide borique pulvérisé à parties égales et mélangées.

Il se dépose au bout de douze heures des cristaux de perborate de soude.

Bruhat et Dubois ont obtenu d'autres perborates métalliques.

En précipitant avec précaution par l'alcool une solution de biborate de potasse dans l'eau oxygénée, on obtient des cristaux de biperborate de potasse répondant à la formule $B^2O^5K, 2H^2O$ et renfermant 2 molécules d'oxygène actif, soit 18,06 p. 100 ; 1 gramme de ce sel dissous dans l'eau produit $12^{cm^3}$,6 d'eau oxygénée à 10 volumes. Desséché dans le vide sur l'acide phosphorique anhydre, il perd encore une partie de son eau et tend à la formule $B^2O^5K, H^2O$.

Avec l'ammoniaque on obtient plusieurs perborates, dont l'un $AzH^4BO^3$ renferme 16,84 p. 100 d'oxygène actif. Ils donnent avec le réactif de Nessler la réaction des sels ammoniacaux. Les plus intéressants sont les sels de soude.

Le perborate quadrihydraté $BO^3Na, 4H^2O$ peut s'obtenir par électrolyse d'une solution d'orthoborate de soude, ou en précipitant par l'eau oxygénée une solution d'orthoborate (qui est beaucoup plus soluble que le perborate) ; soit enfin en saturant une solution d'acide borique par une proportion convenable de peroxyde de sodium. Ce sel titre à l'état de pureté 10,38 p. 100 d'oxygène actif. Desséché avec précaution, il perd peu à peu son eau et donne les perborates trihydraté, bihydraté et monohydraté. Le perborate monohydraté $BO^3Na, H^2O$, très stable, renferme 16 p. 100 de son poids d'oxygène actif. Ses solutions se comportent absolument comme un mélange de 66 p. 100 d'orthoborate sodique et 34 p. 100 de bioxyde d'hydrogène chimiquement pur. 1 gramme donne avec l'eau $11^{cm^3}$,13 d'eau oxygénée à 10 volumes. Sa dissolution dans l'eau se fait sensiblement sans élévation de température. 1 litre d'eau à 20° en dissout 25 grammes. L'addition d'acides borique, tartrique ou citrique augmente ce coefficient de solu-

bilité. Il est beaucoup plus soluble dans la glycérine.

Ce perborate desséché dans le vide sur l'anhydre phosphorique perd peu à peu sa dernière molécule aqueuse et tend à la formule $BO^3Na$. A cet état, il renferme 19,51 p. 100 de son poids d'oxygène actif et correspond à 45,158 p. 100 de bioxyde d'hydrogène.

Desc. — En liqueur neutre ou alcaline, un excès de perborate mis en contact de l'eau cède à celle-ci tout l'oxygène actif de la partie dissoute, l'excès restant généralement inaltéré ; l'addition de bioxyde de manganèse pulvérisé provoque la décomposition totale de tout le perborate dissous et en excès. Il en est de même sous l'influence de certaines matières organiques et en particulier des ferments solubles catalasiques qui décomposent le bioxyde d'hydrogène ; Bruhat a pu l'observer dans une série d'expériences faites en collaboration avec les Drs Régnier et O. Benoit, notamment sur les réductases qu'il avait retirées de la levure de bière, puis sur les oxydases extraites des sulfuraires de certaines eaux sulfureuses (Saint-Honoré).

Traités par l'acide sulfurique concentré et froid, les perborates donnent du bioxyde d'hydrogène très concentré, mais qui se décompose spontanément avec dégagement d'*ozone*. Ils dissocient l'iodure de potassium et mettent son iode en liberté ; leur alcalinité ne met pas obstacle à la réaction : souvent la couleur de l'iode disparaît bientôt, et il se fait alors un abondant dégagement d'oxygène. Avec l'acide sulfurique et le bichromate de potasse, ils donnent de l'acide perchromique. Ils transforment les molybdates en permolybdates jaunes, dont l'acide, qui a été isolé à l'état de liberté, répond à la formule $Mo^2O^7, H^2O$. Les perborates développent également une coloration rouge-sang intense dans les

solutions sulfuriques d'acide titanique et de vanadate de soude.

Avec cette dernière, il se dégage souvent de l'ozone. Ils décomposent le permanganate de potasse comme l'eau oxygénée, et l'on peut titrer par ce procédé leur oxygène actif, absolument comme celui du bioxyde d'hydrogène.

Ils cèdent facilement leur oxygène actif aux protoxydes pour les amener à un degré supérieur d'oxydation.

Prop. thér. — Les perborates sont utilisés en thérapeutique à cause de l'oxygène et de l'ozone qu'ils abandonnent spontanément ou en présence des acides, comme antiseptiques. On les emploie pour les pansements des plaies en chirurgie et en gynécologie.

Mode d'emploi. Doses. — Poudre. Ovules. Gaze à 10 p. 100 de perborate de soude.

**Périplocine.** — Prép. — Ce glycoside est préparé par E. Merck avec l'écorce de la *Periploca græca*.

Desc. — Poudre amorphe, jaune, soluble dans l'eau et dans l'alcool.

Prop. thér. — Les douleurs auxquelles donnent lieu les injections sous-cutanées d'une solution de périplocine à 0,1 p. 100, injections proposées par le Dr Lewaschew dans le traitement des affections cardiaques, constituent, d'après le Dr Cholewa, une raison suffisante pour remplacer ce mode d'application par un autre. Il conseille donc l'application nasale, qui serait aussi sûre dans ses effets, tout en étant moins dangereuse. D'après les observations du Dr Cholewa, il se produit, après une ou deux de ces applications dans le nez et les voies respiratoires au moyen du pulvérisateur appelé Union, une sorte d'onde de chaleur qui se répand sur tout le tronc, en même temps que le pouls devient plus plein et augmente de fréquence.

S'il existait de la dyspnée, le poumon redevient libre et la respiration se fait mieux. On voit en même temps se manifester un abaissement de la pression sanguine, qui persiste autant que l'augmentation de la sécrétion urinaire, survenue à la suite de l'usage du médicament. Des doses élevées ont provoqué des phénomènes d'intoxication, tels que vertiges, vomissements et tendance à la diarrhée, phénomènes qui disparaissent vingt-quatre heures après la suspension de la médication. On voit, par contre, céder de très bonne heure, sous l'influence de petites doses, les arythmies ainsi que ces pseudo-angines légères, dont souffrent si souvent les neurasthéniques, et cette action ne dure pas seulement vingt-quatre heures, mais persiste beaucoup plus longtemps.

D'après les recherches du Dr Cholewa, nous possédons dans la périplocine un agent capable de faire baisser l'activité pressorique du centre vaso-moteur, sans porter en même temps atteinte à l'action du pneumogastrique, un agent qui, pulvérisé à travers les fosses nasales, est à même de produire des effets vaso-moteurs considérables. Les indications de ce produit peuvent être déduites de son action physiologique. Par son pouvoir vaso-dilatateur, il est propre, avant tout, à déplacer des masses de sang de la petite circulation dans celle de la cavité de l'intestin, dans les cas, par exemple, où, par suite d'une disproportion entre la résistance des vaisseaux et l'énergie du cœur, prennent naissance des stases qui donnent lieu à de la dyspnée et à de l'asthme, états tels que ceux auxquels donne lieu aussi la neurasthénie vaso-motrice. Ce médicament semble encore indiqué dans les cas d'atonie ischémique de l'intestin, dans les cas d'entérite membraneuse, de ratatinement rénal artérioscléreux et de sténocardie, cas dans lesquels il mérite déjà la préférence sur la diu-

rétine et autres agents analogues parce qu'il ne porte aucune atteinte à la digestion. On pourrait surtout en recommander l'emploi dans une série de maladies du cœur et des vaisseaux, où il serait nécessaire de faire un usage prolongé de la digitale.

MODE D'EMPLOI. DOSES. — On peut considérer provisoirement comme dose journalière moyenne celle de 0gr,0005, employée en une solution à 1 p. 1000; on devra donc appliquer, par la voie endonasale, suivant les indications données plus haut, 0gr,5 de cette solution. Le Dr Cholewa n'a jamais vu ces sprays donner lieu à des effets cumulatifs ou nuisibles.

Il a désigné sous le nom de « *Apnol* » un liquide brun, limpide et stable, dont le principe actif est la périplocine. On l'emploie sous forme d'inhalations au moyen du pulvérisateur Union, en fixant fortement dans l'ouverture des fosses nasales le bout conique du tube à inhalation et en pressant trois ou quatre fois, pendant une seule aspiration prolongée, le ballon de gomme de l'appareil.

## Péronine. $C^{17}H^{18}AzO^{2}O\,C^{6}H^{5}CH^{2}HCl$.

SYN. — Chlorhydrate de benzoylmorphine.

PRÉP. — On l'obtient en substituant un radical alcoolique à un atome d'hydrogène du groupe OH de la morphine, analogue au groupe phénolhydroxyle (E. Merck).

DESC. — Poudre blanche, légère. Soluble dans l'eau et l'alcool faible, surtout à chaud, insoluble dans le chloroforme et l'éther. Se décompose à 200°, en dégageant des vapeurs à odeur de benjoin.

La solution aqueuse de péronine, additionnée d'acide chlorhydrique dilué, est-elle soumise pendant un certain temps à l'ébullition, la péronine se dédouble en morphine et en chlorure de benzyle : la solution bouillie est-elle traitée par des alcalis

caustiques, il se produit un précipité de morphine qui se redissout dans un excès d'alcali.

PROP. THÉR. — Le D^r Schröder dit que c'est un bon narcotique que l'on peut placer entre la codéine et la morphine. Tout en le cédant un peu, de par son action hypnotique, à la morphine, elle lui est supérieure sous plusieurs rapports : le sommeil est plus profond, plus calme et n'est jamais précédé de phénomènes d'excitation. Schröder la recommande surtout contre la toux opiniâtre survenant dans le cours de la bronchite et de la phtisie. C'est un excellent calmant des douleurs rhumatismales et névralgiques ; on peut la prescrire avantageusement contre les accès asthmatiques. Comme phénomène secondaire fâcheux, on n'a observé que de la constipation.

MODE D'EMPLOI. DOSES. — La péronine peut être administrée à des doses 2 à 3 fois plus élevées que celles de la morphine, c'est-à-dire à la dose de 0gr,02 à 0gr,04. La dose maxima est de 0gr,06 en une seule fois et de 0gr,2 par vingt-quatre heures.

Voici quelques formules :

*Pilules :*

| | |
|---|---|
| Péronine | 0gr,3 |
| Racine de réglisse | ãã Q. S. |
| Suc de réglisse | ãã Q. S. |

Diviser en 30 pilules. — A prendre 2 à 3 pilules, le soir.

*Potion :*

| | |
|---|---|
| Péronine | 0gr,5 |
| Eau distillée | 100 grammes. |

M. S. — A prendre une cuillerée à café le soir.

*Sirop :*

| | |
|---|---|
| Péronine | 0gr,3 |
| Alcool | 5 grammes. |
| Eau distillée | 50 — |
| Sirop simple | 100 — |

M. S. — A prendre, 3 fois par jour, par cuillerée à café.

**Peroxyde de sodium.** — Le Dr P.-G. Unna a fait connaître un nouveau mode d'emploi du savon au peroxyde de sodium. La substance savonneuse de cette préparation consiste en un mélange de trois parties de paraffine liquide et de sept parties de savon médicinal, auquel on incorpore 2,5 à 5 p. 100 de peroxyde de sodium en poudre.

Par l'action de ce savon, la peau de la face, si elle est pâle, raccornie, couverte de comédons, ne tarde pas à prendre une teinte rose et fraîche, en même temps qu'elle se nettoie et s'assouplit. On se sert de ce savon de temps en temps, dans les cas graves chaque fois qu'on se lave, à peu prés trois fois par jour, et, au besoin, on fait suivre son emploi de l'application d'un médicament pouvant être particulièrement indiqué, tel que la pâte sulfo-zincique, la pâte au sublimé, résorcine et zinc, etc... Voici comment on opère : à l'aide d'un tampon d'ouate mouillé on fait mousser ce savon sur la peau jusqu'à ce que son application ait donné lieu à une sensation douloureuse assez vive, et l'on enléve alors rapidement l'écume en lavant avec de l'eau.

Ce produit n'agit pas seulement sur les comédons, il peut aussi exercer une influence très favorable sur les cicatrices indolentes d'acné et sur la rosacea pustulosa.

Les Drs A. Desgrez et V. Balthazard ont attiré l'attention sur un autre mode d'emploi important du peroxyde de sodium. Ce produit peut servir à purifier l'atmosphère viciée par une trop grande quantité d'acide carbonique, en dégageant de l'oxygène en présence de l'eau froide, tandis que la soude caustique, qui se forme en même temps, rend inoffensif l'excès d'acide carbonique mêlé à l'air. Il sera donc

possible à l'avenir de rendre respirable l'air trop chargé d'acide carbonique de certains puits et d'éviter ainsi les dangers auxquels ils peuvent donner lieu (1).

**Persodine.** — Syn. — Persulfates alcalins.

Prép. — Sel obtenu par Lumière, de Lyon, par l'électrolyse des sulfates alcalins.

Desc. — Sel blanc, entièrement altérable à l'état sec par l'air et la lumière. Sous le nom de persodine est préparée une solution aqueuse à 1 p. 100 environ.

Prop. phys. — Le Dr Friedlander, puis Nicolas, ont fait l'étude physiologique de la persodine; ce produit n'est pas toxique, il possède une propriété oxydante de premier ordre; enfin, expérimenté sur les animaux, il a procuré l'appétit et les a fait augmenter de poids d'une façon sensible.

Prop. thér. — Le Dr Garel, médecin des hôpitaux de Lyon, a administré la persodine à un certain nombre de malades, pour la plupart tuberculeux. Ses expériences lui permettent d'affirmer que c'est un agent médical de premier ordre, opinion partagée par Hirtz, Huchard, Alb. Robin.

Dans la grande majorité des cas, l'appétit persiste longtemps, les forces augmentent et le malade, satisfait, renaît à l'espérance.

C'est donc dans la tuberculose au début, voire même à la seconde période, que la persodine trouvera son application la plus certaine. Néanmoins, un malade assez avancé retira le plus grand bien de cette médication.

Dans la plupart des cas, les faits se passent d'une façon identique. Excitation de l'appétit, digestions plus faciles, amélioration de l'état général à tous les

(1) Desgrez et Balthazard, *Nouvelle méthode de régénération de l'air confiné* (*Ann. d'Hygiène*, 1902, 3e série, tome XLVIII, p. 19).

points de vue, tel est le résultat presque constant de la médication. Le premier phénomène en date nous paraît être le rétablissement de la fonction digestive; l'excitation de l'appétit suit à bref délai; dans quelques cas cependant, elle se fait attendre quatre ou cinq jours.

La persodine est appelée à jouer un rôle important dans la médication eupeptique. C'est un apéritif précieux, qui est indiqué dans toutes les affections déterminant la perte de l'appétit, le dégoût des aliments, et, comme conséquence, le dépérissement général.

Mode d'emploi. Doses. — Pour un adulte, 20 centigrammes de sel, c'est-à-dire une cuillerée à soupe de la solution dans un quart de verre d'eau, à prendre une heure avant le principal repas. Une seule dose pour vingt-quatre heures. Interrompre au bout de trois à quatre semaines, pour éviter l'accoutumance. Le remède n'a aucune saveur désagréable, est facilement supporté et ne provoque que rarement une légère diarrhée, qui cède d'elle-même rapidement.

**Pétrosulfol.** — Prép. — Nouveau produit dermatologique, tiré des schistes sulfureux. Les huiles sulfureuses naturelles sont encore soumises à une sulfuration; le produit résultant est, au point de vue chimique, le sel ammoniacal de l'acide sulfo-ichtyolique. Les impuretés sont séparées par la dialyse.

Desc. — Le pétrosulfol est plus facilement soluble dans l'eau, à laquelle il communique une réaction acide; la solution aqueuse possède une fluorescence verdâtre; en partie soluble dans l'alcool à 90 p. 100, dans l'éther, l'éther de pétrole, la benzine; se dissout complètement dans la glycérine; insoluble ou peu soluble dans les huiles grasses et essentielles. Peut

être incorporé à la vaseline, l'axonge, la lanoline, etc. Le produit desséché contient 16,3 p. 100 de soufre.

PROP. THÉR. — Le pétrosulfol rend des services dans le traitement médical des affections gynécologiques, dans des affections inflammatoires de la peau, dans les rhumatismes, etc.

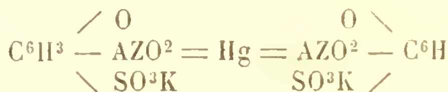
MODE D'EMPLOI. DOSES. — S'emploie en pommades ou onguents pour usage externe à 10 p. 100 de pétrosulfol et 90 p. 100 de vaseline ou de glycérine.

Ehrmann préconise la pommade suivante dans des cas d'eczéma :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Pétrosulfol .................... | | 6 à 10 | grammes. |
| Lanoline .................... | ãã | 20 | — |
| Vaseline .................... | | | |
| Oxyde de zinc .................... | ãã | 5 à 10 | — |
| Amidon .................... | | | |

**Phénégol.** — PRÉP. — Lorsqu'on nitrose les dérivés parasulfonés des phénols en général, on arrive assez facilement à leur faire absorber une quantité de mercure égale à un demi-équivalent par équivalent de phénol primitif. Ces corps ainsi obtenus, que nous dénommons *égols* d'une façon générique et *phénégol*, *créségol*, *thymégol* d'une façon particulière, sont des composés organiques paradoxaux de mercure, en ce sens qu'ils n'offrent aucune des réactions chimiques, ni physiologiques de leur composants (E. Gautrelet).

Le phénégol peut être représenté par la formule :




DESC. — Poudre rouge, soluble dans l'eau froide en toutes proportions, sans saveur, ni odeur, ni caustique, ni irritante. Elle ne coagule pas les albumines,

précipite les toxines, n'est pas décomposée par les matières organiques.

Prop. thér. — Sa toxicité est à peu près nulle, seulement de 2 grammes par kilogramme de poids. Son élimination est rapide, et sa valeur bactéricide grande, car, à 4 p. 1000, le phénégol maintient des bouillons stériles ou stérilise toutes les cultures auxquelles il est ajouté.

**Phosphate de bismuth.** — Syn. — Bismuthol. Gastérine. Phosphate de bismuth soluble.

Prép. — On l'obtient en faisant fondre un mélange d'oxyde de bismuth, de soude et d'acide phosphorique.

Desc. — Il renferme environ 20 p. 100 d'oxyde de bismuth, il donne facilement une solution complète dans l'eau, même dans les proportions de 1 à 2 ou 1 à 3. Mais les solutions concentrées se troublent après peu de temps, tandis que la solution au vingtième se conserve plus de vingt-quatre heures, et les solutions plus faibles encore se maintiennent plusieurs jours. La solution est presque neutre, d'une saveur salée et se trouble par les bases, les acides et l'action de la chaleur.

Prop. thér. — Le Dr O. Doffler a préconisé ce sel contre le catarrhe aigu de l'estomac et de l'intestin et comme antiseptique intestinal, à la dose de 0gr,20 à 0gr,50, trois fois par jour. On l'emploie aussi dans le traitement des plaies, en saupoudrant.

Le phosphate de bismuth agirait très favorablement dans la gastro-entérite aiguë des enfants. Dans la plupart des cas, les vomissements cesseraient dès la première cuillerée du médicament; l'odeur spécifique dégagée par les déjections disparaîtrait à partir du moment où les matières fécales se colorent en noir par le bismuth et la guérison s'obtiendrait rapidement. Il y a lieu toutefois de prolonger l'usage

du sel bismuthique quelques jours encore après la cessation de la diarrhée.

Mode d'emploi. Doses. — *Potions.* — Aux adultes, on le prescrit sous la forme d'une potion ainsi formulée :

| | |
|---|---|
| Phosphate de bismuth........... | 3 à 4 grammes. |
| Eau ........................... | 500 — |
| Sirop diacode.................. | 30 — |

F. S. A. — A prendre par cuillerées à bouche d'heure en heure.

Pour les enfants, recourir à la formule suivante :

| | |
|---|---|
| Phosphate de bismuth.............. | 2 grammes. |
| Eau .............................. | 90 — |
| Sirop diacode..................... | 10 — |

F. S. A. — Donner d'heure en heure une demi-cuillerée ou une cuillerée à café.

*Cachets.* — Le Dr Leisser a eu aussi d'excellents résultats avec des cachets à la dose de 0gr,20 à 0gr,50, 3 fois par jour pour les enfants, 6 fois par jour pour les adultes.

**Phosphate de créosote.** — Prép. — On l'obtient en traitant la créosote par l'anhydride phosphorique en présence du sodium.

Desc. — Il se présente en une masse sirupeuse, dense, qu'on traite par l'eau, qu'on soumet à une distillation fractionnée pour recueillir le produit qui distille entre 190° et 203°.

On le purifie, en le dissolvant dans l'alcool absolu, d'où on le précipite par l'eau.

De ce traitement résultent plusieurs phosphates de créosote ; — parmi tous ces produits, il n'y a que le produit qui distille entre 190° et 203° qui soit employé dans la médecine interne, parce qu'il est privé de propriétés caustiques ou irritantes. Il contient environ 75 p. 100 de créosote et 25 p. 100 d'acide phosphorique. C'est une huile dense, d'odeur pres-

que imperceptible qui rappelle celle de la créosote, de saveur astringente et amère peu prononcée, non piquante. Ce produit est insoluble dans l'eau, dans la glycérine, dans les solutions alcalines et les huiles (ce caractère le distingue de la créosote); il est soluble dans l'alcool et l'éther.

Prop. thér. — L'absence de causticité, d'action irritante et vénéneuse, doit faire préférer ce produit à la créosote, puisqu'il est possible de l'administrer à hautes doses, sans produire d'inconvénients. En effet, il ne cause jamais d'intolérance gastrique, ni de diarrhées. Il agit comme astringent; sur l'estomac, il exerce une action tonique et apéritive. Il est saponifiable par les liquides organiques alcalins et par le sang: la créosote et les phophates régénérés sont alors plus efficaces, parce qu'ils sont à l'état naissant. On l'administre dans certains cas de localisations tuberculeuses (pulmonaire, laryngée et méningite tuberculeuse) et dans certains cas de bronchite chronique.

Mode d'emploi. Doses. — Capsules. — Pilules, à la dose de 0gr,50 à 1 gramme par jour.

**Phosphate de gaïacol.** — Syn. — Éther gaïacolphosphorique.

Desc. — Corps cristallin, incolore, inodore, insipide. Soluble dans l'alcool fort, il est insoluble dans l'eau, la glycérine et les huiles ; il est fusible à 97°. Sa teneur en gaïacol est de 89,4 p. 100.

Prop. phys. — Introduit dans le tube digestif de l'homme ou des animaux, le phosphate de gaïacol traverse l'estomac sans subir de modifications et se dédouble dans l'intestin. Il est alors absorbé, puis éliminé principalement par la voie urinaire. Sa toxicité est inférieure à celle du gaïacol.

Prop. thér. — Le Dr Gilbert administre le

phosphate de gaïacol à la dose de 40 à 60 centigrammes par jour, dans un certain nombre de cas de tuberculose pulmonaire. Son action lui a paru comparable à celle du gaïacol et de la créosote.

Comparé aux autres composés du gaïacol, le phosphate offre l'avantage d'être plus riche en gaïacol. Seuls font exception le carbonate et le phosphate, dont la teneur en gaïacol est plus élevée.

Le phosphate et le phosphite offrent, d'autre part, l'avantage sur le carbonate de mettre en liberté un radical phosphoré aux lieu et place d'acide carbonique indifférent.

Comparé encore au gaïacol, le phosphate de gaïacol présente plusieurs infériorités dues à son point de fusion et à son insolubilité dans l'huile qui rendent son emploi impossible en badigeonnages cutanés, en injections interstitielles, en suppositoires et en lavements ; mais son absence de goût et d'odeur, son insolubilité et son inaction sur l'estomac, sa faible toxicité lui assurent certains avantages.

Mode d'emploi. Doses. — Cachets. Pilules. Capsules, à la dose de 40 à 60 centigrammes par jour.

**Phosphomannitate de fer.** — Prép. — L'étude que Portes et G. Prunier ont faite de l'acide phosphomannitique, étude dans laquelle ils faisaient prévoir l'utilisation thérapeutique possible d'un ou de plusieurs des sels qu'ils venaient de préparer à l'état pur, n'a pas tardé à donner des résultats féconds.

Prop. thér. — Le phosphomannitate de fer, entre autres, est absolument indemne de tout produit nuisible, il a l'avantage de réunir toutes les qualités jusqu'ici demandées en vain au plus grand nombre des ferrugineux qui encombrent la thérapeutique. Il agit comme reconstituant du globule sanguin, par son apport de fer sous une forme assimilable ; il

communique au sang une vitalité nouvelle par ce fer à l'état naissant et par l'élément phosphoré du phosphomannitate, élément facilement cédé à l'organisme; de plus, fait absolument nouveau, il obvie par sa mannitate à la constipation opiniâtre, suite habituelle de la plupart de nos traitements ferrugineux actuels.

Rien d'étonnant, par suite, qu'au bout de très peu de jours, les effets de la médication se traduisent par le relèvement de l'appétit, celui du poids corporel, et par un accroissement considérable des forces.

Parmi les maladies qui ressortissent de son utilisation, on peut citer : les anémies avec déglobulisation, l'état languissant de la nutrition, la perte de l'appétit, la fatigue générale et profonde, les troubles de la circulation, la chlorose grave, le chloro-brightisme, etc..

Mode d'emploi. — Présenté sous forme de saccharure, dont chaque cuillerée à café représente 10 centigrammes de phosphomannitate de fer, se il prend à la dose de deux ou trois cuillerées à café par jour avant, pendant ou après le repas.

**Phtisiopyrine.** — Prép. — Ce produit est fourni par le commerce sous forme de tablettes. Chaque tablette contient 0gr,1 d'aspirine, 0gr,00025 d'acide arsénieux et 0gr,1 d'acide camphorique.

Prop. thér. — D'après le Dr Sobotta, la fièvre n'a pas tardé à diminuer sous l'influence de ce traitement, l'état général s'est amélioré ; mais l'influence a été surtout favorable sur le poids du corps. Avant même que l'apyrexie eût été obtenue, on avait déjà constaté, aux températures de 37°,4 à 37°,5, une légère augmentation du poids du corps, tandis qu'avant l'emploi du médicament ce poids avait diminué plus ou moins suivant la fievre. Recommandé par les Drs Schroder et

Sobotta contre la tuberculose pulmonaire, la phtisiopyrine peut donc être considérée comme un médicament précieux pour combattre la fièvre chez les phtisiques. Mais il échoue dans les cas avancés de phtisie.

Mode d'emploi. Doses. — On commence par administrer quatre tablettes *pro die* (toutes les trois heures une tablette) et tous les trois jours on donne une tablette de plus, jusqu'à 10 tablettes par jour.

**Pipérazine.** $C^2H^{10}Az^2$ (At.).

Syn. — Spermine. Diéthylediamine. Pipérazérine.

Prép. — On envoie un courant rapide de gaz sulfureux dans une solution de:

| | |
|---|---|
| Dinitrosodiphénylepipérazine .... | 10 kilogrammes. |
| Eau.......................... | 300 — |

On pousse l'opération jusqu'à parfaite dissolution du produit nitrosé. On ajoute alors :

| | |
|---|---|
| Acide chlorhydrique .................. | 22kil.600 |

et on évapore jusqu'à moitié du volume primitif. La liqueur contient du chlorhydrate de pipérazine et de l'acide amidophénoldisulfonique qui se séparent en partie par le refroidissement. Pour isoler la pipérazine, on alcalinise la liqueur filtrée avec 70 kilogrammes de lessive de soude caustique à 32 p. 100. On distille avec de la vapeur d'eau, jusqu'à ce que le liquide qui passe ne précipite plus par l'acide picrique.

Desc. — Finzelbach attribue à ce corps les caractères suivants : Poudre cristalline blanche, de réaction très alcaline, très peu soluble dans l'eau, s'emparant cependant de l'eau et de l'acide carbonique de l'air.

Elle a une constitution identique à celle de la diéthylènediamine de Hoffmann. C'est une base forte, donnant avec les différents acides de véritables sels.

Avec l'iodure double de bismuth et de potassium, elle donne un précipité cristallin, rouge écarlate, facilement reconnaissable sous le microscope (professeur Prunier).

PROP. PHYS. — Les expériences faites par Van den Klep ont montré qu'on a exagéré l'action dissolvante de la pipérazine, en disant qu'elle était douze fois supérieure à celle du carbonate de lithine, car en expérimentant sur des calculs uratiques et non sur des cristaux d'acide urique, on constate que la pipérazine, au point de vue dissolvant, ne l'emporte pas sur le carbonate de lithine.

De plus, Van den Klep admet, d'après ses expériences, que la pipérazine possède à un très haut degré la propriété d'entraver la désoxydation de l'oxyhémoglobine, ainsi que la peptonification de l'albumine.

Excitant général, elle possède la propriété de dissoudre l'acide urique, de relever la quantité d'urée, d'assurer les échanges physiologiques.

PROP. THÉR. — D'après le Dr Vogt, la pipérazine donne de bons résultats dans la gravelle urique, la goutte et les coliques néphrétiques.

Le Dr Schmidt conseille ce médicament dans le traitement de la goutte :

1° A la dose de 1 gramme par 24 heures dans de l'eau simple ou de l'eau de Seltz.

2° En solution à 1 ou 2 p. 100, la pipérazine ne provoque pas d'irritation des muqueuses : aussi cette solution est-elle propre aux lavages de la vessie et à la dissolution graduelle des calculs uratiques de la vessie.

3° Grâce à sa solubilité facile dans l'eau, on peut se servir de la solution suivante :

| | |
|---|---|
| Pipérazine............................ | 0gr,1 |
| Eau distillée........................ | 1 gramme. |

pour faire des injections dans les tophus eux-mêmes.

4° Enfin la solution suivante :

| | |
|---|---|
| Pipérazine | 1 à 2 grammes. |
| Alcool | 20 — |
| Eau distillée | 80 — |

peut être employée, sous forme de *compresses de Priessnitz*, en applications locales sur les tuméfactions goutteuses qu'elle influencera favorablement; ces applications viendront utilement en aide à la spermine administrée par la bouche.

La pipérazine agissant comme dissolvant non seulement sur l'acide urique, mais aussi sur les substances albuminoïdes servant pour la constitution des concrétions, elle hâtera aussi la dissolution des calculs composés (urato-phosphatiques et urato-oxaliques). Elle serait donc à recommander, dans ces cas, en emploi prolongé.

D. Gruber a étudié comparativement le myrtille et la pipérazine dans le traitement du diabète, ces deux substances ayant été récemment préconisées.

L'extrait de feuilles de myrtille, donné à la dose de 30 centigrammes par jour, n'a pas abaissé le taux du sucre, tandis que la pipérazine a été très efficace.

L'auteur emploie la pipérazine à la dose de $1^{gr},10$ par jour en 3 doses avant chaque repas. Les résultats obtenus furent très satisfaisants. Grâce à ce traitement, le taux du sucre dans l'urine s'abaissa à 3 p. 100 environ, la soif diminua notablement, les forces se rétablirent. Toutefois le poids du corps, au lieu d'augmenter, diminua même un peu.

Mode d'emploi. Doses. — *Injections sous-cutanées* à la dose de 30 centigrammes par 1 gramme d'eau.

*Cachets* médicamenteux à la dose de 50 centigrammes.

Dose maxima par jour : 1 gramme.

**Protargol.** — Prép. — Combinaison d'argent avec les substances protéiques. Le protargol contient 8.3 p. 100 d'argent.

Desc. — Poudre fine, jaunâtre, facilement soluble dans l'eau froide ou tiède. Les solutions sont d'une clarté absolue et ne se coagulent pas sous l'influence de la chaleur. Sa solution ne précipite pas par l'addition des alcalis, des sulfures alcalins, des sels, — surtout du chlorure de sodium — et de l'albumine.

Prop. phys. — N'irrite pas et ne provoque aucune douleur. Les solutions sont facilement obtenues, et ne tachent ni la peau, ni le linge.

Prop. thér. — Antigonococcique, antiseptique. Expérimenté avec succès par le professeur Neisser dans les blennorragies, dès le début de l'affection ; injections très prolongées de 1/2 à 2 p. 100. Essayé en France par Haïdoutoff, à l'hôpital Saint-Louis (service du Dr Balzer), puis par N. Noguès, qui relate quatorze guérisons sur quinze cas de blennorragies diverses, par H. Fournier, E. Guillon, Hamonic, enfin par E. Desnos, qui a obtenu de remarquables résultats dans cinquante-huit cas divers d'affections des voies urinaires au moyen d'instillations à 10 p. 100.

En ophtalmologie, le protargol semble devoir prendre la première place et reléguer au second plan le nitrate d'argent. Darier, Deneffe, Carra, Ginestous, Valude, Valencon, Girard, en ont obtenu des succès dans des affections diverses : ophtalmie purulente, conjonctivite printanière, blépharite ciliaire, affections conjonctivales les plus variées. Tous les auteurs s'accordent pour lui reconnaître deux qualités essentielles : absence de douleur et innocuité absolue.

On emploie en oculistique des solutions de 10 à 20 p. 100.

Comme antiseptique chirurgical, le protargol a donné de très bons résultats.

**Purgène.** — Syn. — *Phénolphtaléine.*

Desc. — Le hasard a fait découvrir ce purgatif synthétique; le gouvernement hongrois ayant eu recours à la phénolphtaléine pour marquer une certaine qualité de vin (il suffisait, en effet, de verser quelques gouttes d'un alcali dans ce dernier, qui contenait une faible quantité de phénolphtaléine, pour faire apparaître la couleur pourpre); les consommateurs furent pris de diarrhées, qui ne disparurent qu'avec la suppression du breuvage. C'est à Vamossy que revient l'honneur d'avoir démontré l'action purgative, même à petite dose, de phénolphtaléine.

Cette dernière, qui peut être regardée comme un dérivé du triphénolméthane, est, par sa constitution, une dihydroxyphtalophénone.

Prop. thér. — Le Dr Corby attire l'attention sur les bons résultats qu'il a obtenus de l'usage du purgène comme laxatif et purgatif. D'un effet constant et toujours identique, sujet et doses restant les mêmes, il présente sur la podophylline, la rhubarbe, le séné, l'avantage de ne point donner de coliques et d'agir presque toujours après le même laps de temps; c'est ainsi qu'absorbé vers dix heures du soir, il produit d'ordinaire une ou deux selles liquides ou molles vers sept ou huit heures du matin. Enfin, point important, il est également bien toléré par les enfants et par les adultes, son goût agréable le fait aisément prendre à ceux-là. On ne constate encore une fois ni coliques, ni pesanteur d'estomac, ni nausées, troubles réactionnels si fréquents chez les dyspeptiques constipés après l'ingestion de bien des laxatifs.

Mode d'emploi. Doses. — De 0gr,05 à 0gr,10 pour les enfants et de 0gr,10 à 0gr,25 pour les adultes.

**Pyramidon.** — Syn. — Diméthyl-amido-phénil-diméthyl-pyrazolone, ou diméthyl-amido-antipyrine.

Desc. — Poudre blanc jaunâtre, cristalline, soluble dans 10 parties d'eau et presque insipide. La solution, incolore, devient, sous l'influence du perchlorure de fer, bleu violacé, puis violette, puis pâlit et redevient incolore. Avec l'hypoazotate de soude et l'acide sulfurique, elle donne également une coloration très fugace. L'acide azotique fumant la colore en violet, puis en couleur améthyste sale, tandis que l'antipyrine se colore d'abord en vert, puis, après ébullition, en rouge.

Prop. thér. — D'après le Dr Filbene, le pyramidon agit sur le système nerveux, sur la pression sanguine et la déperdition du calorique, comme l'antipyrine.

Il existe cependant, entre ces deux substances, quelques différences, assez importantes en pratique. Ainsi le pyramidon agit à dose beaucoup plus faible que l'antipyrine; cette action est aussi plus progressive et persiste plus longtemps. Les essais chimiques faits avec cette substance ont donné des résultats encourageants.

Le Dr Huchard (1) considère le pyramidon comme un médicament analgésique d'une valeur certaine : Il n'a jamais observé qu'il causât un accident ou même un inconvénient quelconque, bien qu'il ait poussé la dose jusqu'à 3 grammes par jour chez un tabétique qui souffrait de douleurs fulgurantes intolérables. Or le pyramidon, ingéré à la dose de 0gr,70 ou 0gr,80, trois ou quatre fois par jour, lui a procuré un bien-être absolu pendant plusieurs semaines. Au bout de ce temps, la période de douleurs fulgurantes avait cessé.

(1) *Thèse de Legendre.*

Chez les autres nerveux, pour lesquels on a employé le pyramidon, on se contente d'une dose de $0^{gr},25$, répétée quatre ou cinq fois par jour, si c'est nécessaire.

Mode d'emploi. Doses. — *Cachets* médicamenteux, à la dose de $0^{gr},25$ à 3 grammes.

*Solution.* — Aux adultes, on peut en donner de 30 à 50 centigrammes une à deux fois par jour; on peut le donner dans l'eau (1 p. 30) et en donner une cuiller à café ou une cuiller à soupe si l'on ne veut administrer qu'une seule dose, et par 10 c. c. à intervalles de quatre heures, s'il faut en donner deux doses.

**Quinate de lithine.** — Combinaison de l'acide quinique et de la lithine.

Prop. Thér. — Employé avec succès par le Dr Huchard pour dissoudre l'acide urique dans la goutte et la gravelle, il remplace avec avantage le quinate de pipérazine, dont le prix est bien plus élevé.

Mode d'emploi. Doses. — Le Dr Huchard le prescrit en cachets de $0^{gr},25$ à $0^{gr},50$, à la dose de 1 à 4 cachets par jour. Voici encore une formule de sirop composé de quinate de lithine, d'après le même auteur :

| | | |
|---|---|---|
| Quinate de lithine | 8 | grammes. |
| Benzoate de soude | 8 | — |
| Tartrate neutre de soude | 8 | — |
| Sirop de limons | 200 | — |

(Une cuillerée à café correspond à 0,20 cent. de chaque substance).

**Quinine uréo-chlorhydratée.** — Syn. — Chlorhydrate double de quinine et d'urée.

Desc. — Facilement soluble dans l'eau.

Prop. thér. — D'après le Dr S. Solis-Cohen, ce serait de toutes les préparations quiniques la plus efficace contre les affections paludéennes.

Voici comment Solis-Cohen l'emploie :

S'agit-il d'un cas qui, tout en étant grave, n'offre cependant rien d'urgent, on commence par pratiquer une injection hypodermique de 0gr,60 à 1 gramme de chlorhydrate double de quinine et d'urée, dissous dans 1 centimètre cube d'eau stérilisée ; l'injection, doit être poussée dans le tissu sous-cutané et non dans l'épaisseur des muscles, et cela de façon que le liquide ne s'écoule pas sur la peau ; de plus, il faut badigeonner la petite piqûre avec de la teinture d'iode, ou l'obturer au moyen du collodion iodoformé. A défaut de ces précautions, on risque de voir se produire des escarres au point injecté.

Puis on se borne à l'usage interne de ce médicament, qu'on administre pendant une semaine à la dose de 0gr,60, répétée matin et soir.

Dans les cas de malaria à forme pernicieuse, on répétera les injections sous-cutanées toutes les fois que l'état du malade l'exigera.

En présence des formes légères de fièvre intermittente, on s'en tiendra à l'usage interne du chlorhydrate double de quinine et d'urée. Dans les fièvres quotidiennes, on administrera chaque jour deux prises de 0gr,60 de ce même sel, dont la première sera donnée huit heures et la seconde quatre heures avant le début présumé de l'accès. On continuera ainsi pendant quatre jours et lorsque quatre périodes paroxystiques se seront écoulées sans fièvre, on ne fera plus prendre que 0gr,60 par jour pendant deux semaines, en ayant soin cependant de doubler cette dose au sixième et au treizième jour.

Dans les fièvres tierces, on procédera de même que contre les formes quotidiennes, avec cette différence, toutefois, que, les jours intercalaires des accès, on suspendra l'usage du médicament ou on en diminuera tout au moins la dose de moitié.

**Quinique (Acide)** $C^7H^{12}O^6$.

Syn. — Urosine.

Desc. — Poudre cristalline blanche, soluble dans l'eau, entrant en fusion à 161°,6 C.

Prop. thér. — Le Dr J. Weiss a prouvé que cet acide, administré à l'intérieur, provoque une diminution manifeste de la formation d'acide urique. L'acide quinique étant le seul agent capable de faire diminuer la formation d'acide urique, sans donner lieu à aucun phénomène fâcheux concomitant, il semble digne d'être recommandé dans un but thérapeutique, comme agent curatif de la diathèse urique. Le mieux serait, d'après Weiss, d'employer dans ce but un mélange d'acide quinique et de lithium, ce dernier, à cause de son action diurétique, pouvant seconder l'action de l'acide quinique. Cette opinion a été confirmée en France par Brissemoret et Huchard.

Mode d'emploi. Doses. — Le Dr Neumann a traité une série de cas de goutte, et, il recommande ce médicament comme un bon antiarthritique.

| | |
|---|---|
| Acide quinique | 0,50 centigr. |
| Citrate de lithine | 0,15 — |
| Sucre blanc | 0,30 — |

Pour une tablette ou cachets ; de 6 à 10 par jour (E. Merck.)

**Quinobromine.** — Desc. — Mélange de quinate de lithine et de théobromine.

Prop. thér. — Le Dr Huchard a employé avec succès ce produit contre l'uricémie.

Mode d'emploi. Doses. — La formule du Dr Huchard est :

| | |
|---|---|
| Quinate de lithine | 0 gr. 25 |
| Santhéose ou théobromine | 0 gr. 25 |

Pour 1 cachet. Faire 10 cachets ; de 1 à 3 cachets par jour.

**Quinoléine.** — Prop. thér. — La relation chimique

qui existe entre la quinoléine et les alcaloïdes de la quinine, confirmée par de récentes expériences décida le Dr S. Donath à étudier les propriétés physiologiques et thérapeutiques de ce médicament. De nombreuses expériences démontrèrent, en effet, que la quinoléine possède une action physiologique tout à fait analogue à celle de la quinine.

Donath tire de ces travaux les conclusions suivantes :

1° Introduite dans le courant sanguin, la quinoléine abaisse notablement la température;

2° Une solution de 0,2 p. 100 empêche la putréfaction des corps (urines, etc.), ainsi que le développement des bactéries et la fermentation lactique; elle constitue un antiseptique plus énergique que l'acide salicylique, l'acide phénique, la quinine, l'acide borique, le sulfate de cuivre et l'alcool.

3° Une solution de 0,4 p. 100 arrête la putréfaction du sang et retarde pour quelque temps la coagulation du lait;

4° Une solution de 1 p. 100 empêche la coagulation du sang, propriété très passagère de la quinine;

5° Comme la quinine, elle abaisse la température du sang en coagulant l'albumine.

Elle n'a aucune action sur la fermentation de la levure de bière, sur laquelle elle agit à la façon de la quinine.

La quinoléine a les mêmes propriétés antiseptiques et fébrifuges que la quinine et présente, en outre, d'autres avantages.

Les conclusions tirées des propriétés chimiques et physiologiques de la quinoléine ont été confirmées par les expériences cliniques. On a essayé le tartrate de quinoléine dans les fièvres intermittentes de différents types, et toujours il a donné

les résultats les plus favorables et les plus brillants. Il est indiqué dans les névralgies intermittentes, dans la coqueluche et la fièvre typhoïde à titre de défervescent.

Il est prouvé que la quinoléine peut remplacer la quinine sans produire des étourdissements, vertiges, surdité. Le Dr Lockroy l'a employée avec succès dans plus de quarante cas.

Le Dr Salkowsky a expérimenté ce médicament dans les hôpitaux militaires de Saint-Pétersbourg et a démontré qu'il abaissait la température comme la quinine et qu'il possédait une notable efficacité pour combattre les fièvres intermittentes.

Mode d'emploi. Doses. — Le sel employé est le tartrate; on l'administre de la même façon et aux mêmes doses que le sulfate de quinine. Chez les adultes, on donne 50 centigrammes à 1 gramme en cachets.

Dans les fièvres intermittentes, on fait prendre, trois heures avant l'accès, 1 gramme en trois doses, en cachets ou en solution composée :

| | | |
|---|---|---|
| Eau distillée.................... | 50 | grammes. |
| Sirop de framboises............. | 50 | — |
| Tartrate de quinoléine........... | 1 à 3 | — |

Pour combattre les nausées qui surviennent parfois, on administre, immédiatement après la quinoléine, une cuillerée de jus de limon ou quelques morceaux de glace.

Son application la plus utile, vu son absence d'amertume, est dans les maladies des enfants; de quatre à huit ans, on donne la moitié de la dose indiquée pour les adultes, toujours en solution; dans un âge moins avancé, on réduit la dose en proportion.

Voici une bonne formule pour les enfants :

| | |
|---|---|
| Tartrate de quinoléine............ | 1 gramme. |
| Eau distillée.................... | ãã 50 grammes. |
| Sirop simple..................... | |

Diviser en quatre doses à prendre en deux jours.

Les dentistes l'emploient comme antiseptique et l'administrent en place de l'acide phénique dans le traitement de la carie.

La solution suivante est très recommandée en gargarisme dans les ulcérations de la bouche :

| | |
|---|---|
| Tartrate de quinoléine............. | 2gr,50 |
| Eau distillée...................... | 140 grammes. |
| Alcool rectifié.................... | 20 — |
| Essence de menthe.................. | 1 goutte. |

On dilue dans cinq, six ou huit fois son poids d'eau. Une cuillerée de cette solution dans un peu d'eau constitue un bon dentifrice.

**Radium.** — Prop. thér. — Ce nouveau corps, découvert par Curie, a de suite tenté l'étude des propriétés thérapeutiques de ce remarquable produit. Il a été expérimenté dans les cas où les rayons Rœntgen avaient été déjà employés avec ou sans succès.

Les Drs Strebel, Sequeira, Freund, Exner ont fait de nombreuses expériences dans le traitement des métastases sous-cutanées, de carcinomes, de lupus, de psoriasis invétérés.

Le Dr Holzknecht cite plusieurs cas de guérison d'épithélioma de la peau et de télangiectasie.

Le Dr Strebel voulant faire agir le radium seulement sur les processus morbides, a proposé l'introduction de la substance radio-active dans la pointe

creusée d'un bâtonnet d'aluminium et d'enfoncer cette pointe dans la tumeur.

Dans le but d'utiliser en thérapeutique la radio-activité communiquée par induction à d'autres substances, Strebel a indiqué, comme pouvant donner des résultats avantageux, l'emploi, par exemple, d'une eau rendue radio-active dans le traitement du cancer de l'estomac.

F. Soddy prétend même avoir obtenu de bons résultats dans la tuberculose pulmonaire au moyen du gaz développé par un sel de radium dans l'eau, gaz qu'il a fait inhaler mélangé à l'air. D'après la communication de Caspari, au contraire, les injections d'une solution d'un sel de radium n'ont donné que des résultats négatifs. Bien qu'on puisse se promettre, dans cet emploi, quelque utilité de l'action bactéricide du radium, cette utilité est annulée par l'action accessoire nuisible du médicament, action se traduisant par la destruction des tissus.

E. S. London a fait, à l'aide du bromure de radium, des expériences sur des aveugles, et il a trouvé que, lorsqu'on approchait ce produit de leurs yeux, ils devenaient un peu sensibles à la lumière et pouvaient acquérir un certain pouvoir visuel. Se fondant sur des considérations théoriques et sur des expériences directes, Holzknecht et Schwarz doutent cependant que la sensibilité de la rétine à l'action de la lumière puisse être augmentée par les rayons non réfrangibles du radium, opinion partagée par Grzellitzer et Marckwald.

L'action des rayons de radium sur les bactéries a été l'objet des études de W. Hoffmann, Pfeiffer et Friedberger ainsi que de Casassa ; il résulte des travaux de ces observateurs que les rayons de Becquerel, dans des conditions déterminées, arrêtent dans leur développement ou même tuent entière-

ment les bactéries du typhus, du choléra, du charbon, le staphylococcus pyogenes aureus et albus, ainsi que le producteur de l'ozène, tandis que les bactéries du charbon, délayées dans un bouillon, ne sont pas attaquées.

**Rheumasane.** — Prép. — Crème de savon très onctueuse, contenant 10 p. 100 d'acide salicylique libre.

Desc. — Il a une odeur agréable, se conserve indéfiniment et n'a rien de répugnant dans son emploi,

Prop. thér. — Comme ce produit est facilement absorbé par la peau, l'acide salicylique arrive dans les voies lymphatiques, ce qui donne lieu à des effets plus nets que ceux déterminés par une quantité plus grande d'acide salicylique ou de ses préparations, absorbée par la bouche. L'application extérieure permet donc d'obtenir les mêmes effets, et l'on évite ainsi l'administration intérieure avec tous ses inconvénients, ce qui constitue un avantage.

**Rheumatine.** — Prép. — On a recommandé sous ce nom un nouveau composé de quinine, le salicylate de salicylquinine, ayant pour formule :



$$C^6H^4. CH. COO. C^{20}H^{23}N^2O. C^6H^4OH. COOH.$$

Desc. — Aiguilles blanches, insipides, se dissolvant difficilement dans l'eau, entrant en fusion à 179° C. Elle renferme 50 p. 100 d'acide salicylique.

Prop. thér. — D'après le Dr Overlach, la rheumatine serait douée de précieuses propriétés antirhumatismales et aurait produit d'excellents effets dans les cas même les plus graves de rhumatisme articulaire aigu avec récidives et complications du côté du cœur et du péricarde, de sorte qu'elle serait, à ce point de vue, supérieure même à l'aspi-

rine. La rheumatine semblerait digne aussi d'être recommandée dans le traitement de certaines complications d'une affection rhumatismale aiguë, telles que l'inflammation blennorragique, les névralgies, les névrites, ainsi que dans les douleurs musculaires provoquées par des blessures ou des efforts excessifs, dans les douleurs lancinantes du tabes et autres affections analogues.

Mode d'emploi. Doses. — Le Dr Overlach administre ce produit, dans le rhumatisme articulaire aigu, pendant les trois premiers jours, aux doses de 1 gramme trois fois par jour; au quatrième jour, il interrompt le traitement; puis, durant quatre jours, il prescrit 4 grammes *pro die* du médicament; il le suspend ensuite tous les cinq jours.

**Salipyrine.** $C^{22}H^{12}Az^{2}O^{2}.C^{14}H^{6}O^{6}$.

Desc. — Elle cristallise de ses solutions alcooliques en lames hexagonales qui fondent à 91°,5. Elle est soluble dans l'alcool et le benzol, peu soluble dans l'éther et à peine soluble dans l'eau. L'eau bouillante en dissout 4,4 p. 100 et l'eau froide 0,4 seulement. Chauffée avec l'acide sulfurique dilué, elle donne de l'acide salicylique et, avec la soude, de l'antipyrine.

Prép. — Préparée pour la première fois par Lüttke, qui l'obtient en chauffant au bain-marie des poids moléculaires égaux d'acide salicylique et d'antipyrine et en ajoutant ou non un peu d'eau. Les deux composants fondent et donnent ainsi naissance à une huile qui cristallise par refroidissement. On purifie par cristallisation dans l'alcool.

On la prépare aussi en agitant une solution aqueuse d'antipyrine avec une solution éthérée d'acide salicylique; la salipyrine se sépare lentement en beaux cristaux.

On obtient encore de très beaux cristaux en mélangeant une solution pas trop concentrée d'antipyrine dans le chloroforme avec une solution éthérée d'acide salicylique.

Prop. thér. — Préconisée par le professeur Spica comme antipyrétique, elle agit avec succès contre le rhumatisme articulaire aigu.

Le Dr von Monsengeil avait remarqué que, dans de nombreux cas d'influenza, les malades ne présentaient aucune élévation de température et que lorsque à ces malades on ordonnait l'antipyrine, il se produisait de l'abattement et de la dépression. Von Monsengeil pensa que, dans les cas d'influenza sans fièvre, le vrai spécifique serait la salipyrine. Il l'essaya sur beaucoup de malades et toujours avec succès, et sans les inconvénients que produisaient l'antipyrine ou la quinine. De même il a employé la salipyrine dans les cas de catarrhes de nature infectieuse, comme catarrhes de la muqueuse nasale ou les soi-disant refroidissements. Dans tous ces états, la salipyrine lui a paru le spécifique par excellence.

D'après le Dr Guttmann, la salipyrine trouve son emploi dans le rhumatisme chronique et les névralgies. Certains malades en ont absorbé plus de 100 grammes en plusieurs jours, sans en éprouver d'inconvénients. Cependant, dans un cas, la salipyrine a déterminé l'apparition d'un exanthème analogue à ceux que provoque l'antipyrine.

Mode d'emploi. Doses. — Cachets, à la dose de 50 centigrammes à 2 grammes par jour.

**Salit.** — Prép. — Le salit est l'éther salicylique des alcools de la série du bornéol; sa composition chimique est représentée par la formule $C^{10}H^{17}O.CO.C^6H^4.OH$.

Desc. — Liquide oléagineux, brun, insoluble dans

l'eau, peu soluble dans l'alcool, mais facilement soluble, et en toute proportion, dans le benzol, l'éther et les huiles grasses. Les alcalis le dédoublent en bornéol et acide salicylique, et ce dédoublement se fait aussi dans l'organisme.

Prop. thér. — Le Dr P. Müller a employé le salit. mélangé, en parties égales, avec l'huile d'olive, en frictions et en badigeonnages, dans le traitement des névralgies, du rhumatisme musculaire, de la tendovaginite, de l'érysipèle, de la pleurite, de l'arthrite uratique, du rhumatisme articulaire, de l'arthrite rhumatismale chronique et de la sciatique. A l'exception de la goutte et de l'érysipèle, les résultats ont été remarquables et ressemblent, en général, à ceux obtenus au moyen du mésotane. Comme phénomène accessoire désagréable, on a observé, mais seulement dans un très petit nombre de cas, à la suite de l'application du salit en frictions, un eczéma fortement prurigineux, qu'un traitement par les poudres a fait rapidement disparaître. On n'a pas vu se produire des éruptions cutanées.

**Salophène** $C^{15}H^{13}AzO^{5}$.

Syn. — Éther salicylique de l'acétylparamidophénol.

Desc. — Cristaux lamellaires, blancs, inodores et insipides ; insolubles dans l'eau, solubles dans l'alcool, l'éther. Il renferme 51 p. 100 d'acide salicylique.

Prép. — 1° On dissout dans l'alcool bouillant le paraamidophénol acétylique ou paraacétophénétidine, puis on ajoute l'éther salicylique ; par refroidissement et par évaporation de l'alcool, on obtient le salophène.

2° On le prépare encore en faisant réagir l'oxychlorure de phosphore sur un mélange à parties égales d'acide salicylique et de paranitrophénol, réduisant l'éther formé pour transformer le groupement $AzO^2$ en $AzH^2$, et acétylénant finalement le paraamidosalol.

Prop. phys. — Il se dédouble en ses composants dans un milieu alcalin et non dans un milieu acide. C'est ainsi qu'il passe par l'estomac et se dédouble au niveau de l'intestin. Il se dédouble même en présence de la plupart des tissus organiques. Le salophène non dédoublé passe avec les matières fécales sans être absorbé.

Sa toxicité est notablement moindre que celle du salol (7 grammes par kilogramme d'animal). On peut dire qu'elle est nulle.

Prop. thér. — Le Dr Guttman l'a employé avec succès dans le rhumatisme articulaire aigu, moins dans la fièvre typhoïde, la tuberculose, comme antipyrétique; moins aussi dans le rhumatisme articulaire chronique, la cystite, les névralgies.

Le Dr Caminer eut l'idée de s'en servir dans 10 cas de céphalée habituelle, rebelles à tous les antinévralgiques usités. Il prescrivit le salophène en cachets de 1 gramme chacun, à prendre 1 cachet toutes les 2 heures jusqu'à effet produit. Les résultats furent bons : les douleurs s'amendèrent petit à petit et cessèrent ordinairement après le troisième cachet, parfois même déjà après le deuxième cachet. — Même succès dans 2 cas de névralgie faciale (nerf sus-orbitaire); échec dans 1 cas de sciatique (22 grammes de salophène sans résultat aucun). — Dans quelques cas de migraine, l'auteur parvint à faire disparaître, par 2 ou 3 cachets de 1 gramme toutes les deux heures, les prodromes de l'attaque; l'accès avait-il déjà éclaté, sa durée fut abrégée : au lieu d'une journée entière, il ne persista que pendant plusieurs heures. Les intervalles entre les accès ne devinrent pas plus rapprochés par suite du traitement par le salophène.

Les Drs de Buch et Vanderlinden ont employé avec succès le salophène contre les douleurs névralgiques

de toutes sortes ; ils le prescrivent à la dose de 4 grammes en 4 paquets par jour ; souvent à la deuxième dose les névralgies ont disparu.

Le Dr Holzchneider a employé le salophène dans le rhumatisme articulaire aigu avec intolérance absolue du salicylate de soude ; il a observé la disparition des douleurs et la tolérance de l'estomac pour cette substance.

Le Dr Richard Drews a expérimenté le salophène dans la clientèle infantile et il l'a trouvé très actif dans le rhumatisme musculaire aigu et la chorée de Sydenham, ainsi que dans la fièvre typhoïde, la scarlatine et l'angine folliculaire chez les enfants. Il n'a observé comme inconvénient que quelques sueurs abondantes, mais passagères.

La sphère d'action du salophène est surtout le rhumatisme articulaire aigu et les névralgies (Claus, Lavrand, Marie, Huot, etc.) Le Dr Galliard en a obtenu les meilleurs résultats dans le rhumatisme articulaire aigu. Le Dr Balzer de même, dans le rhumatisme blennorragique.

Contre les migraines et névralgies rebelles, il faut allier le salophène à la phénacétine :

| | |
|---|---|
| Salophène... ......... ......... | 1 gramme. |
| Phénacétine.......................... | 0gr,50 |
| Pour 2 cachets. | |

Mode d'emploi. Doses. — En paquets ou en cachets, à la dose de 4 à 5 grammes par jour.

**Saloquinine.** — Syn. — Éther quinique de l'acide salicylique, dont la formule est :



$$C^6H^4OH.\ CO.\ O.\ C^{20}H^{23}Az^2O.$$

Desc. — Cristaux insolubles dans l'eau, facilement solubles dans l'alcool et l'éther : le point de fusion se trouve près de 138°.

Prop. thér. — La saloquinine présente des propriétés chimiques et thérapeutiques qui en font une quinine douce et néanmoins active. Elle a comme telle une valeur spécifique dans le traitement des maladies infectieuses, ainsi qu'une action fébrifuge dans les maladies aiguës. Elle a la puissance qu'exerce la quinine sur les microorganismes et la propriété inhibitrice des processus mycosiques et putrides, et partage avec la quinine l'action sur l'hématopoïèse et les organes qui président à cette fonction.

La saloquinine trouvera également son indication principale comme analgésique et curatif des névralgies et névroses. Ce produit, au point de vue de la constitution chimique et de l'emploi thérapeutique, est donc un peu différent de l'euquinine ; il est, par conséquent, appelé à compléter l'action de cette dernière.

La saloquinine présente sur la quinine les avantages suivants : 1° elle est absolument insipide; 2° elle ne provoque jamais d'ivresse quinique ou de troubles du système nerveux quelconques, tels que bourdonnements d'oreilles, paracousie, lourdeurs de tête, troubles de la vue, confusion des idées, sensation de vertige, etc. ; 3° elle n'a aucune influence irritante sur l'appareil digestif et les fonctions urinaires, même à hautes doses et après un usage prolongé. On pouvait, du reste, pronostiquer l'efficacité de la saloquinine en se rappelant que ses deux composants, la quinine et l'acide salicylique, sont très voisins l'un de l'autre au point de vue de l'action antiseptique, bactéricide, fébrifuge et analgésiante.

La saloquinine renferme 50 p. 100 d'acide salicylique. Il est donc évident que l'action thérapeutique de ce corps se surajoute à celle de la quinine.

Mode d'emploi. Doses. — Le dosage est influencé jusqu'à un certain point par cette innocuité de la

saloquinine : 2 grammes du produit correspondent à 1 gramme de quinine ordinaire.

Dans les névralgies, par exemple dans la sciatique, Overlach administre 2 grammes le soir : si les douleurs augmentent pendant la nuit, il en fait encore prendre 2 grammes à ce moment. Dans la fièvre typhoïde, on l'a également employée en administrant une à deux fois par jour une dose de 2 grammes, qui peut prolonger l'action antithermique du bain et ajouter la puissance de solubilisation de l'acide salicylique à celle de la quinine.

Enfin, on a réussi à augmenter encore la puissance analgésique de la saloquinine en créant un salicylate de saloquinine dénommé *rheumatine* (Voy. *Rheumatine*).

**Sanoforme** $C^8H^6O^3I^2$.

Syn. — Diiodosalicylate de méthyle. Sénoforme. Ether méthyldiiodosalicylique.

Prép. — On l'obtient en faisant agir l'iode sur l'essence de Wintergreen.

Desc. — Ce médicament renferme 62,7 p. 100 d'iode et forme une poudre blanche, cristalline, inodore et insipide, fusible à 110°, soluble dans l'alcool, l'éther, la vaseline.

Prop. thér. — D'après Langgaard, le sanoforme est inoffensif et ne détermine aucune irritation, ni locale, ni générale.

Tout en jouissant du même pouvoir antiseptique que l'iodoforme, il possède sur ce dernier l'avantage d'être inodore. Il se dissout assez bien dans l'alcool, très facilement dans l'éther et dans la vaseline, propriétés qui permettent la préparation facile de gaze, de collodion et de pommade au sanoforme. La stérilisation de la gaze est facile, puisque le point de fusion du sanoforme se trouve supérieur à 100 degrés, et qu'à cette température il ne se décompose, ni ne se volatilise.

Mode d'emploi. — Poudre, pour saupoudrer les plaies. — Pommade à la vaseline sanoformée.

**Santhéose.** — Desc. — Ce produit est de la théobromine française exempte d'impuretés.

Prop. thér. — Le Dr Huchard a employé avec succès la santhéose dans les affections cardiaques et comme diurétique et met en garde contre la substitution à la santhéose de théobromine du commerce. En effet, la théobromine française déjà exempte par son mode d'obtention des impuretés et autres alcaloïdes qui coexistent avec elles dans le cacao (et auxquelles le Dr Huchard attribue les accidents d'intolérance consécutifs à l'emploi de théobromines commerciales), subit encore une nouvelle purification et une manipulation spéciale qui lui assurent une assimilation intégrale en même temps qu'une tolérance absolue.

**Sapodermine.** — Prép. — Savon à base de caséinate d'hydrargyre (teneur Hg 6,9 p. 100). Le savon contient 2 p. 10000 Hg.

Desc. — Le produit est de couleur vert grisâtre, l'odeur fade ; sa solubilité est parfaite. La mousse est extrêmement adhérente à la peau ; elle ne provoque aucune irritation.

Prop. thér. — Les affections cutanées, traitées par la sapodermine, sont les suivantes : acné, sycosis, furonculose, eczémas, syphilides, etc.

Il faut laisser la mousse savonneuse sécher sur la peau, de façon à obtenir une sorte de vernis très adhérent.

Dans une série de cas de syphilides cutanées, le Dr Shak a provoqué la régression rapide des lésions par l'emploi de sapodermine, et cela sans le secours de la médication interne.

**Sapolan.** — Prép. — Onguent composé de 2 parties et demie d'un naphte spécial, 1 partie et demie de lanoline et 3 à 4 p. 100 de savon anhydre.

Desc. — Onguent de couleur brun foncé, absorbant les liquides et pouvant servir d'excipient à toutes sortes de substances médicamenteuses pour former une pommade parfaitement homogène.

Prop. thér. — Dans sa communication à la Société de Dermatologie de Vienne, le professeur Mracek cite des cas d'eczémas aigus et chroniques, de prurit cutané sénile, d'impétigo, d'echtyma, d'eczéma post scabiem et d'urticaire, dont quelques-uns avaient été traités sans succès jusqu'alors, guéris en très peu de temps avec le sapolan.

Une des grandes propriétés du sapolan, c'est de calmer immédiatement les prurits les plus rebelles.

D'autres dermatologistes renommés ont également publié des résultats favorables obtenus avec le sapolan.

**Scopolamine.** — Syn. — *Hyoscine.*

Prép. — La scopolamine est un alcaloïde répondant à la formule $C^{17}H^{21}AzO^{4}$. Elle existe dans différentes plantes de la famille des Solanées : *Scopolia atropoïdes* et *japonica*, *Duboisia myoporoïdes*, qui renferme un mélange en proportions variables de scopolamine et d'hyoscyamine que l'on désigne sous le nom de *Duboisine*, *Datura stramonium*, jusquiame noire, belladone et mandragore.

Desc. — Le *bromure de scopolamine* : $C^{17}H^{21}AzO^{4}$, $HBr - 3H^{2}O$ est actuellement expérimenté dans les hôpitaux de France et de l'étranger, pour produire l'anesthésie générale.

Il présente les caractères et les réactions suivantes :

Cristaux rhomboïdaux, incolores, de saveur amère

et brûlante. Desséché à 100° ou sur l'acide sulfurique, il perd 12,3 p. 100 de son poids et entre en fusion à 190°. Il est facilement soluble dans l'eau ; sa solution est lévogyre et rougit le papier bleu de tournesol. Il est peu soluble dans l'alcool, l'éther et le chloroforme.

Prop. thér. — La narcose par la morphine-scopolamine, recommandée par le Dr Schneiderlin-Korff, est basée, comme on sait, sur l'opinion d'après laquelle les effets hypnotiques et anesthésiques de ces deux alcaloïdes s'ajoutent l'un à l'autre, tandis que les effets toxiques, antagonistes, sur la respiration et la circulation, se compensent. Les communications, assez nombreuses, publiées sur cette méthode, étant en partie contradictoires, nous devons ici présenter les opinions des divers auteurs et les faits les plus importants signalés sur ce sujet.

Le Dr L. Grevsen se prononce en faveur de l'emploi de la narcose par la morphine-scopolamine ; se basant sur son expérience, il conseille de ne se servir que de solutions de scopolamine récemment préparées, et il exprime aussi le vœu que la question de posologie, un peu soumise encore à l'arbitraire, soit l'objet d'études plus approfondies. Bloch a employé la narcose par la scopolamine dans les opérations de longue durée ; quatre heures, deux heures et une heure avant l'opération, il a injecté, chaque fois, 1 gramme de la solution suivante :

| | |
|---|---|
| Chlorhydrate de morphine.............. | 0 gr. 12 |
| Bromhydrate de scopolamine........... | 0 gr. 012 |
| Eau.................................. | 10 grammes. |

Il a eu aussi recours, au besoin, durant un peu de temps, au masque du chloroforme. Il a pu constater que le malade, au moment du réveil, présentait un bien-être parfait. D'après G. Volkmann, la narcose

par la morphinescopolamine offre de grands avantages, parmi lesquels il faut signaler le mode agréable d'administration, la longue durée du sommeil qui ressemble au sommeil naturel, la facilité d'arrêter les hémorragies et la diminution des pertes humorales.

Le Dr B. Korff propose les doses suivantes, qui représentent une moyenne pour un homme adulte, et qui pourront ultérieurement être un peu modifiées suivant l'âge, l'activité du cœur et les dispositions nerveuses du patient :

| | |
|---|---|
| Bromhydrate de scopolamine... | 0gr,01 |
| Chlorhydrate de morphine............ | 0gr,25 |
| Eau distillée bouillie................. | 10gr,00 |

Deux heures et demie avant l'opération, on injecte un tiers de seringue de Pravaz ; on en injecte autant une heure et demie et une demi-heure avant l'opération, en tout, par conséquent, 0,001 de scopolamine et 0,025 de morphine. La narcose est, dans la plupart des cas, parfaitement suffisante; mais, quand les douleurs sont particulièrement intenses, on pourra la renforcer en faisant inhaler au malade quelques gouttes d'éther ou de chloroforme.

Le Dr Stolz est d'avis, au contraire, que le calme qui accompagne la narcose doit être attribué plutôt à la morphine qu'à la scopolamine, et qu'on peut l'obtenir mieux et d'une manière plus inoffensive en faisant, avant la narcose ordinaire, une injection de morphine ou de morphine-atropine. L. Wild et S. Flatau vont même jusqu'à mettre en garde contre l'emploi de la narcose par la morphine-scopolamine. Il faudrait, d'après eux, la considérer comme peu applicable et même dangereuse dans la médecine usuelle, dans la pratique générale de la chirurgie et surtout dans la pratique obstétricale.

Le Dr C. Hartog a trouvé cependant qu'une combi-

naison de la narcose par la morphine-scopolamine avec la narcose éthérée était entièrement inoffensive et très pratique. Une heure et demie avant de procéder à la narcose par l'éther, il administre par la voie sous-cutanée 0mgr,5 de scopolamine et 1 centigramme de morphine. D'après les résultats favorables qu'il a obtenus, sa méthode combinée paraît mériter d'être recommandée, d'autant plus qu'elle réduit au minimum les dangers de la narcose par l'éther et en amoindrit les effets accessoires fâcheux, résultat qui a été aussi confirmé par le Dr E.-A. Robertson.

Mode d'emploi. Doses. — Injectée sous la peau à la dose de 1 milligramme, associée à 1 centigramme de morphine, elle amène le sommeil au bout de vingt à trente minutes; une seconde injection faite deux heures après la première produit un sommeil plus profond; d'ordinaire, le patient sent cette seconde piqûre et porte la main à ce niveau; la respiration diminue légèrement de fréquence et le pouls. par contre, s'accélère quelque peu; si l'on secoue le malade ou qu'on lui parle fort, on parvient à le réveiller. mais il se rendort aussitôt.

Une troisième injection, faite une heure après la première, amène généralement un sommeil complet, accompagné d'une anesthésie suffisante pour que le malade ne sente ni les piqûres, ni les incisions; la face est légèrement rosée par suite de la vaso-dilatation cutanée produite par la scopolamine, la respiartion est encore diminuée, 12 à 16 à la minute, et le pouls, plein et régulier, varie de 90 à 120; la pupille est dilatée. Le sommeil est profond et l'anesthésie généralement complète, — bien que certains mouvements réflexes tendent parfois à faire croire le contraire; — mais, si l'on secoue fortement le malade, il se réveille encore.

La durée du sommeil varie suivant les sujets : elle est en moyenne de quatre à cinq heures après l'opération, ce qui fait en tout neuf a dix heures. Le réveil se fait d'une façon absolument comparable à celui du sommeil physiologique et ne s'accompagne pas de nausées, ni d'aucun malaise.

En général, l'anesthésie ainsi obtenue n'est pas suffisante pour procéder à une opération de quelque importance ; mais ce qui rend la scopolamine précieuse, c'est son action favorisante sur l'anesthésie chloroformique.

Lorsque le sujet a été soumis, deux heures avant l'opération, à une seule injection de 1 milligramme de scopolamine associé à 1 centigramme de morphine, quelques inhalations de chloroforme suffisent pour obtenir un sommeil profond sans période d'excitation; dès qu'on donne le chloroforme, la pupille, qui était dilatée, se contracte, et le myosis remplace la mydriase. Si l'on a soin de commencer doucement l'administration du chloroforme, le malade ne s'en aperçoit même pas, et il passe insensiblement au sommeil le plus profond sans présenter de symptômes d'excitation. Ce n'est qu'à ce moment qu'on doit le transporter dans la salle d'opérations.

L'opération terminée, le sujet continue à dormir tranquillement pendant plusieurs heures; il est calme, ne souffre pas de sa plaie et ne vomit pas.

Les inconvénients de la scopolamine employée sans chloroforme sont d'abord la grande variabilité de son action suivant les sujets, en outre la vaso-dilatation qui gêne parfois l'opérateur et qui nécessite une hémostase soignée pour éviter les hématomes ; enfin il faut signaler la contracture de la paroi abdominale, contracture qui persiste malgré l'emploi du chloroforme, si l'on a pratiqué plus d'une injection de scopolamine, et qui contre-indique

par conséquent l'emploi de cette substance dans la chirurgie abdominale.

Toutefois, avec une seule injection de 1 milligramme suivie de l'administration du chloroforme, on n'observe ni la vaso-dilatation, ni la contracture de la paroi. C'est donc sous cette forme que la scopolamine paraît devoir rendre des services.

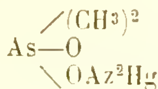
| | Pharmacopée allemande. | Pharmacopée italienne. |
|---|---|---|
| Dose maxima simple...... | 0gr,001 | 0gr,0005 |
| Pour 24 heures........... | 0gr,003 | 0gr,0015 |

**Sels mercuriels pour injections.** — L. Jullien et F. Berlioz ont présenté à la Société de thérapeutique quelques nouveaux sels mercuriels pour injections solubles, très heureusement éprouvés dans le traitement de la syphilis, tant à l'hôpital que dans la clientèle particulière.

Ces corps ont pour attributs communs d'être bien tolérés par les tissus, d'être aisément décomposables dans l'organisme et de fournir une abondante absorption du spécifique.

1° *Cacodyl-hydrargyre.* — Ce sel est un cacodylo-mercurate d'ammonium, obtenu en utilisant la propriété du cacodylate d'ammonium de se combiner avec l'oxyde de mercure.

La formule est :




Poudre blanc grisâtre, très soluble dans l'eau ; sa teneur mercurielle est de 56 p. 100.

Essayé dans plus de cinquante cas, à la dose de 0gr,01 et 0gr,02 par injection, ce composé est admirablement supporté ; plusieurs malades ont également toléré la dose de 0gr,03.

2° *Chlorhydrargyre*, $HgCl^2.2(AzH^4Cl)$. — Ce sel est un chloromercurate d'ammonium préparé en faisant dissoudre à chaud de l'oxyde jaune dans une solution de sel ammoniac.

Sa teneur mercurielle est 53 p. 100. Très peu toxique, puisque des cobayes ont pu en tolérer de 8 milligrammes à 2 centigrammes par kilogramme, ce sel présente comme particularité remarquable ce fait de ne pas coaguler l'albumine; aussi son action sur les tissus n'est-elle nullement douloureuse.

Il est, sous ce rapport, bien supérieur au sublimé, auquel il serait avantageusement substitué dans les usages chirurgicaux.

En injections sous-cutanées ou mieux intra-musculaires, il s'est toujours montré parfaitement indolore.

C'est sur l'addition du chlorhydrate d'ammoniaque au bichlorure de mercure, qu'était fondée la préparation de la *liqueur de Gardanne*, célèbre, il y a plus d'un siècle, et assurément préférable à la liqueur de Van Swieten.

3° *Oxychlorhydrargyre*. — $HgO.2HgCl^2$.

Ce sel renferme 79 p. 100 de mercure.

Peu soluble et très acide, il serait peu utilisable sans l'addition du chlorure d'ammonium qui le rend parfaitement maniable et très propre aux injections essayées jusqu'ici à 0gr,01 et 0gr,02 par seringue.

Voici la formule reconnue la meilleure :

| | | |
|---|---|---|
| Oxychlorhydrargyre ................ | 2 | grammes. |
| Chlorure d'ammonium............. | 6 | — |
| Eau.................................. | 100 | — |

4° *Oxyde jaune ammonique*. — L'oxyde jaune se dissout dans les solutions chaudes de chlorhydrate d'ammoniaque. A la dose de 5 grammes de ce dernier sel pour 1 gramme d'oxyde, toute coagulation de l'albumine est évitée. Or l'oxyde renferme 92 p. 100 de mer-

cure, ce qui fait qu'une solution au centième contiendra bien près d'un centigramme de métal, soit 0mgr,2.

Ce sel n'est pas moins bien supporté que les précédents.

**Semi-carbazides.** — Voy. *Cryogénine.*

**Sérums artificiels.** — Sur la demande de plusieurs docteurs et pharmaciens, nous réunissons les formules des principaux sérums artificiels.

### Sérum de Bardet.

| | |
|---|---|
| Chlorure de sodium............ | 1 gramme. |
| Acide phénique................ | 0 gr. 50 |
| Phosphate de soude............ | 3 grammes. |
| Sulfate de soude.............. | 2 — |
| Eau................Q. S. pour | 100 centimètres cubes. |

### Sérum de Cantani.

| | |
|---|---|
| Chlorure de sodium............ | 4 grammes. |
| Carbonate de soude............ | 2 — |
| Eau........................... | 1 000 — |

### Sérum de Chéron.

| | |
|---|---|
| 1° Acide phénique neigeux......... | 1 gramme. |
| Chlorure de sodium............ | 3 grammes. |
| Phosphate de soude............ | 4 — |
| Sulfate de soude.............. | 8 — |
| Eau distillée bouillie........... | 100 — |

2° La même formule sans addition d'acide phénique.

### Sérum de Crocq (de Bruxelles).

| | |
|---|---|
| Phosphate de soude........... | 2 grammes. |
| Eau distillée.................. | 100 — |

### Sérum de Dujardin-Beaumetz.

| | |
|---|---|
| Carbonate de soude............ | ãa 1 gramme. |
| Sulfate de potasse............ | |
| Lactate de soude.............. | |

| | |
|---|---|
| Phosphate de soude............ | 0 gr. 50 |
| Chlorure de sodium............ | 3 gr. 10 |
| Eau distillée.................... | 1 000 grammes. |

### Sérum de Hayem.

| | |
|---|---|
| 1° Chlorure de sodium............ | 5 grammes. |
| Sulfate de soude................ | 10 — |
| Eau stérilisée .................. | 1 litre. |
| 2° Chlorure de sodium ........... | 7 gr. 500 |
| Eau stérilisée.................. | 1 000 grammes. |

### Solution de Hérard.

| | |
|---|---|
| Chlorate de soude............. | 0 gr. 50 |
| Chlorure de potassium ......... | 0 gr. 25 |
| Phosphate de soude............ | 1 gr. 25 |
| Chlorure de sodium............ | 4 gr. 50 |
| Eau distillée.................... | 1 000 grammes. |

### Sérum de Huchard.

| | |
|---|---|
| Phosphate de soude............ | 10 grammes. |
| Chlorure de sodium............ | 5 — |
| Sulfate de soude............... | 2 gr. 50 |
| Eau distillée ....... Q. S. pour | 100 centimètres cubes. |

### Sérum de Huchard (sérum concentré).

| | |
|---|---|
| Chlorure de sodium............ | 5 grammes. |
| Phosphate de soude............ | 10 — |
| Sulfate de soude............... | 2 gr. 50 |
| Acide phénique................. | 1 gr. 50 |
| Eau................ Q. S. pour | 100 centimètres cubes. |

### Sérum de Kronecker et Lichtenstein.

| | |
|---|---|
| Chlorure de sodium ............ | 6 à 7 gr. 500 |
| Carbonate de soude ............ | 0 gr. 10 |
| Eau........................... | 1 000 grammes. |

### Sérum de Latta.

| | |
|---|---|
| Chlorure de sodium............ | 3 à 5 grammes. |
| Carbonate de soude ........... | 1 gr. 70 |
| Eau.......................... | 3 400 grammes. |

### Sérum de Leclerc (sérum fort).

| | |
|---|---|
| Chlorure de sodium.............. | 4 grammes. |
| Phosphate de soude............. | ãã 0 gr. 50 |
| Sulfate de soude................. | |
| Eau stérilisée bouillie........... | 100 centimètres cubes. |

### Sérum de Luton.

| | | |
|---|---|---|
| Phosphate de soude cristallisé.. | 4 | grammes. |
| Sulfate de soude.............. | 10 | — |
| Eau distillée bouillie.......... | 100 | — |

### Sérum de Mathieu.

| | | |
|---|---|---|
| Sulfate de soude.............. | 6 | grammes. |
| Phosphate de soude........... | 4 | — |
| Chlorure de sodium........... | 1 | — |
| Glycérine...................... | 20 | centimètres cubes. |
| Eau distillée .........Q. S. pour | 100 | — |

### Sérum de Quinton.

Eau de mer, quantité suffisante.

Eau, q. s. pour faire un litre de solution ayant même point de congélation que le sérum sanguin.

### Sérum de Renzi.

| | | |
|---|---|---|
| Iode......................... | 1 | gramme. |
| Iodure de potassium........... | 3 | grammes. |
| Chlorure de sodium............ | 6 | — |
| Eau..... ..................... | 1 000 | — |

### Sérum de Roussel.

| | | |
|---|---|---|
| Phosphate de soude............ | 50 | grammes. |
| Eau........................... | 1 000 | — |

### Sérum de Sapelier.

| | | |
|---|---|---|
| Chlorure de sodium............ | 60 | grammes |
| Chlorure de potassium.. . ..... | 5 | — |
| Corbonate de soude.... ....... | 31 | — |
| Phosphate de soude....... .... | 4 | gr. 50 |
| Sulfate de potasse.............. | 3 | gr. 50 |
| Eau bouillie .........Q. S. pour | 1 000 | grammes. |

### Sérum de Schiess.

| | |
|---|---|
| Chlorure de sodium........... | 75 grammes. |
| Bicarbonate de sodium......... | 50 — |
| Eau.......................... | 1 000 — |

### Formule de Schwartz.

| | |
|---|---|
| Chlorure de sodium........... | 6 grammes. |
| Solution caustique de soude..... | 11 gouttes. |
| Eau.......................... | 1 000 grammes. |

### Sérum de Sydmann.

| | |
|---|---|
| Chlorure de sodium............ | 6 grammes. |
| Bicarbonate de soude.......... | 1 — |
| Eau........................... | 1 000 — |

### Sérum de Truneçek.

| | |
|---|---|
| Sulfate de soude.................. | 0 gr. 44 |
| Chlorure de sodium ............... | 4 gr. 42 |
| Phosphate de soude............... | 0 gr. 15 |
| Carbonate de soude............... | 0 gr. 21 |
| Sulfate de potasse................. | 0 gr. 40 |
| Eau distillée........... Q. S. pour | 100 centimètres cubes. |

### Sérum de Vandevelde.

| | |
|---|---|
| Chlorure de sodium............ } | ãã 3 grammes. |
| Chlorure de potassium......... } | |
| Carbonate de soude............ | 2 gr. 50 |
| Phosphate de soude............ | 3 grammes. |
| Sulfate de potasse............ . | 2 — |
| Eau................Q. S. pour | 100 centimètres cubes. |

**Sidonal.** — Syn. — Quinate de pipérazine.

Prép. — On combine l'acide quinique (voir *Quinique*) à la pipérazine.

Desc. — Poudre blanchâtre, facilement soluble dans l'eau.

Prop. thér. — Les Drs F. Blumenthal, Lewin, Leyden, J. Meyer, Ewald, Goldscheiner, Schlayer, Schmieden, Heunstadt, Mylius, Benno, Jaffé et

Darmstædter l'ont employé avec succès dans le traitement de la diathèse urique et particulièrement dans la goutte.

Mode d'emploi. Doses. — En paquets ou en cachets, à la dose de 5 à 8 grammes par jour.

**Sodium (Glycocholate de).** — Desc. — Le glycocholate de sodium, $C^{26}H^{42}AzO^{6}Na$, est une poudre jaunâtre, soluble dans l'eau et dans l'alcool.

Prop. thér. — Le Dr J. Hill considère le glycocholate de sodium comme un spécifique contre les coliques hépatiques; il en a administré, *pro die*, 1 gramme et plus. D'après le Dr H. Richardson, la bile qui s'écoule des fistules biliaires contient 3 à 4 fois plus de cholestérine que d'acides biliaires; la bile normale, au contraire, contient 12 à 13 fois plus d'acides biliaires que de cholestérine. Or, dans le premier cas, les acides biliaires ne suffisant pas pour dissoudre la cholestérine existante, il en résulte la réalisation des conditions favorables à la formation des calculs. L'auteur croit qu'il faut chercher la cause de la faible excrétion des acides biliaires dans une affection de la muqueuse de la vésicule, à laquelle incombe l'excrétion des acides biliaires, fonction dont elle s'acquitte d'une manière plus ou moins insuffisante, quand elle est dans un état morbide. Des expériences sur des chiens ont fait voir que des calculs biliaires, introduits dans la vésicule, étaient résorbés dans l'espace de six à douze mois, quand les animaux étaient en bonne santé, mais que, une cholécystite ayant été provoquée artificiellement, les calculs ne subissaient aucune modification. Richardson attribue ce fait à un défaut d'acides biliaires, et il conseille donc l'emploi du glycocholate de sodium dans le traitement interne des calculs biliaires. Le produit en question est encore indiqué

dans le diabète, quand on doit, pour remplacer les aliments contenant des carbo-hydrates, prescrire l'usage des corps gras, et que les malades manifestent une répugnance invincible à l'égard des quantités même les plus minimes de beurre, d'huile et d'aliments gras, en général. Grâce à l'emploi du glycocholate de sodium, le dégoût des aliments gras disparaîtrait en quelques jours. Le même médicament rendrait encore de bons services dans les cas de malaria chronique, dans lesquels existe une dilatation du foie et où les malades présentent une coloration ictérique de la face.

La médication par le glycocholate de sodium ne donne lieu à aucun effet fâcheux notable. Les Drs Hill et Richardson ont constaté parfois, au début de cette médication, quelques nausées passagères; ce n'est que rarement qu'ils ont vu se produire une diarrhée, persistant de un à deux jours.

Mode d'emploi. Doses. — On prescrit 0gr,3 à 0gr,6 par jour de ce médicament, et, à cause de sa saveur amère, on le fait prendre en cachets ou en capsules.

**Solutions chloruro-sodiques gélatinées injectables.** — En présence de la fréquence relative des cas de tétanos consécutifs aux injections gélatinées, il faut se rallier à la méthode qui consiste à spécifier le mode de préparation des solutions chloruro-sodiques gélatinées injectables.

Les solutions chloruro-sodiques gélatinées injectables auront comme formule *un titrage de 1 et de 2 p. 100 de gélatine dans une solution chlorurée sodique titrée à 7 p. 1000.*

L'addition de chlorure de sodium, dans la solution gélatinée, est rendue nécessaire pour le caractère fortement hypotonique de l'eau gélatinée simple.

La recherche du point cryoscopique a en effet donné les résultats suivants :

| | |
|---|---|
| Eau gélatinée à 1 p. 100 | Δ = — 0,2 |
| — 2 p. 100 | Δ = — 0,3 |
| Sol. chloruro-sodique à 7 p. 1000 et gélatinée à 1 p. 100. | Δ = — 0,50 |
| — — 2 p. 100. | Δ = — 0,51 |

Tous ces points cryoscopiques ont été déterminés sur des solutions stérilisées à l'autoclave, à 115°, pendant une demi-heure. Avec une solution de NaCl à 9 p. 1 000, le mélange obtenu par addition de gélatine serait hypertonique.

La solution complexe, ainsi titrée, devra donc être répartie et stérilisée par fractions ne dépassant pas 150 centimètres cubes chacune, de façon à assurer une stérilisation effective au degré de température voulue.

La *stérilisation* devra être effectuée *à l'autoclave, dans la vapeur d'eau sous pression à 115°, et pendant une durée de trente minutes.*

C'est là le point capital de cette très simple préparation ; son omission n'a entraîné que trop de désastres, son observance rigoureuse rendra toute infection tétanigène impossible (1).

**Somatose.** — Prép. — Matière alimentaire, contenant, d'après Goldmann, 88 p. 100 d'albumose extraite de la viande, contre 12 p. 100 de peptone.

Desc. — Poudre jaune, finement granuleuse, sans odeur et presque sans saveur, soluble dans l'eau, contenant beaucoup d'azote et ne produisant aucun dégoût.

(1) Extrait d'un rapport fait au nom d'une commission de l'Académie de médecine composée de : MM. Brouardel, Nocard, Pouchet, Chantemesse et A. Chauffard, rapporteur. Les conclusions de ce rapport, mises aux voix, ont été adoptées par l'Académie (séance du 30 juin 1903).

Prop. thér. — Le Dr Gardes la recommande aux individus affaiblis, aux anémiques, ainsi que dans les cas de troubles intestinaux ou de dyspepsie nerveuse.

Son emploi provoque presque toujours une sensible augmentation de poids; elle est indiquée dans les cas où il y a débilité et où une suralimentation s'impose: Anémie, chlorose, convalescence, etc., alimentation des phtisiques et tuberculeux ; elle est recommandée aussi dans la phase de dénutrition des syphilitiques, dans les vomissements incoercibles de la grossesse.

Chez les chlorotiques, on note la disparition des troubles de la menstruation, la cessation de la céphalée, du vertige, etc. Dans quelques cas, la somatose a pour résultat l'amélioration de la digestion ; comme phénomène constant, on observe le relèvement de l'appétit qui persiste même après la suspension de la somatose.

Vu son insipidité presque absolue, la somatose peut être surtout ajoutée aux substances alimentaires des enfants difficiles dans le choix des aliments, et chez les hystériques : en effet, elle n'altère en rien le goût des aliments.

Enfin, la somatose en solution concentrée sera prescrite avec avantage aux sujets atteints de carcinome de l'estomac ou de l'œsophage, soit avant l'opération quand les malades ne doivent prendre que des aliments liquides, soit que la somatose soit introduite directement dans l'estomac après gastrostomie préalable. C'est un galactogène de premier ordre.

Mode d'emploi. Doses. — On la prescrit à la dose de 10 à 15 grammes par jour, dans un véhicule quelconque (éviter le vin), et associée à un régime non complètement dépourvu d'albuminoïdes. On peut l'aromatiser. Pour enfants, de 3 à 6 grammes.

**Sozoiodol.** — Syn. — Acide diiodoparaphénylsulfurique.

Desc. — Les composés de sodium, d'aluminium, de magnésium, de plomb et de zinc se dissolvent aisément dans l'eau et dans la glycérine, tandis que les sels de potassium, d'ammonium, de baryum, de mercure et d'argent sont difficilement solubles.

Prép. — On l'obtient en traitant la benzine biiodée par l'acide sulfurique fumant, saturant par du carbonate de plomb, filtrant, et décomposant le sel de plomb par l'hydrogène sulfuré et évaporant la solution aqueuse, d'où il cristallise. Il contient 42 p. 100 d'iode.

Prop. thér. — C'est un puissant antiseptique, succédané inodore de l'iodoforme, facilement soluble, non toxique. Il a une action rapide dans les ulcérations tuberculeuses et scrofuleuses, les affections des organes de la génération, la myringite chronique sèche, les maladies invétérées de la peau, le catarrhe chronique du nez, l'ozène, la laryngite. Comme antiseptique, il accélère la guérison sans produire d'accidents, qu'on l'emploie pur ou mélangé avec l'amidon, la vaseline ou l'axonge.

Différents sels à base de sozoiodol sont usités.

Le *sozoiodolate de mercure :* insoluble dans l'eau, soluble dans l'eau salée. Il est recommandé dans la syphilis, les maladies de peau, l'intertrigo, les ulcères variqueux. Il s'emploie en poudre, pommade à 1 p. 100, solution à la dose de 8 p. 100.

Le *sozoiodolate de potassium* remplace avantageusement l'iodoforme ; il n'a pas d'odeur, il est soluble et non toxique. Il s'emploie pour les pansements postopératoires, les engelures, les brûlures, en poudre et en pommade à 10 p. 100 ; dans les rhinites, laryngites, en pulvérisations de 10 à 25 p. 100 ; du coton hydrophile imprégné de sozoiodolate de potassium est

un excellent hémostatique contre les hémorragies capillaires.

Le *sozoiodolate de soude*, non toxique, sans odeur, soluble, est un bon antiseptique, en poudre à 1 p. 10 ou en solution à 1 p. 12. On l'emploie en solution de 4 p. 100 dans la blennorragie.

Le *sozoiodolate de zinc*, sans odeur et facilement soluble, est employé dans les maladies du nez et des oreilles, en dermatologie. On s'en sert avec succès, dans la gonorrhée, en solution à 1 ou 2 p. 100; dans l'otite moyenne purulente, en insufflations à 10 p. 100. La dose est de 1 à 5 p. 100 en poudre, pommade.

**Stovaïne.** — Prép. — On désigne sous le nom de stovaïne le chlorhydrate de l'amyléine α, β, ou chlorhydrate de l'éther benzoïque du diméthyamino-propanol. Ce nouveau composé a été découvert par Fourneau et ses principales propriétés physiologiques ont été établies par Billon.

Desc. — Cristallise en petites lamelles brillantes fondant à 175°, soluble dans l'eau, l'alcool, l'éther acétique, ne se décompose pas par l'ébullition en solutions aqueuses.

Prop. thér. — Les recherches expérimentales du professeur De Lapersonne et du Dr Reclus ont montré que les solutions aqueuses ou les solutions physiologiques au centième ont une toxicité beaucoup moindre que les solutions de cocaïne au même titre.

Il a constaté également que des instillations de trois gouttes d'un collyre au vingt-cinquième dans la solution physiologique, déterminent chez le lapin une anesthésie très complète de la conjonctive et de la membrane clignotante, mais incomplète au centre de la cornée.

En instillant trois fois 3 gouttes à une minute d'intervalle, il a obtenu une anesthésie profonde, même au centre de la cornée, durant vingt à vingt-cinq minutes, mais à plusieurs reprises il y a eu une légère desquamation de l'épithélium cornéen par îlots.

Ces expériences physiologiques ayant montré l'activité de ce nouveau produit, le professeur De Lapersonne l'a utilisé en instillations et en injections chez un certain nombre de malades.

Voici ses conclusions : la Stovaïne est appelée à rendre des services très réels en chirurgie oculaire.

Sa faible toxicité permet de l'employer plus largement que la cocaïne. Il y a lieu, d'ailleurs, de distinguer entre son action superficielle en instillations et ses effets en injections sous-conjonctivales ou sous-cutanées.

En *instillations*, la stovaïne permet de faire presque toutes les opérations portant sur la cornée ou la conjonctive, même l'opération de la cataracte. Sauf une légère desquamation épithéliale sans conséquence et d'ailleurs inconstante, elle n'a aucun inconvénient sur la marche de la cicatrisation. Mais elle est inférieure à la cocaïne, en ce que son application est plus douloureuse et que, à doses égales, l'anesthésie est moins complète et moins durable.

En *injections sous-cutanées* ou *sous-conjonctivales*, la stovaïne lui a paru, au contraire, supérieure à la cocaïne. L'insensibilité est complète en moins d'une minute et dure très largement le temps nécessaire pour une opération. Ses propriétés vaso-dilatatrices favorisent sans doute la diffusion rapide, ce qui n'a pas d'inconvénients en raison de sa faible toxicité.

D'après le Dr Chaput, l'action analgésique de la stovaïne locale à 1/200 est identique à celle de la cocaïne. La stovaïne est moins toxique que la cocaïne; elle a une action vaso-dilatatrice qui, en

congestionnant le bulbe, supprime la syncope et permet aux malades d'être opérés assis et de se lever aussitôt après l'opération. Pure ou associée à la cocaïne, la stovaïne améliore l'anesthésie lombaire, car elle ne pâlit pas les malades et supprime les chances de syncope.

La stovaïne lombaire permettrait d'entreprendre toutes les laparotomies, même les plus difficiles, et de les conduire à bien quand les malades ne sont pas trop émotifs.

D'après G. Pouchet, la stovaïne est un tonique du cœur.

Le Dr Huchard emploie ce sel en injections sous-cutanées dans le traitement des diverses névralgies et avec grand succès.

Incompatibilités : alcalins, borate de soude et réactifs des alcaloïdes.

Mode d'emploi. Doses. — Le professeur Reclus, qui a le premier étudié les applications de la stovaïne l'emploie en solution à 0gr,50 p. 100 en injections, pour l'anesthésie locale. Il injecte 40 centimètres cubes de cette solution sans inconvénients. Il dit : « J'injecte sans crainte plus de stovaïne que je n'injectais de cocaïne et j'ose des opérations que je n'aurais pas faites autrefois ».

Le Dr Sauvez qui a étudié les applications de la stovaïne à la chirurgie dentaire se sert d'une solution à 1 p. 100.

En rhino-laryngologie, les badigeonnages sur les muqueuses sont faits avec une solution à 10 p. 100.

D'une façon générale la stovaïne est prescrite aux mêmes doses et dans les mêmes cas que la cocaïne.

## EMPLOI MÉDICAL.

### Affections de la bouche, de la gorge et du nez.

*Badigeonnages :*

| | |
|---|---|
| Stovaïne | 5 à 10 grammes. |
| Chlorure de sodium pur | 5 à 10 — |
| Eau distillée Q. S. pour | 100 cc. |

Pour anesthésie de la muqueuse.

*Collutoires :*

| | |
|---|---|
| Stovaïne | 0gr,20 |
| Glycérine | 20 grammes. |

*Gargarismes :*

| | |
|---|---|
| Stovaïne | 1 gramme. |
| Sirop diacode | 40 grammes. |
| Eau de laurier-cerise | 10 — |
| Eau bouillie | 170 — |

*Inhalations :*

| | |
|---|---|
| Stovaïne | 0gr,10 |
| Menthol | 0gr,25 |
| Alcool à 45° | 10 grammes. |

En pulvérisations.

*Mixture :*

| | |
|---|---|
| Stovaïne | 0gr,30 |
| Sulfate d'atropine | 0gr,01 |
| Chlorhydrate de morphine | 0gr,10 |
| Eau chloroformée | 10 grammes. |

V gouttes toutes les deux heures en cas de vomissements (HUCHARD).

*Paquets :*

| | |
|---|---|
| Magnésie hydratée | 0gr,60 |
| Craie préparée | 0gr,40 |

| | |
|---|---|
| Bicarbonate de soude | 0gr,40 |
| Stovaïne | 0gr,02 |

Pour un paquet.
En prendre un après le déjeuner et le dîner (HECHARD).

*Pastilles* :

Dosées à 2 milligrammes, 12 à 15 dans la journée, sucées lentement.

*Potion* :

| | |
|---|---|
| Stovaïne | 0gr,05 |
| Eau chloroformée | 60 grammes. |
| Eau de menthe | 60 — |

Par cuillerées à bouche dans les vingt-quatre heures.

*Poudre* :

| | |
|---|---|
| Stovaïne | 1 gramme. |
| Sucre de lait | 2 grammes. |

Pour insufflations sur les ulcérations tuberculeuses de la bouche et du pharynx, contre la dysphagie.

*Poudres contre le coryza* :

| | | |
|---|---|---|
| N° 1. | Stovaïne | 1 gramme. |
| | Sulfate de morphine | 0gr,30 |
| | Sous-nitrate de bismuth | 30 grammes. |
| N° 2. | Stovaïne | 0gr,50 |
| | Menthol | 0gr,25 |
| | Salicylate de bismuth | āā 5 grammes. |
| | Sucre de lait | |
| N° 3. | Stovaïne | 1 gramme. |
| | Menthol | 0gr,50 |
| | Acide borique pulvérisé | āā 15 grammes. |
| | Sous-nitrate de bismuth | |
| N° 4. | Stovaïne | 0gr,50 |
| | Sous-nitrate de bismuth | āā 5 grammes. |
| | Sucre de lait | |

*Poudre pour insufflations :*

| | |
|---|---|
| Stovaïne | 1 gramme. |
| Sucre de lait | 2 grammes. |

Pour insufflations sur les ulcérations tuberculeuses de la bouche et du pharynx, contre la dysphagie.

*Sirop :*

| | |
|---|---|
| Stovaïne | 0gr,50 |
| Sirop simple | 100 grammes. |

Une cuillerée à café à chaque repas. (HUCHARD)

### Hémorroïdes, fissures anales.

*Pommades :*

| | | |
|---|---|---|
| N° 1. | Stovaïne | 0gr,25 |
| | Adrénaline au millième | XXX gouttes. |
| | Lanoline | ãa 5 grammes. |
| | Vaseline | |

(HUCHARD)

| | | |
|---|---|---|
| N° 2. | Stovaïne | 1 gramme. |
| | Extrait de ratanhia | 2 grammes. |
| | Onguent populeum | 30 — |

(HUCHARD)

*Suppositoires :*

| | |
|---|---|
| Stovaïne | 0gr,02 |
| Extrait de belladonne | 0gr,03 |
| Beurre de cacao | Q. S. |

Pour un suppositoire.

### Gerçures du sein.

*Pommade :*

| | |
|---|---|
| Stovaïne | 0gr,20 |
| Baume du Pérou | 1 gramme. |
| Lanoline | 20 grammes. |

EMPLOI CHIRURGICAL.

**Anesthésie locale.**

*Chirurgie générale :*

Stovaïne.................. 0gr,50 à 0gr,75.
Eau distillée Q. S. pour 100 centimètres cubes.

*Ophtalmologie :*

Stovaïne...................... 1 gramme.
Sérum physiologique Q. S. pour 100 centimètres cubes.

Stériliser à 105-115° et conserver en ampoules pour injections.

Stovaïne...................... 4 grammes.
Sérum physiologique Q. S. pour 100 centimètres cubes.

Stériliser. Pour instillations.

*Chirurgie dentaire :*

Stovaïne.................. 1 gramme.
Eau distillée Q. S. pour 100 centimètres cubes.

Cette solution peut être également utilisée pour toutes les petites opérations.

*Laryngologie :*

Stovaïne.................. 5 grammes.
Chlorure de sodium pur... 5 —
Eau distillée Q. S. pour 100 centimètres cubes.

Pour badigeonnages.

Stovaïne................. 10 grammes.
Chlorure de sodium pur.. 10 —
Eau distillée.. Q. S. pour 100 centimètres cubes.

Pour badigeonnages.

**Anesthésie rachidienne.**

Les solutions utilisées par Chaput, Tuffier, Sonnenburg, Bier, Kendirdjy et Bertaux, se formulent :

Stovaïne.................... 0gr,10
Chlorure de sodium pur....... 0gr,10
Eau distillée...... Q. S. pour 1 centimètre cube.

En ampoules de 1/2 centimètre cube stérilisées à 105-110°.

| | |
|---|---|
| Stovaïne.................... | 0gr,08 |
| Borate d'adrénaline.......... | 0gr,00026 |
| Chlorure de sodium pur...... | 0gr,0022 |
| Eau distillée...... Q. S. pour | 2 centimètres cubes. |

Ampoules stérilisées à 105-110°.

Il est essentiel que les ampoules destinées à la conservation de la stovaïne soient en verre dur inattaquable par les solutions alcalines à l'autoclave.

**Stypticine.** $C^{12}H^{15}AzO^{4}$. HCl.

Syn. — Chlorhydrate de cotarnine.

Prép. — Base obtenue par le dédoublement de la narcotine (E. Merck).

Desc. — Cristaux jaunes, très facilement solubles dans l'eau. Ce sel est très stable, soluble dans l'alcool chaud, de goût amer.

Prop. thér. — Les Drs J. Lavialle et Ch. Ruyssen ont employé avec succès la stypticine contre les hémorragies pulmonaires; la stypticine agissant sur la respiration, abaisse la tension artérielle, ce qui favorise la formation d'un thrombus qui obture le vaisseau ouvert.

Les Drs Von Breitenberg, Nassauer, Heyden, Bakofen, Melloni et Gavoni ont fait usage de la stypticine dans les maladies de la muqueuse de l'utérus; ils ont obtenu de nombreuses guérisons dans l'endométrite hémorragique et dans des hémorragies consécutives à la gonorrhée de l'utérus, ainsi que dans les métrites chroniques et les métrorragies, les périmétrites et enfin l'oophorite chronique.

Les Drs Falk, Abegg, Zweifel, Czempin, Pazzi, Paoletti, Zaramella et Bossi l'emploient dans les hémorragies fonctionnelles de l'utérus, et dans les troubles de la menstruation et la ménopause.

Les Drs J. Munk, Jahl et Marcus l'ont préconisée dans les épistaxis traumatiques et dans les hémor-

ragies nasales, en faisant usage de tampons de gaze à la stypticine à 30 p. 100 ou en faisant pénétrer une solution à 10 p. 100.

Les Drs Bloch et Hulisch l'emploient dans les hémorragies consécutives à l'extraction des dents et dans les cas tenaces d'hémophilie.

Le Dr R. Kauffmann l'a surtout employée sous forme de pommade à la lanoline à 5 p. 100, comme antiphlogistique, dans les inflammations aiguës de la peau, particulièrement dans les furoncles, érysipéloïdes et lymphangites, bartholinite gonorrhéique, eczéma aigu et herpés zoster, ainsi que dans les abcès qui se produisent au cours de la trichophytie.

Le même auteur l'a employée dans la pratique urologique, pour arrêter les hémorragies parenchymateuses; on utilise l'endoscope, et on presse contre la surface saignante, au moyen d'un porte-tampon, du coton trempé dans une solution à 2 p. 100.

Si l'hémorragie ne provient pas d'un endroit rétréci trop éloigné, l'écoulement de sang s'arrête rapidement.

Dans les hémorragies consécutives au cathétérisme et dans les dilatations, la stypticine joue encore le rôle d'un excellent hémostatique. On emploie alors des bougies urétrales ainsi composées :

| | |
|---|---|
| Stypticine .................. | 0 gr,03 à 0gr,04. |
| Beurre de cacao ............. | 1 gr,5. |

pour faire des bougies de 0m,10 de long et de 4 millimètres de diamètre.

La stypticine s'emploie encore sous forme de comprimés à 0,05 dans les hémorragies de toute nature, les urétrorragies, les douleurs dysménorrhéiques, et sous forme de gaze et de ouate à 30 p. 100, pour arrêter les hémorragies consécutives à l'extirpation des petites tumeurs cutanées.

Mode d'emploi. Doses. — Tablettes de Merck à la dose de 0gr,05. Injection sous-cutanée intramusculaire à la dose de 0gr,01 à 0gr,02. Ouate et gaze à 30 p. 100 de stypticine.

**Subcutine.** — Syn. — Subcutol. Paraphénolsulfonate d'anesthésine. Formule :



$$C^6H^4 < \begin{matrix} AzH^2.SO^3H.C^6H^4OH \\ COOC^2H^5. \end{matrix}$$

Desc. — Poudre blanche, cristalline, en fines aiguilles, qui entre en fusion à 195°,6 C., se dissout dans l'eau froide dans le rapport de 1 : 100, et dans l'eau à 35° C. environ, dans le rapport de 2,5 : 100.

L'anesthésine étant presque insoluble dans l'eau et ne se prêtant par conséquent pas bien à la préparation de liquides pour injections, Ritsert a passé en revue tout un groupe de sels de l'anesthésine, pour chercher si l'un d'eux ne serait pas plus facilement soluble, tout en agissant doucement et sans provoquer de l'irritation. Il a trouvé un tel composé dans le phénolsulfonate, dans la subcutine.

Prop. thér. — Ce produit, employé en substance ou en solution, provoque sur la langue une sensation d'engourdissement; ses solutions sont stables et résistent à l'ébullition. Il arrête le développement des bactéries du typhus et du choléra, tout en étant à l'égard de l'organisme humain aussi inoffensif que l'anesthésine.

Le Dr Becker a employé la subcutine, d'après la méthode d'infiltration de Schleich, sous la forme d'une solution, à laquelle on a donné le nom de « subcutol », sa composition est la suivante :

| | |
|---|---|
| Subcutine | 0gr,8 à 1gr,0 |
| Chlorure de sodium | 0gr7 |
| Eau distillée | 100gr,0 |

Cette solution s'est manifestée, dans un grand nombre d'opérations, comme étant un excellent anesthésique, qui, dans aucun cas, ne produit de réaction inflammatoire et qui peut, par conséquent, prétendre à un emploi plus étendu.

**Sublamine.** — Syn. — Mercure (Ethylènediamine-sulfate de).

Prop. thér. — Employé pour la désinfection des mains, ce produit se distingue surtout en ce que, même en solution à 1 : 50, il n'attaque pas la peau, comme fait le sublimé en solution à 1 : 1000, en ce qu'il ne provoque pas d'eczéma squameux, qu'il agit plus profondément que le sublimé et ne coagule pas les solutions albumineuses. En outre, il se dissout plus facilement que le sublimé et ne donne pas, comme lui, de précipité avec une solution de savon. D'après Friedländer, les injections intramusculaires de sublamine donnent lieu à la formation de nodosités plus petites, plus molles et disparaissant plus rapidement que celles produites par le chlorure mercurique; aussi ces injections sont-elles moins douloureuses que celles de cette dernière substance, tout en ayant la même efficacité. Burnet et Hentze confirment l'exactitude de ces avantages présentés par la sublamine.

La sublamine a encore été recommandée en solution aqueuse à 5 p. 100, à la place du sublimé, pour la technique microscopique, comme agent de fixation par Klingmüller et Veiel.

Mode d'emploi. Doses. — On prescrit ce produit pour injections sous-cutanées, en solution à 1 : 50; pour injections intramusculaires, en solution à 3,4 : 100; pour instillations oculaires et lotions nasales, 1 : 3000-5000; pour lotions vaginales, 1 : 500-1000,

pour injections dans la vessie et dans le canal de l'urètre, en solution à 1 : 5000.

**Tannalbine.** — Syn. — Albuminate de tanin. Tannate d'albumine.

Prép. — On obtient la tannalbine, d'après le docteur R. Gottlieb (de Heidelberg), en soumettant de l'albuminate de tanin, pendant cinq à six heures, à une température de 110° à 120°.

Desc. — Poudre jaune pâle, absolument insipide et contenant 50 p. 100 de tanin.

Prop. phys. — Ce corps résiste à l'action du suc gastrique et ne se décompose que dans l'intestin en éliminant lentement le tanin qui peut ainsi agir sur la presque totalité du tube digestif, à l'exception de l'estomac.

Prop. thér. — La tannalbine a été employée avec succès par le Dr R. von Engel (de Brunn), chez une quarantaine de malades atteints de diarrhée. Dans tous ces cas, sauf quelques-uns où il s'agissait d'altérations profondes du tube digestif, le Dr von Engel a obtenu la disparition du flux abdominal, et cela dans les diarrhées aiguës ou chroniques d'origine tuberculeuse ou autre, chez les adultes aussi bien que chez les enfants.

Chez les malades de Von Engel, la tannalbine n'a jamais provoqué le moindre trouble stomacal, même dans les cas où ce médicament a été administré pendant plusieurs semaines de suite.

Mode d'emploi. Doses. — La dose efficace du médicament est de 1 gramme pour l'adulte et de 0gr,50 pour les enfants au-dessous de quatre ans. Cette dose doit être répétée trois ou quatre fois par jour. Le mieux est de la donner à des intervalles de deux heures et même d'une heure, lorsqu'il s'agit de diarrhée très intense; puis, après avoir administré ainsi

trois ou quatre prises, attendre jusqu'au lendemain pour recommencer la même médication.

**Tannate de créosote.** — Syn. — Créosol.

Prép. — Combinaison moléculaire de une partie de tanin pour trois parties de créosote de hêtre, trouvée par Dubois.

Desc. — Poudre amorphe, de couleur marron foncé, hygroscopique, soluble dans l'eau, l'alcool, la glycérine, insoluble dans l'éther.

Prop. thér. — Le tannate de créosote a été expérimenté par les Drs Albert Robin, Kestner, Bœckel, Nogué, Balland et Blind, ce produit s'est montré efficace dans la tuberculose, il serait un excellent remède symptomatique; grâce à son action, on observe l'augmentation de l'appétit, et surtout l'assèchement des bronches et la diminution rapide de la toux.

Mode d'emploi. Doses. — Solution aqueuse à 1/5, cachets. — Pilules de tannate de créosote, à la dose de 2 à 6 grammes par jour.

**Tannigène.** — Syn. — Acétyltanin.

Prép. — Ce corps est une combinaison chimique du tanin et d'acétyle, obtenue par le Dr Meyer Il a réussi à obtenir un éther acétique du tanin, en modifiant le procédé de Schiff, qui avait obtenu une combinaison pentacétylique du tanin, en le faisant bouillir avec un mélange à parties égales d'acide acétique glacial et d'anhydride acétique, le tout étant traité ensuite par une solution sodique diluée et froide. Ce pentacétyltanin peut être obtenu à l'état de pureté. Au contact du fer, il ne donne pas de réaction sous forme de changement de couleur. Il se dissout lentement et en très petites quantités dans les carbonates et les phosphates alcalins.

Il ne précipite pas la gélatine de ses solutions neutres ou légèrement acides.

Desc. — Cette combinaison se présente sous forme d'une poudre d'un jaune grisâtre, sans odeur, sans saveur, à peine hygroscopique.

Insoluble dans l'eau froide, peu soluble dans l'eau chaude, mais se dissolvant assez facilement dans les liquides alcalins, tels que les solutions de phosphate, de carbonate et de borate de soude. Bouilli avec ces solutions alcalines ou laissé en contact avec elles pendant plusieurs jours, le tannigène se décompose en acide acétique et acide gallique.

Prop. phys. — Les expériences de Meyer ont montré qu'on peut faire ingérer aux lapins plusieurs grammes de tannigène sans observer aucune action nuisible du médicament sur l'estomac, telle que perte de l'appétit, etc. Par contre, l'effet astringent de cette substance sur l'intestin est incontestable et se traduit par une diminution de la sécrétion intestinale, les matières fécales devenant plus dures sous son influence. On constate la présence dans les fèces d'une certaine quantité de tannigène, même lorsqu'on administre aux animaux de petites doses de ce médicament. On peut en conclure que, contrairement à ce qui a lieu pour le tanin ordinaire, l'action astringente du tannigène s'exerce même dans le gros intestin.

Prop. thér. — Le Dr F. Müller a expérimenté les effets du tannigène chez des malades atteints de diverses affections du tube digestif : ce médicament lui a donné d'excellents résultats dans les diarrhées chroniques, notamment dans celles des tuberculeux. Des doses de 0gr,20 à 0gr,50 de tannigène sont suffisantes pour obtenir l'effet désiré. Mais le médicament peut être donné sans inconvénient même à la dose de 3 à 4 grammes par jour, continuée pendant longtemps.

En général, le tannigène parait être une substance absolument anodine.

Dans les diarrhées aiguës des adultes et les diarrhées infantiles, l'action du tannigène est incontestable. Comby relate seize succès dans les diarrhées infantiles. Mais on sait que, dans ces affections, les astringents ont en général peu d'effet.

Enfin Müller a pu constater que, dans la pharyngite chronique, des badigeonnages de la muqueuse enflammée, pratiqués avec une solution de phosphate de soude à 5 p. 100 et contenant 3 p. 100 de tannigène, donnent de bons résultats.

Mode d'emploi. Doses. — Voici une bonne formule pour diarrhées infantiles (Escherich, Biedert) :

| | |
|---|---|
| Tannigène | 5 grammes. |
| Sucre de lait | 5 — |

Une pincée de 3 heures en 3 heures.

Enfants, de 0gr,10 à 0gr,30 ; adultes, de 0gr,50 à 0gr,75. — 4 à 6 fois par jour.

**Tannocol.** — Prép. — Nouvelle combinaison de gélatine et de tanin, analogue à la tannalbine.

Desc. — Poudre grisâtre, inodore, insipide et presque insoluble dans l'eau. Il renferme à peu près autant de gélatine que le tanin et possède la propriété d'être difficilement soluble dans les liquides acides et, en particulier, dans le suc gastrique. Par contre, il se dissout dans les liquides alcalins, dans le suc intestinal, avec mise en liberté du tanin.

Prop. thér. — Ce serait donc un astringent puissant de l'intestin, qui exercerait uniquement son action dans cet organe. On l'a préconisé pour le traitement des entérites aiguës et chroniques, ainsi que des affections intestinales chez les enfants.

Mode d'emploi. Doses. — 1 gramme, plusieurs fois

par jour, pour les adultes; 50 centigrammes, pour les enfants, en cachets ou en paquets.

**Tannoforme.** — $2C^{14}H^{10}O^9 + HCOH$.

Prép. — On n'avait jusqu'ici que des procédés imparfaits pour extraire le tanin propre à chaque espèce végétale. Merck a trouvé dans le formaldéhyde une substance, qui, mise en présence de l'acide chlorhydrique, extrait facilement le tanin des extraits végétaux aussi épurés que possible. Il a ainsi préparé un produit de condensation du gallotanin et du formaldéhyde, out *annoforme.* Merck a préparé, de façon identique, les tannoformes du chêne, du québracho, du ratanhia et des myrobalans.

Desc. — Il se présente sous forme d'une poudre légère, blanc rougeâtre, se décomposant vers 230°, insoluble dans l'eau et les dissolvants organiques usuels à part l'alcool, donnant avec l'ammoniaque diluée ou la lessive de soude ou de potasse un liquide rouge-brun ; il est précipité de ces dernières solutions par l'addition des acides.

Prop. thér. — Le tannoforme agirait comme un excellent remède contre le prurit vulvaire des diabétiques et le chancre mou ; il combattrait efficacement, et sans exposer à aucun danger, l'hyperidrose sous toutes ses formes ; il rendrait également des services contre l'ozène.

Mode d'emploi. — On le prescrit, soit pur, soit mélangé au quart avec de l'amidon.

**Tannone.** — Prép. — Produit de condensation du tanin et de l'urotropine (hexaméthylène-tétramine).

Comp. — La composition de la tannone correspond à 87 p. 100 de tanin et 13 p. 100 d'urotropine.

Desc. — Poudre brun clair, légère, un peu hygro-

scopique, insipide, presque insoluble dans l'eau, les acides étendus, l'alcool et l'éther, mais se dissolvant lentement dans les alcalis étendus.

PROP. PHYSIOL. — La tannone est dédoublée dans l'organisme, car l'urine des malades qui prennent ce médicament donne, avec l'eau saturée de brome, un précipité jaune-orange qui est caractéristique de l'urotropine, produit dont le Dr Schreiber préconise l'emploi dans certaines formes d'inflammation et de catarrhe de l'intestin.

MODE D'EMPLOI. DOSES. — Le Dr Schreiber prescrit la tannone à la dose de 1 gramme, 3 à 4 fois par jour chez les adultes, et de 0gr,2 à 0gr,5 chez les enfants.

**Tétronal** $C^{18}H^{20}S^{4}O^{8}$. — SYN. — Tétraéthylsulfone-diméthylméthane. Diéthylsulfone-diéthylméthane.

PRÉP. — On combine à l'éther mercaptan deux groupes d'éthyle, à l'aide d'iodure d'éthyle, puis de l'acétone.

DESC. — Corps analogue au sulfonal, qui contient deux groupes d'éthyle de plus que le sulfonal, qui en contient deux.

PROP. THÉR. — D'après Baumann et Kart, le tétronal aurait des propriétés hypnotiques plus grandes que le sulfonal. Mais le fait n'est pas établi par la pratique. Il est préférable d'employer le trional.

Barth et Rumpel disent que les indications thérapeutiques du tétronal sont probablement les mêmes que celles du sulfonal, et que, dans quelques états nerveux réfractaires à celui-ci, il a été plus efficace. Le tétronal employé dans 220 cas n'a produit aucun phénomène fâcheux. Il est sans action sur le délire alcoolique, même à la dose de 4 grammes par jour.

MODE D'EMPLOI. DOSES. — Cachets médicamenteux,

à la dose de 1 gramme en deux doses, matin et soir.

**Théocine** $C^5H^8Az^3O^2$. — Syn. — *Diméthylxanthine* 1.3. *Théophylline.*

Prép. — Produit obtenu par Traube en réalisant la synthèse de Fischer qui avait préparé la triméthylxanthine 1.3 7 ou caféine.

Desc. — La théocine est isomère de la théobromine qui est la diméthylxanthine 3.7. Soluble dans 179 parties d'eau à 15° et 85 parties d'eau à 37°. Le cinnamate de soude aide à la solubilité de la théocine.

Prop. thér. — La théocine est employée comme diurétique. C'est un nouveau produit expérimenté par le professeur Minkowski et que les premiers résultats obtenus par le Dr Huchard semblent devoir faire considérer comme un agent thérapeutique d'une efficacité souvent douteuse ; car parfois la théocine est difficilement tolérée par l'estomac et risque d'entraîner, même dans les cas où les vomissements ne se produisent pas, la perte de l'appétit.

Le Dr A. Devare, dans sa thèse, a étudié l'action philosophique et thérapeutique de la théocine ; ce produit donne de bons résultats dans les maladies de cœur, du rein et du foie, dans la pleurésie et l'hydrothorax.

Mode d'emploi. Doses. — La théocine se donne sous forme de poudre ou dissous dans du thé chaud, aux doses de 30 centigrammes à 50 centigrammes. Chez certains malades, Minkowski est allé jusqu'à trois et quatre doses de 30 centigrammes.

**Thériaque minérale.** — Prép. — Albert Robin a donné la nouvelle formule suivante :

| | |
|---|---|
| Chlorure de sodium | 15 grammes. |
| Chlorure de potassium | 10 — |
| Phosphate de soude | 13 — |
| — de potasse | 6 — |
| Glycérophosphate de chaux | 0gr,50 |
| — de magnésie | 0gr,50 |
| Sulfate de potasse | 0gr,50 |
| Carbonate de fer | 2gr,50 |
| Poudre d'hémoglobine | 2 grammes. |
| Glycérophosphate de fer | 15 — |
| Jaune d'œuf | 15 — |
| Lactose | 10 — |
| Caséine | 5 — |
| Poudre de fèves de St-Ignace | 1 — |
| Poudre de rubarbe | 4 — |

Mêler très exactement et diviser en 100 paquets.

Doses. — On emploie à la dose d'un paquet avant le déjeuner et avant le dîner et l'on augmente progressivement cette dose, suivant le degré de tolérance stomacale, jusqu'au maximum de six par jour.

**Thermodine** $C^{13}H^{17}O^{4}$. — Syn. — Acétyléthoxyphényluréthane.

Prép. — Merck obtint ce corps en prenant la paraéthoxyphényluréthane qu'il acétyla en la chauffant avec l'acide acétique anhydre (E. Merck).

Desc. — Cristaux aiguillés insipides, inodores, solubles dans 2 600 p. d'eau à 20 degrés et dans 450 p. d'eau bouillante. Son point de fusion est de 86 à 88 degrés.

Prop. thér. — Le Dr von Mering a constaté, après deux ans d'observations (fièvre typhoïde, pneumonie, pleurésie, influenza, tuberculose, érysipèle, diphtérie), que la thermodine était un bon antithermique.

Il n'a jamais observé d'effets fâcheux ultérieurs.

La température s'abaisse de 2 degrés à 2°,5, après l'ingestion de 50 centigrammes. Cet effet se produi-dans la première heure et atteint son maximum au

bout de quatre heures, puis la température s'élève graduellement. La perspiration est inodore. Le pouls devient moins fréquent, moins fort.

La thermodine n'est pas un aussi bon antinévralgique que la neurodine. Elle agit plus doucement et, pour les adultes, il faut porter la dose à 1gr,50. Ce serait donc plutôt un antipyrétique.

MODE D'EMPLOI. DOSES. — A la dose de 1gr,50, la thermodine agit d'une façon incontestable comme antinévralgique, quoique pas aussi puissamment que la neurodine, qui, par conséquent, doit lui être préférée dans ce cas. Dans l'influenza, la thermodine a été essayée et a donné de bons résultats aux doses de 0gr,5, répétées deux à trois fois par jour ; on obtient ainsi l'abaissement de la température et la diminution des phénomènes nerveux pénibles.

**Thigénol.** — PRÉP. — Préparation synthétique du soufre obtenue par N. Roche. Huile sulfitée sodique sulfurée à 10 p. 100 de soufre.

DESC. — Liquide brun foncé d'une consistance sirupeuse, inodore, presque insipide.

Le thigénol se dissout en toute proportion et sans altération dans l'eau, l'alcool étendu et la glycérine. La composition chimique est établie.

PROP. THÉR. — Le Pr Jacquet et le Dr O. Helmer ont étudié ce corps dans divers cas de maladies de peau, eczémas aigus et chroniques, urticaires, prurit, acné vulgaire et rosacé, favus, gale, et en ont obtenu de très bons effets.

Le thigénol a été également bien employé contre les brûlures et la furonculose ; il offre l'avantage de se dessécher rapidement sur la peau, en formant une couche mince, résistante et souple, disparaissant par un simple lavage à l'eau,

A l'intérieur, il réussit dans les affections

catarrhales des organes respiratoires et même dans la tuberculose pulmonaire et les maladies de l'intestin.

MODE D'EMPLOI. — DOSES. — 1° *Usage interne.* — A la dose de 1 à 2 grammes par jour :

*Pilules :*

| | |
|---|---|
| Thigénol........................ | 6 grammes. |
| Excipient........................ | Q. S. |

F. S. A. 60 pilules ; de 3 à 5 par jour.

*Potion :*

| | |
|---|---|
| Thigénol........................ | 3 grammes. |
| Extrait de réglisse................ | 10 — |
| Eau distillée..................... | 137 — |

1 cuillerée à soupe 3 fois par jour.

2° *Usage externe.*

*Badigeonnages :*

| | | |
|---|---|---|
| N° 1. | Thigénol........................ | 10 grammes. |
| | Glycérine........................ | 10 — |
| N° 2. | Thigénol Roche pur................ | 20 — |

*Collodion :*

| | |
|---|---|
| Thigénol........................ | 2 grammes. |
| Résorcine........................ | 1 — |
| Collodion riciné.................. | 30 — |

*Crayons :*

| | |
|---|---|
| Thigénol........................ | 5 grammes. |
| Beurre de cacao.................. | 20 — |

Divisez s. a. en 5 crayons.

*Emplâtre :*

| | |
|---|---|
| Thigénol........................ | 5 grammes. |
| Onguent diachylum................ | 50 — |

*Liniment :*

| | | |
|---|---|---|
| Thigénol | 10 | grammes. |
| Lanoline | 20 | — |
| Vaseline | 30 | — |
| Eau distillée | 10 | — |

*Lotions :*

| | | |
|---|---|---|
| Thigénol | 5 | grammes. |
| Glycérine | 10 | — |
| Alcool | 20 | — |

*Pâte :*

| | | |
|---|---|---|
| Thigénol | 4 | grammes. |
| Oxyde de zinc | 3 | — |
| Amidon | 3 | — |
| Glycérine | 1 | — |
| Eau | 1 | — |
| Glycérine d'amidon | 8 | — |

*Pommade :*

| | | | |
|---|---|---|---|
| N° 1. | Thigénol | 1 | — |
| | Lanoline | 25 | — |

ou :

| | | | |
|---|---|---|---|
| N° 2. | Thigénol | 5 | grammes. |
| | Oxyde de zinc | 2 | — |
| | Vaseline | 5 | — |
| | Glycérolé d'amidon | 50 | — |

*Solution alcoolique :*

| | | |
|---|---|---|
| Thigénol | 5 | grammes. |
| Alcool | 100 | — |

*Solution aqueuse :*

| | | |
|---|---|---|
| Thigénol | 1 | gramme. |
| Eau distillée | 25 | — |

*Suppositoire :*

| | |
|---|---|
| Thigénol | 0gr,20 |
| Beurre de cacao | Q. S. |

pour 1 suppositoire.

**Thiocol.** — Prép. — Sel de potasse du sulfate de gaïacol; il contient 60 p. 100 de gaïacol.

Desc. — Poudre fine, blanche, de goût légèrement amer d'abord, mais sucré ensuite, inodore, facilement soluble dans l'eau.

Prop. thér. — Comme succédané du gaïacol, il présente les avantages suivants : il n'irrite pas les muqueuses et est facilement résorbable. Aussi C. Schwarz a-t-il essayé de le prescrire contre la tuberculose, surtout lorsque les malades sont particulièrement sensibles et que l'odeur de la créosote et du gaïacol provoque chez eux un état nauséeux et de l'anorexie. Grâce à sa facilité de résorption, on peut en prescrire des doses assez élevées, et l'auteur a pu en administrer jusqu'à 10 et 15 grammes par jour sans provoquer aucun accident. Les résultats étaient toujours satisfaisants : l'appétit revenait, les forces augmentaient, de même que le poids du corps; l'état général s'améliorait. La toux diminuait d'intensité et de fréquence et les crachats perdaient peu à peu tout aspect purulent; les sueurs cessaient, et dans les cas fébriles la fièvre disparaissait sans l'aide d'antipyrétiques. Enfin, les signes locaux diminuaient, puis disparaissaient dans les cas peu avancés, mais l'influence du thiocol sur les cavernes est encore à étudier.

Mode d'emploi. Doses. — Cachets médicamenteux, contenant 0gr,25 de thiocol, à la dose de 2 à 4, plusieurs fois par jour.

| | | |
|---|---|---|
| 1° Thiocol | 0gr,50 | |
| Pour un cachet. Un cachet toutes les trois heures. | | |
| 2° Thiocol | 10 | grammes. |
| Sirop d'écorces d'oranges amères | 100 | — |
| Eau bouillie | 150 | — |
| Une cuillerée à soupe toutes les quatre heures. | | |

Dans la thérapeutique infantile, on pourra modifier ainsi :

| | |
|---|---|
| Thiocol.......................... | 3 grammes. |
| Sirop d'écorces d'oranges amères... | 45 — |
| Eau bouillie...................... | 75 — |

Une, deux ou trois cuillerées à soupe par jour, suivant l'âge de l'enfant.

Dans les cas de tuberculose laryngée, Fasano (de Naples) conseille les insufflations avec :

| | |
|---|---|
| Thiocol.......................... | 0gr,15 |
| Chlorure de cocaïne.............. | 40 grammes. |
| Acide borique.................... | 1 gramme. |

M. s. a.

On continuera le thiocol à l'intérieur à la dose de 1 à 2 grammes par jour.

Sous l'influence de ce médicament, on verra le poids augmenter, la toux, les crachats et la fièvre diminuer, la pression vasculaire se relever, la quantité d'urine augmenter, la teneur en acide urique diminuant.

**Traumatol.** — Syn. — Iodo-crésine.

Prép. — Combinaison d'iode et de crésol.

Prop. thér. — Substance trouvée par le Dr Kraus et qui, grâce à l'action de ses deux composants, constitue un antiseptique précieux, elle remplace l'iodoforme avec avantage. Le Dr Périer l'a employée avec succès pour le pansement de plaies opératoires et infectieuses récentes ou anciennes, des ulcères variqueux. Il a été employé avec succès dans les cas de dermatoses humides, de chancres mous et indurés.

En général, comme l'iodoforme et l'aristol, le traumatol ne paraît avoir d'action manifestement curative que dans les cas où il est appliqué sur des surfaces humides et il offre sur ces derniers l'avantage de n'irriter ni les muqueuses, ni l'épiderme.

Mode d'emploi. Doses. — Poudre de traumatol pur pour saupoudrer les plaies. — Gaze au traumatol. — Va-

seline à 2 à 5 p. 100 de traumatol. — Ovules. — Crayons. — Glycérine et collodion au traumatol à 10 p. 100.

**Trichloracétate de Thymyle.** — $C^2Cl^3O,C^{10}H^{13}O$.

PRÉP. — E. Liotard a obtenu ce composé en chauffant du thymol et de l'acide trichloracétique; il se forme un liquide d'où l'excès de thymol se déposera en lamelles, tandis qu'ultérieurement le trichloracétate de thymol se séparera sous forme saccharoïde. Pour activer la solidification, il suffit d'ajouter un peu d'eau.

DESC. — Insoluble dans l'eau, soluble dans l'alcool et l'éther; chauffé avec de la lessive de soude, il se produit une coloration, ce qui indique la présence simultanée du chloral et du thymol. Son point de fusion est 44° (le thymol fond à 50°).

PROP. THÉR. — Antiseptique caustique que l'on emploie en solutions alcooliques contre les ulcères et dans le pansement des plaies.

**Trinitrine** $C^6H^5(AzO^6)^3$.

SYN. — Nitroglycérine; angioneurosine; glonoïne.

PRÉP. — On l'obtient en mélangeant avec précaution de la glycérine avec de l'acide azotique fumant. On projette le mélange dans l'eau et on recueille dans le fond les gouttes huileuses de trinitrine.

PROP. THÉR. — Murrell en Angleterre et H. Huchard en France ont démontré que le summum d'action thérapeutique de la trinitrine était dans son application à la cure de l'angine de poitrine. C'est un médicament vaso-dilatateur, qui non seulement est utile dans l'angine de poitrine résultant d'une ischémie du muscle cardiaque, mais encore dans toutes les affections de l'aorte, qui produisent de l'ischémie cérébrale (rétrécissement et insuffisance). La trinitrine est em-

ployée avec avantage dans la chlorose très intense, dans les névralgies de cause anémique, chez certains hypocondriaques, lorsque les troubles vaso-moteurs, par leur exagération, amènent une véritable anémie cérébrale.

Le Dr Huchard en a indiqué l'emploi dans l'anémie cérébrale, la maladie de Stokes-Adams (bradycardie avec attaques apoplectiformes) la présclérose, etc.

Le Dr Gauthier (de Charolles) propose le procédé suivant pour annihiler les accidents dangereux de la cocaïne, sans nuire à son action locale. C'est en associant la trinitrine à la cocaïne qu'il obtient ce résultat. Sa formule est la suivante :

| | |
|---|---|
| Chlorhydrate de cocaïne................ | 0gr,20 |
| Solution de trinitrine à 1/100........... | 10 gouttes. |
| Eau distillée.......................... | 10 grammes. |

Chaque seringue de Pravaz de cette solution renferme 2 centigrammes de cocaïne et une goutte de solution de trinitrine. A la suite des injections pratiquées avec la solution ci-dessus formulée, Gauthier dit n'avoir jamais observé aucun des accidents dont il avait été maintes fois témoin, après avoir injecté des doses semblables de cocaïne sans trinitrine.

Mode d'emploi. Doses. — *Solution alcoolique* diluée, donnée à l'intérieur (Dr Huchard) :

| | |
|---|---|
| Solution alcoolique de trinitrine au centième. | 30 à 60 gouttes. |
| Eau distillée.............................. | 300 grammes. |

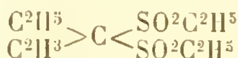
Une cuillerée à bouche le matin, à midi, le soir.

*Injection sous-cutanée* : on se sert de la solution suivante (Dr Huchard) :

| | |
|---|---|
| Solution alcoolique de trinitrine au centième. | 40 gouttes. |
| Eau distillée de laurier-cerise............... | 10 grammes. |

La seringue contient quatre gouttes de trinitrine. La dose ordinaire sera de une demi-seringue de Pravaz à une seringue entière.

**Trional.** — Syn. — Diéthylsulfoneméthylméthane. Ce médicament diffère du sulfonal en ce que le groupe méthyle ($CH^3$) y est remplacé une fois par le groupe éthyle ($C^2H^5$). C'est ainsi que le trional



$$\begin{matrix} C^2H^5 \\ C^2H^3 \end{matrix} > C < \begin{matrix} SO^2C^2H^5 \\ SO^2C^2H^5 \end{matrix}$$

est un diéthylsulfoneméthylméthane.

Desc. — Le trional se présente sous forme d'écailles brillantes, fondant à 76° C., peu solubles dans l'eau froide (1 : 300), plus solubles dans l'eau chaude et l'alcool. La solution dans l'eau chaude, le lait et le vin, de même que l'émulsion dans la gomme, ont une saveur légèrement amère.

Prop. phys. — Les effets secondaires et les phénomènes d'intoxication consécutifs à l'emploi du trional consistent dans les phénomènes de dépression du côté de la motilité et des organes des sens : incoordination des mouvements, marche titubante, faiblesse, somnolence, céphalée, lourdeur de tête, etc. Ils ne se produisent d'ailleurs qu'après l'ingestion de doses élevées, ou après un emploi très prolongé.

Prop. thér. — Le trional a été expérimenté par les Drs Barth, Schulze, Horvath, Schaefer, Ramon, Bœttiger, Galliard, Muller, Darier, Vogt, Marie.

Les auteurs concluent que, chez les hommes aussi bien que chez les animaux, le trional exerce surtout son influence sur le cerveau ; mais sur les hommes, on ne constate plus le même rapport (1 : 1 1/2 : 3) entre le sulfonal, le trional et le tétronal. Quant à l'action toxique de ces trois disulfones, elle

conserve rigoureusement le rapport sus-indiqué (1 : 1 1/2 : 3). — Donné à doses peu élevées, le trional n'influence nullement la sécrétion de la sueur, ni la température. Le sommeil est tout à fait tranquille; pendant toute sa durée, la respiration reste normale. — Le trional ne provoque pas d'accoutumance du côté des malades ; aussi, pour obtenir l'effet hypnotique désiré, n'est-on pas obligé d'avoir recours à des doses de plus en plus élevées. Mais il ne faut pas perdre de vue la possibilité des effets cumulatifs et, par suite, la possibilité des phénomènes d'intoxication après la répétition des mêmes doses de ces médicaments. Le trional est supérieur au sulfonal : il agit plus rapidement à dose moindre. Il est moins toxique et produit rarement des effets secondaires.

Ce médicament sera supprimé dès l'apparition des accidents suspects; l'intoxication est-elle bien accusée, on commencera par laver l'estomac.

Pris à petites doses ($0^{gr}$,5,1, ou 2 grammes), le trional est parfois suivi de sommeil.

Du reste, pour se mettre à l'abri de tout danger d'intoxication, on ne prescrira pas le trional à doses élevées (2 à 4 grammes) ou à doses moindres souvent répétées : il vaut mieux commencer par donner une dose élevée pour se rendre maître en une seule fois de l'insomnie ; si on est ensuite obligé de répéter le médicament, on diminuera les doses suivantes d'un demi ou d'un tiers de leur quantité initiale.

Le Dr Gab. Pouchet, aidé de Brissemoret et Joanin, a recherché s'il n'était pas possible de trouver un mode d'administration donnant plus de garanties que la méthode aujourd'hui classique, consistant à faire ingérer la dose unique courante d'un gramme en suspension dans 250 centimètres cubes de boisson chaude ou de lait.

Au cours de ces recherches, les auteurs ont fait, en outre, une constatation intéressante :

Le trional est soluble dans la paraldéhyde, dans la proportion de 1 de trional pour 3 de paraldéhyde.

Les auteurs ont pu reconnaître que le trional était entièrement soluble dans l'huile d'amandes douces, et qu'en filtrant la solution ainsi obtenue, il ne restait pas de trace du trional sur le papier à filtrer; ils ont en conséquence cherché à obtenir une émulsion facile à ingérer.

Mode d'emploi. Doses. — La dose moyenne est de 0gr,5 à 2 grammes en une seule fois; l'émulsion gommeuse ou les solutions dans le lait et le vin agissent plus rapidement que la solution aqueuse. — Le trional est pris par les malades le soir, un quart d'heure ou une demi-heure avant de se coucher.

*Émulsion :*

| | |
|---|---|
| Trional | 1 gramme. |
| Huile d'amandes douces | 20 grammes. |
| Sucre | 9 — |
| Eau de fleurs d'oranger | 10 — |
| Eau de laurier-cerise | 2 — |
| Gomme adragante | ãã 0gr,20 |
| Gomme arabique | |

à prendre en une fois; agiter avant de s'en servir.

Le trional dissous peut être donné en lavement :

*Lavement :*

| | |
|---|---|
| Trional | 0gr,50 |
| Jaune d'œuf | n° 1 |
| Eau | 250 grammes. |

(Usage externe.)

**Ulmarène.** — Prép. — L'ulmarène désigne un éther salicylique presque inodore, destiné à remplacer en thérapeutique les salicylates de méthyle, d'éthyle, d'amyle, dont l'odeur est si désagréable à certains malades.

Au point de vue chimique, l'ulmarène, découvert par le Dr Bourcet, est un mélange en quantités déterminées d'éthers salicyliques et d'alcools aliphatiques à poids moléculaires élevés.

Desc. — Liquide lourd, réfringent, légèrement jaune rosé, dont l'odeur très faible rappelle un peu celle du salol. Sous 760 millimètres, il bout entre 237 et 242°. Il contient 75 p. 100 de son poids d'acide salicylique. Il est presque totalement insoluble dans l'eau, soluble dans l'alcool, l'éther, le chloroforme. A chaud, il est saponifié par les alcalis. En solution alcoolique, il donne, avec le perchlorure de fer dilué, une belle coloration violette.

Prop. phys. — L'ulmarène a été administré aux animaux par le tissu cellulaire sous-cutané, par la voie péritonéale et veineuse, enfin par la voie gastrique.

Sous la peau, les animaux résistent à des doses considérables et le Dr Bourcet n'a jamais vu survenir d'accidents.

L'absorption et l'élimination ont été étudiées chez l'homme sain. Appliqué en badigeonnages sur la peau à la dose de 5 grammes de la même façon que le salicylate de méthyle, l'acide salicylique est décelé dans l'urine 3 heures après l'application du médicament. Cette élimination va en progressant jusqu'à la vingt-quatrième heure et on peut encore retrouver des traces d'acide salicylique au bout de la quarante-huitième heure.

L'ulmarène est fort bien toléré par la peau et il n'y produit aucune irritation. Les malades ne se plaignent pas de son odeur qui est presque nulle ; et ceux antérieurement traités par le salicylate de méthyle manifestent leur joie d'être délivrés de cette odeur.

Employé à des doses de 4 à 12 et même 16 grammes

par jour, comme le salicylate de méthyle, l'ulmarène a produit, sensiblement les mêmes résultats que lui. L'action spécifique et l'influence sur la nutrition et les échanges sont en tous points semblables. Son action analgésique se fait sentir dès les premières heures qui suivent son application et est persistante. L'action sur la température n'est pas apparue très nette. Aucun accident n'a encore été noté. L'élimination étudiée chez deux de ces malades a été identique à celle constatée chez l'homme sain. Elle se prolonge trois à quatre jours après la cessation du médicament.

En résumé, l'ulmarène paraît être appelé à remplacer le salicylate de méthyle dans toutes ses applications, étant données son odeur faible, sa toxicité moindre, sa forte teneur en acide salicylique.

Prop. thér. — L'ulmarène n'a été encore employé que dans un petit nombre de cas de rhumatisme articulaire aigu, subaigu, d'arthrite rhumatismale et dans un cas de rhumatisme blennorragique.

Mode d'emploi. Doses. — L'ulmarène paraît pouvoir être donné sans inconvénient par la voie gastrique ; le Dr Bardet a pu en prendre d'un seul coup une dose de 5 grammes, sans en ressentir la moindre gène.

**Urée.** — Desc. — L'urée pure doit se présenter sous forme de beaux cristaux incolores (prismes rhombiques), fusibles à 132° quand elle est desséchée, fusible entre 120 et 124°, lorsqu'elle n'a pas été desséchée.

Chauffée à une température plus élevée, elle dégage de l'ammoniaque, de l'ammélide, du biuret, de l'acide cyanurique. Elle est très soluble dans l'eau ; elle se dissout dans son poids d'eau froide, dans 5 parties d'alcool et est presque insoluble dans l'éther.

L'urée, chauffée avec de l'eau à 110° ou mise à

bouillir avec des acides ou des alcalis, se décompose en acide carbonique et en ammoniaque.

La solution est neutre aux réactifs; elle entre en combinaison avec l'oxyde de mercure, en donnant $CH^4Az^2O2HgO$; avec l'acide nitrique, elle donne du nitrate d'urée ; elle se combine également avec certains sels : le chlorure de sodium, par exemple, pour donner un composé, qui répond à la formule $CH^4Az^2O, NaCl$.

Réactions. — Les réactions spécifiques de l'urée sont les suivantes :

1° Sa solution aqueuse, traitée par l'acide nitrique concentré et pur, donne un précipité cristallin de nitrate d'urée, qui se présente en cristaux incolores brillants;

2° Sa solution aqueuse, au contact de l'acide oxalique, donne de l'oxalate d'urée en poudre blanche, cristalline, peu soluble dans l'eau froide;

3° En chauffant quelques cristaux d'urée dans un tube à essai un peu au-dessus de son point de fusion, il se dégage de l'ammoniaque, et le résidu, agité avec de l'eau et traité par quelques gouttes de solution de sulfate de cuivre, donne la réaction violette du biuret.

Prop. thér. — L'urée est employée en médecine comme succédané de la lysidine et de la pipérazine.

Klemperer a signalé ses bons effets dans divers cas de lithiase urinaire, à titre de médicament diurétique (résultats très douteux d'après Huchard).

Mode d'emploi. Doses. — En solution aqueuse à 10 p. 100, une cuillerée toutes les heures. Comme diurétique, l'urée était autrefois recommandée à la dose de 0gr,50 jusqu'à 2 grammes.

**Uréthane de thymol.** — Syn. — Éther thymolcarbonique.

Desc. — Cristaux blancs, de saveur peu prononcée, peu solubles dans l'eau.

Prop. phys. — Ce médicament se décompose dans l'intestin, qui est un milieu alcalin, et le thymol qui est mis en liberté agit comme anthelminthique. L'uréthane de thymol ayant été administré à un chien, on a constaté que le thymol apparaissait dans l'urine en assez forte proportion au bout de douze heures ; le carbonate de thymol se décompose moins complètement.

Prop. thér. — L'uréthane de thymol peut rendre service pour combattre les vers intestinaux et l'ankylostome.

**Uropherine.** — Syn. — Lithion-diurétine de Merck. Salicylate de théobromine et de lithine.

Prép. — Ce corps est obtenu par la saturation à équivalents égaux de l'acide salicylique par la théobromine et la lithine (E. Merck).

Prop. thér. — Le Dr Gram (de Copenhague) remarque que la lithion-diurétine est plus assimilable que la diurétine ordinaire et qu'il faut employer des doses diminuées de 1/4 pour obtenir les mêmes résultats. Elle n'a pas d'action anormale sur le cœur, tandis qu'au contraire l'association de la digitale, infusion (1 p. 100) une cuillerée à bouche 4 fois par jour, et de l'uropherine produit d'excellents effets. Dans le cas où le rein serait imperméable et où l'on redouterait l'action de l'acide salicylique, on le remplacerait par l'acide benzoïque.

Mode d'emploi. Doses. — Les doses de lithion-diurétine (Merck) sont de 3 à 4 grammes par jour ; la dose est la même pour la combinaison benzoïque.

La préparation se prescrit de la manière suivante :

Salicylate de théobromine et de lithine.. 10 grammes.

Dissoudre dans :

Eau distillée. ........................ 150 grammes.

Une cuillerée à bouche 3 à 4 fois par jour, ou bien :

Salicylate de théobromine et de lithine.. 1 gramme.

Faire 10 doses semblables et les enrober en cachets ou en capsules gélatineuses. Une capsule 3 à 4 fois par jour; après chaque capsule, boire un verre d'eau.

**Urotropine** $(CH^2)^6Az^4+6H^2O$. — Syn. — Hexaméthylène-tétramine (1).

Prép. — S'obtient en faisant passer un courant de gaz ammoniac sec sur de la poudre de dioxyméthylène. C'est une combinaison d'aldéhyde formique et d'ammoniaque.

Desc. — Se présente sous forme de cristaux rhomboédriques, incolores, transparents, très brillants. Est très soluble dans l'eau. Ses solutions aqueuses sont alcalines et insipides. Se décompose facilement en formol et ammoniaque sous l'influence des acides et de la chaleur. Fournit une réaction caractéristique par l'eau bromée : il se forme un précité jaune orange.

Prop. thér. — Elles ont été surtout établies par Nicolaier.

L'urotropine administrée par la voie buccale, passe rapidement en nature dans l'appareil urinaire, où elle donne lieu à un dégagement de vapeurs d'aldéhyde formique, vapeurs douées d'un extraordinaire pouvoir antiseptique. Il en résulte une entrave des plus puissantes à la pullulation des microbes contenus dans l'urine. Mais ce dégage-

(1) Dr F. P. Guiard. L'urotropine et l'helmitol. *Annales des mal. des Org. gén. ur.*, avril à octobre 1905.

ment ne se produit qu'à une certaine température, au moins celle du corps, 38° ; il fait défaut à la température ambiante moyenne de 15 à 18°.

L'action antiseptique de l'urotropine s'exerce d'une façon remarquable, parfois stupéfiante, *sur la plupart des affections inflammatoires de l'appareil urinaire*, surtout celles qui s'accompagnent de rétention complète ou incomplète et d'altérations fétides de l'urine (prostatiques, rétrécis, paralytiques, etc). Elle diminue et fait promptement disparaître, la pesanteur, la suppuration, l'aspect trouble de l'urine, tandis qu'elle atténue parallèlement la fréquence et les douleurs des mictions. Son efficacité ne se manifeste pas seulement dans les cystites les plus diverses par leur nature, mais encore dans les pyélites et pyélo-néphrites et dans certains cas d'incontinence infantile. Enfin, elle réduit au minimum les risques de fièvre urineuse consécutifs aux interventions de toute sorte sur le canal et sur la vessie. Mais, dans les inflammations tuberculeuses, elle ne donne aucun résultat.

En dehors des maladies de l'appareil urinaire, les propriétés antiseptiques de l'urotropine sont encore applicables à *certaines maladies infectieuses générales* au cours desquelles les microbes pathogènes peuvent, à certains moments, s'éliminer par la voie rénale, la fièvre typhoide et la scarlatine par exemple. *Au déclin de la fièvre typhoïde*, une fois sur quatre environ, les urines renferment des bacilles d'Eberth, souvent en grande quantité. Les malades sont ainsi exposés à des complications de cystite ou de pyélite. Or, l'urotropine exerce une action microbicide extrêmement puissante sur le bacille d'Eberth et ne tarde pas à supprimer tout danger pour eux et leur entourage. Quant à la *scarlatine*, on sait combien est grave la néphrite si fréquemment observée, soit au

cours même de son évolution, soit pendant la convalescence. La proportion, suivant les épidémies, varie de 16 à 90 p. 100, elle est tombée à 3.8 p. 100 sur 177 cas systématiquement soumis (Patschkowski) à l'administration de l'urotropine. Elle semble réaliser le traitement préventif, curatif et l'on pourrait même dire abortif de cette complication si redoutable.

L'urotropine représente l'antiseptique par excellence de l'appareil urinaire.

*Action dissolvante sur l'acide urique et les urates.* — L'urotropine possède encore une autre propriété, celle d'augmenter, à la température du corps, la solubilité de l'acide urique et des urates, non seulement pour la diurèse urique dont elle s'accompagne, mais encore et surtout par les combinaisons très solubles qu'elle fournit avec ces substances. Nicolaier en préconise vivement l'emploi contre la gravelle urique et la goutte et déclare en avoir obtenu d'excellents résultats.

*Action antiphosphaturique.* — Enfin, l'urotropine modifie et guérit merveilleusement certains cas de phosphaturie d'une ténacité désespérante.

Mode d'emploi. — Doses. — Le médicament ne doit pas être prescrit en cachets, mais en solution dans une assez grande quantité d'eau ordinaire ou gazeuse et réparti à peu près régulièrement en trois ou quatre fois dans les 24 heures. L'urotropine Schering en pastilles de $0^{gr},50$, trois ou quatre fois par jour, chacune fondue dans un verre d'eau, est celle dont l'excellence a été jusqu'à présent le mieux démontrée et qui offre les plus sérieuses garanties.

La dose de $1^{gr},50$ à 2 grammes par jour est absolument inoffensive et suffisante. Elle peut être considérée comme classique.

**Validol.** — Syn. — Valérianate de menthol.

Desc. — Liquide incolore, limpide, à consistance de glycérine, d'une odeur aromatique agréable. Il possède un goût légèrement amer; il n'a pas la saveur âcre et brûlante du menthol et est bien toléré par l'estomac, la peau et les muqueuses.

Prop. thér. — D'après le Dr Schwersenski, la combinaison chimique du menthol avec l'acide valérianique jouirait de la propriété de dissoudre des quantités considérables de menthol pur, en enlevant à cette dernière substance ses propriétés irritantes.

La solution à 30 p. 100 de menthol dans le valérianate de menthol, désignée sous le nom de *validol*, est celle qui s'adapterait le mieux à l'usage médical.

Administré à l'intérieur plusieurs fois par jour à la dose de dix à quinze gouttes dans une cuillerée de vin ou sur un morceau de sucre, le validol serait un bon analeptique, notamment dans les états de dépression relevant de l'hystérie ou de la neurasthénie; il serait doué, en outre, de propriétés stomachiques et carminatives. On pourrait enfin l'employer en badigeonnages dans les amygdalites et les pharyngites, ainsi que pour la désinfection des téguments.

**Vanadate de soude** $VaO^3Na$. — Syn. — Métavanadate de soude.

Prép. — Le pentoxyde de vanadium $Va^2O^5$, ou anhydride vanadique, fournit avec l'eau l'acide vanadique qui se combine aux bases pour donner des vanadates. Semblable à l'acide phosphorique, il donne des produits ortho, pyro et méta, et c'est le métavanadate de soude qui est officinal. C'est celui d'ailleurs qui se forme au contact de l'anhydride vanadique et du carbonate de sodium en présence de l'eau.

Desc. — Corps solide blanc, cristallisé, assez soluble dans l'eau.

Prop. phys. — Le Dr V. Berthail (de Lyon) a étudié les propriétés physiologiques des sels de vanadium (1). Hautefeuille, Barreswill et Werther avaient constaté que les sels de vanadium absorbaient l'oxygène des substances organiques pour former de l'acide pervanadique, lequel, étant instable, se réduit avec grande facilité; aussi cette propriété a été utilisée dans l'industrie chimique.

Ce rôle de navette, suivant l'heureuse expression de Laran, a fait entrer dans la thérapeutique les sels de vanadium. Les Drs Lyonnet, Martz et Martin ont pensé qu'ils devaient être de puissants succédanés du fer et de l'arsenic, pourvoyeurs d'oxygène et capables, comme eux, d'activer les combustions organiques dans les affections où leur retard est considérable. Leurs essais ont porté sur le métavanadate de sodium. Ils ont constaté une puissante excitation de l'appétit et une augmentation rapide des forces. Ce coup de fouet donné à la nutrition accélère les oxydations; l'assimilation devient plus complète, le poids s'accroît d'une façon appréciable (dans un cas, 2 kilogrammes en moins de huit jours). La sécrétion urinaire subit des modifications favorables; le volume est plus abondant; l'urée augmente, l'acide urique diminue. Le coefficient d'oxydation azotée se relève. Dans le diabète, le taux du sucre est abaissé.

Variable d'après les expérimentateurs, la toxicité moyenne du métavanadate de soude en injections intraveineuses est de 0gr,030 par kilo d'animal.

Prop. thér. — Le Dr V. Berthail, résumant les travaux de Laran, Hélouis, Weber, Lyonnet, Guinard, Martz, Martin et les siens, arrive aux conclusions suivantes.

Les sels de vanadium déterminent une augmenta-

(1) Berthail, *Emploi thérapeutique du vanadium.*

tion d'appétit extrêmement marquée et persistant pendant plusieurs jours; les forces sont augmentées, il en est de même du poids, et le Dr Berthail cite le cas d'un malade qui a augmenté de 4 kil, 200 en quarante jours sous l'influence de ce traitement.

L'action sur les tuberculeux (80 cas observés), les anémiques, les chlorotiques, a été efficace et dans peu de cas on a remarqué de la diarrhée et de la température plus élevée. Sur les neurasthéniques, 5 observations de guérison; chez les rhumatisants, 6 cas de guérison et un cas d'intolérance; enfin, dans 8 cas divers, entérite, leucocythémie, impaludisme, dermatites, la guérison a été obtenue.

Mode d'emploi. Doses. — Au point de vue de la forme pharmaceutique, les sels de vanadium précipitent un grand nombre de matières organiques, les alcaloïdes, toutes les substances tanniques.

On doit les prescrire sous forme de solutions aqueuses ou de pilules exactement dosées. Ne pas dépasser de 4 à 5 milligrammes par vingt-quatre heures.

Leur action étant durable, on peut n'en prescrire que 2 à 3 fois par semaine.

| | |
|---|---|
| Vanadate de soude............ } | àà 0gr,05 centigr. |
| Arséniate de soude............ } | |
| Glycérophosphate de soude....... | 10 grammes. |
| Elixir de Garus.................. | 300 — |

Une cuillerée à dessert à chaque repas.

Granules contenant 1 milligr. de vanadate de soude, à la dose de 4 à 5 granules par jour, tous les 2 jours.

**Vasenol.** — Desc. — On a utilisé de nombreuses préparations à base de paraffine solide ou de paraffine liquide, jouissant de la propriété de s'émulsionner avec l'eau. Cette propriété émulsive était due à l'addition de corps gras, de savon, d'alcool et

d'ammoniaque, mais dans certains cas cette addition n'était pas sans inconvénients. En mélangeant la vaseline ou l'huile de vaseline avec des alcools gras, à équivalents élevés, retirés du spermacéti, de la cire de Chine, de la cire des abeilles, on obtiendrait un nouvel excipient formant avec l'eau des émulsions stables, non irritantes, non altérables et facilement absorbées par la peau.

On trouve dans le commerce :

1° Le vasenol, émulsion de vaseline jaune avec 25 p. 100 d'eau ;

2° Le vasenol liquide, émulsion stable de paraffine liquide blanche, contenant 33 p. 100 de son poids d'eau.

Prop. thér. — Ce dernier serait préconisé comme liniment dans le traitement des maladies de la peau, pour lubrifier les sondes et comme véhicule des injections dans le traitement de la gonorrhée.

**Vaso-dilatateurs.** — Tétranitrate d'érythrol, hexanitrate de mannitol, dinitrate de glycol.

Historique. — Au Congrès de médecine d'Edimbourg, les Drs Bradbury et Broadbent ont fait une communication sur quelques médicaments, dont l'action est analogue à celle de la *trinitrine*, et qui auraient même sur elle certains avantages.

En 1893, le Dr Leech reconnut aux *nitrites* et à la *nitroglycérine* une action vaso-dilatatrice puissante, mais par trop transitoire, et proposa la recherche de substances dont l'action vaso-dilatatrice soit plus prolongée, fût-elle moins énergique.

Le Dr Matthew Hay expérimenta le *nitrate d'éthyle*, la *nitro-cellulose* et quelques-uns de leurs dérivés, mais sans succès.

Le Dr Leech reconnut que tous les éthers nitriques de la série grasse possèdent des propriétés dilatatrices dont l'action est généralement assez prolongée; il

conclut qu'on pourrait les essayer, tout en leur reconnaissant l'inconvénient de causer les céphalalgies.

Le Dr Lauder Brunton expérimenta le *chlorhydrate d'hydroxylamine* qu'il dut abandonner, à cause des troubles gastriques que causait son emploi.

Bradbury essaya et le Dr Huchard établit l'emploi des nitrates d'alcools à valences multiples; en particulier, il fit porter ses expériences sur les *nitrates d'érythrol* et de *mannitol;* c'est l'action de ces derniers corps que nous voulons mentionner ici.

Desc. — Le *tétranitrate d'érythrol* et l'*hexanitrate de mannitol* sont des corps solides à la température ordinaire; leurs points de fusion sont : 61° pour le premier, 113° (d'après Socoloff) pour le second. Ils sont peu solubles dans l'eau, mais très solubles dans l'alcool et l'éther.

Ces corps doivent être maniés avec précaution et par petites quantités dans les laboratoires; au point de vue thérapeutique, ils ne sont pas dangereux.

Prop. phys. — Si l'on compare l'action de ces deux nitrates à celle des éthers nitriques des alcools à moindre valence : *nitrate de méthyle*, *dinitrate de glycol*, *trinitrate de glycérine* (*trinitrine*), on constate que tous ont sur les vaisseaux une action dilatatrice d'autant plus forte qu'ils sont plus solubles, l'énergie dilatatrice augmentant graduellement du premier, le *nitrate de méthyle*, au dernier, l'*hexanitrate de mannitol;* mais la *durée de l'action augmente dans l'ordre inverse :* très courte pour le nitrate de méthyle, elle devient de plus en plus longue quand on s'élève dans la série. Cette durée de l'action vaso-dilatatrice a été étudiée sur les animaux ; chez l'homme, elle a été déterminée par l'étude de la tension artérielle et par celle du pouls. Voici les résultats obtenus sur les animaux par l'injection directe : Avec une solution de nitrate de méthyle à 1 p. 1000, le débit du sang montait de

23 c. c. par minute à 33 c. c., pour atteindre de nouveau 23 c. c. dès que la solution avait fini de passer; les autres nitrates produisaient des résultats analogues, ce qui montrait leur propriété de dilater les vaisseaux; mais ce qui importe, c'est la durée de l'action, que fait connaître l'étude de la pression artérielle et du pouls.

Pour étudier la pression artérielle, on introduisit dans l'estomac d'un lapin les corps à expérimenter préalablement dissous et à la dose de 25 à 50 milligrammes par kilogramme d'animal. En une minute, le *dinitrate de glycol* réduisit la tension artérielle de 113 à 85 millimètres de mercure; et, au bout de 4 minutes, cette pression était descendue à 42 millimètres; puis, la pression augmenta de nouveau graduellement pour atteindre 106 millimètres au bout de 14 minutes. Dans les mêmes circonstances, la nitroglycérine produisit des effets à peu près identiques. Quant aux nitrates d'érythrol et de mannitol, leurs effets sont moins évidents en ce sens que la chute de la pression artérielle n'est pas brusque; mais il n'y a pas non plus un retour rapide à la valeur première; 28 minutes après l'introduction du nitrate d'érythrol, la pression passait de 85 à 63 millimètres et 30 minutes plus tard elle atteignait 54 millimètres; 2 heures 28 minutes après l'administration du nitrate, la pression était de 46 millimètres, et une heure plus tard elle avait encore la même valeur. Avec le nitrate de mannitol, l'effet était analogue.

Les nitrates d'érythrol et de mannitol ont donc une action *moins marquée*, mais *plus prolongée*, que ceux de glycol ou de glycérine.

Ces expériences sont corroborées par les tracés sphygmographiques. De leur étude il résulte que, administrée à la dose de 2/3 de milligr., la trinitrine réduit rapidement la tension artérielle, mais au bout

de 16 minutes la tension a repris sa valeur normale. Si, au lieu de trinitrine, on administre du nitrate d'érythrol à la dose de 6 milligr. 5, on ne remarque aucun effet pendant 50 minutes; après quoi, la tension diminue graduellement pendant une heure et demie pour se relever; mais 6 heures 15 minutes après l'administration du médicament, la tension n'a pas encore atteint sa valeur primitive. A la dose de 6 milligr. 5, l'hexanitrate de mannitol produit des effets identiques.

Prop. thér. — Chez certains sujets, les vaso-dilatateurs n'ont qu'un très léger effet; il en est ainsi, chez les cardiopathes dont la maladie est invétérée et chez lesquels les artères donnent une sensation de plénitude; chez ces malades, les artères, ainsi que le cœur, ont perdu leur tonus normal et sont dilatés. Il faudrait, chez de tels malades, administrer une dose considérable de nitrate, et le médicament pourrait n'être pas sans danger. A part ces rares cas, on peut administrer avec succès les nitrates d'érythrol et de mannitol dans les maladies qui présentent de l'hypertension artérielle.

Mode d'emploi. Doses. — La dose à employer, qu'il s'agisse de l'un ou de l'autre de ces nitrates, sera de 6 milligr. 5 environ, en pilules ou en tablettes. Cette dose, qu'on pourra augmenter, sera presque toujours suffisante pour produire une diminution notable de la tension artérielle pendant plusieurs heures.

On peut employer ces divers médicaments, comme la trinitrine, dans les douleurs cardiaques, maladies des reins, anévrysmes, maladie de Raynaud, certaines dyspnées, douleurs de tête, migraine, maladies nerveuses.

Le Dr Huchard emploie le tétranitrate d'érythrol (qu'il appelle *tétranitrol* par abréviation) à la dose de 6 milligrammes à 3 centigrammes par jour, avec

des comprimés de 1, 2, 5 et 10 milligrammes. Ce médicament ne peut s'employer en solution.

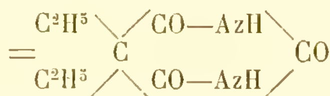
**Vasothion.** — Prép. — Nouvelle base pour pommades, obtenue par l'action du soufre sur le vasogène.

Comp. — Le vasothion renferme 10 p. 100 de soufre ; c'est un composé qui présente beaucoup d'analogie avec le thiosapol et le thiosavonal.

Mode d'emploi. — On l'emploie en mélange avec d'autres pommades ou en émulsion avec l'iode, l'iodoforme, la créoline.

**Véronal.** — Syn. — Diéthylmalonylurée.

Prép. — Fischer et Von Mering ont songé à préparer des corps renfermant, outre un carbone tertiaire ou quarternaire, une certaine quantité de groupes éthyle. C'est ainsi qu'ils ont préparé la diéthylacétylurée, la diéthymalonylurée ou véronal




qui possède un pouvoir somnifère beaucoup plus puissant que le sulfonal.

Desc. — Ce composé, fabriqué par Merck, est un corps incolore cristallisant en de beaux cristaux fondant à 191°, d'une saveur vaguement amère et peu soluble dans l'eau froide ; l'eau chaude en dissout un douzième de son poids.

Le véronal forme des sels alcalins, très solubles, et cette propriété est importante surtout pour sa résorption dans l'intestin.

Prop. thér. — Il a fait l'objet d'expériences dans la clinique du professeur Pal à Vienne, dans le sanatorium pour les maladies nerveuses à Gross-Lichterfelde, dans la division interne de l'hôpital com-

munal Moabit, dans la clinique psychiatrique de Strasbourg, dans la clinique psychiatrique de la Charité à Berlin, ainsi que dans la clinique du professeur von Leyden dans la même ville. Il a de même été le sujet des recherches de Oppenheim et Aronheim.

D'après les recherches expérimentales, le véronal doit être considéré comme un hynoptique relativement inoffensif, dont l'innocuité est caractérisée par la grande différence dans les doses à prescrire. Il est libre de tout effet accessoire désagréable et mérite, par la sûreté et l'intensité de son action, d'occuper une place prépondérante dans l'arsenal thérapeutique. Dans tous les cas d'insomnie simple, non attribuable à la douleur, l'effet du médicament a été prompt et certain.

Le véronal est indiqué avant tout dans l'agrypnie nerveuse simple, dans l'insomnie due à la neurasthénie, à l'hypocondrie, à l'hystérie, aux états mélancoliques de dépression, à l'inquiétude nerveuse et à l'angoisse, car elle satisfait aux exigences que la psychiatrie réclame d'un calmant et d'un hynoptique à la fois. Les patients le prennent de bon gré et son emploi revient à aussi bon compte que celui des autres hynoptiques, car des doses minimes sont suffisantes.

Le véronal rend encore service dans la démence, la catatonie, le délire périodique, la paranoïde, l'insomnie causée par la démorphinisation, et est recommandé comme un calmant puissant et inoffensif dans les états d'excitation motrice et maniaque.

De même, il s'est montré un très bon remède contre l'insomnie, suite d'affections corporelles légères, de douleurs peu intenses, de bronchites, de phtisie débutante, ou en présence de laryngite, pharyngite, cystite, rhumatisme musculaire, etc. Dans ces cas, il suffit en général de un 1/2 à 3/4 de gramme. Dans l'excitation maniaque, le délire al-

coolique, l'excitation compliquée de confusion mentale, les états épileptiques et hystériques, l'insomnie au cours de maladies infectieuses aiguës, des doses plus élevées de 1 à 1gr,5 et 2 grammes sont nécessaires. Après un usage prolongé et dans des cas exceptionnels, la manifestation de l'effet hynoptique de la dose habituelle peut être retardée; on élèvera alors peu à peu la dose de 0gr,5 par exemple, journellement.

En général, il suffit d'une augmentation graduelle jusqu'à 1 gramme.

Mode d'emploi. Doses. — Pur ou en cachets à la dose de 0gr,50, de un à deux par jour (Bayer et Merck). Tablettes au cacao, à la dose de 0gr,50 dans du thé ou du lait chaud.

*Paquets* :

| | |
|---|---|
| Véronal | 0gr,05 |

Pour 1 paquet n° 10.

*Potion* :

| | | |
|---|---|---|
| Véronal | ãã | 1 gramme. |
| Antipyrine | | |
| Eau distillée de cannelle | 10 | — |
| Sirop simple | 20 | — |
| Eau distillée | 90 | — |

*Suppositoires* :

| | |
|---|---|
| Véronal | 0gr,25 à 0gr,50 |
| Beurre de cacao | 3 grammes. |

Pour 1 suppositoire n° V.

Yohimbine. — Prép. — Alcaloïde retiré de l'écorce d'un arbre de la famille des Apocynacés, qui croît au Cameroun, et qu'on appelle *yumbehoa*.

Desc. — En aiguilles blanches, fusibles à 234°; soluble dans l'alcool, l'alcool méthylique, l'éther, l'acétone et le chloroforme, peu soluble dans le benzène,

insoluble dans l'eau ; il se colore en jaune orangé au contact des alcalis.

Prop. thér. — Aphrodisiaque puissant et peu nuisible.

D'abord Mendel et Oberwarth étudièrent l'action de cette substance sur les organes génitaux des animaux.

Depuis, A. Loewy, de Berlin, a trouvé qu'injectée dans le tissu sous-cutané des chiens, la *yohimbine* provoque une hyperémie de l'épididyme des testicules et l'érection du pénis.

Par contre, cette substance ne produit aucune excitation sur les reins.

Chez l'homme, prise à l'intérieur, à la dose de 0gr,005, deux à trois fois par jour, même pendant deux ou trois semaines, elle provoque des réactions aphrodisiaques, et n'irrite pas les reins.

**Zimphéne.** $C^{10}H^{8}AzO^{3}Na$. — Syn. — Metaoxycyanocinnamate de sodium.

Prép. — On l'obtient en saturant par le bicarbonate de soude, l'acide métaoxycyanocinnamique en chauffant vers 224° (Dr Ed. Fiquet).

Desc. — Corps blanc jaunâtre cristallin, soluble dans l'eau et l'alcool, à odeur des phénols supérieurs, de saveur franchement amère amenant la salivation.

Prop. thér. — D'après le Dr Fiquet (1), le zimphène est un médicament dont l'activité s'exerce sur les glandes et en particulier sur celles de l'estomac.

Il provoque une émission abondante des sucs digestifs, et, par suite, ce médicament est appelé à rendre de grands services dans la thérapeutique des maladies gastriques. Ce produit agit directement sur le système nerveux central, et c'est par son intermé-

(1) *Société de Thérapeutique*, 8 nov. 1905.

diaire qu'il excite le fonctionnement des glandes avec lesquelles il est en rapport.

Ses propriétés antiseptiques, sa non-toxicité et son efficacité le recommandent dans les cas d'atonie gastro-intestinale et, par conséquent, dans le traitement des dyspepsies en général, surtout quand elles sont d'origine nervo-motrice.

En même temps, il exerce une action favorable sur toute la nutrition et favorise l'assimilation des aliments non seulement en activant l'acte de la digestion, mais encore en excitant les fonctions générales de l'organisme.

Mode d'emploi. Doses. — Paquets ou cachets de $0^{gr},10$ à la dose de 1 à 5 par jour.

---

*Quatrième examen.*

## THÉRAPEUTIQUE, HYGIÈNE, MÉDECINE LÉGALE MATIÈRE MÉDICALE, PHARMACOLOGIE.

**Traité élémentaire de Thérapeutique,** de matière médicale et de pharmacologie, par le Dr A. MANQUAT. 5e *édition*, 1903. 2 vol. in-8.. 24 fr.
**Guide et Formulaire de Thérapeutique,** par le Dr HERZEN. 3e *édition*, 1905. 1 vol. in-18, 700 pages, cartonné.......................... 10 fr.
**Mémorial thérapeutique,** par C. DANIEL. 1902. 1 vol. in-12, 240 pages, relié (*format portefeuille*)................................ 3 fr. 50
**L'art de Formuler,** *Mode d'emploi et posologie des Médicaments usuels*, par BREUIL. 1 vol. in-12, papier indien cart. (*format portefeuille*). 4 fr.
**Tableaux synoptiques de Thérapeutique,** par le Dr DURAND. 1899, 1 vol. gr. in-8 de 224 pages, cartonné.............................. 5 fr.
**Traité de Pharmacologie et de Matière médicale,** par J. HÉRAIL. 1900, 1 vol. in-8 de 500 pages avec 400 figures...................... 12 fr.
**Nouveaux Eléments de Pharmacie,** par ANDOUARD, professeur à l'Ecole de Nantes. 6e *édition*. 1905, 1 vol. gr. in-8, 950 p., 200 fig., cart. 24 fr.
**Aide-Mémoire de Pharmacie,** par FERRAND. 5e *édition*, 1891. 1 vol. in-18 jésus de 852 pages, 168 figures, cartonné...................... 8 fr.
**Formulaire officinal et magistral international,** par le professeur J. JEANNEL. 4e *édition*, 1887. 1 vol. in-18 de 1044 pages, cartonné. 3 fr.
**Formulaire des Médications nouvelles,** par le Dr Henri GILLET. 1906, 1 vol. in-18 de 300 pages, cartonné............................ 3 fr.
**Formulaire des Médicaments nouveaux,** par H. BOCQUILLON-LIMOUSIN, 18e *édition*. 1906. 1 vol. in-18 de 300 pages, cartonné........... 3 fr.
**Tableaux synoptiques d'Hygiène,** par le Dr REILLE. 1900, 1 vol. gr. in-8 de 200 pages, cartonné.................................... 5 fr.
**Nouveaux Éléments d'Hygiène,** par J. ARNOULD. 5e *édition*, 1906. 1 vol. gr. in-8, 1224 pages, 260 figures, cartonné..................... 20 fr.
**Précis de Médecine légale,** par le Dr BALTHAZARD. 1906, 1 vol. in-8, 400 pages, avec 2 pl. col. et fig., cart.......................... 7 fr.
**Précis de Médecine légale,** par le Dr Ch. VIBERT. 6e *édition*, 1903. 1 vol. in-8 de 912 pages, avec 87 figures et 5 planches en chromo..... 10 fr.
**Atlas-Manuel de Médecine légale,** par le professeur HOFMANN, de Vienne, et VIBERT. 1 vol. in-16, 170 p., avec 56 pl. col. et 193 fig., relié.. 18 fr.
**Cours de Médecine légale,** par le professeur P. BROUARDEL. 12 v. in-8. 107 fr. 50
— **La Mort et la Mort subite.** 1895, 1 vol. in-8 de 500 pages.. 9 fr.
— **Les Asphyxies.** 1896, 1 vol. in-8 de 416 p., avec fig., et 8 pl.. 9 fr.
— **La Pendaison.** 1896, 1 vol. in-8........................... 12 fr.
— **L'Infanticide.** 1897, 1 vol. in-8 avec figures et planches....... 9 fr.
— **Les Explosifs et les Explosions.** 1897, 1 vol. in-8............. 6 fr.
— **La Responsabilité médicale.** 1898, 1 vol. in-8................ 9 fr.
— **L'Exercice de la Médecine.** 1899, 1 vol. in-8................ 12 fr.
— **Le Mariage.** 1900, 1 vol. in-8............................ 9 fr.
— **L'Avortement.** 1901, 1 vol. in-8.......................... 7 fr. 50
— **Les Empoisonnements.** 1902, 1 vol. in-8.................... 9 fr.
— **Les Intoxications,** 1904, 1 volume in-8 .................... 12 fr.
— **Les Blessures et Accidents du Travail.** 1906, 1 vol. in-8... 15 fr.
— **Opium, Morphine, Cocaïne.** 1906, 1 vol. in-8................ 4 fr.
**Précis de Toxicologie** clinique et médico-légale, par le Dr VIBERT. 1900, 1 vol. in-8 de 912 pages, avec figures et 1 planche coloriée...... 10 fr.
**Précis de Toxicologie,** par A. CHAPUIS. 2e *édit.*, 1897. 1 vol. in-8.. 9 fr.

# TABLE ALPHABÉTIQUE

## DES MATIÈRES

Nous avons indiqué, sous la rubrique la plus habituellement connue, le dosage usuel.

Lorsqu'il n'y a qu'un chiffre, il indique la dose maximum.

Lorsqu'il y a deux chiffres, le premier s'applique à la dose maximum en une fois, et le second à la dose maximum en vingt-quatre heures.

Ainsi :

*Abrastol* .......................... 1 *gr.* — 4 *gr.*

doit se lire 1 *gr. en une fois* et 4 *gr. en vingt-quatre heures.*

Nous avons indiqué le mode d'emploi le plus usuel et le plus exactement dosé. On trouvera le détail des autres modes d'emploi et des doses dans le corps de l'ouvrage.

6144-05. — Corbeil. Imprimerie Éd. Crété.

# RÉPERTOIRE

DES

# Principaux Médicaments Nouveaux

*Figurant pour la 1re fois dans le Formulaire.*

---

---

# Répertoire des Synonymes

---

*Abrastol* = Asaprol.
*Acétophénone* = Hypnone, phénylméthylacétone.
*Acétopyrine* = Acéto-salicylate d'antipyrine.
*Acétosalicylate d'antipyrine* = Acétopyrine.
*Acétyloxyphényluréthane* = Thermodine.
*Acétylparaoxyphényluréthane* = Neurodine.
*Acétyltanin* = Tannigène.
*Acide diiodoparaphénylsulfurique* = Sozoïodol.
*Acide diméthylarsénique* = Cacodylate de soude.
*Albuminate de tanin* = Tannalbine, tannate d'albumine.
*Alypine* = Chlorhydrate de benzoyltètraméthyldiamino-éthyldiméthylcarbinol primaire.
*Anesthésine* = Éther éthylique de l'acide p.-amidobenzoïque.
*Angioneurosine* = Glonoïne, nitroglycérine, trinitrine.
*Anhydrométhylencitrate d'hexaméthylentétramine* = Citraminoxyphène, helmitol.
*Anhydrométhylencitrate de soude* = Citarine.
*Argent colloïdal* = Collargol.
*Argonine* = Caséinate d'argent.
*Arrhénal* = Sel arsenical B.
*Asaprol* = Abrastol.
*Asparaginate de mercure* = Aspartate de mercure.
*Aspartate de mercure* = Asparaginate de mercure.
*Benzeugénol* = Éther benzoïque de l'eugénol.
*Bismone* = Oxyde de bismuth colloïdal.
*Bismuth naphtolé* = Naphtolate de bismuth ; orphol.
*Bismuthol* = Gastérine, phosphate de bismuth.
*Broméine* = Bromhydrate acide de codéine.
*Bromhydrate acide de codéine* = Broméine.
*Bromodiéthylacétamide* = Neuronal.
*Cacodylate de gaïacol* = Cacodyliacol.

*Cacodylate de soude* = Acide diméthylarsénique
*Cacodyliacol* = Cacodylate de gaïacol.
*Camphorate de créosote* = Créosocamphre.
*Carbonate de créosote* = Créosotal, créosote carbonée.
*Caséinate d'argent* = Argonine.
*Caséoiodine* = Iodocaséine.
*Chloral antipyrine* = Hypnal, trichloracétyldiméthylphénylpyrazolone.
*Chlorhydrate de benzoylmorphine* = Péronine.
*Chlorhydrate de benzoyltétraméthyldiamino-éthyldiméthylcarbinol primaire* = Alypine.
*Chlorhydrate de cotarnine* = Styptieine.
*Chlorhydrate d'éthylnarcéine* = Narcyl.
*Chlorhydrate de métaphénylènediamine* = Lentin.
*Chlorhydrate double de quinine et d'urée* = Quinine uréochlorhydratée.
*Cidrase* = Ferments du cidre sélectionnés.
*Cinnamate de soude* = Hétol.
*Citarine* = Anhydrométhylencitrate de soude.
*Citraminoxyphène* = Anhydrométhylencitrate d'hexaméthylentétramine, helmitol.
*Citrate d'argent* = Itrol.
*Citrate de cuivre* = Cuprocitrol.
*Collargol* = Argent colloïdal.
*Créosocamphre* = Camphorate de créosote.
*Créosol* = Tannate de créosote.
*Créosotal* = Carbonate de créosote, créosote carbonée.
*Créosote carbonée* = Carbonate de créosote, créosotal.
*Crésoliodide* = Europhène, iodure d'isobutylorthocrésil.
*Cryogénine* = Métabenzamine semicarbazide.
*Cuprocitrol* = Citrate de cuivre.
*Diéthylediamine* = Pipérazine, pipérazérine, spermine.
*Diéthylmalonylurée* = Véronal.
*Diéthylsulfone-diéthylméthane* = Tétronal, tétraéthylsulfonediméthylméthane.
*Diéthylsulfone-méthyleméthane* = Trional.
*Diiodosalicylate de méthyle* = Éther méthyldiiodosalicylique, sanoforme, sénoforme.
*Diméthylamido-antipyrine* = Pyramidon.

*Diméthylamidophényldiméthylpyrazolone* = Pyramidon.
*Diméthyléthylcarbinol chloral* = Dormiol.
*Diméthylxanthine* = Théocine, théophylline.
*Dionine* = Éthylmorphine.
*Dioxyde de magnésium* = Hopogan, peroxyde de magnésium.
*Dioxyde de zinc* = Ektogan, peroxyde de zinc.
*Diuréline* = Salicylate de théobromine et de soude.
*Dormiol* = Diméthyléthylcarbinol chloral.
*Dymal* = Salicylate de didyme.
*Eau de mer électrolysée* = Hermitine.
*Eau oxygénée* = Perhydrol, superoxyde d'hydrogène.
*Ektogan* = Dioxyde ou peroxyde de zinc.
*Enésol* = Salicylarsinate de mercure.
*Essence de bois gras de cèdre de l'Atlas* = Libanol.
*Éther benzoïque de l'eugénol* = Benzeugénol.
*Éther gaïacol phosphorique* = Phosphate de gaïacol.
*Ether lactique de la paraphénétidine* = Lactophénine, lactylphénine.
*Éther méthyldiiodosalicylique* = Diiodosalicylate de méthyle, sanoforme, sénoforme.
*Éther méthylique de l'acide méthylbenzotétraméthyl-γ.-oxypipéridine carbonique* = Eucaïne.
*Éther méthylique de l'acide p.-amido benzoïque* = Anesthèsine.
*Éther méthyloxyméthylique de l'acide salicylique* = Mésotane.
*Éther quinique de l'acide salicylique* = Saloquinine.
*Éther salicylique de l'acétylparamidophénol* = Salophène.
*Éther thymolcarbonique* = Uréthane de thymol.
*Ethylcarbonate de quinine* = Euquinine.
*Éthylènediamine sulfate de mercure* = Sublamine.
*Ethylmorphine* = Dionine.
*Eucaïne* = Éther méthylique de l'acide méthylbenzotétraméthyl-γ.-oxypipéridine carbonique.
*Eumydrine* = Méthylonitrate d'atropine.
*Euquinine* = Éthylcarbonate de quinine.
*Europhène* = Iodure d'isobutylorthocrésil, crèsoliodide.
*Exalgine* = Méthylacétaniline.

*Extraït protoplasmique des globules sanguins* = Hémoplase.
*Ferments du cidre* = Cidrase.
*Ferments de raisin sélectionnés* = Œnase.
*Formiate de quinine* = Quinoforme.
*Formol saponifié* = Lusoforme, lysoform.
*Gastérine* = Bismuthol, phosphate de bismuth.
*Glonoïne* = Angioneurosine, nitroglycérine, trinitrine.
*Helmitol* = Anhydrométhylencitrate d'hexaméthyl-citraminoxyphène-entétramine.
*Hémoplase* = Extrait protoplasmique des globules sanguins.
*Hermitine* = Eau de mer électrolysée.
*Hétol* = Cinnamate de soude.
*Hexaméthylène tétramine* = Urotropine.
*Histogénol* = Méthylarsinate de soude.
*Hontin* = Tannate d'albumine kératinisé.
*Hopogan* = Dioxyde ou peroxyde de magnésium.
*Hydrargyrol* = Paraphénylthionate de mercure.
*Hyoscine* = Scopolamine.
*Hypnal* = Chloral antipyrine, trichloracétyldiméthylphénylpyrazolone.
*Hypnone* = Acétophénone, phénylméthylacétone.
*Iodéine* = Iodure de codéine.
*Iodocaséine* — Caséoiodine.
*Iodocrésine* = Traumatol.
*Iodol* = Tétra-iodure de pyrrol.
*Iodothyrine* = Thyroïodine.
*Iodure de codéine* = Iodéine.
*Iodure d'isobutylorthocrésil* = Crésoliodide, europhène.
*Itrol* = Citrate d'argent.
*Lactophénine* = Éther lactique de la paraphénétidine, lactylphénétidine.
*Lactylphenine* = Éther lactique de la paraphénitidine, lactophénine.
*Lécithine* = Phospholutéine.
*Lentin* = Chlorhydrate de métaphénylènediamine.
*Libanol* = Essence de bois gras de cèdre de l'Atlas.

*Lithion* = Diurétine de Merck.
*Lusoforme* = Formol saponifié, lysoform.
*Lycétol* = Tartrate de diméthylpipérazine.
*Lysoform* = Formol saponifié, lusoforme.
*Malacine* = Malakine, salicylparaphénétidine.
*Malakine* = Malacine, salicylparaphénétidine.
*Mercure (asparaginate de)* = Aspartate de mercure.
*Mésotane* = Éther méthyloxyméthylique de l'acide salicylique.
*Métabenzamine semi-carbazide* = Cryogénine.
*Métal-ferment* = Solutions métalliques à l'état colloïdal.
*Métaoxycyanocinnamate de soude* = Zimphène.
*Métavanate de soude* = Vanadate de soude.
*Méthylacétoniline* = Exalgine.
*Méthylarsinate de soude* = Histogénol.
*Méthylonitrate d'atropine* = Eumydrine.
*Morus alba* = Mûrier blanc.
*Mûrier blanc* = Morus alba.
*Muscutosine* = Plasma musculaire.
*Naphtolate de bismuth* = Bismuth naphtolé, orphol.
*Narcyl* = Chlorhydrate d'éthylnarcéine.
*Neurodine* = Acétylparaoxyphényluréthane.
*Neuronal* = Bromodiéthylacétamide.
*Nitroglycérine* = Angioneurosine, glonoïne, trinitrine.
*Nosophène* = Tétraiodophénolphtaléine.
*Œnase* = Ferments de raisin sélectionnés.
*Orphol* = Bismuth naphtolé, naphtolate de bismuth.
*Oxaphore* = Oxycamphre.
*Oxycamphre* = Oxaphore.
*Oxyde de bismuth colloïdal.* = Bismone.
*Paraforme* = Aldéhyde formique polymérisé, triformol, trioxyméthylène.
*Paraphénolsulfonate d'anesthésine* = Subcutine, subcutol.
*Paraphénylthionate de mercure* = Hydrargyrol.
*Perhydrol* = Eau oxygénée, superoxyde d'hydrogène.
*Péronine* = Chlorhydrate de benzoylmorphine.
*Peroxyde de magnésium* = Hopogan.
*Peroxyde de zinc* = Ektogan, dioxyde.

*Troisième examen.*

## PATHOLOGIE GÉNÉRALE, PARASITOLOGIE, MICROBIOLOGIE, PATHOLOGIE INTERNE, ANATOMIE PATHOLOGIQUE.

***Tableaux synoptiques de Pathologie générale***, par le Dr COUTANCE. 1899. 1 vol. gr. in-8, cartonné........................................ 5 fr.
***Traité élémentaire de Pathologie générale***, par H. HALLOPEAU et APERT, 6e *édition*. 1904, 1 vol. in-8. 776 pages, 64 figures............. 12 fr.
***Traité élémentaire de Parasitologie***, appliquée à la médecine, par MONIEZ. 1896, 1 vol. in-8 de 600 pages, avec 250 figures.......... 10 fr.
***Traité pratique de Bactériologie***, par E. MACÉ, 5e *édition*. 1904, 1 vol. in-8 de 800 pages, avec 300 figures noires et coloriées, cart...... 25 fr.
***Atlas de Microbiologie***, par E. MACÉ. 1898, 1 vol. gr. in-8 de 60 pl. en 8 couleurs, avec texte explicatif, cartonné. .................... 32 fr.
***Technique microbiologique et sérothérapique***, par le Dr BESSON, 3e *édition*. 1904. 1 vol. in-8, avec 200 figures noires et coloriées..... 14 fr.
***Aide-mémoire de Pathologie interne***, par LEFERT. 1 vol. in-18, relié. 10 fr.
***Tableaux synoptiques de Pathologie interne***, par le Dr VILLEROY, 2e *édition*. 1899. 1 vol. gr. in-8 de 208 pages, cartonné................ 5 fr.
***Nouveaux Éléments de Pathologie médicale***, par A. LAVERAN et J. TEISSIER, 4e *édition*. 1894, 2 vol. in-8 de 1866 p., 125 fig. et tracés.. 22 fr.
***Atlas-Manuel des Maladies des Enfants***, par HECKER, TRUMPP, APERT. 1906, 1 vol. in-16, avec pl. col., relié.......................... 20 fr.
***Traité pratique des Maladies de l'Enfance***, par les Drs DESPINE et PICOT. 6e *édition*. 1900, 1 vol. in-8 de 916 pages...................... 16 fr.
***Traité des Maladies de l'Estomac***, par les Drs SOUPAULT, HARTMANN, LINOSSIER, CAUTRU, DELHERM, etc. 1905, 1 vol. in-8 de 850 pages, avec fig. noires et col................................................ 20 fr.
***Diagnostic et Traitement des Maladies de l'Estomac***, par le Dr FRENKEL. 1900, 1 vol. in-16 de 400 pages et figures, cartonné........... 7 fr. 50
***Traité des Maladies des Pays chauds***, par le Dr J. BRAULT, professeur à l'École de médecine d'Alger. 1900, 1 vol. gr. in-8 de 534 pages. 10 fr.
***Traité pratique de Dermatologie***, par le Dr HALLOPEAU et le Dr LEREDDE. 1900, 1 vol. gr. in-8 de 1 000 p., avec 24 pl. color., cartonné.... 30 fr.
***Atlas-Manuel des Maladies de la Peau***, par le Dr MRACEK. 2e *édition française*. par le Dr L. HUDELO. 1905, 1 vol. in-16, avec 63 pl. col., relié. 24 fr.
***Diagnostic et Traitement des Maladies de la Peau***, par le Dr BARBE. 1901, 1 vol. in-18, 336 pages, cartonné........................ 5 fr.
***Précis des Maladies vénériennes***, par AUDRY. 1901, 1 vol. in-18. cart. 5 fr.
***Atlas-Manuel des Maladies vénériennes***, par MRACEK. 2e *édition française*, par le Dr EMERY. 1904, 1 vol. in-16, avec 71 pl. col., relié. 20 fr.
***Atlas-Manuel du Système nerveux***, par JAKOB. 2e *édition*, par le Dr RÉMOND. 1900, 1 vol. in-16, avec 78 pl. col. et 14 fig., relié.. 20 fr.
***Diagnostic et Traitement des Maladies nerveuses***, par le Dr ROUX, 1901, 1 vol. in-18. avec figures, cartonné...................... 7 fr. 50
***Atlas-Manuel des Maladies mentales***, par WEIGANDT. *Édit. franç.* par ROUBINOVITCH. 1904, 1 vol. in-16, avec pl. col., rel.............. 24 fr
***Traité d'Anatomie pathologique***, par COYNE, professeur à la Faculté de médecine de Bordeaux. 1903. 1 vol. in-8, 1040 p., 223 figures... 15 fr.
***Atlas-Manuel d'Histologie pathologique***, par DURCK et GOUGET, agrégé à la Faculté de Paris. 1902, 1 vol. in-18, avec 120 pl. coloriées, relié. 20 fr.
***Atlas-Manuel d'Anatomie pathologique***, par BOLLINGER et GOUGET, agrégé à la Faculté de Paris. 1902, 1 vol. in-18, avec 137 pl. col. rel....... 20 fr.

## CLINIQUE INTERNE. — DIAGNOSTIC.

*Nouveau traité de Médecine et de Thérapeutique*, par P. Brouardel, professeur à la Faculté de médecine de Paris, membre de l'Institut, et A. Gilbert, professeur à la Faculté, médecin des hôpitaux. 40 fascicules in-8, illust. de fig.

En vente : I. *Maladies microbiennes en général* (282 p., 54 fig.). 4 fr. — II. *Fièvres éruptives* (258 p., 8 fig.). 4 fr. — III. *Fièvre typhoïde* (240 p., 16 fig.). 4 fr. — IV. *Maladies communes à l'Homme et aux Animaux*. 8 fr. — V. *Paludisme et Trypanosomiase* (124 p., 13 fig.). 2 fr. 50. — VI. *Maladies exotiques* (440 p., 29 fig.). 8 fr. — VII. *Maladies vénériennes*. 6 fr. — VIII. *Rhumatismes et Pseudo-Rhumatismes* (164 p., 18 fig.). 3 fr. 50. — IX. *Grippe, Coqueluche, Oreillons, Diphtérie* (172 p., 6 fig.). 3 fr. 50. — X. *Streptococcie, Staphylococcie, Pneumococcie, Colibacillose et Paracolibacillose*, etc. 3 fr. 50

*Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu de Paris*, par les professeurs Trousseau et Peter. 10e *édition*, 1902, 3 vol. in-8, ensemble 2616 p... 32 fr.

*Consultations médicales*, par le Dr Huchard, médecin de l'hôpital Necker, membre de l'Académie de médecine. 2 vol. in-8, de chacun 700 pages. 20 fr.

*Guide du Médecin praticien*, par Guibal. 1902, 1 vol. in-18, 900 p. 7 fr. 50

*Traité de Diagnostic*, par le Dr Mayet, professeur à la Faculté de médecine de Lyon. 1899, 2 vol. gr. in-8 de 900 pages, avec fig....... 24 fr.

*Tableaux synoptiques de Diagnostic*, par le Dr Coutance. 1899, 1 vol. gr. in-8 de 200 pages, cartonné............................ 5 fr.

*Tableaux synoptiques d'Exploration médicale des Organes*, par le Dr Champeaux. 1902, 1 vol. in-8, cart.......................... 5 fr.

*Atlas-Manuel de Diagnostic clinique*, par C. Jakob, A. Létienne et Ed. Cart. 1 vol. in-16 de 378 pages, avec 68 pl. coloriées, relié... 15 fr.

*Séméiologie pratique des Poumons*, par le Dr Barbier, médecin des hôpitaux. 1902. 1 vol. in-18, avec fig. noires et col., cart........ 4 fr.

*Tableaux synoptiques de Symptomatologie*, par le Dr M. Gautier. 1900, 1 vol. gr. in-8. 200 pages, cartonné............................ 5 fr.

*Précis d'Auscultation*, par le Dr Coiffier. 5e *édition*, 1902. 1 vol. in-18 de 150 pages, avec figures coloriées, cartonné.................. 5 fr.

*Dictionnaire de Médecine, de Chirurgie, de Pharmacie et des Sciences qui s'y rapportent*, par Emile Littré, de l'Académie française et de l'Académie de médecine et A. Gilbert, professeur à la Faculté de médecine. 21e *édition*, 1905, 1 vol. gr. in-8 de 1904 pages à 2 colonnes, avec 600 figures, cartonné. 25 fr. Relié.............................. 30 fr.

*Guide pratique pour les Analyses de Chimie physiologique*, par le Dr Martz. 1899, 1 vol. in-16 de 264 pages, avec 52 figures, cart... 3 fr.

*Tableaux synoptiques des Autopsies*, par Valery. 1901, 1 vol. in-16, avec figures, cart........................................ 1 fr. 50.

*Guide Pratique d'Urologie clinique*, par le Dr André. 1904. 1 vol. in-18, cartonné.................................................. 3 fr.

*Hématologie et Cytologie cliniques*, par le Dr Lefas. 1904, 1 vol in-18, cartonné.............................................. 3 fr.

*Tableaux synoptiques pour l'Analyse des Urines*, par Dreyer. 3e *édition*, 1904. 1 vol. in-16 de 80 pages, cartonné................ 1 fr. 50

*Guide pratique pour l'Analyse des Urines*, par G. Mercier. 1904, 4e *édition*. 1 vol in-18, 270 pages, avec 44 fig. et 4 pl. col., cart. 4 fr.

*Persodine* = Persulfates alcalins.
*Persulfates alcalins* = Persodine.
*Phénolphtaléine* = Purgène.
*Phosphate de bismuth* = Bismuthol, gastérine.
*Phosphate de gaïacol* = Éther gaïacolphosphorique.
*Phospholutéine* = Lécithine.
*Pipérazine* = Diéthylediamine, pipérazérine, spermine.
*Plasma musculaire* = Musculosine.
*Purgène* = Phénolphtaléine.
*Pyramidon* = Diméthyl-amido-phényldiméthyl-pyrazolone ou diméthylamido-antipyrine.
*Quinate de pipérazine* = Sidonal.
*Quinine (acide)* = Urosine.
*Quinine uréo-chlorhydratée* = Chlorhydrate double de quinine et d'urée.
*Quinoforme* = Formiate de quinine.
*Salicylarsinate de mercure* = Enésol.
*Salicylate de didyme* = Dymal.
*Salicylate de théobromine et de soude* = Diurétine.
*Salicylate de théobromine et de lithine* = Diurétine de Merck. Lithion, urophérine.
*Salicylparaphénétidine* = Malacine, malakine.
*Salophène* = Éther salicylique de l'acétylparamidophénol.
*Saloquinine* = Éther quinique de l'acide salicylique.
*Sanoforme* = Diiodosalicylate de méthyle, éther méthyldiiodosalicylique, sénoforme.
*Scopolamine* = Hyoscine.
*Sel arsenical B* = Arrhénal.
*Sénoforme* = Diiodosalicylate de méthyle, éther méthyldiiodo salicylique, sanoforme.
*Spermine* = Diéthylediamine, pipérazine, pipérazérine.
*Sidonal* = Quinate de pipérazine.
*Solutions métalliques à l'état colloïdal* = Métal-ferment.
*Sozoiodol* = Acide diiodoparaphénylsulfurique.
*Stypticine* = Chlorhydrate de cotarnine.
*Subcutine* = Paraphénolsulfonate d'anesthésine, subcutol.
*Sublamine* = Éthylène diamine sulfate de mercure.

*Superoxyde d'hydrogène* = Eau oxygénée, perhydrol.
*Tannalbine* = Albuminate de tanin, tannate d'albumine.
*Tannate d'albumine kératinisé* = Honthin.
*Tannate de créosote* = Créosol.
*Tannigène* = Acétyltanin.
*Tartrate de diméthylpipérazine* = Lycétol.
*Tétraiodophénolphtaléine* = Nosophène.
*Tétraiodure de pyrrol* = Iodol.
*Tétronal* = Diéthylsulfone-diéthylméthane, tétraéthylsulfon-diéthylméthane.
*Théocine* = Diméthylxanthine, théophylline.
*Théophylline* = Théocine.
*Thermodine* = Acétyléthoxyphényluréthane.
*Thyroiodine* = Iodothyrine.
*Traumatol* = Iodocrésine.
*Trichloracétyldiméthylphénylpyrazolone* = Acétophénone, hypnone.
*Trinitrine* = Angioneurosine, glonoïne, nitroglycérine.
*Trional* = Diéthylsulfone méthylméthane.
*Trioxyméthylène* = Aldéhyde formique polymérisé, paraforme, triformol.
*Uréthane de thymol* = Éther thymolcarbonique.
*Urophérine* = Lithion-diurétine de Merck, salicylate de théobromine et de lithine.
*Urosine* = Acide quinique.
*Urotropine* = Hexaméthylène tétramine.
*Valérianate de menthol* = Validol.
*Vanadate de soude* = Métavanadate de soude.
*Véronal* = Diéthylmalonylurée.
*Zimphène* = Métaoxycyanocinnamate de sodium.

# RÉPERTOIRE

DES

# PRODUITS PHARMACEUTIQUES

ET DES

# Spécialités pharmaceutiques

## NOUVELLES ET USUELLES (1)

---

| | |
|---|---|
| ***Acide salicylique*** ........ | Bayer et Cie, 24, rue d'Enghien. |
| ***Adrénaline Clin*** .......... | Clin et Cie et Comar et fils et Cie, 20, rue des Fossés-St-Jacques. |
| ***Agurine*** ........ | Bayer et Cie, 24, rue d'Enghien. |
| ***Airol Roche*** ............ | Hoffmann, Laroche et Cie, 7, rue St-Claude. |
| ***Alcool de Menthe*** ........ | de Ricqlès, à Saint-Ouen (Seine). |
| ***Alexine*** ............ | Chatelain, 15, rue de Paris, Puteaux. |
| ***Algocratine*** (cachets)........ | E. Lancosme, 71, avenue d'Antin. |
| ***Aminopyrine Crolas***...... | Givaudan, Trouillat et Cie, à Lyon. |
| ***Ampoules Adrian à stérilisation*** ................ | Adrian et Cie, 9 et 11, rue de la Perle. |
| ***Ampoules Adrian d'iodure d'amyle***............ | Adrian et Cie, 9 et 11, rue de la Perle. |
| ***Ampoules Adrian d'iodure d'éthyle***............ | Adrian et Cie, 9 et 11, rue de la Perle. |
| ***Ampoules Adrian de nitrite d'amyle***............ | Adrian et Cie, 9 et 11, rue de la Perle. |
| ***Ampoules Boissy*** ......... | Delouche, 2, place Vendôme. |
| ***Ampoules Bories***.......... | Desprez, 115, rue St-Honoré. |
| ***Ampoules cacodyliques Fraisse*** ............... | Fraisse, 83, rue Mozart. |
| ***Ampoules Delpech***........ | Delpech, 346 *bis*, rue des Pyrénées. |
| ***Ampoules gaïacacodyliques Vigier*** .............. | Vigier, 12, boul. Bonne-Nouvelle. |
| ***Ampoules d'hétol Cartaz*** | Cartaz, 81, rue Lafayette. |
| ***Ampoules de lécithine pure Cartaz*** ............ | Cartaz, 81, rue Lafayette. |

(1) Pour les spécialités non mentionnées dans ce répertoire, consulter le *Nouveau Formulaire des spécialités pharmaceutiques* de GAUTIER et RENAULT, publié dans la Collection des Formulaires.

| | |
|---|---|
| ***Ampoules magnésicodynes Vigier*** | Vigier, 12, boul. Bonne-Nouvelle. |
| ***Ampoules phosphatées Terrial*** | Terrial, 39, boul. Haussmann. |
| ***Ampoules phosphorées Terrial*** | Terrial, 39, boul. Haussmann. |
| ***Ampoules de quinocodyne Vigier*** | Vigier, 12, boul. Bonne-Nouvelle. |
| ***Analgine*** | Bayer et Cie, 24, rue d'Enghien. |
| ***Aniodol*** | Sté de l'Aniodol, 9, rue Tronchet. |
| ***Antalgol Dalloz*** | Dalloz, 13, boul. de la Chapelle. |
| ***Anteine,*** formiate alcalin | Vigier, 12, boul. Bonne-Nouvelle. |
| ***Antiasthmatique Barral*** | Fumouze, 78, faubourg St-Denis. |
| ***Anticalculose Chevreux*** | Barbier, 1, rue Michelet. |
| ***Anticoutiliale Bouchet*** | Bouchet, à Poitiers. |
| ***Antidiabétique Duhourcau*** | Pharm. centrale, 7, rue de Jouy. |
| ***Antidiabétique Rabot*** | Rabot, Ph., à Versailles. |
| ***Antipyrine effervescente*** | Le Perdriel, 11, rue Milton. |
| ***Antiseptique Pearson*** | Villemur et Cie, 29, rue des Vinaigriers. |
| ***Apio-gravéol*** | Besson, à Chalon-sur-Saône. |
| ***Aristochine*** | Bayer et Cie, 24, rue d'Enghien. |
| ***Aristol*** | Bayer et Cie, 24, rue d'Enghien. |
| ***Arrhénal*** | Adrian, 9, rue de la Perle. |
| ***Arsycodile*** | Leprince, 24, rue Singer. |
| ***Aspirine (comprimés Bayer)*** | Pharmacie Vicario, 17, boulevard Haussmann. |
| ***Avanazol*** | Couturieux, 57, avenue d'Antin. |
| ***Avasine de Couturieux*** | Couturieux, 57, avenue d'Antin. |
| ***Bain Pennès*** | Pennès, 2, rue de Latran. |
| ***Bananine Mialhe*** | 8, rue Favart. |
| ***Baume Bories*** | Desprez, 115, rue St-Honoré. |
| ***Bétul-ol Midy*** | Midy, 113, faubourg St-Honoré. |
| ***Biosine*** | Le Perdriel, 11, rue Milton. |
| ***Boldo-Verne*** | Verne, Grenoble. |
| ***Bonbons thyroïdiens Moncour*** | Moncour, à Boulogne-Paris. |
| ***Boricine Meissonnier*** | Meissonnier, 17, place Cadet. |
| ***Bougies Chaumel*** | Fumouze, 78, fg. St-Denis. |
| ***Bougies à l'Ektogan*** | Cie des Peroxydes, 2, rue Blanche |
| ***Bromaline*** | Merck, à Darmstadt. |
| ***Bromhydrate d'émétine Carlaz*** | Carlaz, 81, rue Lafayette. |

# ANTISEPTIQUE PEARSON

*Le plus puissant désinfectant hygiénique*
*non TOXIQUE, non CAUSTIQUE, non OXYDANT*

USAGES MÉDICAUX ET VÉTÉRINAIRES




La dénomination **CRÉOLINE** étant interdite en France et les colonies françaises (Cour d'appel de Paris, 8 août 1901), toute marchandise vendue sous le nom de **CRÉOLINE** doit être considérée comme une contrefaçon et n'a rien de commun avec l'ANTISEPTIQUE PEARSON, le *seul véritable produit.*

## L'Antiseptique Pearson

s'emploie par simple mélange à l'eau. Il est soluble en toutes proportions et forme une émulsion laiteuse très homogène.

**Dosages**

- **Lavages, arrosages, pulvérisations :** 1 pour 1 000 (1 litre pour 1 000 litres d'eau).
- **Assainissement et désodorisation :** 1 pour 500 (1 litre pour 500 litres d'eau).
- **Grande désinfection** : 1 à 2 pour 100 (1 ou 2 litres pour 100 litres d'eau).

Ses multiples applications, son pouvoir désinfectant énergique et son réel bon marché l'ont fait adopter, après analyses comparatives avec les autres produits dits *similaires*, par tous les services sanitaires de la Ville de Paris, Préfectures de Police et de la Seine, Ministères, Compagnies de Chemins de fer, Exploitations agricoles, Usines, nombreuses Municipalités de Province, etc.

## Savons Hygiéniques, Médicaux & Vétérinaires

Sur demande, envoi franco Échantillon,
Prix Courant et Brochure scientifique

*SIÈGE SOCIAL :* **Téléphone 434-43**

*29, rue des Vinaigriers, Paris (X^e)*

Adresse télégraphique : **CRÉOLINE-PARIS**

| | |
|---|---|
| ***Bromidia*** ................ | Roberts et Cie, 5, rue de la Paix. |
| ***Bromipine*** ................ | Merck, à Darmstadt. |
| ***Bromo-valéramine Lacaze*** ................ | Lacaze, 51, rue Gay-Lussac. |
| ***Bromure de Césium*** ....... | Merck à Darmstadt. |
| ***Bromure Laroze*** .......... | Rohais et Cie, 2, rue des Lions-St-Paul. |
| ***Bromure de méthylatropine*** ................ | Merck à Darmstadt. |
| ***Bromure de potassium efferrescent*** ............... | E. Dellasuda, à Constantinople. |
| ***Bromure de Rubidium*** ... | Merek à Darmstadt. |
| ***Cachets antigoutteux et antirhumatismaux Rabot*** ................ | Rabot, à Versailles. |
| ***Cachets d'Hopogan*** ........ | Cie des Peroxydes, 2, rue Blanche. |
| ***Cachets Silva*** ............. | Pharmacie Simonnet, 222, faubourg Saint-Martin. |
| ***Cacodylates*** ................ | Givaudan, Trouillat et Cie, à Lyon. |
| ***Cacodylate de soude Clin*** . | Clin et Cie et Comar et fils, 20, rue des Fossés-St-Jacques. |
| ***Cacodyle Cussac*** .......... | Cussac, à Bergerac. |
| ***Cacodyle Gonnon*** ......... | Gounon, à Lyon. |
| ***Cacodylium A. Petit-Mialhe*** ................ | Petit, 8, rue Favart. |
| ***Cacodylline Faudon*** .... | Faudon, 85, rue Turbigo. |
| ***Cadétates*** ................ | Bouty et Cie, 1, rue de Châteaudun. |
| ***Capsicine*** ................ | Coirre, 79, rue du Cherche-Midi. |
| ***Capsules Clin au bromure de camphre*** ........ | Clin et Cie, 20, rue des Fossés-Saint-Jacques. |
| ***Capsules Clin au phosphotal*** ................ | Clin et Cie et Comar et fils, rue des Fossés-St-Jacques, 20. |
| ***Capsules Cognet*** .......... | Cognet, 43, rue de Saintonge. |
| ***Capsules de colchi-sal*** .. | Midy, 113, fg St-Honoré. |
| ***Caps. de corps thyroïde*** ... | Vigier, 12, boul. Bonne-Nouvelle. |
| ***Capsules Dartois*** .......... | Freyssinge, 83, rue de Rennes. |
| ***Capsules Derbecq*** *(contre les affections des voies respiratoires)* ................ | Derbecq, 74, boul. Beaumarchais. |
| ***Capsules orchitiques Vigier*** ................ | Vigier, 12, boul. Bonne-Nouvelle. |
| ***Capsules ovariques Vigier*** ................ | Vigier, 12, boul. Bonne-Nouvelle. |
| ***Capsules pancréatiques Vigier*** . | Vigier, 12, boul. Bonne-Nouvelle. |

| | |
|---|---|
| ***Capsules Paulet*** | V. Monnier, 31, rue d'Amsterdam. |
| ***Capsules Raquin*** | Fumouze, 78, fg St-Denis. |
| ***Capsules de salol-santal*** | Cartaz, 81, rue Lafayette. |
| ***Capsules de santal Bretonneau*** | Lancelot et Cie, 26, rue St-Claude. |
| ***Capsules surrénales Vigier*** | Vigier, 12, boul. Bonne-Nouvelle. |
| ***Capsules tænifuges*** | Bocquillon-Limousin, 2 *bis*, rue Blanche. |
| ***Capsules de thymus*** | Vigier, 12, boul. Bonne-Nouvelle. |
| ***Capsuline Limousin*** | Bocquillon-Limousin, 2 *bis*, rue Blanche. |
| ***Carbonine du Dr Bousquet*** | Bousquet, 63, rue la Boétie. |
| ***Cascarine Leprince*** | Leprince, 24, rue Singer. |
| ***Ceréalose*** | Midy, 113, faub. St-Honoré. |
| ***Cérébrine*** | Fournier, 21, rue St-Pétersbourg. |
| ***Cétrarose Gigon*** | Gigon, rue Coq-Héron, 7. |
| ***Charbon de Belloc*** | Champigny et Cie, 19, rue Jacob. |
| ***Chloral bromuré Dubois*** | Duriez, 20, place des Vosges. |
| ***Chloral perlé*** | Bocquillon-Limousin, 2 *bis*, rue Blanche. |
| ***Chloralose*** | Merck, à Darmstadt. |
| ***Chloréthyle Bengué*** | Bengué, 47, rue La Bruyère. |
| ***Chlorol Marye*** | Société d'hygiène appliquée, 96, rue Philippe-de-Girard. |
| ***Cidrase*** | Couturieux, 57, avenue d'Antin. |
| ***Cigares Barral*** | Fumouze, 78, fg St-Denis. |
| ***Cigarettes Escouflaire*** | L. Bruneau, à Lille. |
| ***Cinnamate Cartaz*** | Cartaz, 81, rue Lafayette. |
| ***Citroquinium Simonnet*** | Pharmacie Simonnet, 222, faubourg Saint-Martin. |
| ***Coaltar saponiné*** | Le Beuf, place de la Liberté, 4, Bayonne. |
| ***Cocaïne boratée Vigier*** | Vigier, 12, boul. Bonne-Nouvelle. |
| ***Collargol Couturieux*** | Couturieux, 57, avenue d'Antin. |
| ***Comprimés Bayer d'aspirine*** | Pharmacie Vicario, 17, boulevard Haussmann. |
| ***Comprimés Bayer de citarine*** | Pharmacie Vicario, 17, boulevard Haussmann. |
| ***Comprimés Bayer d'iodothyrine*** | Pharmacie Vicario, 17, boulevard Haussmann. |
| ***Comprimés Bayer de véronal*** | Pharmacie Vicario, 17, boulevard Haussmann. |

| | |
|---|---|
| ***Comprimés Bretonneau*** | Lancelot et C^ie, 26, rue St-Claude. |
| ***Comprimés de carbonate de chaux Terrial*** | Terrial, 39, boul. Haussmann. |
| ***Comprimés d'Hopogan*** | C^ie des Peroxydes, 2, rue Blanche. |
| ***Comprimés d'hydrate de magnésie Terrial*** | Terrial, 39, boul. Haussmann. |
| ***Comprimés de tétranitrol*** | Roussel, 10, rue Washington. |
| ***Comprimés de trinitrine*** | Roussel, 10, rue Washington. |
| ***Contrexévitte*** | Société des Eaux de Contrexéville, 16, rue de Hanovre. |
| ***Copahidia Mazeron*** | Mazeron, 72, fg Poissonnière. |
| ***Crayons à l'ectogan*** | C^ie des Peroxydes, 2, rue Blanche. |
| ***Crème médicale au naftalan*** | Société russe du naftalan, 70, faubourg Poissonnière. |
| ***Crème de morue*** | Péquart, à Verdun (Meuse). |
| ***Créoline*** | (Voy. ***Antiseptique Pearson***.) |
| ***Créosote Alpha*** | Champigny, 19, rue Jacob. |
| ***Crésyl-Jeyes*** | Soc. fr. produits sanitaires 35, r. d. Francs-Bourgeois. |
| ***Cryogénine*** | Sestier, 9, cours de la Liberté, Lyon. |
| ***Cypridol*** | Vial, 8, rue Vivienne. |
| | |
| ***Digestifs Recourat*** | Recourat, à Beauvais. |
| ***Digitaline cristallisée Nativelle*** | 24, place des Vosges. |
| ***Digitoxine*** | Merck, à Darmstadt. |
| ***Dionine*** | Merck, à Darmstadt. |
| ***Dormiol*** | Reinicke, 39, rue Ste-Croix-de-la-Bretonnerie. |
| ***Dragées biiodurées hydrargyriques*** | Cabanès, 31, boul. Haussmann. |
| ***Dragées Carbonel au perchlorure de fer*** | Carbonel, pharmacien à Avignon. |
| ***Dragées Gélis et Conté*** | Labélouye, 99, rue d'Aboukir. |
| ***Dragées Gibert*** | Augendre, à Maisons-Laffitte. |
| ***Dragées Rabuteau*** | Clin et C^ie, et Comar et fils, 20, rue des Fossés-Saint-Jacques. |
| | |
| ***Eau dentifrice Cartaz*** | Cartaz, 81, rue Lafayette. |
| ***Eau oxygénée Merck*** | Merck, à Darmstadt. |
| ***Ektogan*** | C^ie des Peroxydes, 2, rue Blanche. |
| ***Elixir alimentaire Ducro*** | Duriez, 20, place des Vosges. |
| ***Elixir Cazac*** | Cazac, 1, place de la Nation. |

| | |
|---|---|
| *Elixir Déret* | Clin et C^ie, 20, rue des Fossés-Saint-Jacques. |
| *Elixir Gigon tridigestif* | Gigon, 7, rue Coq-Héron. |
| *Elixir de Kola-Coca* | Vigier, 12, boul. Bonne-Nouvelle. |
| *Elixir Pausodun* | Fournier, 21, rue St-Pétersbourg. |
| *Elixir de pelletiérine Tanret* | Tanret, 14, rue d'Alger. |
| *Elixir de pepsine Mialhe* | Petit, 8, r. Favart. |
| *Elixir de peptone Defresne* | Macquaire et C^ie, 4, quai du Marché-Neuf. |
| *Elixir de terpine Vigier* | Vigier, 12, boul. Bonne-Nouvelle. |
| *Elixir toni-formique Roussel* | Roussel, rue Washington. |
| *Embryonine* | Directeur de l'usine Barré, à Argenton. |
| *Emplâtres à l'Eklogan* | C^ie des Peroxydes, 2, rue Blanche. |
| *Emulsion d'huile de Hogg* | Hogg, 2, rue Castiglione. |
| *Emulsion Marchais* | Marchais, à la Rochelle. |
| *Emulsion Scott* | Delouche, 2, place Vendôme. |
| *Energétènes végétaux Byla* | Byla, à Gentilly. |
| *Energétènes de colchique* | — — |
| — *de digitale* | — — |
| — *de genêt* | — — |
| — *de muguet* | — — |
| — *de valériane* | — — |
| *Enésol* | Clin, Comar et C^ie, 20, rue des Fossés-Saint-Jacques. |
| *Ergolinine Tanret* | Tanret, 14, rue d'Alger. |
| *Euménol* | Merck, à Darmstadt. |
| *Europhène* | Bayer et C^ie, 24, r. d'Enghien. |
| *Extrait de Malt Déjardin* | Déjardin, 109, boul. Haussmann. |
| *Farine lactée Nestlé* | Christen, r. du Parc-Royal, 16. |
| *Fer Quevenne* | Genevoix, r. des Beaux-Arts, 14. |
| *Ferroplasma* | Vivien, rue Lafayette, 126. |
| *Ferropyrine Knoll* | Knoll et C^ie, Ludwigshafen. R. |
| *Ferro-Somatose* | Bayer et C^ie, 24, r. d'Enghien. |
| *Figadol* | Vivien, rue Lafayette, 126. |
| *Formiate de soude granulé Paulet* | V. Mounier, 31, rue d'Amsterdam. |
| *Formol-Nazine* | Bouchet, à Poitiers. |
| *Fucoglycine Gressy* | Le Perdriel, 11, rue Milton. |

| | |
|---|---|
| ***Gabianol Gardy*** | Terrial, 39, boul. Haussmann. |
| ***Gaze à l'Ektogan*** | Cie des Peroxydes, 2, rue Blanche. |
| ***Gemme saponinée Lagasse*** *(désinfectant, cicatrisant, modificateur des sécrétions bien supérieur au coaltar dans tous ses emplois)* | Jeanson, 76, rue Nationale, Bar-sur-Aube. |
| ***Gaïacocodyl Vigier*** | Vigier, 12, boul. Bonne-Nouvelle. |
| ***Germyl*** | Champigny et Cie, 19, rue Jacob. |
| ***Glasser-rhénate de soude*** | Coirre, 79, rue du Cherche-Midi. |
| ***Globules Bories*** | Desprez, 115, rue St-Honoré. |
| ***Globules Fumouze*** | Fumouze, 78, fg. Saint-Denis. |
| ***Globules Laincar*** | E. Lancosme, 71, avenue d'Antin. |
| ***Glycéro-Lithine*** | Le Perdriel, 11, rue Milton. |
| ***Glycérophosphate effervescent*** | Le Perdriel, 11, rue Milton. |
| ***Glycérophosphate de chaux*** | Givaudan, Trouillat et Cie, à Lyon. |
| ***Glycérophosphate de chaux Freyssinge*** | Freyssinge, 83, rue de Rennes. |
| ***Glycérophosphate Fournier*** | Fournier, 21, rue St-Pétersbourg. |
| ***Glycérophosphate Robin*** | Robin, 13, rue de Poissy. |
| ***Glycosal*** | Merck, à Darmstadt. |
| ***Gosierine Dalloz*** | Dalloz, 13, boul. de la Chapelle. |
| ***Goudron Freyssinge*** | Freyssinge, 83, rue de Rennes. |
| ***Gouttes Livoniennes*** | Trouette, 15, r. d. Immeub.-Industr. |
| ***Gouttes phosphoriques Terrial*** | Terrial, 39, boul. Haussmann. |
| ***Grains amers de Baumé*** | Gigon, 7, rue Coq-Héron. |
| ***Grains de santé du Dr Franck*** | Leroy, 9, rue de Cléry. |
| ***Granulés d'Hopogan*** | Cie des Peroxydes, 2, rue Blanche. |
| ***Granulé de lécithine pure Cartaz*** | Cartaz, 81, rue Lafayette. |
| ***Granulé Monnier*** | V. Monnier, 31, rue d'Amsterdam. |
| ***Granulé Moussaud*** | Lancelot et Cie, 26, rue St-Claude. |
| ***Granulés Paulet au formiate de soude*** | V. Monnier, 31, rue d'Amsterdam. |
| ***Granulé Villet*** | Huchedé, 1, rue de l'Odéon. |
| ***Granules antimoniaux du Dr Papillaud*** | Gigon, 7, rue Coq-Héron. |

| | |
|---|---|
| ***Granules antimonio-ferreux du D Papillaud...*** | Gigon, 7, rue Coq-Héron. |
| ***Granules de Beaumé......*** | Legros, 1, place de la République. |
| ***Granules de Catillon au strophantus..............*** | Catillon, 3, boulevard Saint-Martin. |
| ***Granules de Fowler......*** | Legros, 1, place de la République. |
| ***Granules Laboureur.....*** | Laboureur, 113, r. de Caulaincourt. |
| ***Granules des Vosges.....*** | Lhuillier, 34, rue St-Lazare. |
| ***Granulines Derbecq,*** *médication arsenico-phosphorée..* | Derbecq, 74, boul. Beaumarchais. |
| ***Gyrol........................*** | Coirre, 79, rue du Cherche-Midi. |
| ***Hamaméline Roya........*** | Lachartre, 19, rue des Mathurins. |
| ***Hamamelis Ludlam......*** | Cabanès, 34, boulev. Haussmann. |
| ***Helmitol.......................*** | Bayer et Cie, 24, rue d'Enghien. |
| ***Hémagène Tailleur à base de pétroseline mentholée..................*** | P. Tailleur, 37, Grande-Rue, Fontainebleau. |
| ***Hémarsine Freyssinge...*** | Freyssinge, 83, rue de Rennes. |
| ***Hémazone Delestre.......*** | Luzier, 14, rue du Midi, à Neuilly-s/Seine. |
| ***Hémogallol................*** | Merck, à Darmstadt. |
| ***Hémoglobine Deschiens.*** | Soc. de pr. pharm., 9, r. de la Perle. |
| ***Hémol.......................*** | Merck, à Darmstadt. |
| ***Hémophosphine Balvay..*** | Balvay, 8, r. du Château, à Neuilly. |
| ***Hémoplase.................*** | Sestier, 9, cours de la Liberté, Lyon. |
| ***Hémovasine ...............*** | Couturieux, 57, avenue d'Antin. |
| ***Hermophényl .............*** | Sestier, à Lyon. |
| ***Héroïne.....................*** | Bayer et Cie, 24, rue d'Enghien. |
| ***Héroïne pure : granules d'Erra*** à 0,005 milligr....... | A. Lorot, 32, faubourg Montmartre. |
| ***Héroïne bromoformée : sirop d'Erra*** à 0,005 et 0,15 milligr..................... | A. Lorot, 32, faubourg Montmartre. |
| ***Héroïne, cocaïne, orthoforme, menthol : pâte d'Erra ....................*** | A. Lorot, 32, faubourg Montmartre. |
| ***Héroïne et carbonate de créosote : capsules d'Erra.....................*** | A. Lorot, 32, faubourg Montmartre. |
| ***Hélocrésol.................*** | Kalle et Cie (Reinicke, 39, rue Ste-Croix-de-la-Bretonnerie). |
| ***Hétol .......................*** | Kalle et Cie (Reinicke, 39, rue Ste-Croix-de-la-Bretonnerie). |
| ***Hétol Cartaz .............*** | Cartaz, 81, rue Lafayette. |
| ***Hopogan ..................*** | Cie des Peroxydes, 2, rue Blanche. |

| | |
|---|---|
| *Histogénol Naline* | Naline, à St-Denis. |
| *Huile de foie frais de morue Hogg* | Hogg, 2, rue Castiglione. |
| *Huile de foie de morue Peter Moller* | Petit, 8, rue Favart. |
| *Huile de foie de morue Vézu* | Chappelle, 5, cours Morand, à Lyon. |
| *Huile grise Vigier* | Vigier, 12, boul. Bonne-Nouvelle. |
| *Huile au calomel Vigier* | Vigier, 12, boul. Bonne-Nouvelle. |
| *Hydrogenium* | Merck, à Darmstadt. |
| *Hypodermine Freyssinge* | Freyssinge, 83, rue de Rennes. |
| *Hypophosphites* | Givaudan, Trouillat et Cie, à Lyon. |
| *Hypophosphites Churchill* | Swann, 12, rue Castiglione. |
| *Ibogaïne* | Moride, 2, rue de la Tacherie. |
| *Ichthalbine Knoll* | Knoll et Cie, Ludwigshafen-s/R. |
| *Ichthargan* | S. fr. de produits sanitaires, 35, rue des Francs-Bourgeois. |
| *Ichthoforme* | S. fr. de produits sanitaires, 35, rue des Francs-Bourgeois. |
| *Ichtyol* | S. fr. de produits sanitaires, 35, rue des Francs-Bourgeois. |
| *Inhalateur cigare au menthol* | Cartaz, 81, rue Lafayette. |
| *Injection Raquin* | Fumouze, 78, fg. Saint-Denis. |
| *Injection sous-cutanée Bretonneau* | Lancelot et Cie, 26, rue St-Claude. |
| *Iod-albacide* | Reinicke, 39, rue Ste-Croix-de-la-Bretonnerie. |
| *Iodalose Galbrun* | Galbrun, 4, rue Beaurepaire. |
| *Iodipine* | Merck, à Darmstadt. |
| *Iodogénol* | Pépin et Leboucq, à Falaise (Calvados). |
| *Iodol* | Kalle et Cie (Reinicke, 39, rue Ste-Croix-de-la-Bretonnerie). |
| *Iodothyrine* | Bayer et Cie, 24, rue d'Enghien. |
| *Iodures Laroze* | Rohais et Cie, 2, r. des Lions-St-Paul. |
| *Iothion* | Société Bayer, 24, rue d'Enghien. |
| *Juglandine Ferrouillat* | Ferrouillat, 35, rue de Rivoli. |
| *Képhaline* | Brunot et Baillard, à Limoges. |
| *Képhir Salières* | Laiterie scientifique de Pontoise, près Paris. |

| | |
|---|---|
| ***Kertol*** ........................ | Lerck, à Saint-Etienne. |
| ***Kineurine Moncour*** ....... | Moncour, 49, avenue Victor-Hugo, à Boulogne-Paris. |
| ***Kola-Champagne*** .......... | Lafont, à Dijon. |
| ***Kola-fer Trouette*** .......... | Trouette, 15, rue des Immeubles-Industriels. |
| ***Kola-Pausodun*** ............ | Fournier, 21, rue St-Pétersbourg. |
| ***Kola Roy*** .................... | Th. Roy, à Asnières (Seine). |
| ***Lab-lacto-ferment Mialhe*** ........................ | Petit, 8, rue Favart. |
| ***Lactophénine*** ............... | Midy, 113, faub. St-Honoré. |
| ***Lance-Pommade Vacher*** pour les maladies du nez, de la gorge et des oreilles (*échantillons gratuits aux Docteurs sur demandes à l'inventeur*) ......... | A. Vacher, chimiste, 58, boulevard de la Villette. |
| ***Largine*** ...................... | Merck, à Darmstadt. |
| ***Laryngine Kupfer*** ........ | Kupfer, 215, rue St-Martin. |
| ***Laxarine Terrial*** .......... | Terrial, 39, boul. Haussmann. |
| ***Lécithine*** .................... | Givaudan, Trouillat et Cie, à Lyon. |
| ***Lécithine Cartaz*** ........... | Cartaz, 81, rue Lafayette. |
| ***Lécithoïl*** .................... | Lefèvre, 134, boul. Pereire. |
| ***Leucocytine*** ................ | Coirre, 79, rue du Cherche-Midi. |
| ***Levurase*** .................... | Couturieux, 57, avenue d'Antin. |
| ***Levure de bière A. Petit-Mialhe*** ..................... | Petit, 8, rue Favart. |
| ***Levurine brute et extractive*** ........................ | Couturieux, 57, avenue d'Antin. |
| ***Liqueur Laville*** ........... | Clin et Cie et Comar et fils, 20, rue des Fossés-Saint-Jacques. |
| ***Liqueur de Pichi Limousin*** ........................ | Bocquillon-Limousin, 2 *bis*, rue Blanche. |
| ***Lithol*** ........................ | Givaudan, Trouillat et Cie, à Lyon. |
| ***Lusoforme***, antiseptique et désinfectant .................. | Soc. gén. paris. d'antisepsie, 15, rue d'Argenteuil. |
| ***Lycétol*** ...................... | Bayer et Cie, 24, rue d'Enghien. |
| ***Lysalgine Demolon*** ... | Demolon, à Bayonne. |
| ***Lysol***, antiseptique............ | Soc. du Lysol, 61, Bd Haussmann. |
| ***Maltésine Tissot*** .......... | Tissot, 34, boul. de Clichy. |
| ***Mannine Balvay*** .......... | Balvay, 8, du Château, à Neuilly. |
| ***Maltéine Bucaille*** ......... | Bucaille, à Ivry-la-Bataille. |

| | |
|---|---|
| ***Menth-Olfa*** *(guérison du rhume de cerveau)*............. | Boyet, à Vienne (Isère). |
| ***Menthol-Iodol***............. | Kalle et Cie (Reinicke, 39, rue Ste-Croix-de-la-Bretonnerie). |
| ***Mésolane***.................... | Bayer et Cie, 24, rue d'Enghien. |
| ***Métharsol Bouty***.......... | Bouty et Cie, 1, rue de Châteaudun. |
| ***Méthylarsinate Fraisse.*** | Fraisse, 83, rue Mozart. |
| ***Musculosine Byla***........ | Byla, à Gentilly. |
| ***Myrrhine.*** *dentifrice*......... | Coirre, 79, rue du Cherche-Midi. |
| ***Nacréole*** *(dentifrice fondant au savon chimiquement pur, parfum menthe ou vanille)*........ | Boyet, à Vienne. |
| ***Naftalan***.................. | Société du Naftalan, 70, faubourg Poissonnière. |
| ***Narcyl Grémy***.............. | 16, rue de la Tour-d'Auvergne. |
| ***Nectrianine du Dr Bra***.... | Chaix et Cie, 10, rue de l'Orne. |
| ***Nervocithine Tissot***........ | Tissot, 34, boul. de Clichy. |
| ***Neuronal***.................... | Kalle et Cie (Reinicke, 39, rue Ste-Croix-de-la-Bretonnerie). |
| ***Neurosine Prunier***........ | Chassaing, 6, avenue Victoria. |
| ***Névrosthénine Freyssinge***...................... | Freyssinge, 83, rue de Rennes. |
| ***Nucléinate de fer***......... | Roussel, 10, rue Washington. |
| ***Œnase***...................... | Couturieux, 57, avenue d'Antin. |
| ***Olivéol***...................... | 93, cours Vitton, Lyon. |
| ***Orexine tannique***......... | Kalle et Cie (Reinicke, 39, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie). |
| ***Ovo lécithine Billon***..... | Billon, 46, rue Pierre-Charron. |
| ***Ovules Chaumel***........... | Fumouze, 78, fg St-Denis. |
| ***Ovules à l'Ektogan***........ | Cie des Peroxydes, 2, rue Blanche. |
| ***Ovules au naftalan***....... | Société du Naftalan, 70, faubourg Poissonnière. |
| ***Oxydasine***.................. | Remy, 6, place Clichy. |
| ***Oxygène Limousin***........ | Bocquillon-Limousin, 2 *bis*, rue Blanche. |
| ***Pancréatine***................ | Macquaire, 4, quai du Marché-Neuf. |
| ***Pangaduine***................ | Soc. nationale, 50, rue des Ecoles. |
| ***Pansements*** *(gynécologiques, otologiques, rhinologiques)* ***à l'Ektogan***............... | Cie des Peroxydes, 2, rue Blanche. |
| ***Papier d'Albespeyres***..... | Fumouze, 78, fg Saint-Denis. |
| ***Papier Barral***............. | Fumouze, 78, fg Saint-Denis. |
| ***Papier Rigollot***............ | Darrasse et Cie, 24, avenue Victoria. |
| ***Paquets d'Hopogan***....... | Cie des Peroxydes, 2, rue Blanche. |
| ***Paranéphrine Merck***.... | Merck, à Darmstadt. |

| | |
|---|---|
| ***Pastilles Dellasuda*** *(inflammation de la gorge)*........ | E. Dellasuda, à Constantinople. |
| ***Pastilles Dethan***.......... | Dethan, 23, rue Baudin. |
| ***Pastilles de Gaïac***........ | Cartaz, 81, rue Lafayette. |
| ***Pastilles Paulet***.......... | V. Monnier, 31, rue d'Amsterdam. |
| ***Pastilles Vichy-Etat***..... | Cie ferm. de Vichy, 24, boulevard des Capucines. |
| ***Pâte Berthé***............... | Fumouze, 78, fg Saint-Denis. |
| ***Pétagine***..................... | Fournier, 21, rue Saint-Pétersbourg. |
| ***Pelletiérine Tanret***...... | Tanret, 14, rue d'Alger. |
| ***Pepsidia***..................... | Vieillard, 30, rue de Trévise. |
| ***Pepsifer***..................... | Neuville, à Souillac (Lot). |
| ***Peptone Catillon***........... | Catillon, 3, boulevard St-Martin. |
| ***Peptone Cornélis***.......... | L. Bruneau, rue Nationale, Lille. |
| ***Pepto-Santal***.............. | Vicario, 17, boulev. Haussmann. |
| ***Perdisol***..................... | P. Barbin, 40, rue Trézel. |
| ***Perhydrol***.................... | Merck, à Darmstadt. |
| ***Péricols***..................... | Legros, 1, place de la République. |
| ***Pertéines de méthylarsinate disodique Vigier***.. | Vigier, 12, boul. Bonne-Nouvelle. |
| ***Pertéines de quinocodyne Vigier***..................... | Vigier, 12, boul. Bonne-Nouvelle. |
| ***Perles de Clertan***.......... | Champigny, 19, rue Jacob. |
| ***Persodine***..................... | Sestier, 9, cours de la Liberté, Lyon. |
| ***Pétréoline Lancelot***....... | Fenaille, Despeaux, 11 *bis*, rue du Conservatoire. |
| ***Phénol-Bobœuf***............ | 8, rue du Conservatoire. |
| ***Phénosalyl***.................. | Tercinet, 53, boulevard Saint-Martin. |
| ***Phosphatine Falières***.... | Chassaing, 6, avenue Victoria. |
| ***Pichi lithiné Limousin*** .. | Bocquillon-Limousin, 2 *bis*, rue Blanche. |
| ***Pilules antidyspeptiques Lancelot***.................. | Lancelot et Cie, 26, rue St-Claude. |
| ***Pilules antinévralgiques du Dr Cronier***............ | Pharmacie Robiquet, 23, rue de la Monnaie. |
| ***Pilules de Blancard***...... | Bertaux-Blancard, 40, rue Bonaparte. |
| ***Pilules Blaud***............. | Durand, Blaud, Sciorelli et Cie, 2 place des Vosges. |
| ***Pilules Boissy***............ | Delouche et Cie, 2, place Vendôme. |
| ***Pilules H. Bosredon, d'Orléans***................ | Gigon, 7, rue Coq-Héron. |
| ***Pilules Coutpier*** *(furonculose, diabète)*.............. | 30, rue Louis-le-Grand. |
| ***Pilules Doumer***.......... | Lancelot et Cie, 26, r. Saint-Claude. |
| ***Pilules Ener***.............. | Dalet et Cie, 84, rue Rochechouart. |

| | |
|---|---|
| ***Pilules d'hypophosphite Churchill*** | Swann, 12, rue Castiglione. |
| ***Pilules de Lancereaux*** | Couturieux, 57, avenue d'Antin. |
| ***Pilules Lartigue*** | Fumouze, 78, fg St-Denis. |
| ***Pilules de lécithine Cartaz*** | Cartaz, 81, rue Lafayette. |
| ***Pilules d'hopogan Limousin*** | Bocquillon-Limousin, 2 *bis*, rue Blanche. |
| ***Pilules kératinisées d'hopogan*** | Cie des Peroxydes, 2, rue Blanche. |
| ***Pilules névrosthéniques du Dr Bosc*** | Pharmacie des Ambulances urbaines, 96, avenue de Clichy. |
| ***Pilules de pancréatine de Hogg*** | Hogg, 2, rue Castiglione. |
| ***Pilules de pepsine de Hogg*** | Hogg, 2, rue Castiglione. |
| ***Pilules de peptone Delpech*** | Delpech, 346 *bis*, rue des Pyrénées. |
| ***Pilules purgatives de H. Bosredon d'Orléans*** | Gigon, 7, rue Coq-Héron. |
| ***Pilules de protoiodure Vézu*** | Chappelle, 5, cours Morand, Lyon. |
| ***Pilules de quassine Frémint*** | Freyssinge, 83, rue de Rennes. |
| ***Pilules rhéolartriques*** | Vigier, 12, boulevard Bonne-Nouvelle. |
| ***Pilules savonneuses du Dr Karl's*** | Cartaz, 81, rue Lafayette. |
| ***Pilules Spasma*** | Couturieux, 57, avenue d'Antin. |
| ***Pilules toniferrugineuses Legoff*** | Legoff, 39, rue de Nantes, Saint-Nazaire. |
| ***Pilules toni-formiques Roussel*** | Roussel, 10, rue Washington. |
| ***Pilules vanado-cacodyliques Vigier*** | Vigier, 12, boulevard Bonne-Nouvelle. |
| ***Pipérazol Tissot*** | Tissot, 34, boul. de Clichy. |
| ***Pneumococcine*** | Viel à Rennes. |
| ***Poly-formiate*** | Couturieux, 57, avenue d'Antin. |
| ***Polyphorine Freyssinge*** | Freyssinge, 83, rue de Rennes. |
| ***Pommade antidartreuse St-Louis*** | Rabot, Ph. à Versailles. |
| ***Pommade d'Ektogan*** | Cie des Peroxydes, 2, rue Blanche. |
| ***Pommade Saint-Côme*** | P. Barbin, 40, rue Trézel. |

| | |
|---|---|
| ***Poudre Escouflaire*** ....... | L. Bruneau, à Lille. |
| ***Poudre Lartigue*** .......... | Fumouze, 78, faubourg St-Denis. |
| ***Poudre laxative de Vichy du Dr Léonce Souligoux.*** | Chassaing, 6, avenue Victoria. |
| ***Poudre médicale au naftalan*** ...................... | Société russe du Naftalan, 70, faubourg Poissonnière. |
| ***Poudre de peptone Catillon*** ......................... | Catillon, 3, boulevard Saint-Martin. |
| ***Poudre de riz au naftalan*** ......................... | Société russe du Naftalan, 70, faubourg Poissonnière. |
| ***Poudre de viande Trouette-Perret*** .......... | Trouette, 15, rue des Immeubles-Industriels. |
| ***Protargol*** .................. | Bayer et Cie, 24, rue d'Enghien. |
| ***Protyline Roche*** .......... | Hoffmann, Laroche et Cie, 7, rue St-Claude. |
| ***Psorialan*** ................. | Terrial, 39, Bd Haussmann. |
| ***Purgyl*** .................... | Kœhly, 107, rue Réaumur. |
| ***Quassine Frémint*** ........ | Freyssinge, 83, rue de Rennes. |
| ***Quinarsine Freyssinge*** .. | Freyssinge, 83, rue de Rennes. |
| ***Quinifébrine Monnier*** .... | Monnier, 31, rue d'Amsterdam. |
| ***Quinine Dulcior*** .......... | Gandin, ph. au Croisic (Loire-Inf.) |
| ***Quinium Labarraque*** .... | Champigny, 19, rue Jacob. |
| ***Quino-Bromine*** ........... | Roussel, 10, rue Washington. |
| ***Quinoforme*** ............... | Lacroix et Cie, 29 et 31, rue Philippe-de-Girard. |
| ***Quinoïdine Duriez*** ........ | Duriez, 20, place des Vosges. |
| ***Rénaline française*** ....... | 11, rue Payenne. |
| ***Saccharine*** ................. | Givaudan, Trouillat et Cie, à Lyon. |
| ***Saccharolé de quinquina.*** | Vigier, 12, boulevard Bonne-Nouvelle. |
| ***Saint-Galmier (Source Badoit)*** .................. | Gaudais, 33, rue Marbeuf. |
| ***Salicol Dusaule*** ......... | Freyssinge, 83, rue de Rennes. |
| ***Salicylarsinate d'hydrargyre*** ................ | Clin, Comar et Cie, 20, rue des Fossés-Saint-Jacques. |
| ***Salipirine Riedel*** ......... | Reinicke, 39, rue Ste-Croix-de-la-Bretonnerie. |
| ***Salophène*** ................. | Bayer et Cie, 24, rue d'Enghien. |
| ***Sanoforme*** ................ | Perraud, 63, rue Laugier. |
| ***Santal Cabanès*** .......... | Cabanès, 34, boul. Haussmann. |
| ***Santal Midy*** .............. | Midy, 113, fg St-Honoré. |

| | |
|---|---|
| ***Santal Riquet*** | P. Barbin, 40, rue Trézel. |
| ***Santal saloté Lacroix*** | Lacroix et Cie, 29 et 31, rue Philippe-de-Girard. |
| ***Santhéose*** | 4, rue du Roi-de-Sicile. |
| ***Sapodol*** (*savon dentifrice liquide*) | Phie Cadet-Gassicourt, 6, rue Marengo. |
| ***Sapolan*** | 5, rue Villedo. |
| ***Savons antiseptiques*** | Vigier, 12, boul. Bonne-Nouvelle. |
| ***Savons au naftalan*** | Société russe du Naftalan, 70, faubourg Poissonnière. |
| ***Savons Berger*** | Bocquillon-Limousin, 2 *bis*, rue Blanche. |
| ***Savons Bories*** | Desprez, 115, rue St-Honoré. |
| ***Scopolamine*** | Merck, à Darmstadt. |
| ***Sels Pennès*** | Pennès, 2, rue Jean-de-Latran. |
| ***Sérum antitétanique*** | Etablissements Poulenc frères, 92, rue Vieille-du-Temple. |
| ***Sérum antivenimeux*** | Etablissements Poulenc frères, 92, rue Vieille-du-Temple. |
| ***Sérums artificiels*** | Adrian et Cie, 9 et 11, rue de la Perle. |
| ***Sérums physiologiques*** | Adrian et Cie, 9 et 11, rue de la Perle. |
| ***Sérum Trunecek*** | Colomb, 204, boulevard Raspail. |
| ***Sésamol Demont*** | 77, rue de Gravel, Levallois-Perret. |
| ***Seul véritable extrait de Malt français Déjardin*** | 109, boulevard Haussmann. |
| ***Sinapisine Cartaz*** | Cartaz, 81, rue Lafayette. |
| ***Sinapisme Rigollot*** | Darrasse et Cie, 24, avenue Victoria. |
| ***Sirop d'Aubergier*** | Clin et Cie, 20, rue des Fossés-Saint-Jacques. |
| ***Sirop benzoïque du Dr Bosc*** | Pharmacie des Ambulances urbaines, 96, avenue de Clichy. |
| ***Sirop Berthé*** | Fumouze, 78, faubourg St-Denis. |
| ***Sirop de Blancard*** | Bertaux-Blancard, 40, rue Bonaparte. |
| ***Sirop Bretonneau*** | Lancelot et Cie, 26, rue St-Claude. |
| ***Sirop Cartaz*** | Cartaz, 81, rue Lafayette. |
| ***Sirop Delabarre*** | Fumouze, 78, faubourg St-Denis. |
| ***Sirop dépuratif Saint-Louis*** | Rabot, Ph. à Versailles. |
| ***Sirop Derbecq,*** *contre la coqueluche à la grindelia Robusta* | Derbecq, 74, boul. Beaumarchais. |
| ***Sirop Despinoy*** | Monnot, Bartholin et Cie, 21, rue Michel-Lecomte. |

| | |
|---|---|
| ***Sirop Dusart*** | Midy, 113, faub. St-Honoré. |
| ***Sirop d'ergotinine Tanret*** | Tanret, 14, rue d'Alger. |
| ***Sirop Fraisse*** | Fraisse, 83, rue Mozart. |
| ***Sirop Gautier-Lacroze*** (aconit) | Gagnière, ph. à Clermont-Ferrand. |
| ***Sirop de Gibert*** | Augendre, à Maisons-Laffitte. |
| ***Sirop de Gigon à la narcéine pure*** | Gigon, 7, rue Coq-Héron. |
| ***Sirop d'hypophosphites Churchill*** | Swann, 12, rue Castiglione. |
| ***Sirop d'iodure de fer phosphaté*** | E. Dellasuda, à Constantinople. |
| ***Sirops Laroze*** | Laroze, 2, rue des Lions-Saint-Paul. |
| ***Sirop Montegniet*** | Fouris, 5, rue Lebon. |
| ***Sirop de H. Mure*** | Gazagne, à Pont-St-Esprit. |
| ***Sirop Nadon*** | Templier, 14, rue de Wattignies. |
| ***Sirop de nitrite de soude*** | Roussel, 10, rue Washington. |
| ***Sirop Philipon*** | Philipon, 30, rue des Écoles. |
| ***Sirop phosphorique Terrial*** | Terrial, 39, boul. Haussmann. |
| ***Sirop Ramos*** | Robert, à Bordeaux. |
| ***Sodiarsine Freyssinge*** | Freyssinge, 83, rue de Rennes. |
| ***Solution d'antipyrine*** | Clin et C^ie^, 20, rue des Fossés-Saint-Jacques. |
| ***Solutions antiseptiques pour pansements*** | Adrian et C^ie^, 9 et 11, rue de la Perle. |
| ***Solutions aseptiques pour pansements*** | Adrian et C^ie^, 9 et 11, rue de la Perle. |
| ***Solution Bardet*** | Bardet, 76, rue de Sèvres. |
| ***Solution de digitaline Nativelle*** | 24, place des Vosges. |
| ***Solutions glycérophosphatées*** | Fournier, 21, rue de St-Pétersbourg. |
| ***Solution hypodermique d'ergotinine Tanret*** | Tanret, 14, rue d'Alger. |
| ***Solution phosphorique Terrial*** | Terrial, 39, boul. Haussmann. |
| ***Solution de salicylate de soude*** | Clin et C^ie^, 20, rue des Fossés-Saint-Jacques. |
| ***Somatose*** | Bayer et C^ie^, 24, rue d'Enghien. |
| ***Spécifique Lerck*** | Lerck, à Saint-Étienne. |
| ***Stérésol*** | Meunier, à Grenoble. |
| ***Stomacol Boutet*** | Boutet, 36, avenue Duquesne. |
| ***Storaïne Billon*** | Billon, 46, rue Pierre-Charron. |
| ***Strychnarsine Freyssinge*** | Freyssinge, 83, rue de Rennes. |

| | |
|---|---|
| ***Stypticine*** | Merck, à Darmstadt. |
| ***Sulfureux Pouillet*** | Pompanon, 86, rue du Bac. |
| ***Suppositoires Chaumel*** | Fumouze, 78, fg St-Denis. |
| ***Suppositoires au naftalan*** | Société du Naftalan, 70, faubourg Poissonnière. |
| ***Tablettes de Catillon de corps thyroïde*** | Catillon, 3, boulevard Saint-Martin. |
| ***Tablettes pectorales Churchill*** | Swann, 12, rue de Castiglione. |
| ***Tænifuge Duhoureau*** | Pharmacie centrale, 7, r. de Jouy. |
| ***Tænifuge Vézu*** | Chappelle, 5, cours Morand, à Lyon. |
| ***Taffetas au naftalan*** | Société du Naftalan, 70, faubourg Poissonnière. |
| ***Tampons à l'Ektogan*** | Cie des Peroxydes, 2, rue Blanche. |
| ***Tannalbine Knoll*** | Knoll et Cie, Ludwigshafen. |
| ***Tannigène*** | Bayer et Cie, 24, rue d'Enghien. |
| ***Tannoforme*** | Merck, à Darmstadt. |
| ***Teinture de condurango Limousin*** | Bocquillon-Limousin, 2 *bis*, rue Blanche. |
| ***Tétranitrol*** | Roussel, 10, rue Washington. |
| ***Théocine*** | Bayer et Cie, 24, rue d'Enghien. |
| ***Thigénol Roche*** | Hoffmann, Laroche et Cie, 7, rue St-Claude. |
| ***Thiocol Roche*** | Hoffmann, Laroche et Cie, 7, rue St-Claude. |
| ***Thiol Riedel*** | Reinicke, 39, rue Ste-Croix-de-la-Bretonnerie. |
| ***Thymo-naphto-salol*** | J.-L. Cruzel, à Monte-Carlo. |
| ***Thyréoïdine*** | Merck, à Darmstadt. |
| ***Tolu Le Beuf*** | Le Beuf, à Bayonne. |
| ***Topiques Chaumel*** | Fumouze, 78, faubourg Saint-Denis. |
| ***Tribromure de Gigon*** | Gigon, 7, rue Coq-Héron. |
| ***Tridigestine Dalloz*** | Dalloz, 13, boulevard de la Chapelle. |
| ***Trinitrine*** | Roussel, 10, rue Washington. |
| ***Trional*** | Bayer et Cie, 24, rue d'Enghien. |
| ***Tropacocaïne*** | Merck, à Darmstadt. |
| ***Trophérine*** | Merck, à Darmstadt. |
| ***Tube iodé Loup*** | Gigon, 7, rue Coq-Héron. |
| ***Ulmaréine*** (Baume à l'ulmarène) | Gigon, 7, rue Coq-Héron. |
| ***Ulmarène*** | Gigon, 7, rue Coq-Héron. |
| ***Ulmarol*** (Liniment à l'ulmarène) | Gigon, 7, rue Coq-Héron. |
| ***Uraseptine*** | Barre, 13, rue de Sévigné. |
| ***Uriquesol*** | Ravenet, 25, rue Vaneau. |

| | |
|---|---|
| *Vaginols Bories*........... | Desprez, 115, rue Saint-Honoré. |
| *Valérianate de cérium*... | Thibault. 76, rue des Petits-Champs. |
| *Valérianate Pierlot*....... | Lancelot et Cie 26, rue Saint-Claude. |
| *Valériane Byla*............ | Byla, à Gentilly. |
| *Valérianose Gigon*........ | Gigon, 7, rue Coq-Héron. |
| *Valérobromine Legrand*. | 197, Faubourg St-Martin. |
| *Vals (Eaux de)*........... | Société générale de Vals, 4, rue de Greffulhe. |
| *Vanadates Clin*............ | Clin et Cie et Comar et fils, 20, rue des Fossés-St-Jacques. |
| *Vanadates Gonnon*....... | Gonnon, à Lyon. |
| *Vaseline*.................... | Fenaille et Despeaux, 11 *bis*, rue du Conservatoire. |
| *Vaseline argiline*......... | Basse et Daltroff, à Courton, près Longueville (Seine-et-Marne). |
| *Véritables gouttes amères de Baumé*............ | Gigon, 7, rue Coq-Héron. |
| *Veronal*...................... | Merck, à Darmstadt. |
| *Vésicatoire d'Albespeyres*........................ | Fumouze, 78, faubourg Saint-Denis. |
| *Vésicatoire indolore Dubreuilh*..................... | Dubreuilh, 7, rue Judaïque, à Bordeaux. |
| *Vichy-État*.................. | Compagnie fermière de Vichy, 24, boulevard des Capucines. |
| *Vichy-St-Yorre*............ | Larbaud-Saint-Yorre, place Lucas, à Vichy. |
| *Vin Bucaille*................ | Bucaille, à Ivry-la-Bataille. |
| *Vin de Chassaing*.......... | Chassaing, 6, avenue Victoria. |
| *Vin Despinoy*.............. | Monnot, Bartholin et Cie, 21, rue Michel-le-Comte. |
| *Vin Gautois*................ | H. Jouisse, à Orléans. |
| *Vin Girard*.................. | Girard, 22, rue de Condé. |
| *Vin glyco phosphaté Langlebert* .................. | Famel, 86, rue de la Réunion. |
| *Vin Huchedé*............... | Huchedé, 1, rue de l'Odéon. |
| *Vin de Labarraque*....... | Champigny, 19, rue Jacob. |
| *Vin Mariani*................ | Mariani, 21, boul. Hausmann. |
| *Vin Nourry*................. | Clin et Cie et Comar et fils, 20, rue des Fossés-St-Jacques. |
| *Vin de peptone Catillon* . | Catillon, 3, boulevard Saint-Martin. |
| *Vin Pourtal*................. | Pourtal, ph. à Nîmes. |
| *Vinaigre Cartaz*.......... | Cartaz, 81, rue Lafayette. |
| *Vinaigre Pennès*.......... | Pennès, 2, r. de Latran. |

A DÉTACHER SUIVANT LE POINTILLÉ

# BON-PRIME

POUR

UNE BOITE ÉCHANTILLON DE

## QUINIFÉBRINE MONNIER

*NOUVEAU FÉBRIFUGE et ANTINÉVRALGIQUE*

*Docteur* ............................................................

*Adresse* ............................................................

Adresser le BON-PRIME

à M. MONNIER, 34, rue d'Amsterdam

# BON-PRIME

POUR

UNE BOITE ÉCHANTILLON DE

## Capsules PAULET

AU VALÉRIANATE D'AMMONIAQUE GLUTINISÉ

*Docteur* ............................................................

*Adresse* ............................................................

Adresser le BON-PRIME

à M. MONNIER, 34, rue d'Amsterdam

*Troisième examen.*

## PATHOLOGIE GÉNÉRALE, PARASITOLOGIE, MICROBIOLOGIE, PATHOLOGIE INTERNE, ANATOMIE PATHOLOGIQUE.

***Tableaux synoptiques de Pathologie générale***, par le Dr Coutance. 1899. 1 vol. gr. in-8, cartonné.... 5 fr.

***Traité élémentaire de Pathologie générale***, par H. Hallopeau et Apert. 6e *édition*. 1904, 1 vol. in-8, 776 pages, 64 figures.... 12 fr.

***Traité élémentaire de Parasitologie***, appliquée à la médecine, par Moniez. 1896. 1 vol. in-8 de 600 pages, avec 250 figures.... 10 fr.

***Traité pratique de Bactériologie***, par E. Macé. 5e *édition*. 1904, 1 vol. in-8 de 800 pages, avec 300 figures noires et coloriées, cart.... 25 fr.

***Atlas de Microbiologie***, par E. Macé. 1898. 1 vol. gr. in-8 de 60 pl. en 8 couleurs, avec texte explicatif, cartonné.... 32 fr.

***Technique microbiologique et sérothérapique***, par le Dr Besson. 3e *édition*. 1904. 1 vol. in-8, avec 200 figures noires et coloriées.... 14 fr.

***Aide-mémoire de Pathologie interne***, par Lefert. 1 vol. in-18, relié. 10 fr.

***Tableaux synoptiques de Pathologie interne***, par le Dr Villeroy, 2e *édition*. 1899, 1 vol. gr. in-8 de 208 pages, cartonné.... 5 fr.

***Nouveaux Éléments de Pathologie médicale***, par A. Laveran et J. Teissier, 4e *édition*. 1894. 2 vol. in-8 de 1866 p., 125 fig. et tracés.. 22 fr.

***Atlas-Manuel des Maladies des Enfants***, par Hecker, Trumpp, Apert 1906, 1 vol. in-16, avec pl. col., relié.... 20 fr.

***Traité pratique des Maladies de l'Enfance***, par les Drs Despine et Picot. 6e *édition*. 1900, 1 vol. in-8 de 916 pages.... 16 fr.

***Traité des Maladies de l'Estomac***, par les Drs Soupault, Hartmann, Linossier, Gautier, Delherm, etc. 1905. 1 vol. in-8 de 850 pages, avec fig. noires et col.... 20 fr.

***Diagnostic et Traitement des Maladies de l'Estomac***, par le Dr Frenkel. 1900, 1 vol. in-16 de 400 pages et figures, cartonné.... 7 fr. 50

***Traité des Maladies des Pays chauds***, par le Dr J. Brault, professeur à l'École de médecine d'Alger. 1900. 1 vol. gr. in-8 de 534 pages. 10 fr.

***Traité pratique de Dermatologie***, par le Dr Hallopeau et le Dr Leredde. 1900, 1 vol. gr. in-8 de 1000 p., avec 24 pl. color., cartonné.... 30 fr.

***Atlas-Manuel des Maladies de la Peau***, par le Dr Mracek. 2e *édition française*, par le Dr L. Hudelo. 1905, 1 vol. in-16, avec 6. pl. col., relié. 24 fr.

***Diagnostic et Traitement des Maladies de la Peau***, par le Dr Barbe. 1901, 1 vol. in-18, 336 pages, cartonné.... 5 fr.

***Précis des Maladies vénériennes***, par Audry. 1901. 1 vol. in-18, cart. 5 fr.

***Atlas-Manuel des Maladies vénériennes***, par Mracek. 2e *édition française*, par le Dr Emery. 1904. 1 vol. in-16, avec 71 pl. col., relié. 20 fr.

***Atlas-Manuel du Système nerveux***, par Jakob. 2e *édition*, par le Dr Remond. 1900. 1 vol. in-16, avec 78 pl. col. et 14 fig., relié.. 20 fr.

***Diagnostic et Traitement des Maladies nerveuses***, par le Dr Roux, 1901. 1 vol. in-18, avec figures, cartonné.... 7 fr. 50

***Atlas-Manuel des Maladies mentales***, par Weigandt. *Édit. franç.* par Roubinovitch. 1904, 1 vol. in-16, avec pl. col., rel.... 24 fr.

***Traité d'Anatomie pathologique***, par Coyne, professeur à la Faculté de médecine de Bordeaux. 1903, 1 vol. in-8, 1040 p., 223 figures.... 15 fr.

***Atlas-Manuel d'Histologie pathologique***, par Durck et Gouget, agrégé à la Faculté de Paris. 1902, 1 vol. in-18, avec 120 pl. coloriées, relié. 20 fr.

***Atlas-Manuel d'Anatomie pathologique***, par Bollinger et Gouget, agrégé à la Faculté de Paris. 1902. 1 vol. in-18, avec 137 pl. col. rel.... 20 fr.

## CLINIQUE INTERNE. — DIAGNOSTIC.

*Nouveau traité de Médecine et de Thérapeutique*, par P. Brouardel, professeur à la Faculté de médecine de Paris, membre de l'Institut, et A. Gilbert, professeur à la Faculté, médecin des hôpitaux. 40 fascicules in-8, illust. de fig.

En vente : I. *Maladies microbiennes en général* (232 p., 71 fig.) 4 fr. — II. *Fièvres éruptives* (258 p., 8 fig.). 4 fr. — III. *Fièvre typhoïde* (240 p., 16 fig.). 4 fr. — IV. *Maladies communes à l'Homme et aux Animaux*. 8 fr. — V. *Paludisme et Trypanosomiase* (124 p., 13 fig.). 2 fr. 50. — VI. *Maladies exotiques* (440 p., 29 fig.). 8 fr. — VII. *Maladies vénériennes*. 6 fr. — VIII. *Rhumatismes et Pseudo-Rhumatismes* (164 p., 18 fig.). 3 fr. 50. — IX. *Grippe, Coqueluche, Oreillons, Diphtérie* (172 p., 6 fig.). 3 fr. 50. — X. *Streptococcie, Staphylococcie, Pneumococcie, Colibacillose et Paracolibacillose*, etc.

*Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu de Paris*, par les professeurs Trousseau et Peter. 10e *édition*, 1902, 3 vol. in-8, ensemble 2616 p... 32 fr.

*Consultations médicales*, par le Dr Huchard, médecin de l'hôpital Necker, membre de l'Académie de médecine. 2 vol. in-8, de chacun 700 pages. 20 fr.

*Guide du Médecin praticien*, par Guibal. 1902, 1 vol. in-18, 900 p. 7 fr. 50

*Traité de Diagnostic*, par le Dr Mayet, professeur à la Faculté de médecine de Lyon. 1899, 2 vol. gr. in-8 de 900 pages, avec fig....... 24 fr.

*Tableaux synoptiques de Diagnostic*, par le Dr Coutance. 1899, 1 vol. gr. in-8 de 200 pages, cartonné.......................................... 5 fr.

*Tableaux synoptiques d'Exploration médicale des Organes*, par le Dr Champeaux. 1902, 1 vol. in-8, cart.......................... 5 fr.

*Atlas-Manuel de Diagnostic clinique*, par C. Jakob, A. Letienne et Ed. Cart. 1 vol. in-16 de 378 pages, avec 68 pl. coloriées, relié... 15 fr.

*Seméiologie pratique des Poumons*, par le Dr Barbier, médecin des hôpitaux. 1902, 1 vol. in-18, avec fig. noires et col., cart........ 4 fr.

*Tableaux synoptiques de Symptomatologie*, par le Dr M. Gautier. 1900, 1 vol. gr. in-8, 200 pages, cartonné.............................. 5 fr.

*Précis d'Auscultation*, par le Dr Coiffier. 5e *édition*. 1902, 1 vol. in-18 de 150 pages, avec figures coloriées, cartonné.................. 5 fr.

*Dictionnaire de Médecine, de Chirurgie, de Pharmacie et des Sciences qui s'y rapportent*, par Émile Littré, de l'Académie française et de l'Académie de médecine et A. Gilbert, professeur à la Faculté de médecine. 21e *édition*, 1905, 1 vol. gr. in-8 de 1904 pages à 2 colonnes, avec 600 figures, cartonné. 25 fr. Relié.......................... 30 fr.

*Guide pratique pour les Analyses de Chimie physiologique*, par le Dr Martz. 1899, 1 vol. in-16 de 264 pages, avec 52 figures, cart... 3 fr.

*Tableaux synoptiques des Autopsies*, par Vallery. 1901, 1 vol. in-16, avec figures, cart.......................................... 1 fr. 50.

*Guide Pratique d'Urologie clinique*, par le Dr André. 1904, 1 vol. in-18, cartonné.................................................... 3 fr.

*Hématologie et Cytologie cliniques*, par le Dr Lévy. 1904, 1 vol in-18, cartonné.............................................. 3 fr.

*Tableaux synoptiques pour l'Analyse des Urines*, par Drevet. 3e *édition*, 1904, 1 vol. in-16 de 80 pages, cartonné.............. 1 fr. 50

*Guide pratique pour l'Analyse des Urines*, par G. Mercier. 1904, 4e *édition*. 1 vol. in-18, 270 pages, avec 44 fig. et 4 pl. col., cart. 4 fr.

*Cinquième examen.*

## CLINIQUE EXTERNE ET OBSTÉTRICALE.

***Traité de Chirurgie clinique et opératoire***, par A. Le Dentu, professeur à la Faculté de médecine de Paris, et P. Delbet, professeur agrégé. 10 vol. in-8 de 900 pages, illustrés de figures. Chaque volume... 12 fr.
En vente : Tome I. *Pathologie générale chirurgicale, Néoplasmes, Appareil tégumentaire.* — Tome II. *Os.* — Tome III. *Articulations, Appareil musculaire et nerfs.* — Tome IV. *Artères, Veines, Lymphatiques, Crâne et Rachis.* — Tome V. *Yeux, Oreilles, Nez et Mâchoires.* — Tome VI. *Bouche, Larynx, Cou, Poitrine.* — Tome VII. *Mamelles et Abdomen. Hernies.* — Tome VIII. *Abdomen et organes urinaires.* — Tomes IX et X. *Organes génitaux et urinaires. Membres.*

***Consultations chirurgicales***, par les Drs Braquehaye et de Rouville. 1900, 1 vol. in-8, 400 pages... 6 fr.

***Consultations gynécologiques***, par le Dr de Rouville. 1902, 1 vol. in-8, avec fig... 5 fr.

***Consultations sur les Maladies des Voies urinaires***, par de Rouville. 1903, 1 vol. in-8... 5 fr.

***Clinique chirurgicale***, par Le Dentu. 1904, 1 vol. gr. in-8... 15 fr.

***Tableaux synoptiques d'Exploration chirurgicale des organes***, par Champeaux. 1901, 1 vol. in-8, cart... 5 fr.

***Atlas-Manuel des Bandages***, par Hoffa. *Édition française*, par Paul Hallopeau. Préface de M. Berger. 1900, 1 vol. in-16, avec 128 pl., rel. 14 fr.

***Atlas-Manuel des Fractures et Luxations***, par Helferich. 2e *édit.*, par le Dr Paul Delbet. 1900, 1 vol. in-16 de 300 p., avec 68 pl. col. rel. 20 fr.

***Atlas-Manuel de Chirurgie orthopédique***, par Lüning-Schulthess-Villemin. 1902, 1 vol. in-16 avec fig. et pl. col. relié... 16 fr.

***Technique ophtalmologique***, par le Dr Alb. Terson. 1898, 1 vol. in-16, 208 pages, avec 93 figures, cartonné... 4 fr.

***Chirurgie oculaire***, par le Dr Terson. 1901. 1 vol. in-18, cart. 7 fr. 50

***Atlas-Manuel d'Ophtalmoscopie***, par Haab. 3e *édition française* par le Dr Terson. 1900, 1 vol. in-16 de 275 pages, avec 80 pl. col., rel.. 15 fr.

***Atlas-Manuel des Maladies externes de l'Œil***, par Haab. 2e *édition française*, par le Dr Terson. 1905, 1 vol. in-16 avec 40 pl. col. relié. 15 fr.

***Atlas-Manuel de Chirurgie oculaire***, par Haab. *Édition française*, par le Dr Monthus. 1905, 1 vol. in-16, avec pl. col., relié... 15 fr.

***Précis d'Ophtalmologie journalière***, par Peech et Fromaget. 1901, 1 vol in-18, 300 pages et fig., cart... 5 fr.

***Leçons cliniques sur les Maladies des Voies urinaires***, par le Dr Félix Guyon. 4e *édition*, 1903. 3 vol. gr. in-8... 37 fr. 50

***Atlas-Manuel des Maladies des Dents***, par Preiswerck. *Édition française*, par le Dr Chompret. 1904. 1 vol. in-16, avec pl. col.. relié. 18 fr.

***Atlas-Manuel des Maladies de la Bouche, du Pharynx et des Fosses nasales***, par Grunwald. *Édit. franç.*, par Laurens. 1 vol. in-16, avec pl. col.. relié... 14 fr.

***Atlas-Manuel des Maladies du Larynx***, par Grunwald, Castex et P. Collinet. 1 vol. in-16 de 255 pages, avec 44 planches coloriées... 14 fr.

***Maladies du Larynx, du Nez et des Oreilles***, par le Dr Castex. 3e *édit.*, 1906. 1 vol. in-8 de 808 pages, avec 264 figures, cart... 14 fr.

***Atlas-Manuel des Maladies des Oreilles***, par Bruhl-Politzer-Laurens. 1902, 1 vol. in-16, avec 60 pl. col., relié... 18 fr.

# Assurance-Transports Gratuite

*Valable jusqu'à la fin de 1906, offerte par*

LE FORMULAIRE

## Des MÉDICAMENTS NOUVEAUX

### De BOCQUILLON-LIMOUSIN

Par suite d'une entente avec la Compagnie « **The OCEAN ACCIDENT** », 28, rue du Rocher, Paris, le ***FORMULAIRE DES MÉDICAMENTS NOUVEAUX*** est heureux d'offrir à ses lecteurs une assurance Accidents de transports gratuite, dans les termes et conditions du Coupon d'assurance qui se trouve au verso de la présente page. L'assurance est valable jusqu'à fin 1906.

Le mouvement des assurances accidents, quoique très important, est encore à ses débuts, en France, si l'on établit une comparaison entre notre pays et l'Angleterre et l'Amérique où l'on compte autant d'assurés contre les accidents que contre l'incendie.

Le ***FORMULAIRE*** a traité cette assurance avec la Compagnie « **The OCEAN ACCIDENT** », 28, rue du Rocher, à Paris, qui pratique ces combinaisons depuis 1871 en Angleterre et en Amérique. Cette Compagnie est, au point de vue financier, la plus puissante Compagnie Accidents du monde ; elle offre donc à tous les possesseurs du présent ***FORMULAIRE*** les garanties les plus absolues.

Nous engageons de la façon la plus pressante nos lecteurs à lire attentivement le coupon d'assurance se trouvant au verso de cette feuille ; il ne doit pas être détaché du volume, à l'exception de la partie inférieure pointillée devant être envoyée à la Compagnie « **The OCEAN ACCIDENT** », 28, rue du Rocher, Paris, par le possesseur du présent volume, préalablement à tout accident, en joignant à l'envoi un franc en timbres ou bon de poste pour frais d'enregistrement et d'accusé de réception. Cette petite formalité est essentielle pour valider le coupon, car la garantie de la compagnie « **The OCEAN ACCIDENT** » n'est effective qu'à partir du midi du jour de l'accusé de réception. Si l'on veut être assuré immédiatement, il faut faire l'envoi le plus tôt possible.

Parmi les nombreux accidents de transports qui ont été payés par « **The OCEAN ACCIDENT** », nous citerons les plus récents en 1905.

***Accident au rapide de Cromer****....* **50.000 fr.**
***Accident de Southpol****...............* **112.500 fr.**

**Partie pointillée à détacher** ***(Voir au verso)***

LE FORMULAIRE

## Des MÉDICAMENTS NOUVEAUX

### De BOCQUILLON-LIMOUSIN

# RÉPERTOIRE

DES PRINCIPAUX

# Laboratoires d'Analyses médicales

*Ancienne Pharmacie de* Cadet de Gassicourt
E. AUCLAIRE Succr
6, rue de Marengo
— Laboratoire d'analyses médicales, urines, suc gastrique, sérosités. Bactériologie.
Prix spéciaux pour MM. les Docteurs.

BAYARD et CERBELAUD
89, Avenue Wagram
— Analyses d'urines, de lait, analyses bactériologiques.

V. BÉGUIN
45, Av. de la République, Paris
— Laboratoire pharmaceutique de Paris.

CARTAZ
81, rue Lafayette
— Laboratoire d'analyses médicales, bactériologiques, urines, laits, crachats, etc.

COUTURIEUX
57, Avenue d'Antin
— Laboratoire d'analyses médicales et bactériologiques.

J. HUCHEDÉ
18, Carrefour de l'Odéon
1, rue de l'Odéon
— Laboratoire spécial d'analyses médicales (urines, sérosités, crachats, laits).

INSTITUT CHIMIQUE
*Dr VILLEJEAN*
14, boul. de la Villette
— Analyses : urines, suc gastrique, sang, pus, calculs, lait.

RÉPERTOIRE DES PRINCIPAUX

# Laboratoires d'Analyses médicales

(*Suite*)

**Laboratoire LAFON**
**LANDOWSKI Succr**
1, rue de Lille

Laboratoire d'analyses et de recherches chimiques et microbiologiques, analyses d'urines, crachats, vins, laits, etc.

**E. LANCOSME**
71, Avenue d'Antin
1, Rue du Commandant Rivière
Place St-Philippe du Roule

Laboratoire spécial d'analyses médicales et bactériologiques de la Pharmacie du Roule.

**Pierre VIGIER**
**A. LESURE Succr**
Pharmacien de 1re classe, licencié-ès-sciences, ex-interne-lauréat des hôpitaux, ancien élève de l'Institut Pasteur.
70, Rue du Bac

Laboratoire spécial d'analyses médicales : (chimiques et bactériologiques) de la Pharmacie GOBLEY-VIGIER.

**LHUILLIER**
54, Rue Saint-Lazare

Analyses urologiques, bactériologiques.

**Ernest LOUIS**
49 bis, Avenue d'Antin

Laboratoire d'analyses médicales et industrielles. Recherches bactériologiques.

**G. MERCIER**
58, r. Saint-Jacques, Paris

Laboratoire d'analyses médicales. (*Analyses d'urines, crachats, laits.*)

# Laboratoires d'Analyses Médicales

(*Suite*)

**A. PETIT & R. ALBOUI**
8, rue Favart, Paris

Laboratoire spécial d'analyses médicales et bactériologiques de la pharmacie MIALHE.

**E. RABOT**
35, r. de la Paroisse, Versailles

Laboratoire d'analyses chimiques et micrographiques (*denrées alimentaires, médicaments, expertises*).

**A. VICARIO**
17, Boul. Haussmann, Paris

Laboratoire spécial d'analyses médicales, urines, crachats, recherches bactériologiques, etc.

**C. VIEILLARD**
30, Rue de Trévise, Paris

Laboratoire d'analyse chimique et micrographique (analyses d'urines).

# TABLE DES MATIÈRES

